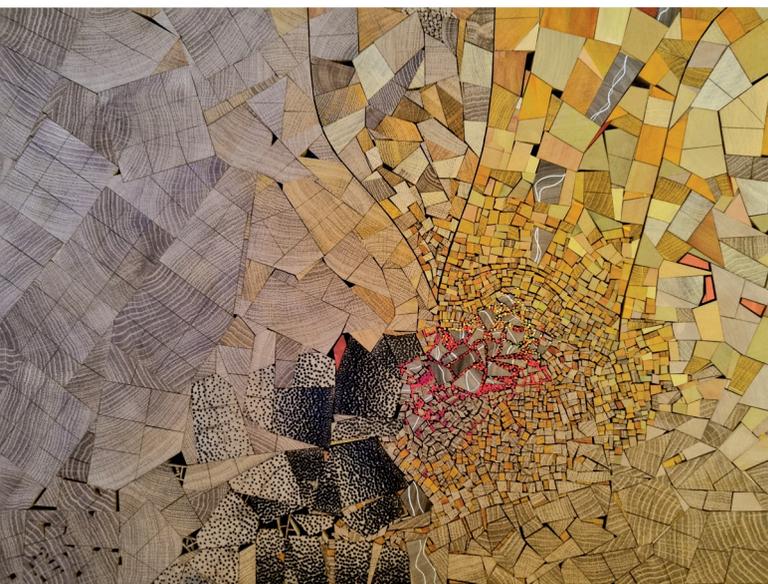


# Mesurer la valeur du plurilinguisme suisse

Concepts, méthodes, estimations

François Grin  
Ilaria Masiero



La diversité linguistique est un élément incontournable de l'identité suisse. Cependant, la célébration du plurilinguisme comme une «richesse» culturelle ou un «atout» pour l'économie est presque toujours formulée en termes fort généraux. Au-delà de ces formules réconfortantes, que peut-on dire de précis? Existe-t-il des estimations chiffrées de ces formes de valeur?

Telles sont les questions abordées dans ce livre, qui offre un regard inhabituel sur la diversité linguistique de la Suisse et le plurilinguisme de ses habitants. Il présente les concepts permettant de mettre en relation «langue» et «valeur», puis développe une vaste analyse statistique pour livrer des estimations nouvelles de ce que vaut la diversité des langues. En combinant de façon inédite des données représentatives, différents types de valeurs sont ainsi départagées: celles qui reviennent aux personnes et celles qui apparaissent au niveau de la société dans son ensemble. L'analyse prend également en compte les valeurs dites marchandes (comme le surcroît de salaire dont bénéficient les personnes qui utilisent plusieurs langues au travail) et les valeurs dites non marchandes ou symboliques.

À chaque étape, un accent particulier est mis sur la transparence des outils théoriques et statistiques, constituant ainsi un véritable guide sur l'application au plurilinguisme de cette approche novatrice.

---

**François Grin** est professeur d'économie à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève. Il est l'auteur de nombreux travaux en économie des langues et en évaluation des politiques linguistiques.

**Ilaria Masiero**, économiste, est collaboratrice scientifique à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève.



**Mesurer  
la valeur du  
plurilinguisme  
suisse**



# Mesurer la valeur du plurilinguisme suisse

Concepts, méthodes, estimations

**François Grin**  
**Ilaria Masiero**

Observatoire  
« économie-langues-formation »  
Université de Genève



L'étape du prépresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Direction générale : Lucas Giossi  
Directions éditoriale et commerciale : Sylvain Collette et May Yang  
Diffusion et promotion : Manon Reber  
Responsable de production : Christophe Borlat  
Éditorial : Alice Micheau-Thiébaud et Jean Rime  
Graphisme : Kim Nanette  
Comptabilité : Daniela Castan  
Logistique : Émile Razafimanjaka

Illustration de couverture : Jean-Luc Mériqot, sans titre, mosaïque de bois de bout, 81 × 51 cm, 2023.

Première édition, 2024  
Épistémé, Lausanne  
Épistémé est une maison d'édition de la fondation des Presses polytechniques et universitaires romandes  
ISBN 978-2-88915-610-8, version imprimée  
ISBN 978-2-8323-2261-1, version ebook (pdf), doi.org/10.55430/8035FGVA01

Imprimé en France

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

# Sommaire

<b>Remerciements</b>	7
<b>Sigles et abréviations</b>	9
<b>1 Introduction</b>	11
1.1 La valeur du plurilinguisme : qu'est-ce à dire ?	11
1.2 Diversité linguistique : concepts clés	14
1.3 De la question générale aux objectifs spécifiques	19
1.4 Organisation et limites de l'étude	22
<b>2 La question des langues en Suisse: un rapide survol</b>	27
2.1 La diversité linguistique: une réalité très répandue	27
2.2 Cadre historique et sociolinguistique du plurilinguisme suisse	30
2.3 Aspects institutionnels	32
2.4 Les défis contemporains	34
<b>3 Multilinguisme et économie: quel(s) rapport(s)?</b>	39
3.1 Des perspectives mutuellement complémentaires	39
3.2 Le concept de valeur	52
3.3 Politiques linguistiques: efficacité et équité	61
<b>4 La base de données: pratiques linguistiques et revenu</b>	63
4.1 L'importance des données	63
4.2 L'enquête sur la langue, la religion et la culture	66
4.3 Les données sur le revenu	72
4.4 Traitement et appariement des données	74

<b>5 Pratiques linguistiques et revenu du travail:</b>	
<b>une vue d'ensemble</b>	77
5.1 Les pratiques linguistiques	78
5.2 Le revenu du travail	96
5.3 Pratiques linguistiques et revenu : les différentiels bruts	100
<b>6 La valeur marchande du plurilinguisme</b>	105
6.1 Les avantages pour les individus	106
6.2 Les avantages pour la société	121
6.3 Sur la fiabilité et le sens des estimations : quelques considérations critiques	133
<b>7 La valeur non marchande du plurilinguisme</b>	139
7.1 Cadrage conceptuel	139
7.2 Les avantages pour les individus	141
7.3 Les avantages pour la société	148
7.4 Extensions de la recherche sur la valeur non marchande	155
<b>8 Bilan, conclusions et perspectives</b>	161
8.1 Les avantages du plurilinguisme : résultats principaux	161
8.2 Conséquences de politique publique	163
8.3 Perspectives de recherche	168
<b>Bibliographie</b>	175
<b>Annexes</b>	187
A.1 Regroupement de langues	187
A.2 Répartition de la Suisse en grandes régions	190
A.3 Répartition de la Suisse en régions linguistiques	190
<b>Table des figures</b>	193
<b>Liste des tableaux</b>	195
<b>Table des matières</b>	197

# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier l'Institut de plurilinguisme de Fribourg ainsi que son Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP) pour leur soutien financier, indispensable à la réalisation de la recherche qui a donné naissance à ce livre. Nous remercions également l'Office fédéral de la statistique (OFS) et la Centrale de compensation (CdC) de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS) pour la mise à disposition des données nécessaires.

Bien avant le lancement de cette recherche, l'intérêt manifesté par divers intervenants nous a été d'un encouragement très précieux, et nous souhaitons dire notre reconnaissance particulière au Forum Helveticum. Notre reconnaissance va également à plusieurs acteurs individuels ou collectifs qui s'impliquent dans la pratique, à travers leurs activités professionnelles ou leurs engagements associatifs, pour le multilinguisme de la Suisse, avec lesquels nous avons eu le privilège d'avoir des contacts réguliers qui se sont avérés extrêmement précieux.

Enfin, sur le plan du travail scientifique lui-même, les échanges avec plusieurs collègues sur divers points théoriques ou empiriques ont toujours été très stimulants, et nous voulons ici les en remercier. Ces personnes sont trop nombreuses pour être toutes citées ici, mais une mention spéciale est due aux professeurs Michele Gazzola (Université d'Ulster) et François Vaillancourt (Université de Montréal) pour le partage généreux de leur vaste expertise et leurs conseils avisés. Nous avons également bénéficié des commentaires d'un évaluateur externe, dont les suggestions nous ont permis de préciser divers points et d'améliorer l'accessibilité du texte. Enfin, les auteurs remercient Marco Civico et Guillaume Fürst pour leur relecture attentive du manuscrit.



# Sigles et abréviations

<b>AL</b>	Autre(s) langue(s)
<b>ALCH</b>	Autre(s) langue(s) suisse(s)
<b>APSYS</b>	Avantages du plurilinguisme en Suisse : individus et société
<b>AVS</b>	Assurance vieillesse et survivants
<b>CATI</b>	<i>Computer-assisted Telephone Interviewing</i>
<b>CAWI</b>	<i>Computer-assisted Web Interviewing</i>
<b>CdC</b>	Centrale de compensation
<b>CI</b>	Registre des comptes individuels
<b>CPLT</b>	Catégories des profils linguistiques au travail
<b>CSP</b>	Catégorie socioprofessionnelle
<b>ELRC</b>	Enquête sur la langue, la religion et la culture
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein
<b>HEN</b>	Habitants, emplois et nuitées d'hôtellerie converties
<b>IPF</b>	Institut de plurilinguisme de Fribourg
<b>LCR</b>	Langue de la commune de résidence
<b>LN</b>	Langue(s) nationale(s)
<b>LP</b>	Langue(s) principale(s)
<b>MCO</b>	Moindres carrés ordinaires
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>PAO</b>	Population active occupée
<b>PAPI</b>	<i>Pen-And-Paper Interviewing</i>
<b>PIM</b>	Population issue de la migration



# 1 Introduction

## 1.1 La valeur du plurilinguisme : qu'est-ce à dire ?

Ce livre invite les lecteurs à se pencher sur la diversité linguistique, et plus particulièrement celle de la Suisse, dans une perspective peu courante : celle de l'analyse économique. Une telle invitation est quelque peu en décalage avec les approches habituelles de la diversité des langues en Suisse. En effet, celles-ci sont généralement ancrées dans la linguistique appliquée, les sciences de l'éducation ou le droit, parfois la science politique ; ou encore, cette diversité est abordée au travers d'un prisme qu'on pourrait dire culturaliste, notamment littéraire. Or ici, nous proposons de partir d'une spécialisation qui fait partie des sciences économiques, à savoir l'économie des langues, pour traiter de dimensions relativement peu connues de cette diversité.

En raison même du caractère inédit de notre approche, le sens dans lequel nous employons certains termes, à commencer par l'expression de « diversité linguistique », devra être précisé. On peut définir, ou du moins, caractériser la diversité linguistique de différentes façons. Cependant, deux d'entre elles seront particulièrement utiles pour ce livre : le plurilinguisme et le multilinguisme. Le premier terme renvoie à des personnes dont le répertoire linguistique compte plus qu'une langue ; elles sont donc bilingues, trilingues, voire davantage, à divers degrés de compétence dans les langues qu'elles connaissent. Le second

terme s'applique à des collectivités (telles qu'un pays, par exemple) dans lesquelles plusieurs langues sont pratiquées – ce qui, toutefois, ne veut pas dire que les résidents d'un pays multilingues sont eux-mêmes plurilingues.

Dans les pages qui suivent, nous allons nous demander si l'on peut attribuer une valeur, au sens économique du terme, au plurilinguisme des personnes qui vivent en Suisse, ainsi qu'au multilinguisme qui caractérise le pays pris dans son ensemble. Nous nous intéresserons donc aux avantages du plurilinguisme et du multilinguisme.

Nous proposons plus loin une définition systématique de cette notion d'avantage. Cependant, on peut d'emblée remarquer que le simple fait d'aborder le plurilinguisme et le multilinguisme sous cet angle suppose un certain positionnement épistémologique. Si quelque chose est avantageux, c'est qu'on a de bonnes raisons de lui attribuer une valence positive. Il s'agit donc de voir de plus près quelles sont ces raisons: le plurilinguisme et le multilinguisme constituent-ils réellement des avantages? Comment faut-il les définir plus précisément, afin de délimiter, de caractériser et d'évaluer correctement ces avantages? Et ces avantages, à qui échoient-ils? Qui en bénéficie? Le travail d'identification et de mesure de ces avantages permet-il de déboucher sur une véritable quantification? Sous quelles hypothèses générales (et aussi dans quelles limites) une telle démarche peut-elle être menée à bien?

Cet éventail de questions montre que nous n'entendons pas traiter comme un *a priori* l'idée que la diversité constitue un atout, une richesse ou un trésor, comme on l'entend bien souvent. Même si l'expérience du quotidien et, bien sûr, comme nous le verrons plus loin, toute une batterie de résultats statistiques donnent d'excellentes raisons de penser que tel est bien le cas, se borner à l'affirmer ne serait pas suffisant, car il faut à tout le moins, pour véritablement répondre aux questions ci-dessus, préciser quelle est la nature de ces avantages et à combien ils se montent. Dans les chapitres qui suivent, nous chercherons donc à cerner de plus près la nature et la valeur des avantages de la diversité linguistique. Pour cela, il faudra opérationnaliser la définition de ces avantages, de manière à pouvoir les aborder dans une optique quantitative.

Cette optique doit, autant que possible, rester indépendante des jugements de valeur de type éthique ou moral que l'on peut porter sur le plurilinguisme des individus et le multilinguisme de la société, afin

de mettre l'accent sur l'identification et la mesure d'effets dont, par ailleurs, le caractère positif fait largement consensus. Autrement dit, nous admettons qu'il est non seulement possible, mais aussi nécessaire de distinguer le plan positif du plan normatif, et c'est bien sur le plan positif que cette étude entend se déployer.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les implications épistémologiques de cette approche pour la recherche sur les « langues-dans-la-société », car c'est une question développée ailleurs (par exemple Grin, 2005c ; 2022a ; Gazzola *et al.*, 2023b). Disons seulement que, tout en étant pleinement conscients de l'extrême difficulté pour des chercheurs d'affranchir leur démarche de recherche de leurs opinions et préférences, nous estimons qu'il reste nécessaire de tout faire pour laisser de côté ses jugements de valeur et restreindre l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'analyse. Vu l'impossibilité d'y parvenir totalement, il incombe aux chercheurs de viser à un maximum de transparence dans leurs hypothèses et dans leur méthodologie afin que la démarche puisse être soumise à la critique du lecteur à l'aide d'un examen informé et argumenté.

Les orientations que nous venons d'évoquer situent clairement notre recherche dans l'épistémologie classique des sciences sociales (Elster, 1989 ; Pool, 1991a ; Pinker, 2021 ; Page, 2018). Cette exigence épistémologique ne se limite pas à l'indispensable effort de distinguer, autant que possible, le positif et le normatif ; elle suppose aussi une attention à la réfutabilité des énoncés. Par conséquent, c'est par choix délibéré que nous ne nous référons pas à des concepts qui s'y prêtent mal, même s'ils sont actuellement très en vogue dans de larges pans de la linguistique appliquée. Nous laissons donc de côté, par exemple, le « *linguaging* » ou la « superdiversité » ainsi que d'autres notions actuellement à la mode, dont les limites sont discutées ailleurs (voir notamment Edwards, 2012 ; Pavlenko, 2019 ; MacSwan, 2017 ; Grin, 2018 ; 2021 ; Gazzola *et al.*, 2023b).

Ces choix nous donnent aussi les coudées franches pour aborder la question centrale de ce livre : que pouvons-nous dire de mesurable et de réfutable, à la fin de ce premier quart de 21<sup>e</sup> siècle, sur la valeur de la diversité linguistique de la Suisse – notion qui recouvre, comme signalé plus haut, le plurilinguisme des individus dotés d'un bagage linguistique plus ou moins vaste et le multilinguisme de la société dans son ensemble ?

Cet ouvrage est issu d'un projet de recherche intitulé APSIS, pour « Avantages du plurilinguisme en Suisse : individus et société ». Ce

projet, financé par la Confédération et réalisé entre 2021 et 2023, s'inscrit dans le vaste champ thématique que constitue ce que l'on appelle parfois «le plurilinguisme», parfois «le multilinguisme», parfois «la diversité linguistique» ou encore, pour reprendre une expression souvent associée au grand sociolinguiste Joshua Fishman (1926-2015), «la langue-dans-la-société», avec des traits d'union pour mettre en évidence l'imbrication du linguistique et du sociétal. Le champ d'étude est d'autant plus vaste que la diversité des langues se prête à des traitements fort différents, que ce soit en termes de questionnements, d'objectifs, de concepts clés ou de méthodes. Cependant, loin d'être concurrentes, ces différentes perspectives sur la diversité des langues sont mutuellement complémentaires: elles éclairent différentes facettes d'une même réalité, un peu comme l'angle sous lequel on contemple un paysage ou une statue peut changer, permettant d'en révéler à chaque fois d'autres aspects.

En même temps, ce livre se démarque à plusieurs égards de bon nombre de travaux scientifiques sur la diversité des langues en général et sur le plurilinguisme de la Suisse en particulier. Il est donc utile d'approfondir la discussion afin de mettre en relief la spécificité de cette étude par rapport à d'autres.

## 1.2 Diversité linguistique : concepts clés

Sans anticiper sur la présentation de la méthodologie, il convient de s'attaquer dès maintenant à la signification d'une série de concepts fondamentaux pour cette étude. Nous commençons ici par le versant sociolinguistique; la présentation des concepts économiques intervient au chapitre 3.

### 1.2.1 Plurilinguisme et termes apparentés

Par *plurilinguisme*, nous entendons l'éventail des compétences linguistiques des personnes, ce qu'on nomme parfois le *répertoire* linguistique ou les *attributs* linguistiques. Pour les besoins de cette étude, le plurilinguisme peut être interprété comme une grandeur qui combine trois types d'information: les diverses langues (nationales ou non) présentes dans le répertoire d'une personne; les types de compétences d'une personne dans les diverses langues de son répertoire (orales ou écrites, productives ou réceptives) et le niveau de ces

compétences, qui en théorie peut être testé, mais que l'on approche souvent au moyen d'auto-déclarations, elles-mêmes objectivées par le recours à des descripteurs. Le plurilinguisme n'est pas une variable de type «oui» ou «non»; c'est une variable continue, qui parcourt un axe allant du «peu» au «beaucoup» (ou au «très»). En outre, c'est une variable multidimensionnelle que l'on peut néanmoins, moyennant certaines hypothèses, traiter comme une variable continue projetée sur *une* dimension, en parlant de «compétence plus ou moins élevée en langue X». Ce genre de mesure est l'un des critères possibles à partir desquels on s'autorise généralement à dire qu'une personne est plus ou moins plurilingue.

Toutefois, les données linguistiques dont nous disposons actuellement en Suisse proviennent principalement de l'Enquête (fédérale) sur la langue, la religion et la culture (ELRC), qui tient un rôle central dans la suite de ce livre et sur laquelle nous reviendrons abondamment. Ces données n'offrent pas ce degré de détail. Nous pouvons certes repérer, chez les répondants, des répertoires plus ou moins plurilingues, mais les données disponibles ne portent pas stricto sensu sur les compétences des répondants, et moins encore sur la gradation de ces compétences; elles portent sur les pratiques linguistiques des acteurs. Elles offrent l'avantage d'être fort détaillées, et c'est celles dont nous nous servons dans ce livre. Quand nous parlerons de plurilinguisme, il s'agira en général (et sauf précision contraire) des pratiques plus ou moins plurilingues des répondants, notamment dans le cadre de leur activité professionnelle. Bien entendu, si l'on observe l'utilisation de telle ou telle langue, cela suppose qu'il existe des compétences sous-jacentes à ces pratiques, mais en l'espèce, ce ne sont pas les compétences qui sont relevées par une enquête comme l'ELRC.

Le terme de plurilinguisme est à distinguer de celui de *multilinguisme* qui, pour nous, désigne la pluralité linguistique caractérisant un ensemble (une société, une région, un pays, éventuellement une organisation ou une institution). Cette distinction entre «pluri» et «multi» est, peu ou prou, en train de s'installer dans de larges pans de la littérature spécialisée, probablement sous l'influence des travaux réalisés sous les auspices du Conseil de l'Europe (voir, par exemple, Conseil de l'Europe, 2020), où cette distinction est régulièrement faite. Une ambiguïté subsiste néanmoins dans la littérature sociolinguistique: des adjectifs comme «bilingue», «trilingue», etc. y sont employés autant pour des personnes sachant deux ou trois langues (voire davantage),

que pour des sociétés, régions, pays, organisations ou institutions qui reconnaissent (par exemple en les officialisant) deux ou trois langues, voire davantage.

Les données utilisées ici sont des données individuelles. Elles portent donc sur les personnes, et nous nous intéresserons au plurilinguisme de celles-ci, tout particulièrement au plurilinguisme qui s'exprime dans leurs pratiques. Ce n'est que dans un deuxième mouvement que, sur cette base, nous traiterons les données de façon un peu différente, de manière à examiner la question du multilinguisme au niveau d'une collectivité – en l'occurrence, la Suisse.

### 1.2.2 À propos des «langues nommées»

Utiliser le vocable de plurilinguisme ainsi que des termes apparentés tels que nous venons de les définir suppose de se référer au concept de langues données et reconnaissables comme «l'allemand», «le français», «l'italien», «l'arabe», «l'espagnol», etc. – ce que certains auteurs appellent, non sans laisser planer sur cet adjectif un relent de soupçon, des «langues nommées».

Aborder les langues dans cette perspective est généralement considéré comme une évidence, notamment par l'immense majorité de leurs usagers eux-mêmes. Pourtant, l'idée même que ces langues nommées *existent* réellement a été remise en cause, sous des angles différents, par certains linguistes (Calvet, 2004; Harris, 1990; Makoni et Pennycook, 2007; Pennycook, 2006), qui voient dans ces langues moins des réalités observables que des projections, voire des «inventions». Deux types d'argument sont avancés à l'appui de cette thèse.

Le premier est que, selon certains, les acteurs plurilingues ne parlent pas «la langue X» ou «la langue Y». Bien sûr, il est admis depuis longtemps que chaque personne a sa façon propre d'utiliser une langue, détectable à l'oral et à l'écrit; on parle alors d'*idiolecte*, c'est-à-dire la manière unique qu'a un acteur de produire du discours oral ou écrit dans une langue. La critique adressée aux «langues nommées», toutefois, va plus loin: cette critique postule qu'afin de communiquer, les acteurs exploitent les ressources de leur répertoire linguistique personnel, dans lequel des langues comme X et Y ne feraient pas l'objet d'une distinction nette et se mêleraient de manière fluide dans ce qu'on pourrait appeler une compétence communicationnelle. *Ergo*, les langues nommées ne seraient qu'une

crystallisation artificielle et, du fait même de cette artificialité, elles « n'existeraient » pas vraiment<sup>1</sup>.

Telle est l'idée fondamentale du *linguaging*, dont nous avons dit, dans la section précédente, que nous ne l'utilisons pas. Bien entendu, nul ne nie la porosité des langues, qui peut du reste être mise à profit pour la communication et l'apprentissage des langues étrangères, et même être délibérément exploitée dans le cadre d'une politique linguistique (voir, par exemple, Conti et Grin, 2008). Toutefois, il ne s'ensuit pas pour autant que les langues se confondent et qu'il n'y ait pas de sens à les distinguer et à les nommer. En effet, la base empirique censée justifier le concept de *linguaging*<sup>2</sup> est terriblement fragile; au contraire, la recherche en neuro-imagerie suggère que les locuteurs bilingues, loin de mêler les langues *X* et *Y* dans un continuum où elles sont peu séparées l'une de l'autre, les distinguent nettement et *inhibit* une langue pour parler l'autre (Abutelebi *et al.*, 2008; Declerck et Koch, 2023; Green et Abutelebi, 2013). Ceci revient à dire que les locuteurs et les scripteurs identifient généralement fort bien les langues de leur répertoire comme distinctes et cherchent plutôt à les séparer quand ils s'en servent.

Le second type d'argument est que les « langues nommées » sont le fruit de divisions souvent arbitraires, notamment du fait d'autorités étatiques instrumentalisées par des classes dominantes, souvent (mais pas nécessairement) dans un contexte de colonialisme. Là aussi, nul ne nie que la reconnaissance accordée à certaines variétés (avec, à la clé, une dénomination, donc un processus qui revient à nommer ces langues) est un phénomène historique et contingent dans lequel les rapports de pouvoir jouent un rôle déterminant (voir, par exemple, Hüning, Vogl et Moliner, 2012). On notera aussi que cette réalité est changeante, soit parce que de nouvelles variantes apparaissent (on songera au nouchi en Côte d'Ivoire, à des créoles comme le bichlamar au Vanuatu, ou à

<sup>1</sup> Notons au passage que cette référence à une compétence communicationnelle ne doit pas être confondue avec l'idée fondatrice de la linguistique d'inspiration chomskyenne, qui s'attache à découvrir les structures fondamentales et universelles du langage, dont les diverses langues parlées dans le monde seraient surtout des épiphénomènes (et intéressantes essentiellement en tant qu'exemples des différentes façons dont la même faculté peut se manifester).

<sup>2</sup> À ne pas confondre avec la notion de *translinguaging*, à savoir le recours à la langue *X* (qui peut être la langue première des apprenants) dans une situation d'enseignement de la langue *Y* – par exemple pour donner des consignes de réalisation d'un exercice. L'utilité de ce terme peut être débattue, mais au moins, il ne pose pas de problème analytique en tant que tel.

des langues planifiées comme l'espéranto), soit parce que des variantes existantes reçoivent une reconnaissance accrue, par exemple lorsque, dans le canton suisse des Grisons, une décision a été prise de différencier deux variantes du romanche (dont on considère généralement qu'il en compte un total de cinq) : en effet, le sutsilvan a été assez tardivement doté d'une graphie propre, distincte de celle du sursilvan voisin.

Pour autant, il ne s'ensuit pas que les « langues nommées » n'ont aucune réalité, et cela d'autant plus que dans leur grande majorité, les utilisateurs n'ont, la plupart du temps, guère de difficulté à se référer à ces langues nommées, et que bien souvent, ils s'en réclament eux-mêmes<sup>3</sup>. En résumé, nous nous référons sans état d'âme à des concepts comme « le français », « l'allemand », etc. en admettant qu'ils renvoient à des réalités que les acteurs eux-mêmes reconnaissent, même si, parfois (comme dans la constellation des dialectes alémaniques), la distinction entre X et Y peut s'avérer plus difficile qu'entre le suédois et le japonais<sup>4</sup>.

### 1.2.3 Langue première, maternelle ou principale, et langue seconde ou étrangère

Les notions de langue première et de langue maternelle ont été remises en cause, dans une logique de déconstruction, par certains auteurs de la littérature en linguistique appliquée. On citera, par exemple, Blommaert et Rampton, qui estiment que la notion de langue maternelle ne devrait avoir « aucune place dans la caisse à outils du sociolinguiste » (2011 : 1 ; notre traduction ; voir aussi Lynch, 2017). Mais si la notion de langue première, maternelle ou principale est douteuse, selon quels critères pourrait-on lui opposer celle de langue seconde ou étrangère ?

Toutefois, nous estimons tout à fait utilisables les concepts de langue première, maternelle ou principale d'une part et de langue seconde ou étrangère d'autre part, et nous nous en servons dans la suite de ce livre. En effet, les données d'enquête montrent que dans leur très grande majorité, les locuteurs ont une langue qu'ils considèrent sans hésitation comme « maternelle », « première » ou « principale ». Certains répondants (par exemple ceux qui ont grandi en utilisant deux langues, ce qui arrive fréquemment chez les personnes dont les

<sup>3</sup> Le déni des « langues nommées » revient souvent, en pratique, à priver les locuteurs d'un concept indispensable pour réclamer et obtenir leurs droits linguistiques (Grin, 2018).

<sup>4</sup> Pour une critique sans concession du *linguaging* et du déni de l'existence des « langues nommées », voir Edwards (2012).

deux parents ont une langue maternelle différente), peuvent avoir *deux* langues premières, mais dans leur grande majorité, ils arrivent à les identifier comme telles et à les distinguer des autres langues, donc des langues *non* maternelles ou *non* premières de leur répertoire (voir à ce propos Grin *et al.*, 2015)<sup>5</sup>.

Cela ne signifie pas que la notion soit simple, comme nous le verrons dans la section 5.1. Néanmoins, elle reste opérationnelle sur le plan analytique. Il en va de même pour les notions de langue «étrangère» ou «seconde». Ces deux notions sont parfois traitées comme distinctes dans la littérature, mais, outre que la distinction entre langue étrangère et langue seconde n'est pas toujours faite selon des critères explicites, elle n'est pas facile sur le plan conceptuel (Ellis, 2003) ni, somme toute, nécessaire pour les besoins de ce livre. Nous privilégions ici l'expression de «langue étrangère» parce qu'elle coïncide avec l'usage dans les systèmes d'enseignement des cantons suisses.

### 1.3 De la question générale aux objectifs spécifiques

L'intention première de ce livre est de contribuer à approfondir la connaissance théorique et empirique de la diversité linguistique en Suisse en examinant de plus près l'une de ses dimensions, à savoir celle de sa valeur. Or le terme même de valeur peut renvoyer à des enjeux fort différents, et il est parfois employé de façon vague – ou métaphorique. La valeur du plurilinguisme ou du multilinguisme est fréquemment invoquée dans les médias et les débats politiques, mais en fin de compte, mis à part le flou qui l'entourne souvent, elle reste assez peu connue. Dans une large mesure, ceci est dû au fait que les données requises pour l'étudier rigoureusement restent assez rares ou parcellaires.

Dans l'espace public, les langues nationales sont fréquemment célébrées et présentées comme un atout pour la Suisse. En même temps, certains milieux expriment, plus ou moins frontalement, des réserves à cet égard. Cela se traduit notamment par des tentatives, dans l'arène politique, de réduire la place dévolue aux langues nationales dans les

<sup>5</sup> Font exception, naturellement, les personnes interrogées dans des études de cas (souvent d'orientation qualitative ou ethnographique) qui portent sur des échantillons particuliers choisis *précisément* parce qu'ils présentent, sur ce plan, certaines particularités. Par exemple, il peut s'agir de personnes qui ont grandi dans un environnement familial ou communautaire linguistiquement pluriel, situation plus fréquente chez les personnes migrantes ou issues de la migration.

systèmes éducatifs cantonaux au profit d'un investissement accru (voire, selon les vœux de certains, un investissement exclusif) dans l'enseignement de l'anglais. Dès qu'on s'éloigne de la prise de parole publique et officielle, il ne manque pas de voix pour laisser entendre que la diversité des langues en Suisse est peut-être séduisante, mais qu'elle est également coûteuse et qu'elle est à la source de divers problèmes. En fin de compte, elle ne serait pas si avantageuse que cela et ne serait guère qu'une complication inutile.

Pour s'orienter dans un tel débat, il est justifié de clarifier l'appareillage conceptuel nécessaire, et par là même le rendre accessible à tous.

Afin de parler « chiffres à l'appui », il ne suffit pas de présenter quelques statistiques descriptives. Il faut s'engager nettement plus loin dans un travail de statistique analytique, seul à même de nous aider à évaluer combien « vaut » la diversité linguistique de la Suisse. Traiter cette question exige donc tout un travail préalable de construction de l'objet. Ceci nous amène à définir cinq objectifs.

Notre premier objectif est de constituer un cadre analytique systématique permettant d'identifier les avantages de la diversité linguistique, en tenant compte de cette diversité à deux niveaux : celui du plurilinguisme des individus et celui du multilinguisme de la société. Dans la mesure où un tel cadre suppose qu'on se réfère à la notion de valeur, il est utile de s'appuyer sur l'analyse économique, discipline qui propose une réflexion systématique sur la valeur. Plus précisément, nous nous servirons des acquis de *l'économie des langues*, un champ de spécialité qui offre un point de vue économique sur le plurilinguisme des personnes, le multilinguisme des collectivités, ainsi que les politiques linguistiques, qui sont alors traitées en tant que politiques publiques.

Le deuxième objectif de ce livre est d'élaborer une démarche permettant l'estimation chiffrée de ces avantages à partir des données disponibles pour la Suisse. Il convient d'y insister : cet ouvrage ne vise pas à offrir un traitement exhaustif de la question de la valeur du pluri- et du multilinguisme, mais à examiner ce que l'on peut en dire à partir des données dont on dispose à l'heure actuelle. Cette démarche recourt à une panoplie d'outils standard dans toute analyse quantitative en sciences économiques et sociales ; en même temps, elle met l'accent sur leur adaptation aux problèmes spécifiques que soulève l'évaluation de l'effet des variables linguistiques sur d'autres variables à travers lesquelles la valeur, dans un sens très large, peut se manifester.

Troisièmement, sur la base des travaux réalisés pour atteindre les deux objectifs ci-dessus, nous examinons, parmi les données disponibles à l'Office fédéral de la statistique (OFS), celles qui se prêtent à la démarche que nous venons d'évoquer. L'essentiel des données provient de l'ELRC, qui porte sur 13 400 personnes, tandis que d'autres données essentielles pour cette étude proviennent de la Centrale de compensation; il s'agit des données de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS). L'appariement des deux bases de données – dûment anonymisées – est indispensable afin de constituer une base statistique qui, à son tour, permet de parler de valeur des langues. En outre, l'examen rapproché des données que cet exercice requiert nous aide à mettre en lumière les principaux besoins à combler à l'avenir en matière d'enquêtes sur les langues en Suisse.

Notre quatrième objectif est de procéder à des estimations chiffrées à partir des données disponibles afin de livrer une série d'évaluations des *valeurs marchandes* associées au plurilinguisme – par exemple, de combien le revenu du travail augmente-t-il, en moyenne, quand on travaille dans plusieurs langues? Dans la foulée, nous chercherons à tirer des données une première approche des *valeurs non marchandes* associées à des pratiques plus ou moins plurilingues. Bien entendu, nous expliquons un peu plus loin ce qu'il faut entendre par «valeurs marchandes» et «valeurs non marchandes», et nous opérerons aussi une distinction importante entre les valeurs (marchandes ou non) qui échoient aux individus et celles qui échoient à la collectivité.

Enfin, notre cinquième objectif est, à partir des résultats obtenus grâce aux quatre objectifs précédents, d'ébaucher un bilan général reliant les avantages du plurilinguisme pour les individus aux avantages du multilinguisme sur le plan sociétal. Nous tâchons d'en inférer certaines mesures souhaitables de politique publique en matière de langue et de culture, et de mettre en évidence certaines priorités pour la recherche future et l'approfondissement des connaissances sur la valeur du pluri- et du multilinguisme, en Suisse ou dans d'autres contextes.

Comme signalé plus haut, nous avons tenu, tout au long de ce livre, à être aussi explicites que possible dans l'exposé des étapes techniques de notre démarche, tout en restant accessibles. Ceci vaut tout particulièrement pour tout ce qui a trait à la nature et à la préparation des données (chapitre 4) puis pour le travail de statistique analytique (chapitres 6 et 7). Ce faisant, il s'agissait d'abord pour nous de nous inscrire dans l'éthique normale de la recherche scientifique en facilitant la

reproduction de nos résultats par les tiers. En même temps, notre souci répond à un souci épistémologique : c'est la précision avec laquelle une analyse est présentée qui permet sa réfutabilité. Or cette dernière est parfois négligée dans les travaux sur le plurilinguisme et le multilinguisme, sans doute parce qu'en raison des dimensions éminemment politiques des phénomènes en cause, les énoncés normatifs ne sont pas toujours assez clairement distingués des énoncés positifs. Tout en admettant la difficulté de l'entreprise, nous continuons à penser que la séparation entre les deux reste une condition *sine qua non* de toute production scientifique (Blaug, 1992; Elster, 1989; Pinker, 2018).

En dernière analyse, la transparence est peut-être aussi une exigence de démocratie : si les travaux de recherche peuvent contribuer à éclairer le débat public, ils ne peuvent le faire que dans la mesure où ils expliquent aussi clairement que possible ce qu'ils ont à dire, en évitant les écrans de fumée qui, parfois, servent à masquer les inconséquences du propos (Billig, 2013; Pinker, 2021; Pluckrose et Lindsay, 2020; Sokal et Bricmont, 1997).

## 1.4 Organisation et limites de l'étude

Nous déroulons notre approche en huit chapitres. Les trois premiers campent l'action, en commençant par cette introduction générale qui fait office de chapitre 1 et qui est suivie, au chapitre 2, par un survol descriptif du plurilinguisme suisse ; celui-ci est principalement destiné au lectorat non familier du contexte helvétique, car une compréhension des traits essentiels de ce dernier est indispensable pour saisir le sens et la portée des analyses présentées plus loin. Ensuite, le chapitre 3 propose une perspective économique sur la diversité linguistique, car c'est cette approche qui nous fournit les outils conceptuels et théoriques nécessaires à ces analyses.

Les quatre chapitres suivants sont consacrés à l'application du cadre conceptuel. Dans le chapitre 4, nous présentons les données utilisées. Il s'agit d'abord, par souci de transparence, d'exposer clairement la structure de ces données ; en même temps, nous entendons fournir suffisamment de précisions techniques pour permettre à des tiers de reproduire nos résultats – ou de les *répliquer*, pour utiliser l'anglicisme qui semble avoir désormais fait son creux dans la littérature scientifique francophone. Le chapitre 5 fournit un vaste éventail de statistiques descriptives sur les pratiques multilingues des résidents, notamment dans le

cadre de leur activité professionnelle. Le chapitre 6 présente une série d'estimations sur la *valeur marchande* de ces pratiques multilingues, tandis que le chapitre 7 est consacré aux *valeurs non marchandes*. Enfin, le chapitre 8 résume nos résultats et les replace dans une perspective plus générale, ce qui permet de mettre en évidence certaines priorités pour une politique intégrée de valorisation du pluri- et du multilinguisme. Il esquisse aussi deux orientations de recherche pour l'avenir, qui peuvent servir à approfondir l'étude et à assurer, dans le moyen terme, le suivi des connaissances sur les avantages de la diversité linguistique, tant pour les individus que pour la société dans son ensemble.

Pour conclure ce chapitre introductif, il convient de dire en quelques mots ce que les lecteurs ne trouveront pas dans ce livre.

Tout d'abord, bien que cet ouvrage porte sur les langues en Suisse, il n'émane pas des sciences du langage. Alors que la majeure partie de la production scientifique sur les langues en Suisse est ancrée, de près ou de loin, dans la linguistique appliquée, tel n'est pas le cas ici. Nos questions centrales diffèrent de celles sur lesquelles les sociolinguistes se penchent habituellement, les points de contact entre notre perspective et les approches sociolinguistiques restant néanmoins nombreux.

À côté des sciences du langage, deux autres disciplines jouent traditionnellement, particulièrement en Suisse, un rôle très important dans la recherche sur les langues et le multilinguisme : il s'agit, d'un côté, des sciences de l'éducation – sans doute en raison de l'importance des langues dans les programmes scolaires des cantons suisses – et, de l'autre, du droit – car la gestion «à la suisse» de la diversité linguistique est, en comparaison internationale, extrêmement originale ; elle repose sur ce que l'on pourrait appeler un *arrangement* très particulier qui justifie amplement l'intérêt que les juristes lui ont traditionnellement accordé. Cependant, même si nous revenons brièvement sur certains de ces aspects dans le chapitre 2, cet ouvrage ne porte pas non plus sur les dimensions éducatives ou juridiques du plurilinguisme.

Ce livre reflète l'origine disciplinaire de ses auteurs et aborde donc la diversité des langues en Suisse dans une perspective économique, s'inscrivant ainsi, comme nous l'avons déjà indiqué, dans la spécialité peu connue, mais très active, appelée *économie des langues*. Il propose avant tout une démarche visant à identifier et à mesurer la valeur de la diversité linguistique, ou plus exactement certaines composantes cruciales de cette valeur. En effet, pour spécifique (et même inhabituelle) qu'elle soit, l'économie des langues embrasse elle aussi un éventail de

questions très large et dans les pages qui suivent, nous n'en abordons qu'une partie.

Si notre objectif est d'identifier et de mesurer la valeur, au sens économique de ce terme, qui peut être associée à des pratiques plurilingues, ce livre ne traite pas d'autres volets de l'économie des langues, comme les pratiques linguistiques dans les entreprises suisses, le rôle du plurilinguisme dans le tourisme ou les industries d'exportation, ou encore le poids (en centaines de millions de francs ou en parts de PIB) des activités relevant du «secteur langagier» (traduction, enseignement des langues, etc.) dans l'économie helvétique. En bonne partie, ces questions ont été traitées dans d'autres travaux en économie des langues (voir notamment Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010).

Même si ce livre s'écarte de ce que proposent les disciplines généralement à l'avant-scène quand on parle de plurilinguisme en Suisse, il ne faudrait pas y voir une opposition entre ces différentes perspectives, voire entre disciplines. Bien au contraire, il faut penser la recherche sur le plurilinguisme dans un esprit de complémentarité; et comme la plupart des ouvrages en économie des langues, celui-ci se veut ouvert à l'interdisciplinarité.

Ce souci d'ouverture disciplinaire est aussi un souci d'accessibilité sur le plan des instruments d'analyse. Nous avons eu à cœur d'expliquer la méthodologie, notamment les outils statistiques mis en œuvre, de manière aussi pédagogique que possible, afin que les lecteurs formés à des disciplines autres que l'économie puissent suivre, sans difficulté et à tout moment, la logique de l'analyse. En même temps, parce que l'économie fait elle aussi partie de la grande famille des sciences sociales et humaines, il était important que notre étude puisse faire place, dans la mesure du possible, à des concepts développés dans d'autres disciplines, notamment en sciences du langage. Cela ne veut pas dire que l'outillage conceptuel de la sociolinguistique est importé et utilisé tel quel; en revanche, cela explique pourquoi nous avons tenu, dans la section précédente, à positionner nos propres concepts dans des termes qui permettent aux lecteurs de situer épistémologiquement notre approche par rapport à ceux auxquels ils sont, souvent, plus habitués.

Les considérations qui précèdent peuvent être transposées à la revue de littérature scientifique présentée: en raison même de la focale thématique adoptée et des choix méthodologiques et discursifs qui en découlent, il ne faut pas chercher dans ce livre une revue exhaustive

de la littérature sur «la diversité linguistique» ou sur «les langues en Suisse». L'essentiel des références est ciblé sur la thématique centrale de l'ouvrage; nous nous reportons toutefois fréquemment à des travaux d'autres disciplines, notamment en sciences du langage, afin de bien baliser et de délimiter le champ de ce livre.



# La question des langues en Suisse:

## 2 un rapide survol

Dans ce bref chapitre, nous revenons sur certains éléments du contexte historique, politique et institutionnel suisse. Ces aspects sont bien connus, mais nous les incluons pour deux raisons: d'abord, afin de rappeler quelques points essentiels pour le bénéfice de tous ceux qui n'auraient pas eu l'occasion jusqu'ici de se pencher sur le paysage linguistique si particulier de la Suisse; ensuite, parce qu'une bonne compréhension de ce paysage linguistique aide à mieux saisir le sens des résultats présentés plus loin. Nous nous limitons, dans ce chapitre, à mettre en relief quelques points de repère sans entrer dans le détail, mais en signalant au fil du texte des références utiles aux lecteurs qui voudraient aller plus loin.

### **2.1 La diversité linguistique : une réalité très répandue**

Afin de bien cerner les particularités du plurilinguisme suisse, il est utile de commencer par des considérations plus générales sur la diversité linguistique dans les sociétés contemporaines ainsi qu'à l'inscription de cette diversité dans leur fonctionnement et leurs autoreprésentations.

De fait, la seule co-présence, dans la population résidante, de diverses langues parlées à titre de langue principale n'est, de loin, pas propre à la Suisse (OFS, 2018). La plupart des pays du monde sont historiquement multilingues, car ils comportent, au sein de leur population, des

groupes linguistiques minoritaires : locuteurs du berbère au Maroc, du catalan en Espagne, du frioulan en Italie, du mapudungun au Chili, etc. Cependant, cette diversité-là n'est pas toujours immédiatement perceptible, notamment par les membres des communautés majoritaires, soit parce qu'elle est le fait d'une minorité noyée dans la masse, soit parce qu'elle est géographiquement concentrée dans certaines régions définies, souvent périphériques. En revanche, la généralisation et la quotidienneté du contact de la majorité de la population avec la diversité linguistique sont des phénomènes qui concernent, à des degrés divers, pratiquement tous les pays qui ont accueilli d'importants flux migratoires. Il ne s'agit pas seulement ici des traditionnels pays d'immigration (États-Unis, Canada, Argentine, Australie, par exemple), mais aussi de pays, notamment en Europe occidentale, qui furent des pays d'émigration, mais dont la prospérité s'est affirmée à la faveur des Trente Glorieuses, années de croissance économique soutenue (de 1950 à 1980 environ), engendrant une immigration importante.

Après cette période particulière, d'autres processus ont pris le relais et ont entretenu l'importance des flux migratoires internationaux. Outre les personnes déplacées en raison de crises géopolitiques (et sans doute aussi, à l'avenir, environnementales), on citera le faisceau de phénomènes généralement désignés par le terme de mondialisation, avec la forte intégration du tissu économique mondial et l'augmentation du commerce international (en pourcentage du produit intérieur brut ou PIB mondial) qui l'accompagnent. Cette intégration a été renforcée, dans certaines régions du monde, par des développements institutionnels qui favorisaient la mobilité des personnes; l'intégration européenne en fournit un exemple emblématique. En résumé, un nombre croissant de pays et un éventail plus large de régions au sein de ces pays (hormis certaines zones rurales confrontées au dépeuplement) se sont retrouvés dans le rôle de terres d'immigration, où s'installent des personnes aux parcours migratoires de plus en plus diversifiés. Cette mobilité croissante est elle-même complexe et ne se restreint pas à quelques schémas classiques, comme le déplacement unidirectionnel de migrants suédois s'installant au nord-ouest des États-Unis ou de migrants italiens partant refaire leur vie en Argentine. De plus en plus, la migration peut s'opérer par mouvements successifs (du pays d'origine à un pays de transit pour un séjour plus ou moins prolongé, puis de ce pays vers une destination tierce) et inclure des mouvements en sens contraire (la migration parfois dite « de retour » ou « inversée »)

avec réinstallation choisie, souvent à l'âge de la retraite, dans le pays d'origine.

Les conséquences linguistiques des phénomènes démographiques sont par ailleurs renforcées par des évolutions technologiques, en particulier la baisse, pendant la période considérée, du coût relatif, voire absolu des voyages internationaux et surtout l'effondrement du prix des télécommunications : ces deux faits rendent beaucoup moins cher l'entretien de liens suivis, en personne ou virtuellement, avec le pays d'origine. Le maintien des compétences en langues d'origine devient donc à la fois plus abordable et plus pertinent, et cela souvent bien au-delà de la génération ayant elle-même migré.

Pris conjointement, les phénomènes qu'on vient de rappeler modifient les rapports que divers groupes d'acteurs entretiennent avec la diversité linguistique, y compris leur propre contribution à celle-ci (Castells, 2010; Hollinger, 1995). Cette modification ne touche pas uniquement les populations dites migrantes : elle concerne aussi les personnes qui, du fait de leur propre trajectoire familiale, n'ont aucun historique (en tout cas récent) de migration, mais n'en sont pas moins confrontées, dans leur vie quotidienne, à une diversité linguistique et culturelle qui dépasse de loin celle que connaissaient leurs grands-parents (Houtkamp et Marác, 2022; Kraus, 2012; Kraus et Frank, 2022; Mamadouh et El Ayadi, 2022).

L'omniprésence de la diversité linguistique dans les économies relativement prospères du monde occidental amène souvent l'opinion à en surestimer l'importance démographique : de fait, à l'heure actuelle, seuls quelque 2,3 % de la population mondiale sont constitués de personnes vivant dans un pays dont elles n'ont pas la citoyenneté ; ce taux inclut les personnes déplacées en raison de conflits à base de tensions ethniques ou de rivalités géopolitiques (Banque Mondiale, 2023). Pour l'Organisation mondiale des migrations, qui se réfère à une définition différente, les migrants internationaux constituaient, quelques années plus tôt, 3,5 % de la population mondiale (McAuliffe, Dennison et Khadria, 2019) ; en pratique, nous pourrions donc retenir une fourchette comprise entre 2 % et 4 %. La condition migrante, surtout dans une définition assez restrictive qui concerne le vécu d'une personne, mais pas celui des générations suivantes, est clairement minoritaire. Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait qu'il s'agit là d'une valeur moyenne : certaines régions du monde, notamment dans les pays d'émigration, ne sont pas confrontées à une augmentation de

la diversité linguistique et culturelle sur leur sol alors qu'ailleurs, dans les pays d'accueil, ces flux peuvent accroître de manière significative l'éventail des langues en présence.

## 2.2 Cadre historique et sociolinguistique du plurilinguisme suisse

La diversité linguistique est donc une réalité de plus en plus répandue, mais la Suisse se singularise par l'enracinement historique de cette diversité et la conscience qu'en ont ses résidents. Elle s'inscrit dans une histoire de plusieurs siècles et la pluralité y est attestée dès une époque où la mobilité des personnes était moins banale qu'actuellement. Cette spécificité doit être comprise sur le temps long et replacée dans le cadre de la notion plus formelle d'une Suisse quadrilingue, qui se réfère à des langues locales reconnues constitutionnellement comme nationales (l'allemand, le français et l'italien dès 1848; le romanche grâce à un amendement adopté en 1938). Aux termes de la Constitution entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les trois premières langues sont pleinement officielles et la quatrième, sur le plan fédéral, partiellement officielle.

Sur les dimensions démo- et sociolinguistiques de la co-présence des langues nationales de la Suisse contemporaine, il existe une littérature considérable sur laquelle nous ne reviendrons pas ici (voir, par exemple, Lüdi *et al.*, 1997; Lüdi et Werlen, 2005; Haas, 2010). Il est cependant primordial de souligner que la diversité des langues est apparue très tôt dans les représentations de la Suisse (voir, par exemple, McRae, 1983; Schläpfer, Knecht et Rubattel, 1989; Vouga et Hodel, 1990). Certes, le concept formel de langue nationale de la Suisse remonte au 19<sup>e</sup> siècle, notamment à la fin des guerres napoléoniennes puis, trois décennies plus tard, à l'adoption de la Constitution fédérale de 1848, au lendemain de la brève guerre civile que la Suisse avait traversée en 1847 sous le nom de guerre du Sonderbund autour de clivages qui n'étaient pas linguistiques. Toutefois, l'ancrage du plurilinguisme dans la définition même de la Suisse et, en parallèle, comme thème clé de son mythe national a des racines que l'on peut retrouver plusieurs siècles plus tôt (voir à ce propos Dardanelli, 2012), ce qui donne une épaisseur historique à l'idée que « *Ohne Mehrsprachigkeit, keine Schweiz*<sup>6</sup>. »

<sup>6</sup> « Sans plurilinguisme, pas de Suisse ». Voir sur ce point le communiqué de la Commission fédérale de la science, de la culture et de la recherche : [https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/2005/mm\\_2005-06-24\\_052\\_01.aspx?lang=1047](https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/2005/mm_2005-06-24_052_01.aspx?lang=1047) (consulté le 03.04.2024).

Ce multilinguisme présente des traits fort particuliers en comparaison internationale, et il convient de signaler quelques faits saillants en rapport direct avec la présence de ces quatre communautés linguistiques autochtones et les relations qu'elles entretiennent :

1. la Suisse germanophone ou alémanique est caractérisée par la diglossie allemand-dialectes alémaniques (*schwyzerdütsch*, terme qui peut être orthographié de manière très variable) ;
2. les territoires romanches sont marqués par une fragmentation en cinq standards écrits (*grosso modo*, d'ouest en est : surselvan, sutselvan, surmiran, putér et vallader), ce qui a motivé la création, au début des années 1980, d'un standard unifié, le *rumantsch grischun*, dont la fonction, en principe, est de permettre l'utilisation « d'un » romanche là où, faute d'un tel standard, la fragmentation aurait eu pour conséquence l'absence de toute utilisation du romanche ;
3. en Suisse italienne, différentes variantes de dialecte (*dialeetto*) restent très vivantes en parallèle de l'italien standard, mais sans que le dialecte dispose d'une omniprésence comparable à celle du *schwyzerdütsch* en Suisse alémanique ;
4. en Suisse francophone ou romande, le français standard (souvent avec des caractéristiques prosodiques et lexicales propres) domine clairement dans tous les domaines, les patois (ou dialectes) ne survivant que de façon marginale dans certaines régions relativement périphériques des cantons de Fribourg, du Jura et du Valais<sup>7</sup> ;
5. les contacts quotidiens entre régions linguistiques sont plus soutenus à proximité des frontières linguistiques ; mais plus on s'en éloigne, plus s'affirme une réalité sociolinguistique d'ensemble ayant la forme de monolinguisms juxtaposés. En ce qui concerne les rapports entre personnes provenant de régions linguistiques différentes, ce que l'on appelle parfois le « modèle suisse », dans lequel chacun est censé parler sa langue et être compris par les interlocuteurs d'autres

<sup>7</sup> L'utilisation du terme « patois » est ambiguë, car elle peut passer pour désobligeante, le terme de « dialecte » (voire l'expression de « variété non standard ») passant en général pour plus neutre. Cependant, en Suisse romande, l'utilisation du terme « patois » ne présente pas obligatoirement ces connotations négatives. Comme le note, par exemple, l'édition 2016 du rapport du Comité d'experts sur l'application en Suisse de la « Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires » : « le patois est un hyperonyme pour le franco-provençal et le franc-comtois. Dans les cantons du Valais, de Fribourg et de Vaud, le patois signifie le franco-provençal. La constitution du canton du Jura mentionne le patois, c'est-à-dire le franc-comtois, comme faisant partie du patrimoine culturel du canton » (Conseil de l'Europe, 2016).

régions, est souvent écarté au profit de l'une ou l'autre des langues nationales ou, selon les contextes concernés, de l'anglais.

La diversité du paysage linguistique résultant du quadrilinguisme en langues autochtones est en outre marquée par la présence des langues amenées par les allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue principale n'est aucune des langues nationales, et qui constituaient plus de 10 % de la population résidante selon les relevés qui – jusqu'en 2000 – demandaient aux résidents d'indiquer une langue principale. Depuis que ces relevés permettent d'en indiquer plusieurs, ce sont plus de 23 % des résidents qui sont porteurs (parfois à côté d'une langue nationale) d'une langue tierce qu'ils considèrent comme une langue principale; nous revenons sur ces chiffres dans le chapitre 5.

## 2.3 Aspects institutionnels

La clé de voûte de la gestion politique et institutionnelle du multilinguisme de la Suisse est le principe de territorialité, dont l'idée fondamentale est que chaque portion du territoire est associée à une et une seule langue parmi les quatre langues nationales (Burckhardt, 2021). Les régions linguistiques qui en découlent sont délimitées par des frontières linguistiques qui ne coïncident pas nécessairement avec les frontières politiques des cantons et qui n'ont que très peu bougé depuis le 14<sup>e</sup> siècle.

Trois cantons (ceux de Berne, de Fribourg et du Valais) sont officiellement bilingues français-allemand et le canton des Grisons est trilingue allemand-romanche-italien. Les trois premiers sont traversés par la frontière linguistique qui sépare les communes (ou municipalités) officiellement francophones et germanophones. La situation des Grisons est à cet égard, en vertu de la Constitution cantonale, nettement plus complexe (Catrina, 1983; Furer, 1981; Grin, 2010; Ribeaud, 2010). En outre, un petit nombre de communes telles que Bienne (en allemand, Biel) dans le canton de Berne, et Sierre (en allemand Siders) dans le canton du Valais sont officiellement bilingues; il existe aussi, dans le canton de Fribourg, un district (groupe de communes) bilingue. Toutefois, ce sont là des exceptions: à maints égards, comme nous venons de le dire, la Suisse peut être considérée comme un pays constitué de monolinguisms territoriaux juxtaposés.

Les régions linguistiques sont censées être géographiquement stables, et la Constitution fédérale (art. 70 al. 2) donne explicitement

mission aux cantons d'y veiller. La Suisse se distingue ainsi d'autres modèles d'États multilingues comme la Finlande, où le changement du statut linguistique d'une municipalité (finnois, suédois ou bilingue) est possible en fonction de l'évolution de la démographie locale; elle se démarque également du Canada, qui est organisé non selon le principe de la territorialité, mais selon celui de la personnalité, aux termes duquel les autorités fédérales sont censées reconnaître les deux langues officielles (anglais et français) sur tout le territoire de la fédération et, en conséquence, fournir dans les deux langues les services publics relevant des compétences fédérales. On soulignera toutefois que l'essentiel des services publics reste de compétence provinciale, avec des dispositions différentes d'une province à l'autre (voir, par exemple, Fraser, 2006; McRoberts, 1997; Wallot, 2005). Cet ancrage provincial de la fourniture d'un vaste éventail de services publics revient à réintroduire une forme de territorialité, qui converge avec des mouvements démolinguistiques tout en les renforçant, et réciproquement (Grin, 1997a). Par ailleurs, il importe de bien distinguer le cas suisse du cas belge. Même si les deux pays se caractérisent par le recours explicite à la territorialité, il est vécu sur des modes profondément différents (Grin, 2011), et l'histoire y est pour beaucoup. Sans revenir sur une réalité amplement discutée ailleurs et qui sortirait du champ de cet ouvrage, rappelons que le multilinguisme belge est plus conflictuel (voir de Schutter, 2021; Van Parijs, 2018; ainsi que diverses contributions dans Deprez et Du Plessis, 2000). Le régime de territorialité belge se caractérise par son extrême complexité, et il vise avant tout à limiter les empiétements d'une langue officielle dans un territoire historiquement associé à une autre. Certes, cette préoccupation est également présente en Suisse; mais il s'agit aussi de veiller activement au plurilinguisme en tant que caractéristique définitoire du pays, comme le montre la teneur de l'art. 70 de la Constitution fédérale<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cet article est libellé comme suit (voir <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>, consulté le 03.04.2024) : « 1 Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche. 2 Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones. 3 La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques. 4 La Confédération soutient les cantons plurilingues dans l'exécution de leurs tâches particulières. 5 La Confédération soutient les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien. »

Si le système suisse fonctionne, c'est aussi parce qu'outre son ancrage historique en profondeur, il est possible de tabler sur deux caractéristiques importantes : premièrement, celle qu'on nomme les *clivages entrecroisés*, à savoir la non-superposition des frontières linguistiques avec d'autres lignes de fracture possibles, telles que les appartenances confessionnelles majoritaires, la nature du tissu économique ou les frontières politiques intérieures. En effet, comme on l'a dit, quatre cantons sur vingt-six sont officiellement bi- ou trilingues et, tout aussi essentiel, les régions linguistiques n'ont pas d'existence juridique, politique ou institutionnelle en tant que telles, ce qui démarque fondamentalement la Suisse de la Belgique. Tant dans les régions francophones que germanophones, on trouve des cantons historiquement protestants et catholiques, ainsi que des centres urbains et des régions rurales. Par exemple, si la Suisse italienne est en majorité de tradition catholique, certaines communes du *Grigioni italiano* sont historiquement protestantes. Cette dualité se retrouve également dans les régions romanches, avec une Surselva de tradition catholique et une Basse-Engadine de tradition protestante.

L'entrecroisement des clivages contribue à une autre caractéristique propre à la Suisse, parfois mal comprise des observateurs étrangers<sup>9</sup> : c'est l'absence d'identification des communautés linguistiques de Suisse aux pays voisins où se parle la même langue et, partant, de toute tentation « rattachiste » (de la Suisse alémanique à l'Allemagne, de la Romandie à la France ou du Tessin à l'Italie). L'adhésion à la Suisse en tant que représentation est ainsi un ingrédient essentiel du fonctionnement du modèle politico-institutionnel. Il requiert toutefois un important investissement sous la forme d'un travail politique et culturel permanent, dont l'apprentissage des langues nationales est une composante cruciale (Grin, 2014).

## 2.4 Les défis contemporains

Nous venons de mentionner le travail politique et culturel nécessaire à la viabilité du mode de gestion du multilinguisme qui caractérise la

<sup>9</sup> Par exemple Kymlicka, qui parle des « minorités française et italienne en Suisse » (et non francophone et italophone [2002 : 3 ; notre traduction]), apparemment sans se rendre compte qu'avoir le français ou l'italien comme langue principale n'implique aucunement de se sentir « français » ou « italien », et moins encore d'éprouver des sentiments nationalistes (thème central de l'article cité dans cette note) avec quelque désir que ce soit de rattachement à une « patrie » française ou italienne.

Suisse. Ceci nous amène à un bref inventaire des défis liés aux langues que la Suisse actuelle doit relever.

Le premier d'entre eux est sans doute celui de la place des langues nationales, tant dans leurs relations mutuelles qu'en ce qui concerne leurs relations avec des langues tierces. C'est ce qu'on pourrait appeler leur *écologie*, pour utiliser ce terme dans une acception sociolinguistique développée notamment par Mühlhäusler (2000). On peut s'inquiéter de la méconnaissance mutuelle entre communautés linguistiques (Büchi, 2000; Casoni *et al.*, 2021; du Bois, 1999; Furer, 1992; Grin *et al.*, 2015), et en conclure qu'il est nécessaire de mieux connaître cette situation, y compris dans l'optique de l'action politique visant à renforcer l'équilibre et la compréhension entre communautés (Arquint, 2014; Kübler, Kobelt et Zwicky, 2020; Marcacci, Mazzoleni et Ratti, 2016), avec les implications que cela comporte pour l'enseignement des langues en Suisse (voir, par exemple, Conti, Johnsen et de Pietro, 2019; Elmiger, 2021; Jansen O'Dwyer, 2007; Polli, 1994). Cette préoccupation se décline en plusieurs sous-thèmes : outre la vaste question générale de la compréhension entre communautés, on citera la gestion de la diglossie allemand-dialecte, la place de l'*italianità* dans le ménage confédéral et la survie du romanche sur long terme.

De fait, la place des langues nationales reste un enjeu politiquement chargé qui revient régulièrement sur le devant de la scène politique (Büchi, 2006; du Bois, 1999; Papaux, 2015). Cela se traduit par une succession d'initiatives cantonales, toutes en provenance de cantons alémaniques, visant, sous des formes et à des degrés divers, à donner la priorité à l'anglais comme langue étrangère dans les programmes scolaires, en reléguant systématiquement l'enseignement du français à l'arrière-plan, quand il ne s'agit pas de le rendre purement facultatif (Elmiger, 2021). Ces initiatives émanent parfois de parlementaires cantonaux, parfois de citoyens, dans le cadre du système suisse de démocratie directe qui existe au niveau cantonal aussi bien que fédéral. À ce jour, ces initiatives ont toutes été rejetées par les citoyens en votation populaire<sup>10</sup>, mais leur récurrence n'en exerce pas moins un effet délétère sur les conditions politiques et sociales du fonctionnement du multilinguisme suisse.

Cependant, deux nouveaux défis se sont ajoutés aux enjeux précédents. Ils sont tous deux liés aux phénomènes de mondialisation. L'un

<sup>10</sup> En Suisse, on parle de « votation populaire » (*Volksabstimmung*; *votazione popolare*; *votaziun dal pievel*) là où en France, on parlerait de « vote » ou de « référendum ».

est celui de la place à accorder aux langues associées à la mobilité internationale. C'est à dessein que nous parlons ici de « mobilité », afin d'éviter de ne parler que de migrants. Ne mentionner que des « migrants » ou (pour reprendre un terme un peu délaissé au cours des années 1990, mais qui semble actuellement revenir en grâce), des « immigrés » reviendrait à reprendre une dichotomie opérée bien souvent, mais sans véritable justification, entre une mobilité dite « migrante », aux formes et aux motivations multiples, et une mobilité généralement liée à des parcours professionnels de haut niveau, à laquelle on associe généralement les expatriés ou « expats ». La *diversification de la diversité* (Hollinger, 1995) rend plus floues les différences entre catégories telles que migrants ou « expats », ainsi que les caractéristiques sociologiques spécifiques des personnes assignées à ces groupes. Par conséquent, il peut s'avérer risqué d'assigner des personnes à telle ou telle catégorie. Toutefois, plutôt que d'invoquer quelque « superdiversité » (concept problématique que nous évitons d'employer ici ; voir Grin, 2018 ; Pavlenko, 2019), nous parlerons de « diversité complexe » (Kraus, 2012). La diversité complexe se traduit par une remise en cause de l'association traditionnelle entre un espace géographique et une langue donnée (ou un éventail de langues). Cette remise en cause peut être analysée aussi bien au niveau des personnes mobiles elles-mêmes (« migrants », « expats », etc.) qu'à celui des personnes qui se considèrent comme ancrées depuis des générations dans la société d'accueil (Houtkamp et Marácz, 2022 ; Kraus et Frank, 2022). On peut dire que, tout comme d'autres sociétés contemporaines dont la démographie est fortement affectée par cette mobilité, la Suisse est en phase de tâtonnement à l'égard de la place qu'il convient d'accorder aux langues de la mobilité internationale (Beacco *et al.*, 2017 ; Conti et de Pietro, 2005).

Parmi ces langues, l'une tient un rôle tout particulier, et il s'agit bien évidemment de l'anglais, ce qui donne lieu à une série de défis tout à fait spécifiques. La place de l'anglais dans la société suisse sur les plans micro, méso et macro est une source de préoccupation qui ne se limite pas, tant s'en faut, à la thématique fréquemment évoquée des anglicismes rencontrés dans l'espace public et dans toutes les régions linguistiques. L'enjeu est plutôt celui du risque de marginalisation des langues nationales dans certains domaines (Giudici, Pini et Ronza, 2020), par exemple dans la vie académique (Berthoud et Gajo, 2020 ; Grin, 2024) – question qui ne touche pas que la Suisse (Beacco *et al.*, 2022 ; Stickel et Robustelli, 2015). Dans une large mesure, l'analyse scientifique approfondie de la

place de l'anglais dans la réalité sociolinguistique de la Suisse contemporaine reste à faire. Dans l'intervalle, le débat médiatique et politique sur cette question reste parfois victime de jugements trop hâtifs, dans lesquels la place de l'anglais est simultanément minimisée et exagérée. Elle est constamment minimisée dans le sens où de nombreux commentateurs ne semblent voir aucun problème dans la diffusion de l'anglais et surtout dans les effets d'éviction qu'il peut entraîner<sup>11</sup>. Cependant, elle est fréquemment exagérée en raison de l'ambiguïté des statistiques linguistiques officielles. En effet, depuis bientôt un quart de siècle, la nature des données linguistiques recueillies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a changé. Jusqu'en 2000, on demandait aux résidents d'indiquer *une* langue « maternelle » (et cela, jusqu'en 1980) ou « principale » (en 1990 et en 2000), et le total des parts ainsi déclarées se montait à 100 %. Or après 2000, on a cessé de demander aux résidents de Suisse d'indiquer *une* langue, et ils peuvent dorénavant indiquer plusieurs langues « principales », sans nécessairement en identifier *une* comme langue première ou maternelle. En additionnant les pourcentages de résidents déclarant telle(s) ou telle(s) langues comme principale(s), on aboutit maintenant à près de 125 %, comme le montrent les chiffres de l'édition 2019 de l'ELRC, dont les données sont centrales pour ce livre.

En 2000, le pourcentage de résidents en Suisse dont l'anglais était réellement la langue principale était d'environ 1 %. L'ELRC 2019 nous indique que le taux de résidents déclarant l'anglais comme « langue principale » est de 8,4 % au niveau national. Bien évidemment, ce pourcentage n'a pas été multiplié par plus de huit en l'espace de dix-neuf ans ; la croissance tient avant tout à une forte augmentation du nombre de personnes qui savent très bien (ou estiment très bien savoir) l'anglais, mais à titre de langue seconde ou étrangère. En effet, 11,4 % de la population cible déclarent ne *pas* avoir de langue nationale comme langue principale. Parmi ceux-ci, 14,8 % indiquent l'anglais comme langue principale. En multipliant les deux taux, on arrive à 1,7 % des résidents. Autrement dit, parmi les 8,4 % qui déclarent l'anglais comme langue principale, près de 80 % ( $1 - [1,7\%/8,4\%]$ ) ont *aussi* une langue nationale comme langue principale, et le taux réel d'anglophones en Suisse, actuellement, tourne probablement autour des 2 %.

<sup>11</sup> Voir à ce propos les réflexions d'Erich Aschwanden (« *Englisch wird zur zweiten Landessprache – mit Konsequenzen in fast allen Lebensbereichen* », *Neue Zürcher Zeitung*, 5 février 2024) et de Christophe Büchi (« *Die mehrsprachige Schweiz zerbröckelt* », *Neue Zürcher Zeitung*, 14 février 2024).

La surestimation manifeste du nombre d'anglophones en Suisse est sans doute le fruit de l'abandon d'une distinction entre la langue *première* et les autres langues d'un portefeuille de compétences. Bien sûr, cette notion présente des limites; il faut donc la compléter, dans les enquêtes, par d'autres informations permettant de décrire la réalité de personnes réellement bilingues, voire trilingues, souvent issues de la migration ou nées de parents ayant des langues premières différentes. On *peut* effectivement avoir deux langues premières, maîtrisées avec un degré de compétence quasi identique et caractéristique de celui du *native speaker*. Toutefois, c'est rare, et bien des gens hâtivement comptabilisés comme «anglophones» dans les débats médiatiques sont assurément fort à l'aise en anglais, mais pas autant que dans leur véritable langue première, qui est souvent une langue nationale. Ajoutons que lorsque, dans une enquête quantitative, on prête attention à ce point (voir, par exemple, Grin, 1999), on constate que 96 % de la population, y compris les personnes qui parlent couramment plusieurs langues, n'ont aucun problème à identifier *une* langue maternelle ou principale.

Cette exagération de la place de l'anglais est malencontreuse, parce qu'elle revient à normaliser l'idée que l'anglais est installé «comme» une langue nationale. Or on voit que sur le plan démolinguistique, la présence de l'anglais tient essentiellement à son rôle de langue seconde ou, littéralement, étrangère, même si elle est maîtrisée à un niveau très élevé. En parler comme d'une langue nationale présente, pour le modèle suisse de gestion de la diversité, tous les risques d'une erreur, voire d'une forme de *fake news* qui peut s'avérer autoréalisatrice. En outre, cela fait fi du sens même du concept de langue nationale, qui est le résultat d'un ancrage historique et d'une volonté politique, et non pas du poids démolinguistique: que l'on songe au romanche, qui est une langue principale pour 0,5 % de la population âgée de 15 ans ou plus, mais qui n'en est pas moins reconnu comme langue nationale.

Dans le cas de la Suisse, certaines des dimensions sociales et politiques du multilinguisme sont donc mouvantes, et nous ne nous attarderons pas davantage sur ces questions. Il convient toutefois de garder en tête leur importance dans la société suisse contemporaine, et c'est compte tenu de cet arrière-plan qu'il convient d'entrer dans le vif de notre sujet, à savoir l'identification et la mesure des liens entre diversité linguistique et valeur économique, auxquelles sont consacrées les analyses présentées dans les chapitres suivants.

# Multilinguisme et économie:

## 3 quel(s) rapport(s) ?

### 3.1 Des perspectives mutuellement complémentaires

Langue et économie sont liées l'une à l'autre de multiples façons et leurs rapports peuvent être abordés dans l'optique de disciplines très différentes. Commençons par distinguer deux groupes : d'un côté, la recherche ancrée dans une approche économique, principalement portée par les économistes ; de l'autre, la recherche issue des sciences du langage, prises dans un sens large allant jusqu'à la sociologie de la langue, où certains auteurs se sont interrogés sur les dimensions économiques de leur objet. En outre, il arrive que la recherche provenant d'autres sciences sociales, notamment des sciences politiques (et tout particulièrement, à l'intersection des sciences politiques et de la philosophie politique, de la théorie politique normative), fasse intervenir des variables économiques dans son traitement de questions linguistiques variées.

On se concentrera ici sur les travaux qui mettent explicitement en relation des éléments relevant traditionnellement, d'un côté, des préoccupations des sciences du langage et, de l'autre, des préoccupations des sciences économiques. Le terme « élément » est retenu parce qu'il est très malléable. Il permet d'englober des *phénomènes* (terme que nous emploierons ici pour des faits que l'on peut constater, observer et étudier), des *processus* (c'est-à-dire des enchaînements de faits qu'il est

possible d'expliquer en se référant à un certain schéma) et des *variables* (des grandeurs pouvant prendre différentes valeurs). Après un survol général de ces relations entre «éléments économiques» et «éléments linguistiques», nous mettrons la focale sur les relations qui sont au cœur de ce livre.

### 3.1.1 En partant des sciences du langage

Du côté des sciences du langage, il y a plusieurs décennies que la recherche s'est intéressée à la langue non pour elle-même en tant que système, mais en tant que phénomène permettant de mieux comprendre une large gamme de processus sociaux ; c'est bien ce que résume l'expression «la langue-dans-la-société», parfois utilisée avec des traits d'union ; elle est due à Fishman et citée dès la première section de ce livre. Cette approche «macro» des phénomènes linguistiques parcourt des pans entiers de la sociolinguistique classique (Appel et Muysken, 1987 ; Fishman, 1972 ; 1989 ; Romaine, 2000). Cependant, dans ces travaux, les liens entre ce qui relève du linguistique et ce qui relève de l'économique sont à peine esquissés : ils sont posés comme influençant les processus linguistiques (rarement l'inverse), mais les modalités de cette influence ne sont pas explicitées. Qui plus est, la dimension économique est assimilée à l'*activité économique* alors que, comme nous allons le voir, les processus économiques sont loin de se réduire à cette activité (Grin et Vaillancourt, 2024).

Certains auteurs issus de la linguistique proposent une démarche nettement plus ciblée en vue de tenir compte de la dimension économique ou d'une rationalité économique dans divers processus touchant aux langues, qu'il s'agisse de voir l'évolution de phénomènes linguistiques comme cause ou comme conséquence de phénomènes économiques, ou simplement d'identifier les points de contact entre ces deux catégories de phénomènes (Coulmas, 1992 ; Keller, 1994). Cependant, les auteurs ayant suivi cette voie sont peu nombreux et l'examen des liens entre langue et économie par les sociolinguistes relève principalement des études de cas. On l'observe notamment à propos des défis auxquels sont confrontées les langues minoritaires. Par exemple, Prattis (1981) montre comment l'industrialisation a nui à l'usage du gaélique d'Écosse dans les Hébrides extérieures. Toujours à propos des langues parlées dans les «franges celtiques» du nord-ouest de l'Europe, diverses contributions dans Kirk et Ó Baoill (2009)

examinent les liens entre politique linguistique et développement économique régional; elles mettent en évidence la forte imbrication de l'activité économique proprement dite dans un tissu social très particulier, où tout changement peut mettre en danger le recours à la langue minoritaire<sup>12</sup>.

Plus orientés vers des phénomènes généralement observables au sein même des entreprises, les travaux de Behr *et al.* (2007; 2011) examinent l'interconnexion entre les pratiques multilingues et les volets communicationnels des processus productifs, leur permettant d'approcher de plus près les enjeux langagiers que font apparaître les mutations de l'activité économique. Sur une note similaire, Lamarre et Lamarre (2006) observent comment la mondialisation a influencé les pratiques et exigences linguistiques au travail dans une entreprise de la province francophone du Québec au Canada.

Une vaste tradition de recherche en linguistique appliquée étudiée, souvent dans une perspective ethnographique, les *pratiques* multilingues *en milieu professionnel*, en général avec un accent fort sur l'interaction entre participants à un échange (généralement oral, d'où le développement du courant de recherche connu sous le nom d'analyse conversationnelle). Le cadre d'observation de ces études est celui de la vie professionnelle, et notamment celui de l'entreprise privée, mais elles ne visent pas à proposer de mise en rapport analytique des pratiques linguistiques plurilingues avec les processus économiques de production qui se déploient dans la vie professionnelle (voir, par exemple, André, 2015; Angouri, 2014; Borzeix et Fraenkel, 2001; Gunnarsson, 2013; Duchêne et Piller, 2011; ou différentes contributions dans Berthoud, Grin et Lüdi, 2013). En effet, les pratiques multilingues y sont étudiées pour elles-mêmes et interprétées en référence à l'appareillage conceptuel des sciences du langage; il ne s'agit pas d'identifier les conséquences économiques (par exemple en matière de coûts de production, de volume des ventes ou de bénéfice d'exploitation) de telle ou telle modalité de communication. Ces contributions ne visent pas non plus à mettre en évidence des relations inverses, par exemple comment certaines évolutions de l'activité économique, reflétées dans des variables économiques (comme l'augmentation du poids de tel ou tel marché dans le chiffre d'affaires), influencent les pratiques linguistiques des

<sup>12</sup> Pour un panorama récent sur le gaélique d'Écosse, voir Ó Giollagáin *et al.* (2020) ou Lewis et McLeod (2021).

entreprises. Dans ces orientations de recherche, on s'intéresse aux pratiques langagières dans un contexte qui se trouve être celui de l'activité économique, mais sans faire intervenir de variables économiques telles que les conditions logistiques de la production, la nature, la quantité ou les prix des facteurs de production utilisés, les rémunérations, les volumes produits, le chiffre d'affaires, les différentes marges ou, en fin de compte, le profit<sup>13</sup>.

Une importante tradition de recherche, ancrée dans la sociolinguistique critique influencée par la sociologie bourdieusienne (Bourdieu, 1982), s'attache à analyser les pratiques linguistiques tout en mettant en évidence les rapports de pouvoir décelables dans ces pratiques. Ces travaux renvoient fréquemment au rôle explicatif que peuvent jouer certains contextes économiques, par exemple dans les études sur les pratiques langagières dans les centrales d'appel. En effet, c'est la mondialisation de l'activité économique qui explique l'apparition de ces centrales; pour des raisons de coût, elles sont implantées dans des pays où les salaires médians sont plus bas. Or les employés de ces centrales auront à servir une clientèle basée dans d'autres pays, souvent dans des langues telles que l'anglais et le français; ils sont alors invités à s'adapter linguistiquement à l'interlocuteur moyen du marché cible, quitte à gommer les spécificités de leur phonétique et de leur prosodie usuelles. Par exemple, une employée nigériane ou indienne d'une centrale d'appel sise au Nigéria ou en Inde pourra être invitée par l'employeur à angliciser, voire à «britanniser» son accent pour le rapprocher de celui d'une cliente anglaise; un collaborateur marocain d'une centrale installée au Maroc alignera son parler sur celui d'un appelant français (Duchêne et Heller, 2012a; 2012b; voir aussi Alarcón et Heyman, 2013, sur les centres d'appel au Mexique servant le marché états-unien, ou Dubois, LeBlanc et Beaudin, 2006, sur la valorisation des compétences linguistiques des francophones dans des régions anglophones).

L'approche bourdieusienne doit être évoquée car elle est souvent perçue, notamment dans les sciences du langage, comme porteuse d'un message économique. Or une telle perception est sans doute le fruit d'un malentendu: certes, Bourdieu (1982) convoque des termes économiques, notamment le «profit» (celui que certains peuvent engranger grâce,

<sup>13</sup> C'est également dans la constellation de la linguistique appliquée que l'on rangera l'approche ethnométhodologique, qui met l'accent sur le rôle de l'interaction comme étant le processus par excellence dans lequel les acteurs instituent un positionnement mutuel, donc une forme d'ordre social (Mondada, 2012).

entre autres, à leur maîtrise de certains codes linguistiques) et surtout le « marché » linguistique. Ce dernier est donné à voir comme un espace ou un contexte dans lequel diverses langues sont en contact, contact qui est souvent inégal : certaines langues sont plus prestigieuses que d'autres ; la reconnaissance officielle dont elles bénéficient n'est souvent pas la même ; les employeurs recherchent – et rémunèrent – davantage des compétences dans une langue *X* que dans une langue *Y*, etc. Il ne fallait pas plus que cette invocation du « profit » et du « marché » pour que de nombreux auteurs voient dans l'analyse bourdieusienne une perspective économique sur la langue, alors que l'usage par Bourdieu de ces termes en lien avec la maîtrise ou l'utilisation de telle ou telle langue se révèle essentiellement métaphorique (Grin 2005c ; 2021). En effet, le discours bourdieusien sur les pratiques langagières ne dit rien sur les variables et processus économiques ; et il ne recourt pas davantage à une autre forme possible d'analyse économique, à savoir l'utilisation du *paradigme* de l'économie (Tirole, 2022) pour expliquer des relations entre des variables diverses (qui, elles, ne sont pas nécessairement des variables dites « économiques »). Or en tant que démarche analytique, l'économie se caractérise justement par un paradigme bien spécifique, dans lequel le marché est un concept précis et très élaboré, mais dont on ne trouve pas trace dans *Ce que parler veut dire*, l'ouvrage de référence dans la réflexion de Bourdieu sur le langage. Le concept économique de marché repose sur la rencontre d'une offre et d'une demande, généralement pour un bien ou un service. La demande repose, à son tour, sur tout un appareillage analytique qui remonte aux préférences des acteurs, lesquels sont par ailleurs soumis à certaines contraintes (budgétaires, psychologiques, culturelles, etc.) ; quant à l'offre, elle reflète les dispositions des producteurs et les contraintes auxquelles ils font face, notamment, mais pas seulement, en termes de coût des facteurs de production nécessaires. La rencontre de cette offre et de cette demande permet de déterminer la quantité échangée du bien ou du service sur le marché, ainsi que le prix unitaire vers lequel graviteront les acteurs pour échanger. Il n'y a strictement rien de tout cela dans l'analyse bourdieusienne, dans laquelle les termes de « profit » et de « marché » sont à prendre, répétons-le, comme des métaphores. Bourdieu offre assurément des contributions majeures à la sociologie du langage, mais elles ne constituent aucunement une économie des langues<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Pour plus de détails, voir Grin (1994a ; 2005a ; 2021) ou Gazzola, Grin et Vaillancourt (2020).

On peut certes être tenté de chercher, dans les travaux d'inspiration bourdieusienne, des contenus qui s'écartent de l'analyse économique majoritaire, souvent dite « *mainstream* », au profit d'une autre forme d'analyse économique, issue de la tradition marxiste. On en trouve le reflet dans l'usage fréquent, en sociolinguistique critique, de certains vocables comme celui de « circulation », très connoté dans ce sens. Ainsi, les langues « circulent » sur le « marché linguistique ». Cependant, cette invocation de la « circulation » n'a à peu près aucune portée analytique. Dans le même ordre d'idées, certains travaux s'inscrivant dans cette même tradition cherchent à mettre en évidence une « commodification » du langage lors de son utilisation dans la vie économique (voir, par exemple, Cameron, 2000 ; Heller, Pujolar et Duchêne, 2014), à comprendre comme un processus de marchandisation. La référence au concept marxiste de « commodification » serait justifiée par le fait que ce processus de marchandisation est rendu possible par la transformation du travail humain, et notamment de sa composante linguistique, en valeur marchande. Or cette interprétation doit être remise en cause, et elle l'est notamment par des spécialistes de l'analyse marxiste, car l'idée même que la langue soit « marchandisable » au sens de la théorie marxiste est sujette à caution, essentiellement parce que la langue n'est pas « produite » comme le sont des biens et services vendus sur le marché (voir à ce propos différentes contributions dans Petrovic et Yazan, 2021).

Cette critique marxiste d'une approche se réclamant, même indirectement, d'une analyse économique marxiste, jette néanmoins des ponts envers une orientation supplémentaire, dite d'économie politique de la langue (« *political economy of language* » ; voir Block, 2018 ; O'Regan, 2021). Cette dernière met utilement en relief les enjeux de pouvoir qui s'expriment à travers l'usage de différentes langues. Cependant, là aussi, les variables et processus économiques restent essentiellement absents de l'analyse.

En guise de propos d'étape, disons donc que les travaux issus des divers courants des sciences du langage éclairent de nombreux aspects des pratiques multilingues dans le cadre de l'activité économique, notamment dans le monde du travail (pour une revue très complète, insérée dans un panorama général de la littérature sur les langues au travail, voir Coray et Duchêne, 2017). En revanche, ces travaux ne traitent pour ainsi dire jamais des variables, processus et phénomènes économiques proprement dits. Ils portent simplement sur d'autres

questions, ce qui nous ramène à l'analogie proposée plus haut avec une statue que l'on peut observer sous des angles différents, mais mutuellement complémentaires.

Il arrive toutefois que des travaux issus des sciences du langage ou de disciplines des sciences sociales autres que l'économie prennent certains phénomènes économiques ou socioéconomiques comme point de départ afin de dégager les conséquences qu'ils engendrent sur le plan linguistique, notamment celui des pratiques multilingues. C'est notamment le cas pour le commerce international et le développement économique des pays ayant acquis leur indépendance avec la fin de l'époque coloniale.

Le commerce international est souvent considéré comme un des déterminants majeurs de la diffusion de grandes langues. Dans l'une des premières explorations systématiques du rôle des langues étrangères dans les entreprises multinationales (dont certaines qui sont basées aux États-Unis), Lambert et Moore (1990) examinent les besoins de ces entreprises et les différents usages auxquels servent les compétences linguistiques des collaborateurs. Crystal (1997) relève le rôle majeur qu'a joué, dans la diffusion de l'anglais, le poids des pays anglophones en tant que puissances commerciales; dans les pays non anglophones, l'orientation internationale de l'activité d'une entreprise est souvent perçue comme le facteur explicatif par excellence des pratiques multilingues (Secrétariat à la politique linguistique, 2015). Truchot (2015) examine l'impact de l'orientation internationale sur les besoins des entreprises dans le cas de la France.

Quelques linguistes se sont penchés sur les liens entre langue et développement économique (notamment dans des contextes postcoloniaux). Calvet (1987), notamment, observe des situations d'échange commercial sur les marchés plurilingues de Canton (Chine), Brazzaville (Congo) et Niamey (Niger) pour mettre en évidence leur influence sur le choix d'une langue ou d'une autre par les acteurs. Une série de contributions met en relation la fragmentation linguistique et les perspectives de développement en Afrique (par exemple Chaudenson et de Robillard, 1989; Tourneux, 2008; Wamba, 2006).

Bien entendu, les processus migratoires, souvent motivés par la quête de conditions de travail meilleures et, à ce titre, en lien avec des processus ancrés dans l'activité économique, ouvrent un vaste champ de questionnement sur les liens entre diversité linguistique et vie professionnelle. Toutefois, l'examen des pratiques linguistiques

des personnes issues de la migration s’inscrit le plus souvent dans les orientations sociolinguistiques discutées dans la section précédente, tandis que les liens entre migration et économie sont avant tout ancrés dans les sciences économiques, que nous abordons à présent.

### 3.1.2 L’économie des langues

La quête de relations explicites et calculables, si possible en vue de mettre en évidence des relations de causalité entre langue et économie, est plutôt à rechercher du côté des travaux des économistes. Ces derniers abordent le thème de l’influence réciproque entre variables économiques et linguistiques avec les modèles et les outils techniques propres à la discipline économique, en écho à la définition même de l’économie des langues en tant que domaine de recherche spécifique :

L’économie de la langue repose sur le paradigme de la théorie économique et recourt aux instruments de celle-ci dans l’étude de relations où interviennent des variables linguistiques; elle porte avant tout, mais pas exclusivement, sur les relations où des variables économiques jouent également un rôle (Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010 : 28).

En tant que champ de spécialité, l’économie des langues ainsi définie n’a guère plus d’un demi-siècle (Marschak, 1965). Elle comprend actuellement un vaste corpus de plusieurs centaines de travaux. On se contentera d’en donner ici un rapide survol adossé à une bibliographie succincte<sup>15</sup>.

Dès ses débuts et jusqu’à la fin des années 1980, cette spécialité était une affaire presque exclusivement nord-américaine, d’abord canadienne, puis états-unienne, mais avec des questionnements assez différents dans ces deux traditions. Dans une première étape, les travaux d’économie des langues mettaient l’accent sur le rôle de la langue comme critère d’appartenance à un groupe: il s’agissait alors de la langue maternelle ou première, marquant un acteur social – par exemple dans le contexte canadien – comme un « anglophone » ou un « francophone ». Les analyses réalisées dans cette optique permettaient

<sup>15</sup> Pour une typologie des travaux présentée sous forme de « carte mentale », voir Grin (2016b : 46-47). Pour une bibliographie annotée de plus de 500 titres, voir Gazzola, Grin et Wickström (2016). Pour des survols synthétiques de la spécialité, voir Gazzola, Grin et Vaillancourt (2020) ou Grin (2023).

ainsi de voir si la simple appartenance d'une personne à un groupe défini par sa langue maternelle était associée à des différentiels de revenu du travail, y compris lorsque, grâce à l'analyse multivariée, toute une série d'autres déterminants du revenu était prise en compte. Lorsque de telles associations étaient constatées et qu'elles s'avéraient statistiquement significatives, cela soulevait *ipso facto* la question des causes de ces écarts de revenu. Une fois identifiées, grâce à l'analyse multivariée, les parts de différentiels salariaux dues à des causes telles que des écarts de formation ou d'expérience, une cause plausible des différentiels restants était bien la discrimination linguistique à l'endroit des personnes ayant pour langue maternelle ou première celle à laquelle s'attachait un désavantage, en l'occurrence le français. Dans ce sens, ces travaux en économie de la langue dont les économistes canadiens furent les pionniers étaient apparentés à ceux d'économistes américains sur les phénomènes de discrimination ethnique ou raciale aux États-Unis (Becker, 1957).

En mettant ainsi l'accent sur la fonction identitaire de la langue première, cette première série d'études faisait passer au deuxième plan le rôle de la langue en tant qu'outil de communication. C'est pourquoi, dans une deuxième étape qui remonte au début des années 1970, la recherche en économie des langues s'est davantage tournée vers la fonction communicationnelle du langage. Par voie de conséquence, on s'est aussi mis à accorder plus d'importance aux compétences que les agents peuvent acquérir en langues secondes ou étrangères, parfois dans une logique délibérée d'investissement. Cette évolution coïncidait avec la diffusion de la théorie du capital humain (Becker, 1975), qui voit les compétences de toute nature comme des habiletés, développées formellement ou informellement, dans lesquelles les acteurs sociaux peuvent investir et dont ils peuvent tirer parti, que ce soit sur le plan symbolique, matériel ou financier.

Dans cette optique, les compétences linguistiques sont une forme de capital humain (Mincer, 1974). Ce parallèle ouvre la voie à un vaste champ de recherche sur l'analyse des effets économiques du profil linguistique des personnes. Ce champ de recherche jouit d'un positionnement épistémologique très particulier: d'abord, il s'inscrit dans le prolongement d'un champ de spécialité classique, l'économie du travail (voir, par exemple, Chiswick, 1978); ensuite, il donne corps à l'une des orientations de recherche majeures d'un autre domaine, qui est celui de l'économie de l'éducation (voir, par exemple, Psacharopoulos,

1987; Lemelin, 1998); et enfin, il est crucial pour le champ en émergence de l'économie des langues dont il est question ici. Ainsi, une des applications les plus importantes de l'analyse économique des langues secondes ou étrangères concerne les compétences que les personnes migrantes acquièrent dans la langue principale du pays d'accueil. C'est notamment aux États-Unis que s'est développée cette perspective de recherche, donnant lieu à un nombre de travaux considérable (voir, par exemple, Chiswick et Miller, 2007; Jasso et Rosenzweig, 1990; McManus, 1985). Dans ce que Vaillancourt (1978; 1996) caractérise comme une troisième étape dans l'émergence de l'économie des langues, il est devenu normal de voir la langue à la fois comme un élément d'identité (en tenant compte de la langue première) et comme une forme d'investissement (en tenant compte des compétences en langues étrangères ou secondes).

Le lien avec l'économie de l'éducation est particulièrement important. Il s'articule notamment, comme on vient de le signaler, à l'aide du modèle de Mincer (1974), qui relie le salaire (ou, le cas échéant, d'autres formes de revenu) au niveau de formation d'une part et à l'expérience professionnelle d'autre part. En ajoutant à ce modèle des variables indépendantes sur les compétences linguistiques, il devient possible de procéder à l'estimation économétrique du lien entre les compétences en différentes langues et le revenu du travail – ce que l'on appelle par commodité, dans un raccourci qui, sur le plan analytique, n'est pas tout à fait exact, le « rendement » de ces compétences (Ridala, 2020). En agrégeant ces résultats et en les combinant avec des données sur les dépenses des collectivités pour l'enseignement des langues étrangères ou secondes, on peut estimer la rentabilité (et alors, d'un point de vue technique, le terme n'est pas abusif), au niveau de la société dans son ensemble, de l'effort consenti pour développer (ou entretenir) l'éventail des compétences linguistiques des acteurs, et véritablement parler alors de taux de rendement sociaux (Grin, 1999).

Actuellement, la recherche en économie des langues traite de thématiques très variées, mais on peut en répartir l'essentiel dans les deux catégories ci-dessous (Gazzola, Grin et Wickström, 2016; Grin, 2016b; Kloss, 1969).

- Une première famille de travaux, très minoritaire dans la spécialité, porte sur le corpus de la langue. Par « corpus », on entend ici les caractéristiques (lexicales, phonologiques, morphosyntaxiques) propres à une langue donnée, y compris en matière d'évolution

diachronique. Ces travaux (par exemple Rubinstein, 2000) utilisent le raisonnement économique et la modélisation formelle pour examiner les changements dans le corpus d'une langue au fil du temps ou pour expliquer les caractéristiques structurelles du langage en général – par opposition à des langues spécifiques.

- Dans une seconde grande famille, qui recouvre sans doute quelque 99 % de la recherche publiée en économie des langues, on range les études qui traitent de questions économiques en relation avec le statut de la langue, c'est-à-dire la position relative d'une langue par rapport à d'autres, non seulement sur le plan formel et juridique (ce qui constitue l'acception historique du terme « statut »), mais aussi en termes sociaux, politiques et économiques. La notion de « statut », dans cette optique, s'étend aux représentations et aux attitudes des locuteurs et des non-locuteurs envers les langues en présence, puisque le statut d'une langue par rapport à d'autres langues est reflété dans ces représentations et attitudes, tout en contribuant à les former. Dans cette acception large, les questions de statut définissent le plus important volet de la recherche d'économie des langues.

Il est utile de subdiviser à son tour ce domaine en deux catégories :

- d'un côté, les études qui examinent les effets des variables linguistiques (L) sur des variables économiques (E) (thématique  $\{L\} \rightarrow \{E\}$ ), que ce soit en présence ou en l'absence de politiques linguistiques explicites ;
- de l'autre, les études qui examinent les effets des variables économiques (E) sur des variables linguistiques (L) (thématique  $\{E\} \rightarrow \{L\}$ ), que ce soit en présence ou en l'absence de politiques linguistiques explicites.

On trouve ainsi, dans la première catégorie, les études visant à estimer l'impact économique des politiques linguistiques ainsi que toutes les contributions dont l'objectif principal est d'expliquer l'influence de variables linguistiques sur différents aspects (aux niveaux micro, « méso » ou macro) de l'activité économique. C'est là que l'on classe les travaux qui se concentrent spécifiquement sur le lien entre les attributs linguistiques (en matière de langue principale et de langues secondes) et le revenu du travail (revenu d'indépendant ou salaire), et ces travaux revêtent une importance particulière. De fait, cette catégorie constitue probablement le plus important domaine de recherche en

économie des langues, ne serait-ce qu'en raison du nombre de contributions concernées. L'orientation de ces études tend à être empirique plutôt que théorique et vise principalement à fournir des estimations chiffrées des différentiels de revenu dus aux attributs linguistiques des acteurs. À noter que, même si le revenu du travail fait office de variable centrale dans cette famille de travaux, on peut utiliser d'autres variables pour cerner les effets économiques des attributs linguistiques, comme la probabilité d'avoir un emploi plutôt que d'être au chômage (Gazzola et Mazzacani, 2019).

De nombreux approfondissements de cette problématique sont possibles et la recherche actuelle dans le domaine est toujours très active. En effet, la relation entre, d'un côté, les attributs linguistiques des acteurs et, de l'autre, les conditions économiques dans lesquelles ils évoluent, notamment les rémunérations (elles-mêmes étant un reflet, en interaction avec d'autres variables, de la création de valeur) est complexe. De façon générale, la logique fondamentale du capital humain et sa transposition économétrique dans des équations de revenu fournissent une explication convaincante de cette relation, mais l'ampleur de la relation est difficile à chiffrer et le travail empirique reste extrêmement tributaire de la qualité, notamment du degré de détail des données disponibles. Bien des données *a priori* pertinentes pour l'estimation demeurent mal connues et ne sont souvent pas récoltées du tout. Dans le chapitre suivant, nous revenons sur certaines de ces questions, mais on peut insister dès maintenant sur le fait que les différentiels de revenu associés à la présence ou à l'utilisation de langues étrangères au travail sont l'effet simultané de nombreuses variables, y compris de variables non observées, voire non observables.

Parmi elles, on peut citer la capacité des acteurs (éventuellement liée à des traits classiques de personnalité) à valoriser leurs compétences linguistiques et à transformer celles-ci en revenu. Si une telle variable intervient sans qu'on puisse l'observer, le traitement statistique des données conduirait à surestimer l'impact des compétences sur le revenu. En outre, les compétences observées (et dûment mesurées) ne pourraient plus être traitées comme *exogènes*, mais pourraient elles-mêmes être influencées par ces aptitudes non observées; cela peut aussi compromettre la fiabilité des estimations de l'effet des compétences sur le revenu. Ce problème est un grand classique de la recherche quantitative en sciences économiques et sociales: c'est l'*endogénéité* – c'est-à-dire le fait qu'une variable supposée indépendante

et « donnée » (par exemple le niveau des compétences) ne l'est peut-être pas vraiment<sup>16</sup>.

La majeure partie des travaux sur la thématique appelée ici « {L} → {E} » se situe sur le plan microéconomique : elle s'intéresse à l'acteur-type (par exemple le consommateur, l'entreprise, etc.) en tant qu'unité de décision. Les choix effectués ont un sens économique en ceci qu'ils reviennent à des décisions d'allocation de ressources limitées ayant plusieurs usages possibles. Les travaux sur la relation {L} → {E} au niveau macroéconomique sont plus rares. En analyse macroéconomique, on considère non pas des variables de niveau individuel (comme le salaire que gagne un acteur-type grâce à son travail), mais des variables qui définissent une économie dans son ensemble, dont le revenu agrégé, qui est souvent approché au moyen du concept de produit intérieur brut (PIB). En théorie, on passe du niveau micro au niveau macro par agrégation. Or cette opération ne va pas de soi, surtout lorsqu'intervient une variable aussi complexe que la langue. L'existence et la direction d'un lien de causalité allant des pratiques plurilingues (ou de la présence de compétences plurilingues) parmi les acteurs à divers avantages économiques concernant une économie dans son ensemble sont éminemment plausibles, mais l'ampleur de cette relation est difficile à chiffrer.

Dans le second groupe (celui qui examine les effets des variables économiques (E) sur des variables linguistiques (L), ou thématiques « {E} → {L} »), on trouve un grand nombre de contributions extrêmement variées, mais dont le point commun est d'utiliser l'économie comme mode de raisonnement ou d'utiliser les variables économiques comme des variables indépendantes pour expliquer l'utilisation, l'acquisition, la diffusion ou le déclin de ces langues, en présence ou en l'absence de politiques linguistiques explicites. C'est là que l'on trouvera, par exemple, les travaux économiques sur la dynamique des langues (Wickström, 2005; Templin, 2020) ou sur la plus ou moins grande coût-efficacité des mesures de protection et de promotion

<sup>16</sup> Ce problème d'endogénéité (qui, théoriquement, se pose de façon générale) est particulièrement difficile à ignorer lorsque l'on souhaite procéder à des analyses se situant sur le plan macroéconomique. Ainsi, Arcand et Grin (2013) montrent qu'une fois prise en compte l'endogénéité de certaines variables telles que le niveau moyen de maîtrise d'une langue dominante dans un pays (notamment la langue de l'ancien colonisateur dans le cas de pays décolonisés), ce niveau de compétence linguistique ne suffit pas à expliquer l'évolution du PIB ou du PIB par personne ; inversement, des niveaux de maîtrise plus bas ne suffisent pas à expliquer un développement économique plus faible.

des langues minoritaires (Grin, 1992; 2016b). Nous n'irons pas plus loin dans la discussion de cette thématique {E} → {L}, car la présente étude relève clairement de la précédente, c'est-à-dire de la thématique {L} → {E}: notre objectif est d'identifier quels sont les avantages économiques du plurilinguisme, qu'il s'agisse du plurilinguisme au sens strict, à savoir celui des individus, ou du multilinguisme, qui se lit au niveau de la société.

## 3.2 Le concept de valeur

### 3.2.1 La valeur-utilité

La discussion qui précède nous amène évidemment à nous demander en quoi consiste un « avantage », terme très général qu'à dessein, nous avons fréquemment utilisé jusqu'ici. Le moment est venu de lui donner un contenu plus précis, ce que nous allons faire à l'aide du concept de valeur ; nous verrons donc comment on peut mettre en relation langue et valeur au sens économique. Cet exercice est d'autant plus nécessaire qu'on entend souvent dire que la diversité des langues constitue pour la Suisse un « atout » ou une « richesse ». Or cette référence à la richesse serait largement vide de sens en l'absence d'une forme ou une autre de référence à la valeur. Il est donc logique de se demander si et comment, au-delà de la rhétorique, on peut parler d'une valeur des langues, notamment au sens économique du terme.

La notion de valeur est d'une importance primordiale en économie, où elle ne se limite pas à la valeur marchande reflétée dans le prix auquel tel ou tel bien ou service est échangé sur un marché. En revanche, ces valeurs marchandes sont centrales, et l'on vient de voir que l'identification et l'estimation de ces valeurs ont joué un rôle clé dans l'émergence et le développement de l'économie des langues. Nous allons donc, dans ce qui suit, examiner plus en détail cette notion de valeur, d'abord sous l'angle de la valeur marchande, puis (et c'est là l'une des originalités de l'approche développée dans ces pages) nous tenterons de voir dans quelle mesure les données permettent de se lancer dans un des tout premiers exercices d'estimation des valeurs non marchandes.

Le concept de valeur en économie a été l'objet d'un débat intellectuel séculaire qu'il n'est pas possible de présenter ici<sup>17</sup>, et l'on se

<sup>17</sup> Voir Mouchot (1994). Pour une application à la notion de diversité linguistique, voir Grin (1997b).

contentera de rappeler quelques notions fondamentales. La théorie dominante repose sur le concept de *valeur-utilité*, bien établi depuis la publication, en 1874, des *Éléments d'économie politique pure* de Léon Walras. Selon cette théorie, un bien ou service n'a de valeur que pour autant que ses consommateurs (potentiels) l'estiment « utile » – ou, plus généralement, estiment que la disposition ou l'usage de ce bien ou service leur procure de la satisfaction ou, en jargon économique, de l'*utilité*.

La disposition des consommateurs à payer pour ce bien ou service constitue la preuve par l'acte de sa valeur : si l'on est prêt à payer un certain montant, par exemple un prix de marché, pour obtenir un bien ou service, c'est que la satisfaction ou l'« utilité » qu'on en attend – tout à fait subjectivement – est au moins équivalente à ce montant. « Équivalente », *de valeur égale* : le prix de marché ne se confond pas avec la valeur, mais c'est un indicateur de la valeur subjectivement attribuée par un acheteur à un bien ou service. Ce concept de valeur reflétant l'utilité attendue d'un bien ou service est appelé valeur-utilité et il constitue le fondement de toute la théorie microéconomique moderne. Il s'oppose à la notion de valeur-travail à laquelle adhéraient la plupart des économistes dits « classiques », dont Adam Smith, David Ricardo et Karl Marx. Selon la théorie de la valeur-travail, ce que vaut un bien ou service est directement proportionnel à la quantité de travail nécessaire à sa production ; il s'agit donc d'une qualité objective et intrinsèque du bien ou service.

Or, même si le prix de marché d'un bien ou service est généralement et largement influencé, entre autres déterminants, par son coût de production (dont le coût du travail fait assurément partie), il est aisé de voir que le prix dépend aussi d'autres facteurs. Par exemple, même si un auteur a consacré un travail considérable à rédiger son premier roman, la valeur *marchande* de son manuscrit est nulle si aucun éditeur n'en veut ; réciproquement, certaines œuvres d'art sont susceptibles d'être négociées à un prix très élevé, même si le temps de travail (conception et réalisation) nécessaire à son existence ne l'est pas forcément. Tout comme la quasi-totalité de la recherche contemporaine en sciences économiques, nous nous appuyons sur la notion de valeur-utilité. Cela posé, il reste qu'il existe, au sein même du concept de valeur-utilité, différentes formes de valeur.

### 3.2.2 Valeurs marchandes et non marchandes

Une première distinction, déjà esquissée dans les pages précédentes, oppose valeur marchande et valeur non marchande. Nous allons maintenant reprendre cette distinction dans une optique plus fondamentale à l'aide d'exemples qui relient les langues à la valeur (Grin, 1997b; 2022b).

La valeur marchande est reflétée dans un prix (ou indicateur de même type) observable sur un marché. Supposons, par exemple, que, pour un producteur, le fait de parler la langue *X* facilite la vente de biens à des clients de langue *X* et lui permette en conséquence de réaliser des bénéfices plus importants. Ou, pour prendre un autre exemple, imaginons qu'un individu salarié parlant la langue *X* gagne davantage, toutes choses égales par ailleurs, du fait qu'il est en mesure d'utiliser la langue *X* dans son activité professionnelle. Dans les deux cas, ce n'est pas «la langue *X*» elle-même qui a une valeur marchande; c'est la détention et, bien souvent, l'utilisation de compétences en langue *X* qui engendre une valeur marchande, et c'est cette valeur marchande qui peut être quantifiée par l'estimation des différentiels de revenu.

Les valeurs non marchandes, en revanche, s'attachent à des commodités complexes que l'on ne peut pas acheter sur le marché. Par exemple, connaître la langue *X* facilite les contacts sociaux avec les membres de la communauté de langue *X*, donne accès à la culture en langue *X*, etc. Cette valeur n'est généralement pas reflétée dans des prix, car il n'existe pas, *stricto sensu*, de marché où l'on pourrait simplement acheter une commodité telle que «les contacts sociaux avec les locuteurs de *X*» ou «l'accès à la culture associée à la langue *X*». Ce n'en est pas moins une valeur, qui échoit aux individus entretenant des contacts avec la culture et les communautés de langue *X*. L'argument peut aisément être étendu d'une langue spécifique (*X*) à la diversité linguistique; la diversité linguistique a une valeur non marchande pour les personnes qui considèrent comme positive une certaine diversité dans leur environnement linguistique, au même titre que, par exemple, la biodiversité a une valeur non marchande pour les personnes qui trouvent intérêt et prennent plaisir à la diversité de la faune et de la flore de leur environnement. Bien que le concept de valeur non marchande soit facile à comprendre, son estimation empirique est plus compliquée que celle de la valeur marchande,

notamment faute de prix de marché auquel faire référence. Sans prix de marché, il n'y a pas de série chiffrée aisément observable, et la quantification doit emprunter d'autres chemins; nous y reviendrons plus loin.

### 3.2.3 Valeur privée et valeur sociale

À côté de la différence entre valeur marchande et non marchande, il convient de distinguer entre la dimension privée et la dimension sociale de la valeur. Cette deuxième distinction repose sur le point de vue adopté: quand on raisonne dans l'optique de l'acteur individuel, on parle de valeur privée; quand on raisonne sur le plan de la société, on parle de valeur sociale. Par «acteur individuel», on peut bien sûr entendre une personne, mais il peut aussi s'agir d'un ménage ou d'une entreprise; ce qui compte, c'est qu'il s'agisse d'une unité de décision au niveau de laquelle les avantages et les inconvénients ou, si l'on préfère, les bénéfices et les coûts, ou encore les valeurs positives et négatives, sont comptabilisés et pris en compte au moment d'opérer un choix. Par «société», on entend généralement une communauté de citoyens au niveau local, régional, national, supranational ou mondial.

Les exemples de valeur marchande et non marchande donnés jusqu'ici se réfèrent au niveau privé; on parlera donc de «valeur marchande privée». Au niveau social, la distinction entre «marchand» et «non marchand» reste pertinente, mais la valeur sociale doit faire l'objet d'une démarche d'estimation propre. Dans une interprétation simplifiée qui se justifie pour certaines estimations (et en fonction de la question que l'on cherche à comprendre), il est analytiquement correct de voir la valeur sociale comme le total des valeurs privées qui échoient aux différents acteurs constituant le corps social. Rappelons que nous avons parlé plus haut «d'agrégation»; la sommation n'est qu'une manière – la plus simple – d'effectuer cette agrégation. Ainsi, dans ce cas, la somme des valeurs marchandes (respectivement non marchandes) privées pour l'ensemble des individus dans une société donne la valeur marchande (respectivement non marchande) sociale.

Toutefois, les choses sont rarement aussi simples. C'est particulièrement vrai dans le cas de la langue, qui présente un phénomène «d'externalité de réseau». Pour expliquer celui-ci, observons d'abord que dans ce genre de situation, la sommation n'est pas forcément la

procédure d'agrégation la plus adéquate, car le fait que la langue s'utilise surtout au sein d'un réseau d'utilisateurs a pour conséquence que la valeur sociale peut être inférieure ou supérieure à la somme des valeurs privées (Selten et Pool, 1991; Church et King, 1993). Un exemple peut illustrer ce concept. Imaginons qu'une personne  $h$  apprend la langue  $X$  parce qu'elle attend un gain monétaire de cet investissement – ce qui, faut-il le préciser, n'exclut aucunement d'autres motivations, mais supposons que celle-ci soit présente. Cela affecte de différentes manières la situation d'une autre personne  $k$  qui connaît déjà la langue  $X$ . D'une part, le fait que  $h$  ait appris la langue  $X$  accroît la diffusion, voire, dans un sens très général, la « pertinence » de la langue  $X$  et augmente dans le même temps la valeur des compétences linguistiques de  $k$  dans cette même langue  $X$ . Parallèlement, le fait qu'il existe une personne de plus sur le marché du travail sachant la langue  $X$  peut contribuer à banaliser ces compétences et leur faire perdre de la valeur, car cette valeur émerge des conditions qui, à un moment donné, prévalent dans un réseau. L'apprentissage d'une langue  $X$  par une personne peut avoir pour effet d'amputer l'avantage salarial dont bénéficient les autres personnes sachant déjà la langue  $X$ . Par conséquent,  $k$  peut voir sa situation salariale se détériorer et la prime salariale dont il bénéficiait, disons  $\theta$ , peut baisser à  $\theta' < \theta$ . Autrement dit, ce n'est pas parce que 100 personnes de plus apprennent la langue  $X$  qu'on verra la valeur totale augmenter de  $\theta \times 100$  : une telle opération ignorerait ces effets de réseau. La définition de la valeur sociale comme la simple somme des valeurs privées n'est donc qu'une approximation, acceptable dans certaines circonstances, mais pas dans d'autres.

À ce jour, le problème de l'identification rigoureuse du lien entre valeur privée et valeur sociale n'est pas entièrement résolu; il reste un défi théorique et empirique pour la recherche en économie des langues. Dans une analyse de court terme, cependant, on admet généralement que la valeur sociale d'une langue ne s'éloigne pas trop de la somme des valeurs privées et que cette somme reste une approximation utilisable.

Le tableau 1 résume le cadrage analytique décrit ci-dessus et propose une illustration de chaque type de question. Dans ce tableau, une population multilingue est composée de personnes qui sont elles-mêmes, individuellement, plus ou moins plurilingues.

**TABLEAU 1** Types de valeur.

Valeur	Privée	Sociale
<i>Agent concerné</i>	<i>Individu, entreprise</i>	<i>Société dans son ensemble</i>
<i>Orientation de l'analyse</i>	<i>microéconomique</i>	<i>macroéconomique</i>
<b>Marchande</b>	Quelles sont la nature et l'ampleur de l'avantage matériel ou financier de savoir la langue X (par ex. salaire plus élevé)?	Quelles sont la nature et l'ampleur de l'avantage matériel ou financier, pour tout un pays, d'avoir une population multilingue?
<b>Non marchande</b>	Quelles sont la nature et l'ampleur de l'avantage symbolique de savoir la langue X (par ex. accès direct à la culture de langue X)?	Quelles sont la nature et l'ampleur de l'avantage symbolique, pour tout un pays, d'avoir une population multilingue (par ex. meilleure cohésion sociale, «vivre-ensemble»)?

### 3.2.4 Le conditionnel, l'absolu et le choix du contre-fait

Pour placer la réflexion sur la valeur de la diversité linguistique à un niveau suffisant de généralité, il est utile d'introduire une distinction supplémentaire entre la valeur *conditionnelle* du multilinguisme et sa valeur *absolue*. Cette différenciation permet de clarifier la nature exacte des questions que l'on pose à propos de la valeur du plurilinguisme. Le problème sous-jacent est celui du «contre-fait» ou «contrefactuel», c'est-à-dire celui du point de comparaison auquel on se réfère.

On se situe dans une optique *conditionnelle* (parfois aussi appelée «contingente») quand, en partant d'une situation donnée et plus particulièrement d'un environnement linguistique caractérisé par un certain type et un certain degré de diversité, on se demande si certaines modifications des pratiques plurilingues ou du niveau des compétences linguistiques d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'une société tout entière seraient souhaitables ou non. En d'autres termes, on prend le contexte tel qu'il existe et on évalue les conséquences, dans ce cadre, d'une modification des pratiques. Dans une optique *absolue*, on remet en cause ce cadre lui-même, et l'on se demande s'il est préférable de vivre dans un contexte marqué par la diversité linguistique ou si, au contraire, on vivrait mieux dans un monde unilingue.

Illustrons ce contraste par un exemple simple. Il est établi que, pour une personne qui vit en Suisse romande (francophone), la maîtrise de

l'allemand, surtout à un niveau élevé de l'ordre de C1 ou C2 selon la gradation des compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues, est associée à une prime salariale substantielle (Grin, 1999). Cette prime découle notamment du fait que l'allemand (y compris ses variantes alémaniques) est, sur le plan démologique, la première langue de Suisse, et que cette langue s'avère très utile dans l'activité professionnelle, y compris en Suisse francophone; les entreprises romandes disent manquer davantage de personnel sachant l'allemand que de personnel sachant l'anglais (Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010). La maîtrise de l'allemand a donc une valeur marchande certaine, étant donné une *condition*, ou une contingence, à savoir le fait que l'allemand est la principale langue de Suisse.

Imaginons toutefois que la Suisse, voire l'Europe entière ou même au-delà, glisse dans l'uniformité linguistique, que ce soit en faveur de l'anglais, de l'espéranto ou d'une langue tierce. Dans un monde unilingue, la valeur marchande du plurilinguisme serait fortement érodée, voire négligeable – un peu comme pourrait l'être la maîtrise du système dit « impérial » de mesures (en pouces, onces, pintes et acres) si les pays anglo-saxons qui l'utilisent encore le délaissent au profit du système métrique qui s'est déjà imposé ailleurs. Dans l'*absolu*, le plurilinguisme des individus et le multilinguisme de la société valent-ils quelque chose? Plus pour communiquer, si le monde entier devient monolingue; la valeur de la pluralité des langues, pour l'individu ou pour la société, devrait alors être recherchée dans d'autres fonctions que la communication, comme, par exemple, la satisfaction que l'on retire de l'accès en version originale à la littérature dans les différentes langues ainsi marginalisées.

Cette distinction entre le conditionnel et l'absolu n'est pas sans importance sur le plan politique: quand, dans le débat public, une personne plutôt opposée à la diversité des langues met un avocat de cette diversité au défi d'en démontrer les avantages, il ne suffit pas d'évoquer les primes salariales dont profitent les plurilingues, car ces primes tendraient rapidement vers zéro dans un scénario d'uniformisation linguistique et il devient facile, pour quiconque n'attache aucune valeur à la diversité, d'affirmer que ses avantages sont éphémères et que le jeu n'en vaut pas la chandelle. C'est le type d'argument qui est parfois avancé pour recommander l'adoption d'une seule langue officielle au sein de l'Union européenne, par exemple. De fait, il ne manque pas de personnes qui, raisonnant dans une perspective absolue, estiment que

la valeur de la diversité linguistique est surestimée et que les organisations internationales, voire, plus largement, les sociétés humaines, auraient avantage à privilégier une langue unique<sup>18</sup>. Cependant, on se rend vite compte que ce faisant, elles confondent langue et communication. Trois stratégies existent pour contrer un tel argument ; deux d'entre elles sont discutées ici et la troisième l'est dans la section suivante.

La première, sans doute la plus simple, est de rétorquer que le monde *est* multilingue et que la question du plurilinguisme absolu, dans la réalité, ne se pose même pas, car le contre-fait (l'uniformité du monde) est purement hypothétique. Toutefois, face à un interlocuteur qui argumenterait en se référant à un cas particulier comme celui d'institutions européennes qui pourraient décréter qu'une seule langue officielle leur suffirait, cette réponse ne convaincra pas, et il faut invoquer d'autres arguments en allant puiser dans des utilisations des langues autres que pour la seule communication.

La deuxième stratégie fait appel à un argument qui repose sur les avantages *intrinsèques* du plurilinguisme (celui des individus) ou du multilinguisme (des groupes, des entreprises, des sociétés entières). Pour les individus, le plurilinguisme peut être source de plaisir (culturel, esthétique, scientifique), mais aussi contribuer à la créativité (Fürst et Grin, 2018a ; 2018b ; 2021). Le multilinguisme d'une société peut aussi être porteur d'avantages (ou, pour reprendre le terme consacré introduit plus haut, d'utilité), dans la mesure où les membres de la société peuvent estimer que la variété même des langues et, souvent, des cultures qui vont avec rend le quotidien plus intéressant, plus stimulant ou plus plaisant, de la même manière que la richesse de la flore et de la faune, ou l'amplitude de l'éventail des expressions artistiques sont généralement perçues comme contribuant à la qualité de vie. Tout cela, dès lors, est porteur de valeur au sens économique (Grin, 1994b ; 2023).

Bien que liés à un *environnement* multilingue, ces avantages peuvent être ressentis et perçus par les individus isolément ; toutefois, certains

<sup>18</sup> Cette interprétation n'implique pas forcément d'hostilité *a priori* envers la diversité linguistique. Voir l'analyse proposée par le philosophe Van Parijs, pour qui « la diversité culturelle plus grande que rend possible la diversité linguistique sera partiellement, et dans certains cas plus que partiellement, compensée par l'accessibilité réduite de la diversité culturelle à disposition, en raison même des barrières linguistiques inhérentes à la diversité linguistique » (Van Parijs, 2011 : 193, notre traduction).

des avantages du multilinguisme dans une perspective « absolue » ne peuvent émerger qu'au niveau d'un groupe, voire d'une société dans son ensemble, en raison même de l'interaction entre les personnes qui constituent la collectivité. Tel est le cas de la créativité de groupe, qui peut émerger du multilinguisme du groupe, distinct du plurilinguisme des membres du groupe (Grin et Fürst, 2022; Fürst et Grin, 2023).

Un autre avantage parfois avancé du multilinguisme sociétal est celui de la plus grande résilience et du plus grand dynamisme attribués aux sociétés plurielles. Toutefois, ce type d'avantage est généralement postulé plutôt que démontré (voir, par exemple, UNESCO, 1995); on peut le considérer comme plausible, même si certains auteurs (par exemple Van Parijs, 2004) considèrent que la diversité culturelle d'un pays (fréquemment corrélée à son multilinguisme) est susceptible d'amoindrir l'adhésion des citoyens aux programmes de solidarité économique et sociale. S'il était avéré, un tel phénomène serait de nature à obérer le bilan avantages-coûts du multilinguisme par rapport à l'uniformité linguistique.

Pour clore cette discussion sur le contraste entre la valeur dans une optique conditionnelle et une optique absolue, soulignons que si l'on démontre que le pluri- et le multilinguisme sont avantageux en termes conditionnels, cela ne suffit pas à prouver qu'ils le sont en termes absolus. En revanche, si l'on démontre qu'ils sont avantageux en termes absolus, ils le seront aussi en termes conditionnels. En raison d'un contre-fait différent, les deux plans d'évaluation ne sont pas les mêmes, et il est donc indispensable de clarifier soigneusement les termes dans lesquels la question de la valeur est posée. Ceci revient à dire que chaque case du tableau 1 peut être traitée en deux versions, l'une conditionnelle, l'autre absolue.

Cette étude se situe clairement dans l'optique conditionnelle: nous partons d'une réalité, qui est celle de la diversité linguistique de la Suisse. Nos questionnements visent à identifier et à mesurer les avantages marchands et non marchands que confèrent le plurilinguisme au niveau individuel et le multilinguisme au plan sociétal. Dans l'optique conditionnelle où nous nous situons ici, l'autre terme de l'alternative serait que les Suisses renoncent à tout investissement dans l'acquisition d'une langue seconde ou tierce – ou que, même plurilingues, ils refusent de fonctionner dans plus qu'une langue alors que l'environnement linguistique reste multilingue. Comme nous allons le voir dans les chapitres suivants, une telle stratégie n'est jamais gagnante.

### 3.3 Politiques linguistiques : efficience et équité

Dans les chapitres suivants, nous visons principalement à fournir une estimation chiffrée des avantages des pratiques plurilingues pour les résidents et, subsidiairement, à déduire de ces résultats un ensemble d'interprétations sur la manifestation de ces avantages sur le plan social. Dans ce but, nous examinons une «photographie» de la population résidante en matière de pratiques linguistiques, de niveau de formation et de diverses autres caractéristiques qui contribuent à déterminer le revenu du travail. Ce faisant, nous ne considérons pas comment un état de fait est venu à l'existence plutôt qu'un autre. Il est toutefois important de souligner que la configuration observée n'apparaît pas *ex nihilo*. Au contraire, elle est le résultat d'une combinaison de facteurs, y compris des choix de politique linguistique de la part des pouvoirs publics : les politiques linguistiques sont des politiques publiques parmi d'autres (Gazzola *et al.*, 2023a; Gazzola et Wickström, 2016; Grin, 2003b, 2016a), et elles sont supposées refléter, par le truchement des institutions démocratiques, les attentes des citoyens. En tant que politiques publiques, les politiques linguistiques peuvent donc être évaluées sous deux angles : celui de l'efficience dans l'allocation des ressources et celui de l'équité dans leur répartition.

D'un côté, on peut se demander si l'allocation des ressources qu'on observe à un moment donné est la plus judicieuse pour la société dans son ensemble, en ceci qu'elle maximiserait la satisfaction ou l'utilité du plus grand nombre de personnes ; pour un lien plus direct avec les politiques publiques, on pourra penser en termes de bien-être ou de qualité de vie en faveur d'un maximum de résidents. De l'autre, il faut tenir compte de l'aspect distributif et se demander comment cette qualité de vie est répartie entre les résidents. En effet, toute allocation et, par tant, toute réallocation découlant de la mise en œuvre d'une politique publique donne lieu à une redistribution qui va permettre à certains acteurs des gains matériels et/ou symboliques, tandis que d'autres vont y perdre (Gazzola et Wickström, 2016; Grin, 2005b). Même dans les rares cas où une politique publique ne crée que des gagnants, une différence subsistera entre ceux qui y gagnent beaucoup et ceux qui n'y gagnent que très peu. En d'autres termes, toute politique linguistique, en tant que politique publique, soulève nécessairement la question de l'équité. La photographie que nous observons aujourd'hui peut donc être le résultat de choix de politique linguistique effectués sur la

base de considérations plus ou moins explicites en matière d'efficience et d'équité; et si ces deux ensembles de considérations nous poussent dans des directions différentes, voire opposées, une politique pourra alors viser une forme d'équilibre ou de *trade-off* entre deux critères, celui de l'efficience et celui de l'équité.

Vu qu'elle est centrée sur l'identification et l'estimation chiffrée de la valeur de pratiques plurilingues, cette étude relève de la problématique de l'efficience; il s'agit bien ici d'allocation et non de distribution des ressources. Cependant, à travers une connaissance plus approfondie des conséquences financières (sous forme de valeur marchande) ou symboliques (sous forme de valeur non marchande) des pratiques plurilingues, ses résultats constituent une étape nécessaire en vue d'analyses ultérieures portant sur la distribution de ces valeurs au sein de la société et sur ses conséquences sur le plan de l'équité. À ce titre également, elle fournit une base d'information utile pour orienter les choix futurs de politique linguistique.

Enfin, la prise en compte de la dimension distributive complète, sur un plan essentiel, la discussion de la section précédente concernant la distinction entre la perspective conditionnelle et la perspective absolue: une raison déterminante qui peut nous faire préférer une société multilingue à une société uniforme est que le passage de la première à la seconde (qui, effectivement, *pourrait* faire tomber à zéro ou presque les valeurs marchandes issues de la possibilité, pour les personnes plurilingues, de communiquer avec des personnes aux attributs linguistiques différents) suppose presque inmanquablement la suppression, violente sur le plan symbolique et parfois aussi matériel, des langues et des cultures dans lesquelles s'incarne la diversité. Autrement dit, les processus d'uniformisation linguistique sont généralement contraires aux droits de l'homme; ils constituent une redistribution généralement inacceptable, sur le plan éthique, d'avantages matériels et symboliques. Nous n'entrerons pas plus avant dans cette discussion, sur laquelle existe une littérature abondante, tout particulièrement dans la spécialité dite *linguistic human rights* (Shorten, 2017; Skutnabb-Kangas et Phillipson, 2022), sinon pour insister sur le fait que la prise en compte des enjeux distributifs amène presque inévitablement à préférer la diversité linguistique à l'uniformité, y compris lorsque l'on se place dans une perspective absolue plutôt que conditionnelle.

# La base de données: pratiques linguistiques et revenu

## 4

### 4.1 L'importance des données

Bien que la diversité des langues en Suisse soit souvent présentée, dans l'espace politique et médiatique, comme une « richesse » ou un « atout », de telles déclarations reflètent souvent l'expression d'un attachement à une certaine représentation du pays davantage qu'un ensemble de constats établis et démontrés. On peut naturellement adhérer soi-même à cette vision éminemment constructive du pluralisme suisse – vision partagée, du reste, par les auteurs de ce livre –, mais cela ne suffit pas forcément à convaincre ceux pour lesquels ce pluralisme ne mérite pas tant d'efforts: qu'on songe, par exemple, aux acteurs politiques qui, dans différents cantons suisses, militent pour réduire (souvent au profit de l'anglais) la place accordée aux langues nationales dans les programmes scolaires.

Il vaut donc la peine d'aller au-delà de la métaphore, mais l'estimation précise des avantages que la diversité linguistique confère à la Suisse reste un défi considérable et cela, dès l'examen de la forme la plus simple de ces avantages, à savoir les avantages « privés marchands », au sens de la discussion du chapitre précédent. En effet, une telle entreprise suppose que l'on dispose de deux types d'information: d'un côté, des données précises et fiables sur les caractéristiques des individus, y compris, mais pas seulement, leurs attributs linguistiques

(c'est-à-dire leurs compétences dans leur langue première ou principale ainsi que dans d'autres langues) ainsi que sur leurs utilisations de ces langues (ce qu'on désigne souvent par le terme de « pratiques linguistiques ») et, de l'autre côté, de données également précises et fiables sur le revenu du travail. Quand nous parlons, dans le cadre d'une analyse chiffrée pouvant déboucher sur des estimations, de données précises et fiables, nous entendons par là des données que nous pourrions appeler « RAD »: elles doivent porter sur un échantillon *représentatif* de la population pour laquelle les estimations doivent valoir, il en faut assez (un échantillon doit donc comporter un nombre suffisant d'observations pour permettre le travail statistique) et ces données doivent être suffisamment *détaillées*. Or de telles bases de données sont très rares, y compris en Suisse. Ce livre vise justement à combler ce vide en exploitant les données issues de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en les associant avec les informations sur le revenu du travail tirées du registre des comptes individuels (CI) des cotisations aux assurances sociales de la Centrale de compensation (CdC).

L'ELRC est une enquête relativement récente, sa première édition ayant eu lieu en 2014. Y sont recueillies, entre autres, des données extensives sur les pratiques linguistiques de la population dans différents contextes. En outre, elle fournit un large éventail d'informations sur les caractéristiques sociodémographiques et régionales, les pratiques d'activités culturelles et religieuses ou spirituelles et les sentiments de cohésion et d'intégration sociale dans la population résidente.

De par son étendue thématique et son degré de détail, l'ELRC représente une base de données privilégiée pour aborder les questions liées au plurilinguisme. Cependant, il faut rappeler les limites du périmètre des questions que nous abordons ici. En effet, bien qu'elle comporte aussi une question permettant de dresser la liste des langues connues par les répondants<sup>19</sup>, l'ELRC recueille des informations sur les *pratiques* plutôt que sur les *compétences* linguistiques. Dès lors, on ne peut approcher la question de la valeur des langues, ou celle d'une langue donnée X (pour la partie de cette valeur qui est cristallisée dans le revenu du travail), qu'en lien avec les pratiques plutôt qu'avec les compétences linguistiques. Cette contrainte limite la mesure dans laquelle on peut

<sup>19</sup> L'enquêteur demande: «Pouvez-vous m'indiquer les langues que vous connaissez? Pensez à toutes celles que vous comprenez plus ou moins bien, que vous les parliez ou non.»

se rapprocher de la question fondamentale de la valeur, notamment celle qu'on peut aborder sous l'angle du capital humain. Car, au sens strict, les données disponibles nous permettent de mettre les rémunérations en rapport non pas avec les *attributs linguistiques*, c'est-à-dire le concept de référence en la matière (Vaillancourt, 1985), mais avec un certain profil d'utilisation de la langue X.

Par commodité, nous dirons parfois que l'existence d'une telle relation entre rémunérations et pratiques montre que les langues « rapportent » sur le plan financier, mais il s'agit bien là d'un raccourci. D'abord, cela laisse dans l'ombre la valeur possible des langues que l'on connaît mais dont on ne se sert pas; or des travaux antérieurs montrent que la seule *disposition* de compétences en langues étrangères, même inutilisées, peut être associée à des primes salariales, sans doute en raison du rôle de « signal » qu'elles jouent parfois (Grin, 1999 : 170-174). Ensuite – et quelle que soit la variable linguistique dont nous cherchons à mesurer l'effet sur les rémunérations –, l'existence d'un tel lien, même s'il est statistiquement significatif et que l'on a pris soin d'isoler l'effet d'autres déterminants du revenu, ne suffit pas à démontrer qu'il y a là une causalité. Bien sûr, cela rend l'existence d'une telle causalité fortement plausible, mais il faut aller plus loin dans l'analyse pour avancer, avec une certaine confiance, l'idée que certaines pratiques linguistiques, et notamment des pratiques plurilingues, rapportent.

C'est pour cette raison que la recherche en économie des langues et du multilinguisme préfère, là où les données le permettent, mettre en rapport le revenu du travail avec un certain niveau de compétence dans la langue X : d'un point de vue analytique, le lien est plus fondamental entre revenu et *compétences* qu'entre revenu et *pratiques*. Or les données disponibles dans l'ELRC ne nous permettent pas d'évaluer l'effet des compétences en dehors de leur utilisation. Dans cette étude, nous visons donc plus modestement à nous *rapprocher* de la question de la valeur des langues telle qu'elle est généralement traitée dans la recherche spécialisée (Chiswick et Miller, 2007; Gazzola et Mazzacani, 2019; Grin, 1999; Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2009; Hahm et Gazzola, 2022; Ridala, 2020; Vaillancourt, 2020), même si certains travaux portent sur l'effet des pratiques (Ginsburgh et Prieto-Rodriguez, 2011; 2013; Stöhr, 2015; Williams, 2011) ou sur la différence entre l'effet de la simple connaissance d'une langue seconde par rapport à celui de sa connaissance *et* de son utilisation (Christofides et Swidinsky, 2010).

Pour fournir des estimations chiffrées des liens entre les variables linguistiques individuelles d'une part et les revenus d'autre part, il est évidemment indispensable de disposer aussi de données sur ces derniers. Or si l'ELRC pose aux participants des questions nombreuses et détaillées sur leurs pratiques linguistiques, elle ne leur demande pas combien ils gagnent. Ces données doivent donc provenir d'une autre source et, qui plus est, d'une autre source « appariale », individu par individu, aux données de l'ELRC. Pour cela, nous avons obtenu les données de la CdC concernant le revenu soumis à cotisation pour les assurances sociales pour les personnes ayant pris part à l'enquête ELRC 2019.

Grâce à l'appariement entre les données ELRC et les données sur le revenu du travail, nous pouvons aborder la thématique de la valeur des langues de manière intégrée et selon une approche analytique assez standard, en appliquant le principe bien établi des équations de revenu (Mincer, 1974) décrit dans le chapitre précédent – et en les adaptant au fait que les données linguistiques portent non sur les compétences, mais sur les pratiques.

## 4.2 L'enquête sur la langue, la religion et la culture

### 4.2.1 Origines et bases légales de l'enquête

L'ELRC récolte un large éventail d'informations sur les pratiques linguistiques, religieuses ou spirituelles et culturelles en Suisse. Ces informations sont recueillies afin de mieux orienter la politique du plurilinguisme, la politique culturelle et la politique d'intégration dans le pays. C'est pourquoi le Conseil fédéral a chargé l'OFS de réaliser cette étude tous les cinq ans. À l'heure où sont écrites ces lignes, elle a eu lieu deux fois, en 2014 et 2019; l'édition suivante a lieu en 2024. L'ELRC trouve sa base légale dans la loi fédérale du 22 juin 2007<sup>20</sup> et fait partie des enquêtes thématiques par échantillonnage<sup>21</sup>. Notre étude s'appuie sur la dernière édition de l'enquête, à savoir l'ELRC 2019, et c'est spécifiquement à celle-ci que se réfèrent les informations fournies ci-dessous.

<sup>20</sup> Loi sur le recensement fédéral de la population, RS 431 112.

<sup>21</sup> Ces enquêtes sont décrites à l'article 6, alinéa 2, lettre b de cette loi. Pour plus d'informations, voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/esrk.assetdetail.22406426.html> (consulté le 09.04.2024).

### 4.2.2 Population cible

La population cible de l'enquête, c'est-à-dire celle qu'il faut échantillonner, est constituée par les résidents permanents âgés de 15 ans ou plus, vivant dans un ménage privé en Suisse, soit un total de 7 037 630 personnes. La population résidente permanente comprend les Suisses ayant leur domicile principal en Suisse et les étrangers au bénéfice d'une autorisation de résidence d'une durée minimale de douze mois ou séjournant en Suisse depuis au moins douze mois<sup>22</sup>. Les données sont récoltées au niveau individuel. La taille de base de l'échantillon est de 10 000 personnes. En outre, les cantons et les villes peuvent demander (à leurs frais) une densification de leur échantillon, c'est-à-dire des entrevues supplémentaires pour leur territoire. En 2019, cela a été le cas des cantons de Vaud, Valais et Genève ainsi que de la Ville de Zurich. Pour cette raison, la taille finale de l'échantillon est de 13 417 individus. Les personnes interviewées sont sélectionnées aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS avec la condition qu'une seule personne par ménage peut être sélectionnée. En 2019, l'OFS a tiré un échantillon aléatoire brut de 31 959 personnes, dont 13 417 ont participé à l'enquête (42 %) <sup>23</sup>. Pour l'ELRC 2019, le tirage a été effectué en trois vagues entre novembre 2018 et mai 2019.

### 4.2.3 Méthode d'enquête

L'ELRC se compose d'un entretien téléphonique (CATI, ou *computer-assisted telephone interviewing*), suivi d'un questionnaire en ligne (CAWI, ou *computer-assisted web interviewing*) ou écrit (PAPI, ou *paper-and-pencil interviewing*). Chaque personne tirée au sort reçoit une lettre officielle de l'OFS qui annonce l'enquête et explique les objectifs et le déroulement de l'ELRC. Ensuite, la collecte des données est effectuée dans les centres d'appel de l'institut mandaté par l'OFS. Les entretiens téléphoniques sont menés par des enquêteurs professionnels, eux-mêmes

<sup>22</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/effectif-evolution.html> (consulté le 09.04.2024).

<sup>23</sup> En pratique, 31 959 personnes ont été invitées à participer à l'enquête. Celles-ci ont reçu une première lettre d'invitation et ont été contactées par téléphone pour répondre aux questions. Les personnes n'ayant pas répondu au premier courrier ont ensuite reçu jusqu'à deux rappels. Finalement, parmi les 31 959 personnes sélectionnées, 13 417 ont participé à l'enquête. Voir <https://www.swissstats.bfs.admin.ch/collection/ch.admin.bfs.swissstat.fr.issue200113691900/article/issue200113691900-10> (consulté le 08.04.2024).

contrôlés par des superviseurs. En 2019, la récolte de données par CATI a eu lieu entre les mois de février et décembre. Les personnes ayant répondu à l'interview téléphonique reçoivent un courriel contenant un lien pour le questionnaire en ligne. Si elles ne souhaitent pas répondre en ligne, elles reçoivent un questionnaire papier à remplir et à renvoyer. En 2019, le taux de réponse pour la seconde partie de l'enquête était très élevé (85,5%)<sup>24</sup>.

L'enquête est effectuée en allemand, en français ou en italien, selon la préférence de la personne interrogée. Si les compétences linguistiques de cette personne sont insuffisantes, l'entretien téléphonique (CATI) peut être réalisé avec l'aide d'une tierce personne (entretien «par proxy»). Cependant, les personnes ayant répondu à l'enquête CATI grâce à l'aide d'une personne proxy ne participent pas à l'enquête CAWI/PAPI. Les répondants à l'enquête CAWI/PAPI sont donc moins nombreux (on pourrait également dire qu'ils constituent un sous-ensemble des répondants à l'enquête CATI). En 2019, l'ensemble des répondants à l'enquête téléphonique était constitué de 13 417 personnes, dont 246 personnes proxy (c'est-à-dire 13 171 répondants sans tenir compte des personnes proxy).

#### 4.2.4 Stratification de l'échantillon

La stratification de l'échantillon est effectuée en deux étapes. Dans un premier temps, une portion de l'échantillon de base (10 000 personnes) est allouée à chaque grande région, proportionnellement à leur taille par rapport à la population de tirage. Ensuite, cette portion est répartie, toujours proportionnellement à leur taille par rapport à la population de tirage, entre des unités territoriales plus petites, qui sont les strates de tirage de l'enquête. Ces strates sont définies comme suit :

- une strate par canton/ville densifiant son échantillon (cantons de Genève, Valais et Vaud, ainsi que la ville de Zurich) ;
- une strate conjointe pour les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Appenzell Rhodes-Extérieures ;
- une strate conjointe pour les cantons de Nidwald et d'Obwald ;
- une strate par canton pour les cantons restants.

<sup>24</sup> Parmi les répondants de l'enquête CATI, sans tenir compte des personnes proxy (voir le paragraphe suivant).

Au cours de la procédure de stratification, divers ajustements sont effectués, à savoir l'augmentation de taille de la grande région « Tessin »<sup>25</sup> et des strates faisant l'objet d'une densification ainsi que la fixation d'une taille minimale par strate afin d'assurer la représentativité de l'échantillon au niveau de la Suisse, des grandes régions et des strates.

#### 4.2.5 Pondération

Afin de rendre les données de l'échantillon plus conformes à la structure de la population mère, une procédure de pondération a été mise en place pour tenir compte des non-réponses et du découpage en vagues, et pour intégrer des informations connues pour toute la population, ce qui rend précisément possible le redressement de l'échantillon<sup>26</sup>. Selon cette procédure, différents jeux de pondérations ont été générés pour tenir compte du fait que les répondants à l'enquête CAWI/PAPI constituent un sous-ensemble des répondants à l'enquête CATI (en excluant les personnes proxy), ainsi que du fait que l'ELRC vise à garantir la représentativité tant au niveau individuel qu'au niveau du ménage. En conséquence, une pondération pour les personnes et une autre pour les ménages a été effectuée, et ce pour la partie CATI comme pour la partie CAWI/PAPI. Il y a donc quatre jeux de pondérations.

#### 4.2.6 Le questionnaire

##### 4.2.6.1 Langues et pratiques linguistiques

À travers plus de trente questions sur le thème des langues, l'ELRC interroge les personnes cibles sur :

- la langue principale (ou les langues principales), c'est-à-dire la langue (ou les langues) que la personne interrogée sait le mieux ;
- la langue connue (ou les langues connues), c'est-à-dire toutes celles que la personne interrogée comprend plus ou moins bien, qu'elle les parle ou non<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> La taille de la grande région « Tessin » a été ajustée à la plus petite des tailles des autres grandes régions, à savoir celle de la Suisse centrale, qui représente donc la taille minimale des grandes régions.

<sup>26</sup> Le redressement est effectué en termes de sexe, nationalité, classe d'âge, état civil, taille de ménage, strates correspondant aux grandes régions et typologie de ménage.

<sup>27</sup> Remarquons que même si cette question entre dans le domaine des compétences linguistiques, elle est très générale et ne permet pas de saisir le niveau de compétence. En effet, une personne qui parle couramment la langue X et une personne qui la comprend à peine répondraient toutes deux positivement.

L'enquête ne pose pas de limite au nombre de langues principales ou connues et prend aussi en compte les dialectes et les langues de signes. Pour chacune de ces langues, la personne cible est interrogée sur la fréquence d'usage (tous les jours ou presque/au moins une fois par semaine/au moins une fois par mois/au moins une fois par année/moins d'une fois par année/jamais).

En outre, l'enquête enregistre les langues utilisées et la fréquence d'utilisation dans les contextes suivants :

- à la maison ;
- avec le partenaire ou avec les enfants vivant dans le ménage ;
- avec les membres de la famille vivant en dehors du ménage et les amis ;
- pour écouter la radio, regarder des films ou des émissions ;
- pour lire durant les loisirs ;
- pour écrire dans les réseaux sociaux, les SMS, les courriels, etc. ;
- pour parler/écrire/lire au travail ;
- lors de célébrations religieuses ou d'activités relevant de la vie spirituelle.

L'ELRC récolte aussi de nombreuses informations portant sur l'intérêt à apprendre ou à améliorer ses connaissances linguistiques et les raisons de cet intérêt, par exemple professionnelles.

Enfin, l'enquête demande si la personne cible a eu, au cours de la dernière année, des difficultés (format de réponse: aucune difficulté/quelques difficultés/des difficultés importantes) en lien avec la langue dans :

- le cadre de démarches administratives ;
- les contacts avec le personnel de santé ;
- le cadre du travail ou d'une recherche de travail ;
- les contacts avec les enseignants de ses enfants.

#### 4.2.6.2 *Caractéristiques sociodémographiques, pratiques culturelles et religieuses*

Les données couvrent un vaste éventail d'informations sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes cibles et, dans une moindre mesure, des autres membres du ménage. Ces informations comprennent par exemple l'âge, le sexe, l'état civil, la nationalité, le statut migratoire, le niveau de formation, le lieu de résidence et ses caractéristiques, le statut sur le marché du travail, etc. Nous utilisons ces informations pour aboutir à une estimation plus fiable de la valeur de pratiques plurilingues.

L'ELRC comporte aussi une partie sur la culture qui aborde des aspects tels que la pratique d'activités culturelles (type et fréquence), l'utilisation de certains médias (type et fréquence) et les activités créatives pratiquées en amateur (type et fréquence). Nous exploitons certaines de ces données pour examiner les valeurs non marchandes associées à des pratiques plus ou moins plurilingues.

Par souci d'exhaustivité, rappelons que l'enquête interroge aussi les personnes cibles sur leurs croyances et pratiques religieuses (ou spirituelles). Cependant, la faible pertinence de ces thématiques par rapport au sujet de cette recherche ainsi que le haut niveau de confidentialité qui les caractérise nous ont amenés à ne pas utiliser ces données.

#### 4.2.6.3 Questions supplémentaires

L'ELRC contient enfin quelques questions sur des thèmes tels que le sentiment de cohésion et d'intégration sociale, les obstacles à la participation sociale, la santé, la situation financière et l'orientation politique. Nous employons certaines de ces informations dans le cadre de l'examen des valeurs non marchandes des langues. À noter que les données d'enquête sur la situation financière sont très générales, et ne sauraient se substituer aux chiffres sur le revenu. Ainsi, dans l'ELRC, on demande aux informants de répondre à des questions comme : « En tenant compte du revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts à la fin du mois, c'est-à-dire, comment réussissez-vous à payer les dépenses mensuelles nécessaires ? » (Réponse de « très difficile » à « très facile »), ou « Pourriez-vous régler une facture inattendue de 2500 francs, par exemple grâce à des économies ? » (Réponse Oui/Non).

#### 4.2.7 Organisation des données issues de l'ELRC

À la suite de l'enquête, les informations récoltées ne sont pas intégrées dans une base de données unique. Au contraire, l'OFS utilise ces informations pour construire cinq ensembles de données différents – un pour chaque module, c'est-à-dire : CATI personnes cibles, CATI membres du ménage, CATI langues sans dialectes, CATI langues, CAWI/PAPI.

Ces ensembles de données suivent une organisation interne différente. Dans les ensembles de données CATI personnes cibles et CAWI/PAPI, une ligne correspond à une personne interviewée, tandis que

dans les ensembles de données CATI langues sans dialectes et CATI langues, une ligne fait référence à l'une des langues mentionnées par une personne cible. En même temps, dans l'ensemble de données CATI membres du ménage, une ligne renvoie à un membre du ménage de la personne cible. Même en se cantonnant aux informations récoltées dans l'ELRC, l'analyse statistique des données n'est donc possible que moyennant un considérable travail de réorganisation préalable.

### 4.3 Les données sur le revenu

Cette étude utilise les données sur le revenu tirées du registre des comptes individuels de la Centrale de compensation (données AVS). Ce registre répertorie, pour chaque individu ayant l'obligation de cotiser aux assurances sociales<sup>28</sup>, les revenus, le genre de cotisation et les périodes de cotisation auxquelles les revenus sont associés. Du point de vue des autorités, ces informations servent de base au calcul des cotisations et, éventuellement, d'une rente de l'assurance sociale<sup>29</sup>.

L'obligation de cotiser existe pour les personnes qui exercent une activité lucrative à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur dix-septième anniversaire<sup>30</sup>. L'obligation existe aussi pour les personnes sans activité lucrative domiciliées en Suisse entre leur vingtième et leur soixante-quatrième anniversaire (pour les femmes) ou leur soixante-cinquième anniversaire (pour les hommes)<sup>31</sup>.

Pour les salariés et les indépendants, le revenu des comptes individuels correspond au salaire brut (c'est-à-dire avant déductions sociales) avec les composantes supplémentaires, par exemple les bonus, le treizième salaire, les primes pour heures supplémentaires, etc.<sup>32</sup>. En revanche, pour les personnes sans activité lucrative, le montant des

<sup>28</sup> Assurance vieillesse et survivants (AVS), assurance invalidité (AI), régime des allocations pour perte de gain (APG), assurance chômage (AC).

<sup>29</sup> Voir <https://www.ahv-iv.ch/fr/M%C3%A9mentos-Formulaires/Demande-d'extrait-de-compte> (consulté le 09.04.2024).

<sup>30</sup> Sauf si (i) le salaire ne dépasse pas 2300 francs par année civile et par employeur et la personne assurée en question n'est pas employée dans les ménages privés ou dans le domaine artistique; ou si (ii) la personne assurée a moins de 25 ans et ses revenus proviennent des «petits boulots» effectués dans un cadre domestique (par exemple baby-sitting) et n'excèdent pas 750 francs par an et par employeur. Voir <https://www.ciam-avs.ch/web/ciam-avs/elements-cles-1er-pilier> (consulté le 09.04.2024).

<sup>31</sup> Ces âges de référence s'appliquaient à l'époque de l'enquête. En revanche, les personnes sans activité lucrative ne paient pas les cotisations AC. Voir <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/beitraege.html> (consulté le 09.04.2024).

<sup>32</sup> Office fédéral de la statistique (2021) : 14-15.

cotisations est calculé sur la fortune et/ou sur un revenu annuel sous forme de rente<sup>33</sup>.

Les informations retenues portent uniquement sur l'année 2019 et ne se réfèrent qu'aux individus ayant répondu à l'enquête ELRC 2019. En effet, compte tenu des objectifs de cette étude, il faut mettre en relation, au niveau individuel, les informations sur le revenu d'un côté, et les données issues de l'enquête ELRC de l'autre.

Les données AVS se composent de 13 337 entrées. Chaque entrée représente un revenu d'activité; il y a donc plusieurs lignes pour les personnes ayant plusieurs revenus. En effet, les 13 337 entrées des données AVS ne concernent que 8 740 individus ayant participé à l'enquête ELRC (ceci implique que les 4 597 personnes restantes qui ont pris part à l'ELRC n'avaient pas l'obligation de cotiser en 2019). En matière de type de cotisation, plus de 90 % des entrées se réfèrent aux revenus de personnes salariées, comme le montre le tableau 2.

**TABLEAU 2** Types de cotisation.

Genre de cotisation	% entrées
Personne salariée	90,2%
Revenu non formateur de rentes	3,7%
Sans activité lucrative	3,2%
Personne indépendante sauf agriculteurs	2,2%
Personne indépendante dans agriculture	0,4%
Inscription en cas de <i>splitting</i>	0,2%
Personne adhérente à l'assurance facultative	0,1%
Total	100,0%
<i>N.</i>	13 337

Dans cette étude, on s'intéresse essentiellement aux revenus provenant d'une activité lucrative, ce qui exclut notamment le revenu de la fortune. En effet, ce sont les revenus issus d'une activité qui traduisent la disposition du marché du travail à rémunérer les caractéristiques spécifiques des personnes, y compris leurs attributs et pratiques

<sup>33</sup> Voir <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/beitraege.html> (consulté le 09.04.2024).

linguistiques. Pour ces personnes, les CI de la CdC représentent une bonne approximation du revenu brut de l'emploi<sup>34</sup>.

En outre, nous nous concentrerons sur les revenus provenant d'une activité salariée plutôt qu'indépendante. Ce choix découle d'une caractéristique des données. En effet, il faut environ cinq ans à la CdC pour que les chiffres définitifs sur le revenu des indépendants y soient enregistrés; par conséquent, les données 2019 pour les indépendants sont provisoires et ne garantissent pas la même précision. Ce fait, bien qu'il doive être relevé, n'a qu'un impact modeste sur les estimations, car les entrées concernant les activités indépendantes ne concernent que moins du 3 % des données AVS.

En conclusion, dans le cadre de notre analyse de la valeur du plurilinguisme, parmi les 13 337 entrées rapportées dans les données AVS, nous considérons les 12 035 entrées qui comportent les revenus d'activités salariées. Celles-ci ne concernent que 8008 personnes ayant participé à l'ELRC 2019.

#### 4.4 Traitement et appariement des données

Nous avons demandé à l'OFS de nous transmettre aussi bien les données issues de l'ELRC que les données sur le revenu tirées du registre des CI de la CdC. En donnant suite à notre demande, l'OFS a préparé et envoyé à la CdC la liste des personnes ayant participé à l'ELRC 2019 (identifiées au moyen de leur numéro AVS). En réponse, la CdC a fourni à l'OFS les données du registre des CI des personnes concernées. Puis l'OFS nous a transmis différents fichiers contenant les divers modules ELRC ainsi que les données AVS, tout en remplaçant les numéros AVS par des pseudo-identificateurs (c'est-à-dire des pseudo-numéros AVS). L'OFS a inclus un pseudo-identificateur dans les données ELRC et deux pseudo-identificateurs dans les données de la CdC. Ensuite, nous nous sommes chargés de l'appariement des jeux de données.

Le processus d'appariement soulevait des défis considérables, puisque, notamment:

- Les données issues des divers modules de l'ELRC ne sont pas intégrées dans un fichier unique, mais plutôt réparties entre plusieurs fichiers qui suivent une organisation interne différente. En conséquence,

<sup>34</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.16164324.html>, p. 18 (consulté le 24.04.2024).

nous avons dû harmoniser ces différents jeux de données pour rassembler les données ELRC en une base unique dans laquelle l'ensemble des informations récoltées apparaît sous forme d'une ligne pour chaque personne interrogée.

- Les données AVS sont organisées d'une manière différente encore, car elles peuvent contenir plusieurs entrées (lignes) par personne. Ainsi, même dans ce cas, il a été nécessaire de réorganiser la base de données afin qu'une ligne représente une personne.
- Enfin, il peut arriver que certaines personnes aient deux numéros AVS. C'est pourquoi les données AVS contiennent deux pseudo-identificateurs. Cela a évidemment compliqué le processus d'appariement.

Nous avons effectué ces diverses procédures de sélection, réorganisation et homogénéisation des données en travaillant sur les jeux séparés afin de rendre possible leur appariement. Ce travail a finalement débouché sur la constitution d'une base comprenant plus de 1900 variables, dans laquelle chaque ligne correspond à un individu interviewé (nous avons donc 13 417 lignes). Nous trouvons une correspondance entre les données ELRC et AVS pour 8740 individus – dont 8008 salariés – sur un total de 13 417. Cet écart provient du fait que certaines personnes n'ont pas cotisé durant l'année 2019<sup>35</sup> et qu'il n'existe par conséquent pas de données AVS pour elles<sup>36</sup>.

<sup>35</sup> Voir les exceptions à l'obligation de cotiser (section 4.3).

<sup>36</sup> La base de données finale contient de nombreuses données personnelles, y compris des données sensibles. Les plus grandes précautions ont naturellement été prises afin d'assurer à ces données une protection appropriée tout au long du processus d'organisation et analyse.



# Pratiques linguistiques et revenu du travail:

## 5 une vue d'ensemble

Dans ce chapitre, nous utilisons les données ELRC sur 13 417 individus pour broser le portrait d'une sélection de caractéristiques linguistiques de la population cible. Comme on l'a vu, le tirage aléatoire et la stratification de l'échantillon assurent la représentativité des données au niveau national, des grandes régions et des strates. Nous utilisons les poids pour chaque strate fournis par l'ELRC afin de projeter au niveau de la population cible les valeurs des statistiques descriptives obtenues dans l'échantillon. Dès lors, dans les paragraphes qui suivent, ces valeurs seront souvent indiquées en tant que pourcentages de la population cible plutôt que de l'échantillon<sup>37</sup>.

Ensuite, nous employons les données appariées pour les 8008 individus ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019, afin d'élaborer des chiffres clés illustrant les niveaux de revenu du travail en Suisse ainsi que des statistiques descriptives mettant en lien langue et revenu; l'analyse multivariée est abordée dans le chapitre 6.

<sup>37</sup> Lorsque nous présentons des analyses au niveau cantonal, nous suivons la répartition en strates (voir § 4.2.4) et regroupons les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures d'un côté, et ceux de Nidwald et Obwald de l'autre, afin d'assurer la représentativité des résultats.

## 5.1 Les pratiques linguistiques

Les données ELRC permettent d'envisager une grande variété de résultats descriptifs (Office fédéral de la statistique, 2016; 2018). Cependant, pour ne pas disperser le propos, on se concentrera ici sur quelques chiffres clés qui concernent une sélection d'attributs linguistiques, à savoir les langues principales des répondants et les autres langues qu'ils connaissent, les langues qu'ils utilisent dans divers contextes et les langues qu'ils souhaitent apprendre. Nous présentons aussi divers chiffres sur les canaux d'apprentissage des langues nationales.

Les statistiques descriptives qui suivent se basent uniquement sur les données ELRC (concernant 13 417 individus) et nous permettent de fournir, grâce à l'emploi des pondérations, des informations sur les pratiques linguistiques qui valent pour la population cible dans son ensemble.

Dans l'ELRC, les langues et dialectes pris en compte donnent lieu à une classification à un haut niveau de précision. Toutefois, pour les besoins de la présente étude, les langues ont été regroupées dans des catégories plus générales; ce regroupement est expliqué dans le tableau A.1 fourni en annexe. Il convient de noter que, sauf indication contraire, nous considérons l'allemand et le suisse-allemand comme une seule langue.

### 5.1.1 Langues principales

L'ELRC demande aux 13 417 personnes interviewées d'indiquer leur langue principale ou leurs langues principales, c'est-à-dire la ou les langues qu'elles savent le mieux, sans poser de limite au nombre de langues déclarées<sup>38</sup>. Nous nous sommes donc écartés, en Suisse, de la logique qui prévalait depuis le recensement de 1860 et jusqu'en 1980, ou dans les recensements réalisés dans d'autres pays multilingues comme le Canada, où l'on invite les répondants à déclarer une langue comme « maternelle ». Les recensements de 1990 et 2000 remplacent le concept de langue maternelle par celui de langue « principale ».

<sup>38</sup> L'enquêteur demande : « Parmi les langues que vous connaissez, pouvez-vous m'indiquer quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la ou les langues que vous savez le mieux ? »

Ensuite, avec la disparition des recensements au sens propre du terme et leur remplacement par une combinaison de relevés structurels et d'enquêtes thématiques (dont l'ELRC), il y a une discontinuité dans la nature de l'information recueillie, précisément parce que plusieurs langues sont mises sur pied d'égalité sur simple déclaration des participants à l'ELRC (Office fédéral de la statistique, 2017).

Comme la Suisse compte quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche), dont les trois premières sont pleinement, et la quatrième partiellement, officielles, ces langues méritent une attention particulière et l'on peut s'attendre à ce que les langues nationales jouent un rôle de premier plan en tant que langues principales au sein de la population. En effet, selon les données ELRC, 88,6 % de la population cible indiquent (au moins) une langue nationale parmi leurs langues principales.

Comme on l'a vu au chapitre 2, le régime linguistique de la Suisse se caractérise par une forte territorialité, inscrite dans la Constitution fédérale à l'article 70, alinéa 2, qui délimite des régions linguistiques clairement départagées, particulièrement en matière d'usage officiel des langues. Il existe quelques communes bilingues, mais elles font figure d'exceptions<sup>39</sup>. Il est alors peu surprenant que, par exemple, la Suisse alémanique soit à 84,6 % habitée par des personnes déclarant l'allemand (suisse-allemand ou allemand standard) comme (l'une de leurs) langue(s) principale(s). De même, la Suisse romande est à 82,8 % francophone, et la Suisse italienne est à 88,3 % italophone.

Nous commençons, dans le tableau 3, avec des chiffres classiques qui rappellent qu'au niveau national, l'allemand est la plus répandue des langues déclarées comme principales (63 % de la population), suivie par le français (23,9 %) et l'italien (8,8 %). Si l'on fait la distinction entre allemand standard et suisse-allemand, c'est ce dernier qui domine : pour près de 39 % de la population cible, le suisse-allemand seul est déclaré comme langue principale, tandis que 16,9 % l'indiquent en combinaison avec l'allemand standard. L'allemand standard seul n'est indiqué comme langue principale que par 7,4 % de la population cible.

<sup>39</sup> Mis à part dans le cas particulier du canton des Grisons, le seul de Suisse à être officiellement trilingue. Voir <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/gesellschaft/sprachen/mehrsprachigkeit.html> (consulté le 09.04.2024).

Nous savons en outre que le caractère multilingue de la société suisse ne se limite pas à la coexistence entre les langues nationales. En conséquence d'une longue histoire d'immigration, notamment dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale<sup>40</sup>, de nombreuses autres langues sont venues renforcer la diversité linguistique du pays. Parmi les langues non nationales, celles qui sont le plus souvent indiquées comme langues principales sont l'anglais (8,4%), le portugais (3,7%) et l'espagnol (3,3%) (voir tableau 3). Il convient toutefois de souligner le sens différent que prennent ces chiffres pour l'anglais par rapport à d'autres langues citées. Comme on l'a déjà souligné dans la section 2.4, la place de cette langue n'est pas le reflet d'une immigration massive en provenance de pays traditionnellement et majoritairement anglophones tels le Royaume-Uni ou les États-Unis (qui, avec un taux de 8,4%, serait alors deux fois plus importante que l'immigration en provenance de pays lusophones reflétée par un taux de 3,7%). À l'inverse, la place importante du portugais résulte, elle, d'une forte immigration en provenance du Portugal, au point que quatre noms de famille d'origine portugaise<sup>41</sup> sont à présent les plus fréquents de tous les noms de famille que portent les résidents de communes de l'arc lémanique comme Genève, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier, Nyon, Gland, Renens, Chavannes-près-Renens, Prilly, Lausanne ou Monthey<sup>42</sup>. La position de l'anglais tient plutôt à son importance comme langue seconde ou langue d'appoint que les répondants, pour l'avoir apprise et l'utiliser fréquemment, estiment maîtriser à un très haut niveau et qu'ils déclarent alors comme *principale* à côté d'une autre langue, précisément parce que l'ELRC l'autorise. Comme l'anglais se voit ainsi promu au rang de langue principale, cela l'élève *ipso facto* sur le même plan qu'une langue réellement maternelle.

<sup>40</sup> Voir <https://www.bar.admin.ch/bar/fr/home/recherche/conseils-de-recherche/themes/auf-den-spuren-von-aus--und-einwanderern/einwandererland-schweiz.html#:~:text=Vers%20la%20fin%20du%2019,du%20march%C3%A9%20suisse%20du%20travail> (consulté le 09.04.2024); voir aussi chapitre 2.

<sup>41</sup> Par ordre alphabétique: da Silva, dos Santos, Ferreira, Pereira.

<sup>42</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/KM11-DW0001-01-c-polg-2022-f> (consulté le 09.04.2024).

**TABLEAU 3** Langues indiquées comme langues principales.

Langue	% population cible	% population cible qui n'indique aucune LN comme LP
Allemand, dont	63,0%	-
<i>Suisse-allemand seul</i>	38,6%	-
<i>Allemand std. seul</i>	7,4%	-
<i>Allemand std. et suisse-allemand</i>	16,9%	-
Français	23,9%	-
Italien	8,8%	-
Anglais	8,4%	14,8%
Portugais	3,7%	16,7%
Espagnol	3,3%	12,3%
Autres langues européennes	2,9%	13,5%
Langues slaves d'ex-Yougoslavie	2,4%	10,7%
Albanais	2,3%	11,7%
Langues d'Asie	1,8%	11,2%
Turc	1,2%	5,4%
Arabe	0,7%	2,7%
Russe	0,7%	3,5%
Langues d'Afrique	0,7%	4,0%
RhétO-romanche	0,5%	-
Chinois	0,3%	1,7%
Japonais	0,1%	0,8%
Autres (non européennes)	0,1%	0,3%
Langues des signes	0,02%	0,1%
Langues amérindiennes	0,01%	0,1%

Note : Les totaux dépassent 100% car on peut indiquer plusieurs langues principales ; LN = langue nationale ; LP = langue principale.

Environ 11% de la population résidante de 15 ans ou plus n'indique aucune langue nationale parmi ses langues principales. Le tableau 4 montre que cette situation est plus fréquente en Suisse du Nord-Ouest (15%), dans la région lémanique (13,4%) et dans celle de Zurich (12,7%). Au sein de cette partie de population, les langues qui sont le plus souvent indiquées comme langues principales (voir la deuxième colonne du tableau 3) sont le portugais (16,7%) et l'anglais (14,8%).

**TABLEAU 4** Pourcentage de la population cible qui ne déclare aucune langue nationale comme langue principale, par grande région.

Grande région	% population cible
Suisse du Nord-Ouest	15,0 %
Région lémanique	13,4 %
Zurich	12,7 %
Suisse orientale	10,4 %
Espace Mittelland	9,0 %
Suisse centrale	8,9 %
Tessin	6,7 %

La diversité linguistique de la Suisse se caractérise aussi par la pluralité des langues principales de ses habitants. En réalité, quelque 20 % de la population déclare en avoir plus qu'une (voir le tableau 5).

**TABLEAU 5** Nombre de langues principales déclarées par la population cible.

N.	% population cible
1	79,6 %
2	16,7 %
3+	3,7 %

Au niveau cantonal (tableau 6), nous observons que le canton présentant la plus haute prévalence de plurilingues en langue principale est celui de Genève, où près de 40 % de la population cible déclare avoir plus qu'une langue principale. Nous trouvons ensuite les cantons de Vaud, Tessin et Neuchâtel avec environ 33 % de plurilingues, suivis par les cantons de Fribourg, Valais, Bâle-Ville et Zurich, où entre 20 % et 23,5 % de la population déclarent avoir plus qu'une langue principale. Dans les autres cantons, la présence de plurilingues en langue principale est de moins de 20 %. Elle est inférieure à 10 % dans les cantons de Soleure, Appenzell Rhodes-Intérieures & Appenzell Rhodes-Extérieures et Obwald & Nidwald (rappelons que ces cantons, anciennement demi-cantons, ont été réunis pour les besoins du traitement des données).

**TABLEAU 6** Nombre de langues principales déclarées par la population cible en pourcentage, par canton.

Canton	Nombre de LP déclarées			Total
	1	2	3+	
Genève	60,1%	31,4%	8,5%	100,0%
Vaud	66,5%	27,1%	6,5%	100,0%
Tessin	67,0%	25,7%	7,2%	100,0%
Neuchâtel	67,2%	28,2%	4,6%	100,0%
Fribourg	76,5%	20,0%	3,4%	100,0%
Valais	78,7%	18,4%	2,9%	100,0%
Bâle-Ville	78,9%	15,6%	5,5%	100,0%
Zurich	79,9%	16,0%	4,1%	100,0%
Jura	82,2%	17,0%	0,8%	100,0%
Grisons	82,4%	14,9%	2,7%	100,0%
Berne	82,8%	13,5%	3,7%	100,0%
Zoug	83,6%	13,8%	2,5%	100,0%
Thurgovie	84,2%	13,9%	1,9%	100,0%
Bâle-Campagne	84,2%	14,0%	1,8%	100,0%
Glaris	86,2%	13,8%	0,0%	100,0%
Schaffhouse	86,4%	7,1%	6,5%	100,0%
Argovie	86,6%	11,6%	1,8%	100,0%
Schwytz	86,8%	10,6%	2,6%	100,0%
Saint-Gall	87,1%	11,0%	1,9%	100,0%
Uri	88,3%	11,7%	0,0%	100,0%
Lucerne	89,0%	9,5%	1,5%	100,0%
Soleure	90,2%	8,7%	1,2%	100,0%
Appenzell Rh.-Ext. & Int.	92,9%	5,8%	1,2%	100,0%
Obwald & Nidwald	95,8%	4,2%	0,0%	100,0%

### 5.1.2 Langues connues

L'ELRC demande aux personnes interviewées d'indiquer la ou les langues connues, c'est-à-dire la ou les langues qu'elles comprennent plus ou moins bien, qu'elles les parlent ou non (sans nombre limite)<sup>43</sup>.

<sup>43</sup> Voir note 19.

À nouveau, les données mettent en évidence le plurilinguisme des résidents. Seuls 6,2% de la population cible disent ne connaître qu'une langue, tandis que la plupart en connaissent trois (30,3%) ou quatre (27,9%), comme le montre le tableau 7.

**TABLEAU 7** Nombre de langues connues.

N.	% population cible
1	6,2%
2	14,4%
3	30,3%
4	27,9%
5	14,2%
6	5,4%
7	1,2%
8+	0,3%

Au niveau cantonal (tableau 8), Bâle-Ville enregistre le plus bas pourcentage (2,2%) de population cible déclarant ne connaître qu'une seule langue. Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Soleure, Genève, les Grisons et Zoug présentent aussi des pourcentages inférieurs à 5%. À l'autre extrémité, nous trouvons les cantons de Schwytz, Jura, Uri, Appenzell Rhodes-Intérieures & Appenzell Rhodes-Extérieures (regroupés) et Obwald & Nidwald (regroupés), qui enregistrent une présence des monolingues supérieure à 10% – ou même à 15% dans le cas d'Obwald & Nidwald.

En ce qui concerne les langues nationales, la quasi-totalité (99,9%) de la population cible de l'enquête déclare connaître au moins une de ces langues – même si ce n'est pas nécessairement à titre de langue principale. Comme le montre la dernière colonne du tableau 9, l'allemand, qui englobe également les dialectes alémaniques, est la langue nationale la plus répandue en Suisse, avec près de 88% de la population cible déclarant la connaître. Vient ensuite le français (74,5%), suivi de l'italien (43,6%) et enfin le romanche (2,1%). Lorsque nous faisons la distinction entre allemand standard et suisse-allemand, nous constatons qu'en Suisse alémanique et dans les régions romanches, la grande majorité des personnes a des connaissances à la fois en allemand standard et en suisse-allemand. Cependant, en Suisse italienne et romande, la connaissance de l'allemand

standard seul est plus répandue que la combinaison de suisse-allemand et d'allemand standard. Enfin, la connaissance exclusive du suisse-allemand est peu courante dans l'ensemble du pays.

**TABLEAU 8** Pourcentage de la population cible déclarant ne connaître qu'une langue, par canton.

Canton	% population cible
Bâle-Ville	2,2%
Zurich	3,2%
Bâle-Campagne	4,5%
Schaffhouse	4,5%
Soleure	4,5%
Genève	4,5%
Grisons	4,6%
Zoug	5,0%
Fribourg	5,2%
Tessin	5,3%
Glaris	5,7%
Vaud	6,5%
Argovie	7,0%
Berne	7,0%
Neuchâtel	7,4%
Lucerne	8,2%
Thurgovie	9,0%
Valais	9,0%
Saint-Gall	9,6%
Schwytz	11,1%
Jura	11,5%
Appenzell Rh.-Ext. & Int.	12,8%
Uri	12,9%
Obwald & Nidwald	15,8%

La territorialité du régime linguistique suisse se manifeste par la prédominance de chaque langue nationale dans sa région linguistique respective (tableau 9). Toutefois, une exception notable apparaît dans les régions romanches, où une proportion plus élevée de la population cible connaît l'allemand plutôt que le romanche.

**TABLEAU 9** Pourcentage de la population cible déclarant connaître les langues nationales, par région linguistique.

Langue nationale	Région linguistique				Total
	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne	Régions romanches	
Allemand, dont	99,4%	58,0%	64,1%	100,0%	87,9%
<i>Suisse-allemand seul</i>	0,6%	1,9%	2,4%	0,0%	1,0%
<i>Allemand std. seul</i>	5,4%	38,2%	37,6%	0,0%	14,7%
<i>Allemand std. et suisse-allemand</i>	93,4%	17,8%	24,1%	100,0%	72,2%
Français	66,1%	99,8%	74,2%	55,2%	74,5%
Italien	41,9%	38,2%	100,0%	77,9%	43,6%
Romanche	2,4%	0,3%	1,4%	88,3%	2,1%

Note : Les totaux dépassent 100 % car on peut indiquer plusieurs langues connues.

### 5.1.3 Les canaux d'apprentissage des langues nationales

Dans la section précédente, nous avons montré que 93,8% de la population cible déclare connaître au moins deux langues. Il est donc intéressant de se demander grâce à quels canaux d'apprentissage ils ont acquis cette connaissance.

L'ELRC se concentre sur l'apprentissage des langues nationales (autres que la langue principale). Ainsi, pour chaque langue nationale que la personne interviewée déclare connaître, l'ELRC lui demande comment elle a principalement appris cette langue<sup>44</sup>. Cependant, la question n'est pas posée si la langue concernée est sa langue principale (ou l'une de ses langues principales). La personne interrogée peut fournir plusieurs réponses parmi les options possibles, que nous avons regroupées comme suit :

- école obligatoire;
- formation, service militaire, travail;
- séjour linguistique, cours de langue, autodidacte;
- maison, amis, loisirs;
- autre.

<sup>44</sup> L'enquêteur demande: «Vous m'avez dit précédemment connaître [langue nationale]. Comment avez-vous principalement appris cette langue?»

Le tableau 10 présente, pour chaque langue nationale, le taux de réponse pour chaque canal d'apprentissage (en excluant les observations où cette information est manquante).

**TABLEAU 10** Canaux d'apprentissage des langues nationales, en pourcentage de la population cible.

Langue connue	Canal d'apprentissage				
	École obligatoire	Formation, serv. milit., travail	Séjour ling., cours, autodidacte	Maison, amis, loisirs	Autre
Français	53,3%	23,8%	15,6%	6,5%	0,8%
Italien	17,2%	26,9%	22,4%	31,2%	2,2%
Allemand	61,5%	18,2%	10,5%	8,6%	1,3%

*Note : Aucune information n'est disponible pour le romanche.*

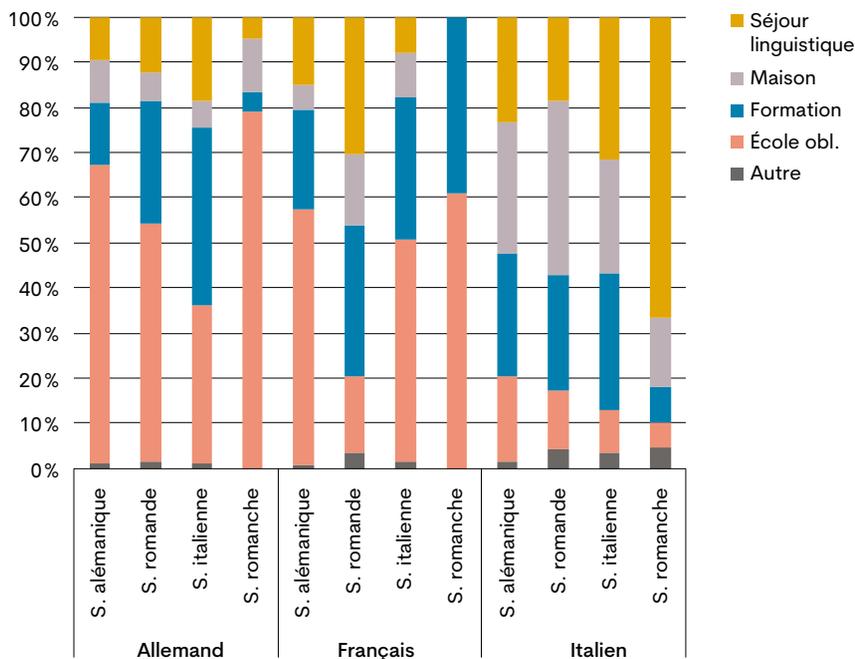
En ce qui concerne l'apprentissage du français et de l'allemand, la situation est assez similaire. Le canal le plus fréquent est l'école obligatoire pour une majorité absolue des répondants. En deuxième place, on trouve le canal « Formation, service militaire, travail » suivi par « Séjour linguistique, cours de langue, autodidacte », « Maison, amis, loisirs » et « Autre ».

Cependant, pour l'italien, le canal plus fréquemment mentionné est « Maison, amis, loisirs » (31,2%), suivi par « Formation, service militaire, travail » (26,9%) et « Séjour linguistique, cours de langue, autodidacte » (22,4%). Le canal « École obligatoire » n'arrive qu'en quatrième position avec moins de 20% des répondants.

En matière d'importance relative des différents canaux d'apprentissage des langues nationales (autres que la langue principale de la personne interrogée), la situation est similaire d'une région linguistique à l'autre. La figure 1 montre que l'école obligatoire est le canal le plus fréquemment indiqué pour l'apprentissage de l'allemand dans chaque région linguistique, sauf en Suisse italienne, où le canal « Formation, service militaire, travail » prévaut. Le français s'apprend principalement à l'école obligatoire partout, sauf en Suisse romande, où le canal le plus choisi est « Formation, service militaire, travail ». Dans le cas de l'italien, le principal canal d'apprentissage est « Maison, amis, loisirs », suivi par « Formation, service militaire, travail ». Cependant, en Suisse

italienne, le canal du séjour linguistique et celui de la formation sont les plus souvent mentionnés.

**FIGURE 1** Canaux d'apprentissage des langues nationales, en pourcentage des voix de la population cible, par région linguistique.



Note : Aucune information n'est disponible pour le romanche.

#### 5.1.4 Pratiques linguistiques en contexte : maison, amis, loisirs

La territorialité qui prévaut en Suisse a notamment pour conséquence que la grande majorité des résidents sera, dans son quotidien linguistique, amenée à utiliser la langue officielle locale. Il est alors intéressant de voir quelles sont les situations dans lesquelles on utilise aussi d'autres langues, et quelles sont les situations dans lesquelles on n'utilise pas la langue locale. Dans cette optique, l'ELRC est une précieuse source d'informations, car elle fournit des données détaillées sur l'utilisation des langues selon les contextes.

En particulier, nous considérons les pratiques linguistiques dans les situations suivantes :

- À la maison<sup>45</sup>, avec le/la partenaire<sup>46</sup>, ou avec les enfants vivant dans le ménage<sup>47</sup>.
- Avec les membres de la famille vivant en dehors du ménage<sup>48</sup> et les amis<sup>49</sup>.
- Pour les films et émissions, la radio<sup>50</sup>, les réseaux sociaux<sup>51</sup>, ou pour lire pendant les loisirs<sup>52</sup>.

Pour chacun de ces contextes, nous mettrons en évidence trois types de cas, à savoir : (a) n'utiliser que la langue de la commune de résidence (LCR); (b) n'utiliser qu'une/des autre(s) langue(s) (*autre* que la LCR – AL); (c) utiliser la LCR et une/des autre(s) langue(s) (LCR + AL).

Le tableau 11 présente la répartition de la population cible entre ces trois types de cas. Dans le cadre du ménage, le segment le plus important de la population cible est celui qui indique n'utiliser que la LCR (52,2%). Cependant, dans chacun des autres contextes, c'est la combinaison de la LCR avec une ou plusieurs autres langues qui prévaut. Cela signifie qu'en Suisse, aussi bien avec les amis et la famille vivant en dehors du ménage que dans les loisirs, la pratique la plus fréquente est d'utiliser au moins une autre langue en sus de la LCR. Il est important de noter qu'une certaine partie des personnes interviewées n'a pas répondu aux questions ELRC pertinentes pour cette analyse. Néanmoins, même dans le scénario le plus prudent où toutes ces personnes n'utiliseraient que la LCR, la pratique LCR + AL reste majoritaire dans tous les contextes, sauf celui du ménage.

<sup>45</sup> L'enquêteur demande: «Quelle langue est parlée chez vous, à la maison? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>46</sup> L'enquêteur demande: «Quelle langue parlez-vous habituellement avec votre partenaire? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>47</sup> L'enquêteur demande: «Dans quelle langue parlez-vous habituellement avec votre/vos enfant(s)? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>48</sup> L'enquêteur demande: «Quelle langue parlez-vous avec des membres de votre famille qui ne vivent pas chez vous? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>49</sup> L'enquêteur demande: «Quelle langue parlez-vous avec vos amis ou connaissances qui ne vivent pas chez vous? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>50</sup> L'enquêteur demande: «Dans quelle langue écoutez-vous la radio, regardez-vous des films ou des émissions? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>51</sup> L'enquêteur demande: «Dans vos loisirs, dans quelle langue écrivez-vous dans les médias sociaux ou, par exemple, les SMS, les e-mails, etc.? Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

<sup>52</sup> L'enquêteur demande: «Dans vos loisirs, dans quelle langue lisez-vous? Il peut s'agir de livres ou de journaux ou d'informations sur internet. Vous pouvez indiquer plusieurs langues.»

**TABLEAU 11** Pratiques linguistiques dans divers contextes, en pourcentage de la population cible.

Contexte	LCR	AL	LCR + AL	Aucune indication
À la maison, avec le/la partenaire, ou avec les enfants vivant dans le ménage	52,2%	8,2%	19,7%	19,9%
Avec les membres de la famille vivant en dehors du ménage et les amis	41,7%	2,6%	53,6%	2,2%
Pour les films et émissions, la radio, les réseaux sociaux, lire pendant les loisirs	30,1%	1,9%	65,8%	2,2%

*Note : Les scénarios sont définis comme suit: LCR = n'utiliser que la langue de la commune de résidence ; AL = n'utiliser qu'une/des autre(s) langue(s) ; LCR + AL = utiliser la langue de la commune de résidence et une/des autre(s) langue(s).*

### 5.1.5 Pratiques linguistiques au travail

Tournons-nous maintenant vers le contexte professionnel. Il convient alors de ne retenir que la part de la population qui exerce une activité professionnelle, c'est-à-dire la population active occupée ou «PAO». Parmi les 13 417 personnes interviewées par l'ELRC, 8 545 font partie de la PAO. En appliquant les pondérations, nous trouvons que les personnes actives occupées constituent 67,4% de la population cible (4 744 885 personnes sur 7 037 630).

**TABLEAU 12** Répartition de la population cible selon le statut sur le marché du travail.

Statut sur le marché du travail	% population cible
Actif occupé (PAO)	67,4%
Sans emploi	2,4%
Non actif	30,1%
Total	100,0%

D'après les données ELRC, mis à part 2,4% de personnes sans emploi, le solde est constitué de «non actifs», terme désignant des personnes qui n'exercent pas d'activité rémunérée et ne sont pas activement en train d'en chercher une; il s'agit surtout de personnes retraitées, ainsi

que d'étudiants qui n'exercent pas d'activité professionnelle à côté de leurs études.

Le tableau 13 indique, par ordre décroissant, les langues les plus fréquemment citées comme langues utilisées au travail<sup>53</sup>. Les chiffres rapportés sont calculés en termes de pourcentage de la PAO. Comme de nombreuses personnes utilisent plus d'une langue au travail, le total des attributions dépasse les 100 %. L'allemand (ce qui, en pratique, inclut l'ensemble des dialectes alémaniques) est la langue la plus souvent employée (82,2 %), suivie de l'anglais (44 %), du français (41,4 %) et de l'italien (13 %). Si nous distinguons l'allemand standard seul du suisse-allemand seul, nous constatons que l'allemand standard est plus couramment utilisé dans le contexte professionnel (18,1 % contre 6,6 %). Cependant, la majorité de la PAO (57,6 %) déclare utiliser une combinaison d'allemand standard et de suisse-allemand. Parmi les langues non nationales, en sus de l'anglais, les langues le plus souvent utilisées au travail sont l'espagnol (3,2 %) et le portugais (2,3 %). Chacune des autres langues est utilisée par moins de 1 % des personnes actives occupées, pour un total de 3,5 %.

**TABLEAU 13** Langues utilisées au travail.

Langue	% PAO
Allemand, dont	82,2 %
<i>Suisse-allemand seul</i>	6,6 %
<i>Allemand std. seul</i>	18,1 %
<i>Allemand std. et suisse-allemand</i>	57,6 %
Anglais	44,0 %
Français	41,4 %
Italien	13,0 %
Espagnol	3,2 %
Portugais	2,3 %
Autres	3,5 %

*Note : Les totaux dépassent 100 % car on peut indiquer plusieurs langues. PAO = population active occupée.*

<sup>53</sup> L'enquêteur demande : « Quelle langue utilisez-vous dans le cadre du travail, que ce soit à l'écrit, à l'oral, ou pour lire ? Vous pouvez indiquer plusieurs langues. »

Même dans le contexte de l'activité professionnelle, il est intéressant d'examiner comment la langue locale – c'est-à-dire la LCR – se classe par rapport aux autres langues. Le tableau 14 montre que presque toute la PAO (96,4 %) utilise la LCR au travail dans une mesure plus ou moins importante. Ceci est une conséquence attendue de la territorialité des langues en Suisse. Cependant, la PAO qui n'emploie *que* la LCR dans le contexte professionnel représente moins de la moitié de l'effectif (44,9 %). Nous pouvons donc en déduire que dans le contexte professionnel, ainsi qu'avec les amis et dans les loisirs (voir le tableau 11, plus haut), la pratique la plus courante en Suisse consiste à employer au moins une autre langue en sus de la LCR.

**TABLEAU 14** Pratiques linguistiques au travail, pourcentage de la population active occupée.

Contexte	LCR	AL	LCR + AL	Aucune indication
Dans le cadre professionnel	44,9 %	2,1 %	51,5 %	1,5 %

*Note : Les scénarios sont définis comme suit : LCR = n'utiliser que la langue de la commune de résidence ; AL = n'utiliser qu'une/des autre(s) langue(s) ; LCR + AL = utiliser la langue de la commune de résidence et une/des autre(s) langue(s).*

Cette même situation se reflète au niveau cantonal (tableau 15). Aucun canton ne compte une majorité absolue de la PAO utilisant exclusivement la LCR au travail. Cette proportion varie entre un maximum de 45,6 % à Glaris et un minimum de 23,9 % à Bâle-Ville. Cependant, dans la moitié des cas (en italique), une majorité relative de personnes actives occupées utilise au moins une autre langue, en plus de la LCR, dans le cadre professionnel. En général et malgré quelques exceptions, on observe que les cantons de Suisse centrale et orientale présentent les pourcentages les plus élevés de personnes travaillant exclusivement en LCR.

**TABLEAU 15** Pratiques linguistiques au travail, pourcentage de la population active occupée, par canton.

Canton	LCR	AL	LCR + AL	Aucune indication	Total
Bâle-Ville	23,9%	3,1%	40,7%	32,4%	100,0%
Fribourg	24,3%	1,2%	46,6%	27,9%	100,0%
Genève	25,1%	2,1%	36,2%	36,6%	100,0%
Zoug	25,4%	4,2%	45,3%	25,1%	100,0%
Neuchâtel	25,9%	0,0%	41,0%	33,0%	100,0%
Zurich	26,0%	2,3%	43,4%	28,3%	100,0%
Bâle-Campagne	27,2%	0,3%	40,4%	32,1%	100,0%
Tessin	27,7%	1,6%	35,5%	35,2%	100,0%
Vaud	28,7%	2,1%	36,6%	32,6%	100,0%
Berne	29,5%	1,5%	38,3%	30,6%	100,0%
Grisons	29,7%	6,9%	39,2%	24,1%	100,0%
Valais	30,4%	1,0%	35,2%	33,3%	100,0%
Jura	34,0%	1,1%	30,6%	34,3%	100,0%
Soleure	34,8%	0,9%	33,0%	31,2%	100,0%
Schaffhouse	37,4%	0,0%	30,5%	32,1%	100,0%
Lucerne	38,7%	0,3%	34,4%	26,6%	100,0%
Obwald & Nidwald	39,8%	0,0%	25,3%	34,9%	100,0%
Argovie	40,1%	1,6%	30,0%	28,3%	100,0%
Uri	40,1%	3,1%	28,1%	28,6%	100,0%
Thurgovie	41,7%	0,3%	33,1%	24,8%	100,0%
Appenzell Rh.-Ext. & Int.	42,8%	0,0%	25,2%	32,0%	100,0%
Saint-Gall	43,0%	0,1%	30,0%	26,8%	100,0%
Schwytz	43,8%	0,5%	36,1%	19,6%	100,0%
Glaris	45,6%	0,0%	25,4%	29,0%	100,0%

Note : Les scénarios sont définis comme suit : LCR = n'utiliser que la langue de la commune de résidence ; AL = n'utiliser qu'une/des autre(s) langue(s) ; LCR + AL = utiliser la langue de la commune de résidence et une/des autre(s) langue(s).

### 5.1.6 Langues souhaitées

Plus de 80% des personnes interrogées disent qu'elles apprendraient volontiers au moins une langue ou qu'elles souhaiteraient améliorer leurs connaissances d'une langue déjà apprise si elles avaient

suffisamment de temps et d'argent pour le faire<sup>54</sup>. Dans cette partie de la population, 42 % aimeraient apprendre plus qu'une langue, tandis que pour les 58 % restants, une seule suffirait<sup>55</sup>. Comme le montre la première colonne du tableau 16, les langues les plus fréquemment indiquées comme souhaitées sont l'anglais (41 %), l'espagnol (27,5 %) et les langues nationales (l'italien en premier, suivi par le français et l'allemand). Parmi les langues autres que les langues officielles de l'Union européenne, le russe (5,4 %) est préféré au chinois (5,1 %).

Il y a toutefois plusieurs raisons de vouloir apprendre une langue. Si l'on ne prend en compte que les raisons professionnelles (deuxième colonne du tableau 16), l'anglais (31,3 %) demeure en première place, mais il se trouve presque à égalité avec l'allemand (31,2 %). Le français arrive en troisième position (23,1 %), tandis que les autres langues ne suscitent un intérêt qu'àuprès de 10 % de la population cible.

**TABEAU 16** Langues souhaitées.

Langue	% population cible qui souhaite apprendre au moins une langue	% population cible qui souhaite apprendre au moins une langue pour des raisons professionnelles
Anglais	41,0 %	31,3 %
Espagnol	27,5 %	4,9 %
Italien	22,2 %	8,9 %
Français	20,0 %	23,1 %
Allemand	15,0 %	31,2 %
Russe	5,4 %	4,5 %
Autres langues européennes	4,2 %	0,8 %
Chinois	5,1 %	6,9 %
Langues d'Asie	1,9 %	1,0 %
Japonais	3,0 %	0,7 %
Autres	9,2 %	5,0 %

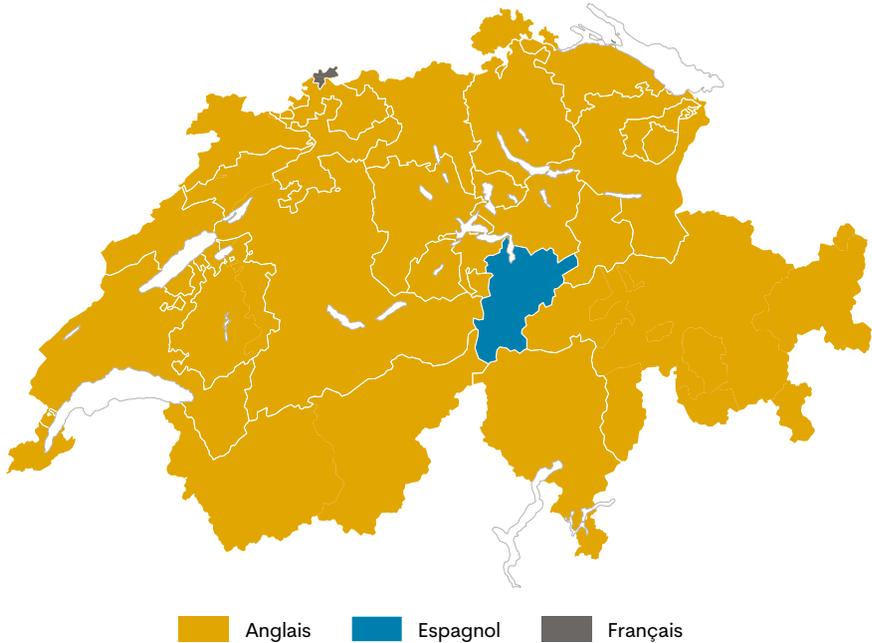
Note : Les totaux dépassent 100 % car on peut indiquer jusqu'à trois langues souhaitées.

<sup>54</sup> L'enquêteur demande : « En imaginant que vous ne manquiez ni d'argent ni de temps pour le faire, y aurait-il une ou des langues que vous souhaiteriez apprendre, ou dans laquelle/lesquelles vous souhaiteriez améliorer vos connaissances ? De quelle(s) langue(s) s'agit-il ? »

<sup>55</sup> Trois langues au maximum pouvaient être indiquées.

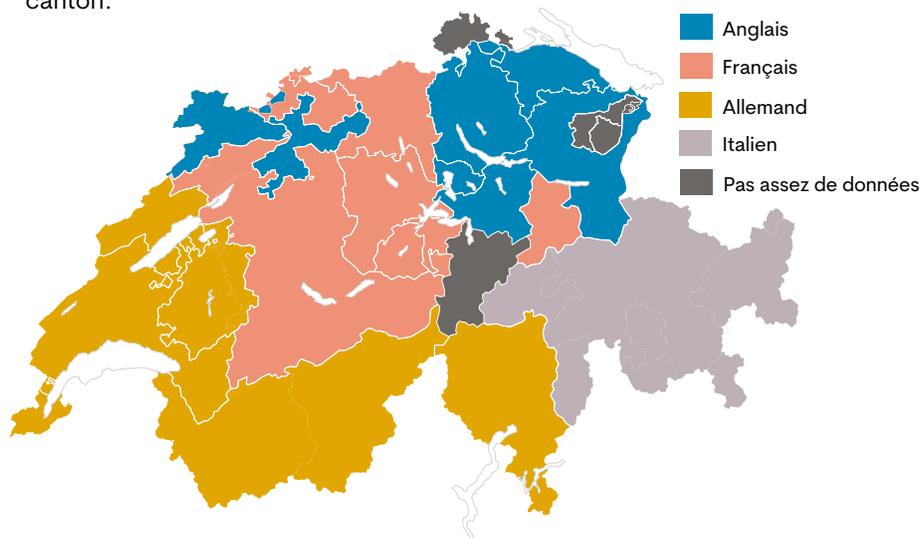
Reprenons à présent cette analyse au niveau cantonal. La figure 2 montre que, par rapport aux langues souhaitées pour n'importe quelle raison, l'anglais prévaut dans tous les cantons sauf Bâle-Ville (français) et Uri (espagnol).

**FIGURE 2** Langue la plus souhaitée, par canton.



La figure 3 montre quelle langue est la plus demandée dans chaque canton si l'on ne prend en compte que les raisons professionnelles. Le français est la langue souhaitée dans le plus grand nombre de cantons (8), suivi par l'anglais (7) et l'allemand (6) puis par l'italien (1). On observe *grosso modo* que l'allemand est la langue la plus souhaitée en Suisse romande et au Tessin. Dans les Grisons, c'est l'italien qui prévaut. Finalement, dans le reste de la Suisse alémanique, on constate que l'anglais est la langue préférée dans les cantons orientaux ainsi qu'à Soleure et au Jura, tandis que le français est demandé dans les cantons du centre-ouest de la Suisse, ainsi qu'à Glaris.

**FIGURE 3** Langue la plus souhaitée pour des raisons professionnelles, par canton.



Note : «Pas assez de données» indique les cantons où moins de 10% de la population cible déclare une (ou plus) langue(s) souhaitée(s) pour des raisons professionnelles.

## 5.2 Le revenu du travail

Nous avons réorganisé les données AVS sous forme d'une liste qui fournit, pour chacune des 8008 personnes interviewées dans l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019, le montant de ces revenus. Nous appelons ce chiffre le «revenu brut», car il rapporte simplement, pour chaque individu, l'addition de tous les montants associés à une activité salariée<sup>56</sup> et inscrits au registre de CI, sans aucune correction pour la durée (en mois) ni les taux d'activité.

Une autre approche possible impliquerait de passer par le calcul d'un revenu en équivalent plein-temps, avec une correction pour la durée et les taux d'activité qui suppose que l'individu a travaillé à plein-temps tous les mois de l'année 2019. Cette approche est courante dans la littérature et a notamment été utilisée dans des travaux antérieurs sur les liens entre langue et revenu de l'activité professionnelle en Suisse (Grin, 1999; Grin, Rossiaud et Kaya, 2002; Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010). Cependant, les données dont nous disposons ne se prêtent pas aisément à ce genre de manipulation. Premièrement, les données AVS ne précisent pas le taux d'activité auquel une inscription est associée.

<sup>56</sup> Comme expliqué dans la section 4.3, nous ne tenons pas compte des indépendants.

Même si nous en trouvons une indication dans une des variables de la base de données ELRC, celle-ci consiste en un *intervalle* à l'intérieur duquel se situe le taux d'activité, plutôt qu'en un chiffre exact, et elle est manquante pour environ 11% des individus salariés de notre échantillon. En outre, le taux d'activité ne provient pas de données administratives ; il est estimé, en cours d'entretien, par les personnes interviewées elles-mêmes, ce qui le rend moins fiable, notamment dans le cas de personnes qui exercent plusieurs (petits) emplois à temps partiel. Finalement et de façon plus générale, le fait que le montant du revenu d'un côté et le taux d'activité de l'autre proviennent de deux sources différentes pose la question de leur compatibilité.

En conclusion, la méthode standard d'imputation d'un revenu en équivalent temps plein (ETP), qui fonctionne fort bien lorsque l'on utilise des données sur le revenu récoltées précisément dans le but d'étudier les liens entre revenu et attributs linguistiques, est moins stable lorsque l'on est obligé, comme ici, d'estimer les revenus ETP à partir de données issues de sources différentes et fournissant des informations approximatives sur les taux de travail.

Le calcul d'un revenu ETP oblige à soumettre les données à des hypothèses et des manipulations relativement lourdes qui peuvent affecter négativement la clarté des résultats statistiques ; cependant, nous perdriions de l'information en n'utilisant pas du tout les données sur les taux d'activité. En conséquence, nous avons adopté une approche médiane pour nos analyses multivariées. Nous utilisons le revenu brut (plutôt qu'une estimation d'un ETP) à titre de variable dépendante, tout en rajoutant une variable explicative dichotomique qui indique si la personne travaille à temps partiel (taux inférieur à 90%). Cette approche réduit considérablement les hypothèses et les manipulations nécessaires, tout en permettant de tirer parti des informations disponibles. On notera qu'une technique similaire est couramment adoptée dans la littérature sur les liens entre langue et revenu du travail, par exemple dans le contexte canadien, où l'on se sert en général du revenu brut et non pas en équivalent temps plein<sup>57</sup>.

En utilisant le revenu brut dans les analyses descriptives, il faut tenir compte du fait que cette valeur contient des indications non seulement

<sup>57</sup> Le traitement est en général affiné grâce à la prise en compte dans l'estimation, parmi les variables indépendantes, du nombre de semaines ou d'heures travaillées lors de la semaine qui a précédé la prise d'information. Voir Vaillancourt, Lemay et Vaillancourt (2007) ; Grin, Sfreddo et Vaillancourt (2009) ou Grin et Vaillancourt (2021).

sur la mesure dans laquelle certains attributs sont rétribués par le marché, mais aussi sur la proportion de temps que les individus choisissent de consacrer au travail, également en raison de ces taux de rémunérations.

Le tableau 17 fournit des statistiques générales sur le revenu brut pour l'ensemble de la population cible ainsi que séparément par sexe. Le revenu médian dans notre échantillon est de 65 481 francs par année. À cet égard, nous observons un revenu médian plus bas chez les femmes (50 846 francs) que chez les hommes (81 315 francs). En même temps, ce dernier groupe présente une plus grande dispersion. En effet, le coefficient de variation (donné par  $\sigma_x/\mu_x$  soit le rapport entre l'écart-type et la moyenne) est de 1,2 chez les hommes et de 0,8 chez les femmes.

Afin de comparer nos données avec les statistiques officielles sur le revenu, on peut prendre le revenu brut annuel divisé par 12 à titre d'approximation (nécessairement inexacte) du salaire mensuel. Les statistiques officielles rapportent le salaire médian par mois pour un poste à plein temps. Il est alors normal que ces valeurs soient, dans tous les cas, supérieures à nos chiffres qui, au contraire, n'incluent aucune correction pour le taux d'activité. Cependant, l'écart entre revenu ETP et revenu sans correction pour les hommes est largement inférieur à celui que l'on observe pour les femmes. Ceci confirme que, comme attendu, l'emploi à temps partiel est nettement plus courant chez les femmes. En effet, selon les statistiques officielles suisses, les femmes représentaient en 2019 75 % des personnes occupées à temps partiel<sup>58</sup>.

**TABLEAU 17** Le revenu brut en CHF.

Groupe	Médiane	Écart-type	Moyenne	Min.	Max.	Obs.	Médiane /12	Stat. officielles*
Hommes	81 315	109 768	93 917	51	4 107 916	4 073	6 776	6 963
Femmes	50 846	47 885	56 803	50	872 778	3 935	4 237	6 211
Total	65 481	87 169	75 680	50	4 107 916	8 008	5 457	6 665

\* Ces chiffres se réfèrent à l'année 2020 et à des postes à temps plein<sup>59</sup>.

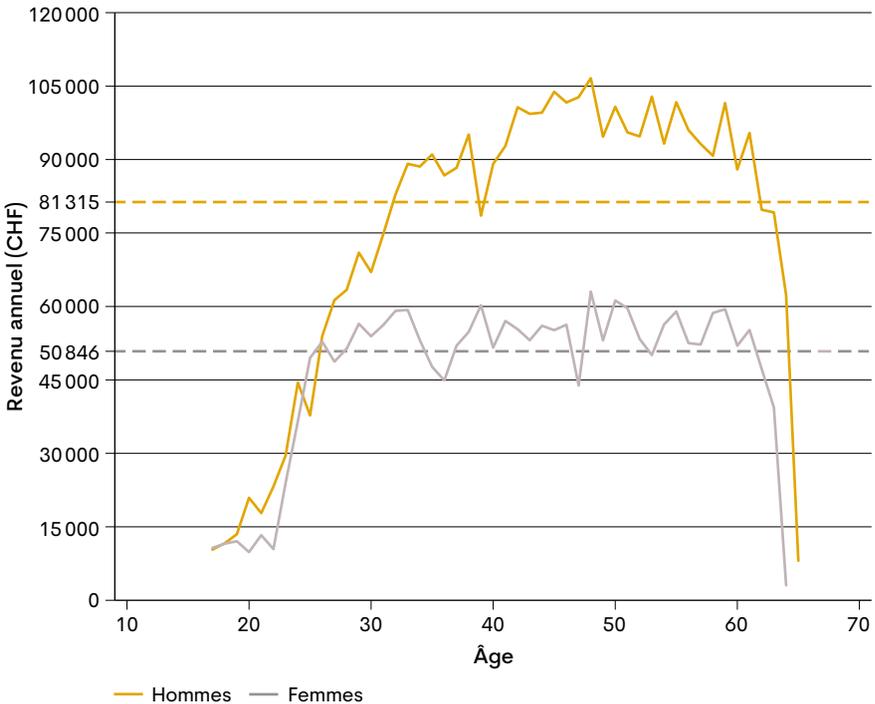
<sup>58</sup> OFS, Taux d'occupation des personnes actives occupées selon la nationalité (moyennes annuelles), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail/caracteristiques-main-oeuvre/plein-temps-temps-partiel.assetdetail.22985458.html> (consulté le 09.04.2024).

<sup>59</sup> Sources: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.html>; <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiqués-presse.assetdetail.21224888.html> (consulté le 09.04.2024).

Il est intéressant d'examiner l'évolution du revenu du travail tout au long de la vie. La figure 4 montre, pour les hommes et les femmes, le revenu médian par âge. Pour chaque groupe, la courbe s'élève jusqu'à l'âge de 35 à 40 ans et devient ensuite plus stable jusqu'à la retraite.

La courbe de revenu médian par âge chez les femmes est inférieure à celle des hommes, et cela pour presque tous les âges. Cette différence est minimale au début de la vie professionnelle, elle commence à augmenter vers les 26 ans, devient très nette aux alentours de 33 ou 34 ans et demeure considérable jusqu'à la retraite. Cet écart découle d'un vaste éventail de facteurs, y compris le type d'activité exercée plus fréquemment respectivement par les hommes et les femmes (avec les différences de taux de rémunération qui les accompagnent) et bien évidemment le taux d'activité, généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

**FIGURE 4** Revenu médian par âge, hommes et femmes, en CHF.



### 5.3 Pratiques linguistiques et revenu : les différentiels bruts

Afin d'analyser la relation entre revenu et langues, nous comparons les revenus médians de groupes d'individus en fonction de leur profil de pratiques linguistiques au travail. En effet, sauf à supposer que les compétences en langues étrangères ou secondes ne servent strictement à rien et ne sont pas récompensées du tout (ce qui est hautement improbable dans une perspective où l'on aborde la valeur du multilinguisme sur le plan conditionnel et non pas absolu), il est raisonnable de s'attendre à ce que le profil de pratique linguistique dans le contexte du travail ait un effet sur la rémunération. Nous considérons pour cela quatre regroupements (ou profils), plus une catégorie résiduelle. Le tableau 18 présente ces catégories et leurs définitions.

**TABLEAU 18** Catégories de profils linguistiques au travail.

Profil	Définition
LCR	Personnes qui utilisent au travail la LCR et éventuellement une/des autres langues, sauf les ALCH et l'anglais
LCR et une/des ALCH	Personnes qui utilisent au travail la LCR, une/des ALCH et éventuellement une/des autres langues, sauf l'anglais
LCR et anglais	Personnes qui utilisent au travail la LCR, l'anglais et éventuellement une/des autres langues, sauf les ALCH
LCR, anglais et une/des ALCH	Personnes qui utilisent au travail la LCR, l'anglais, une/des ALCH et éventuellement une/des autres langues
Catégorie résiduelle	Personnes qui n'utilisent pas la LCR au travail

*Note : LCR = Langue de la commune de résidence ; ALCH = autre(s) langue(s) suisse(s).*

Cette analyse est basée sur les 8008 participants à l'ELRC ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019. Le tableau 19 rapporte la distribution de la population cible entre les différents profils de pratiques linguistiques au travail et entre les sexes.

Une majorité relative de la population (43,2%) n'utilise au travail que la langue de la commune de résidence. Le pourcentage des personnes qui emploient l'anglais en plus de la LCR (22,1%) est nettement supérieur au pourcentage de personnes qui utilisent la LCR et une autre langue nationale (9,7%).

**TABLEAU 19** Distribution des profils de pratiques linguistiques au travail par sexe, en pourcentage de la population cible.

Profil	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
LCR	42,7%	43,7%	43,2%
LCR et une/des ALCH	9,1%	10,5%	9,7%
LCR et anglais	24,9%	18,9%	22,1%
LCR, anglais et une/des ALCH	15,3%	18,0%	16,5%
Cat. résiduelle	8,1%	8,9%	8,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Note : LCR = Langue de la commune de résidence ; ALCH = autre(s) langue(s) suisse(s).

En général, la répartition entre les différents profils d'utilisation des langues au travail est similaire entre hommes et femmes : l'écart maximal est inférieur à 6 % (pour le profil « LCR et anglais »), et tous les autres écarts sont compris entre 0,8 et 2,7 %.

Le tableau 20 montre le revenu médian relatif en comparaison avec la valeur pour l'ensemble de référence. Le revenu médian des hommes, des femmes et de l'ensemble de l'échantillon (correspondant à chacune des trois colonnes du tableau) a donc été recalculé comme égal à 100 et dans ces trois colonnes, le revenu médian des personnes définies selon leur profil de pratique linguistique a été également recalculé en base 100, ce qui permet une comparaison immédiate des revenus en rapport avec les pratiques.

De façon générale, pour les deux sexes, on observe une rémunération plus élevée pour les profils d'utilisation davantage plurilingues. En effet, à l'exception de la catégorie résiduelle, tant pour les hommes que pour les femmes, le revenu associé au profil « LCR, anglais et une/des ALCH » est le plus élevé, tandis que celui qui est associé au profil « LCR » est le plus bas. Outre la LCR, l'utilisation de l'anglais au travail – plutôt qu'une ou des ALCH – est liée à des rémunérations plus élevées.

**TABLEAU 20** Revenu médian par profil linguistique au travail et par sexe : comparaison avec la valeur de référence (base = 100).

Profil	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
LCR	90,5 (0,56)	90,3 (0,65)	91,6 (0,64)
LCR et une/des ALCH	109,5 (0,49)	108,0 (0,6)	110,4 (0,58)
LCR et anglais	119,6 (1,47)	118,4 (0,93)	121,6 (1,42)
LCR, anglais et une/des ALCH	128,7 (1,1)	124,5 (0,74)	120,0 (1,1)
Cat. résiduelle	60,2 (1,23)	51,3 (1,37)	57,9 (1,34)
Total	100,0 (1,17)	100,0 (0,84)	100,0 (1,15)
Valeur de référence (CHF)	81 315	50 846	65 481

Note: Le tableau rapporte (i) le revenu médian relatif (en comparaison avec la valeur pour l'ensemble de référence [= base 100]); (ii) entre parenthèses, le coefficient de variation (écart-type/moyenne). LCR = langue de la commune de résidence; ALCH = autre(s) langue(s) suisse(s).

Pour le total de l'échantillon, le revenu médian associé au profil « LCR, anglais et une/des ALCH » est inférieur à celui au profil « LCR et anglais ». Ce résultat découle de la répartition des deux sexes dans les profils. En particulier, les femmes (qui ont un revenu médian moins élevé) sont plus nombreuses que les hommes dans le groupe trilingue (689 contre 648), tandis qu'on observe le contraire pour le groupe bilingue (764 contre 996). Autrement dit, à l'intérieur de chaque catégorie de genre, le trilinguisme reste le profil le plus valorisé, mais au niveau agrégé, la composition de l'échantillon en ce qui concerne le genre se traduit par une plus faible valorisation du trilinguisme en raison même des différences entre sexes dans les niveaux médians de rémunération.

La catégorie résiduelle, c'est-à-dire la seule qui *exclut* l'usage de la LCR, affiche, pour chaque groupe, les rémunérations les plus faibles. Ceci pourrait traduire la forte présence allophone dans des activités

peu qualifiées où l'usage de la langue locale est peu important. En effet, si en 2019, les personnes étrangères représentaient en moyenne un peu plus d'un quart (27%) de la population active occupée, dans la catégorie des professions non qualifiées, ce pourcentage atteignait 59%<sup>60</sup>. En même temps, la catégorie résiduelle présente la dispersion des résultats la plus marquée. Une explication possible de ce fait est que, à côté des personnes peu qualifiées, cette catégorie comprend aussi des individus souvent désignés par le terme d'« expats » qui ne travaillent souvent qu'en anglais et dont les revenus sont en général nettement plus élevés.

Concentrons-nous un instant sur les langues nationales et observons comment le revenu médian des personnes utilisant au travail une langue nationale donnée (parmi d'autres langues, y compris d'autres langues nationales) varie en fonction de leur région linguistique de résidence. Le tableau 21 indique le revenu médian relatif en comparaison avec la valeur pour l'ensemble de référence (= base 100) pour chaque groupe d'utilisateurs et par région linguistique.

**TABLEAU 21** Revenu médian par langue au travail et région linguistique : comparaison avec la valeur pour l'ensemble des personnes utilisant la langue donnée (= base 100).

Région linguistique	Langue au travail (parmi d'autres)			
	Suisse-allemand et allemand std.	Allemand std. seul	Français	Italien
Suisse alémanique	99,7 (0,86)	92,3 (1,17)	112,5 (1,16)	106,3 (0,75)
Suisse romande	122,3 (0,62)	109,4 (0,86)	95,9 (1,44)	111,5 (0,71)
Suisse italienne	104,9 (0,72)	102,0 (0,57)	107,3 (0,74)	91,6 (0,75)
Valeur de référence (CHF)	72 184	70 688	69 590	70 475

Note : Le tableau rapporte (i) le revenu médian relatif (en comparaison avec la valeur pour l'ensemble de référence [= base 100]); (ii) entre parenthèses, le coefficient de variation (écart-type/moyenne).

<sup>60</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.20544306.html> (consulté le 09.04.2024).

Le tableau 21 met en évidence le fait que, pour chaque langue nationale, la région linguistique correspondante est celle où cette langue est la moins rémunérée. Par exemple, parmi tous les utilisateurs du français en Suisse, ceux qui enregistrent un revenu médian plus bas sont ceux qui habitent en Suisse romande. La même observation vaut pour l'allemand (à la fois pour la combinaison suisse-allemand et allemand standard, ainsi que pour l'allemand standard seul) en Suisse alémanique et pour l'italien en Suisse italienne. Ce constat met en évidence la complexité d'un phénomène qu'on appelle les « externalités de réseau » : plus une compétence est répandue, plus on peut estimer avoir des raisons de l'acquérir, afin d'être inclus dans le réseau, car l'absence de cette compétence peut être pénalisante ; mais en même temps, elle se banalise et peut, en fin de compte, être moins récompensée qu'avant, y compris sur le marché du travail. Nous constatons également que les personnes utilisant l'allemand (standard seul ou en combinaison avec le suisse-allemand) ou l'italien dans le cadre professionnel bénéficient du revenu médian le plus élevé en Suisse romande, tandis que les francophones sont mieux rémunérés en Suisse alémanique que dans les autres régions.

# La valeur marchande 6 du plurilinguisme

Dans le chapitre précédent (section 5.3), nous avons examiné le revenu médian de différents groupes de personnes en fonction de leurs pratiques linguistiques au travail. Ceci nous a permis de quantifier des différentiels *bruts*, c'est-à-dire des différences de revenu qui ne prennent en compte aucun déterminant non linguistique du revenu du travail. Dans ce chapitre, nous allons aborder les différentiels de revenu *nets*, c'est-à-dire débarrassés de l'influence d'autres variables qui joueront donc le rôle de «variables de contrôle». Une telle étape est évidemment indispensable pour se rapprocher de la question centrale, qui est bien celle de la valeur du plurilinguisme proprement dit, ainsi que des langues qui le constituent, toutes choses égales par ailleurs.

Comme nous l'avons vu plus haut, il est possible d'appréhender la valeur du plurilinguisme de plusieurs manières, notamment en combinant deux dimensions. D'un côté, nous distinguons la valeur privée, qui échoit aux individus, de la valeur sociale, qui se lit au niveau d'une société dans son ensemble. De l'autre, nous opérons une distinction entre la valeur marchande, reflétée dans des prix de marché, notamment le marché du travail, et la valeur non marchande, pour laquelle il n'existe pas de prix observable, ce qui ne veut aucunement dire qu'elle n'a pas de valeur économique. La combinaison de ces deux distinctions permet d'identifier quatre types de valeur. Ce chapitre est consacré à la valeur marchande, que nous étudierons en commençant par la valeur marchande privée.

## 6.1 Les avantages pour les individus

Parmi les quatre types de valeur que nous considérons, la valeur marchande privée du plurilinguisme est la mieux connue ainsi que la moins difficile à caractériser conceptuellement et à mesurer empiriquement. Dans notre cas (et faute de données sur les compétences linguistiques), cette valeur privée marchande prend la forme de différentiels de revenu du travail pour les personnes déclarant certaines pratiques linguistiques dans le cadre professionnel, toutes choses égales par ailleurs.

### 6.1.1 Analyse multivariée : la relation nette

Afin d'estimer les avantages marchands du plurilinguisme pour les individus, il faut donc aller au-delà des différentiels bruts présentés dans la section 5.3. Il s'agit de recourir à l'analyse multivariée, qui permet de « contrôler » l'effet d'autres facteurs pour arriver à une estimation plus précise de l'association entre les pratiques linguistiques et le revenu du travail, indépendamment de l'influence d'autres caractéristiques telles que la formation et l'expérience, c'est-à-dire un ensemble de variables indépendantes qui ont un impact direct sur le niveau des salaires, lequel fait donc ici office de variable dépendante.

#### 6.1.1.1 *Modèle d'estimation*

Le choix de la variable dépendante est clair : pour les raisons discutées dans la section 5.2, il s'agit du revenu annuel brut. Afin de faciliter l'interprétation des coefficients estimés, nous utiliserons le logarithme naturel de cette variable. Cette méthode, tout à fait standard dans la littérature, notamment dans la grande tradition de l'économie de l'éducation (Mincer, 1974) et de l'économie du travail (Borjas, 2000), est expliquée plus en détail, pour son application à la valeur des attributs linguistiques sur le marché du travail, dans Grin (1999). Le salaire représente la variable clé pour l'estimation de la valeur marchande des langues. Néanmoins, d'autres indicateurs sont possibles, comme la probabilité d'avoir un emploi non précaire ou de travailler dans le métier souhaité (Heilmann et Markowsky, 2023). Par ailleurs, le bilinguisme semble aussi jouer un rôle d'assurance contre le licenciement : en cas de hausse des salaires, qui normalement conduit les employeurs à réduire l'embauche dans un souci de contrôle des coûts, le niveau

d'emploi baisse moins chez les bilingues que chez les monolingues, alors même que les bilingues sont plus coûteux en termes salariaux (Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010).

La variable d'intérêt, c'est-à-dire la variable indépendante dont on aimerait tout particulièrement évaluer l'influence, doit traduire les pratiques linguistiques des acteurs. À cette fin, et en accord avec l'analyse présentée dans la section 5.3, nous utilisons cinq variables binaires qui représentent les catégories des profils linguistiques au travail («CPLT») définies plus haut dans le tableau 18.

Cependant, comme le revenu du travail est également influencé par toutes sortes de déterminants non linguistiques, il convient d'en tenir compte explicitement et de les inclure parmi les variables indépendantes, en tirant parti au maximum des données disponibles. Suivant en cela l'usage établi dans les travaux en économie de l'éducation et en économie des langues, nous commençons par prendre en compte la formation (souvent désignée, un peu sous l'influence de l'anglais, par le terme «éducation»), l'expérience professionnelle (généralement mesurée en années) et le carré de cette variable<sup>61</sup>. Outre ces déterminants du revenu de travail, systématiquement pris en compte dans ce type d'analyses, nous pouvons aller plus loin en considérant toute une série de caractéristiques personnelles, en profitant du fait que ces données sont fournies dans la base et permettent donc d'affiner les estimations.

L'équation (1) présente notre modèle d'estimation.

$$(1) \text{ Revenu}_i = \alpha + \sum_{j=0}^4 \beta_j \text{CPLT}_{ji} + \gamma_1 \text{Éducation}_i + \gamma_2 \text{Expérience}_i + \gamma_3 \text{Expérience}_i^2 \\ + \gamma_4 \text{Âge}_i + \gamma_5 \text{Âge}_i^2 + \gamma_6 \text{PIM}_i + \gamma_7 \text{État\_civil}_i + \gamma_8 \text{Enf\_mineur}_i + \gamma_9 \text{Santé}_i \\ + \gamma_{10} \text{Tempspar}_i + \sum_{m=0}^9 \mu_m \text{CSP}_{mi} + \sum_{p=0}^6 \pi_p \text{Gregion}_{pi} + \varepsilon_i$$

Dans cette équation, l'indice  $i$  représente les individus. La variable *Revenu* indique le logarithme naturel du revenu annuel brut; les variables

<sup>61</sup> Le terme «expérience au carré» (EXP<sup>2</sup>) est un classique de toutes les équations de revenu; il permet de tenir compte du fait que les années d'expérience professionnelle, tout en reflétant l'accumulation par la personne de savoirs qui lui sont utiles dans son travail, signifient également un éloignement temporel croissant par rapport aux années de formation, donc une possibilité d'obsolescence des savoirs acquis au cours de la formation. La progression des revenus ( $y$ ) au cours du temps ( $t$ ) présente donc, dans la fonction  $y=f(t)$ , une concavité que l'inclusion du terme (EXP<sup>2</sup>) permet de capter.

*CPLT* sont constituées par cinq variables dichotomiques, une par profil de pratique linguistique au travail. Pour chaque individu, une seule des variables *CPLT* est égale à 1 (en correspondance avec la *CPLT* qui le caractérise), les autres étant égales à 0. Le terme *Éducation* représente le niveau de formation (codé de 1 à 3)<sup>62</sup>. Les termes *Expérience* et *Expérience<sup>2</sup>* illustrent respectivement l'expérience de travail potentielle<sup>63</sup> et l'expérience de travail potentielle au carré. Les variables *Âge* et *Âge<sup>2</sup>* représentent l'âge de l'individu et son carré, et *PIM* indique s'il fait partie de la population issue de migration («PIM») <sup>64</sup>. *Marié* est une variable dichotomique égale à 1 si la personne est mariée ou liée par un partenariat enregistré, et à 0 sinon. *Enf\_mineur* indique si la personne a (au moins) un enfant de moins de 18 ans et *Santé* représente l'état de santé (de 0 = très mauvais à 4 = très bon). *Tempspar* est une variable dichotomique qui indique si la personne travaille à un taux inférieur à 90 %. Finalement, selon la même logique que pour les *CPLT*, les variables *CSP* et *Region* sont des variables dichotomiques. Il y en a respectivement 10 (une par catégorie socioprofessionnelle)<sup>65</sup> et 7 (une par grande région). Pour chaque individu, une seule valeur de *CSP* et une seule valeur de grande région sont codées comme égales à 1, les autres étant égales à 0 ; pour des raisons de place, les coefficients correspondants ne sont pas rapportés ici. Enfin,  $\varepsilon$  désigne comme à l'accoutumée le terme d'erreur.

<sup>62</sup> Le niveau 1 correspond à une formation limitée à l'école primaire; le niveau 2 va jusqu'à l'achèvement du secondaire II (maturité cantonale ou fédérale) et le niveau 3 suppose l'achèvement d'une formation de niveau tertiaire (université, haute école, etc.).

<sup>63</sup> Nous n'avons pas d'informations sur l'expérience de travail effective, mais nous calculons l'expérience potentielle comme la différence entre l'année de l'enquête (2019) et l'année où la personne a terminé sa formation la plus élevée. Dans les cas où cette dernière information est manquante et le niveau d'éducation est égal à 1, nous supposons que la personne a commencé à travailler à l'âge de 15 ans.

<sup>64</sup> L'OFS considère que la population issue de la migration comprend les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger. Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html#:~:text=La%20%C2%AB%20population%20issue%20de%20la,sont%20n%C3%A9s%20%C3%A0%20l%C3%A9tranger> (consulté le 09.04.2024).

<sup>65</sup> Les 10 CSP sont : 0) Dirigeants; 1) Professions libérales et assimilées; 2) Autres indépendants; 3) Professions intellectuelles et d'encadrement; 4) Professions intermédiaires; 5) Non-manuels qualifiés : employés; 6) Manuels qualifiés : ouvriers; 7) Travailleurs non qualifiés; 8) Apprentis (en formation professionnelle duale); 9) Personnes actives occupées non attribuables.

Pour estimer l'équation (1), nous employons la méthode des moindres carrés ordinaires ou MCO avec erreurs types robustes à l'hétéroscédasticité<sup>66</sup>.

Le tableau 22 ci-dessous résume les principales statistiques sur les variables employées.

**TABLEAU 22** Statistiques descriptives.

Var.	Rev. (ln)	Éduc.	Exp.	Âge	Sexe	PIM	Marié	Enf_ mineur	Santé	Temps par
<b>Moyenne</b>	10,8	2,4	18,4	42,2	0,5	0,4	0,5	0,4	3,3	0,4
<b>Écart-type</b>	1,1	0,7	13,1	12,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5
<b>Min.</b>	3,9	1	0	17	0	0	0	0	0	0
<b>Max.</b>	15,2	3	58	65	1	1	1	1	4	1
<b>N.</b>	8008	7980	7898	8008	8008	7987	8008	6619	6632	7302

*Note : Les statistiques sont calculées à partir des 8008 individus ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019.*

Nous notons qu'en moyenne, la population considérée a achevé un niveau de formation intermédiaire entre le degré secondaire et tertiaire, d'où la valeur moyenne de 2,4 dans la colonne «Éducation». L'âge moyen est d'un peu plus de 42 ans avec plus de dix-huit ans d'expérience professionnelle. La population est répartie de manière égale entre les sexes et les états civils et se dit en bonne santé. Environ 40% de la population a un enfant mineur (ou plusieurs), travaille à temps partiel ou est issue de la migration (PIM = 0,4).

<sup>66</sup> On parle d'hétéroscédasticité lorsque les erreurs ne sont pas constantes dans tout l'échantillon. Par exemple, considérons la relation entre âge et revenu. Il est probable que pour les jeunes qui viennent d'arriver sur le marché du travail, le revenu soit relativement moins variable que pour les personnes plus âgées. Or, le modèle MCO s'appuie sur l'hypothèse contraire, à savoir celle d'homoscédasticité, selon laquelle la variance des erreurs est la même, quelle que soit l'observation considérée. Dès lors, quand on soupçonne la présence d'hétéroscédasticité, on utilise des techniques *ad hoc* afin d'obtenir des erreurs types non biaisées pour les coefficients estimés par MCO, c'est-à-dire des erreurs types «robustes à l'hétéroscédasticité».

### 6.1.1.2 Résultats principaux : pratiques linguistiques au travail et revenu

Le tableau 23 présente les résultats de l'estimation de l'équation (1) par sexe ainsi que pour l'ensemble de l'échantillon (dans ce cas, nous tenons compte, en outre, du sexe de l'individu).

**TABLEAU 23** Pratiques linguistiques au travail et revenu : différentiels nets, en pourcentage.

Sexe	Hommes	Femmes	Total
LCR	0,0 [.]	0,0 [.]	0,0 [.]
LCR et une/des ALCH	8,3** [0,039]	13,1*** [0,040]	11,5*** [0,028]
LCR et anglais	20,4*** [0,032]	14,6*** [0,035]	17,9*** [0,024]
LCR, anglais et une/des ALCH	20,7*** [0,036]	19,5*** [0,035]	20,0*** [0,025]
Cat. résiduelle	10,4 [0,075]	0,4 [0,105]	5,2 [0,062]
Éducation (1 à 3)	18,5*** [0,036]	11,5** [0,044]	15,6*** [0,028]
Expérience de travail (pot.)	0,9** [0,004]	0,5 [0,005]	0,6* [0,003]
Expérience de travail (pot.) au carré	0,0 [0,000]	0,0 [0,000]	0,0** [0,000]
Âge	10,6*** [0,013]	12,5*** [0,013]	11,2*** [0,009]
Âge au carré	-0,1*** [0,000]	-0,1*** [0,000]	-0,1*** [0,000]
Population issue de migration	-2,2 [0,025]	2,1 [0,028]	-0,5 [0,019]
État civil (1 = marié(e))	6,9** [0,027]	-12,2*** [0,029]	-3,2* [0,020]
Enfant(s) mineur(s)	6,2** [0,028]	-5,1 [0,033]	2,3 [0,021]
Santé	7,6*** [0,020]	9,2*** [0,020]	8,0*** [0,014]
Temps partiel (< 90 %)	-50,3*** [0,044]	-47,3*** [0,029]	-50,5*** [0,023]
Sexe (1 = F)			-17,7*** [0,021]

Constante	4890,3*** [0,289]	4031,9*** [0,318]	5334,8*** [0,201]
CSP – cat. individuelles	Oui	Oui	Oui
Grande région – cat. individuelles	Oui	Oui	Oui
R2 ajusté	0,477	0,400	0,477
N.	3033	2908	5941
Point de retournement (âge)	50,5	59,0	53,0

*Note: Coefficients significatifs à 90%\*; à 95%\*\*; à 99%\*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Différentiels sur la base du revenu annuel brut. LCR = langue de la commune de résidence; ALCH = autre(s) langue(s) nationale(s). Les coefficients sont présentés en pourcentage. La transformation à partir des points de log a été faite, pour chaque coefficient estimé  $\hat{z}$ , comme suit:  $\% \Delta y = \exp(\hat{z}) - 1$ . Par rapport à la constante, nous rapportons sa valeur exponentielle, c'est-à-dire  $\exp(\hat{\alpha})$ . Les erreurs standard sont estimées par rapport aux coefficients en points de logarithme. Là où le tableau rapporte des coefficients égaux à zéro mais statistiquement significatifs, l'effet existe malgré tout, mais il n'est pas lisible à une seule décimale. Pour chaque groupe considéré, le point de retournement (âge), calculé à partir des coefficients de l'équation (1), est donné par le ratio  $-y_4 / 2y_5$ .*

Dans l'analyse, la catégorie de pratiques linguistiques au travail (CPLT) qui correspond à l'utilisation de la seule langue de la commune de résidence (LCR), c'est-à-dire *sans* l'anglais *ni* d'autres langues nationales, est prise comme référence. Dès lors, les coefficients estimés pour les autres catégories représentent les différentiels de revenu associés à l'utilisation d'une certaine CPLT par rapport au profil «LCR». Comme expliqué plus haut, ces différentiels sont calculés nets des effets des autres variables telles que la formation, l'expérience professionnelle, la CSP, etc.

Nous voyons que les pratiques plurilingues sont associées à de forts différentiels de revenu qui sont tous statistiquement significatifs, sauf pour la catégorie résiduelle (voir ci-après). Par comparaison avec l'utilisation au travail de la seule LCR, sans l'anglais et sans autres langues nationales, nous pouvons dire que :

- Un homme qui utilise aussi une ou plusieurs autres langues nationales gagne en moyenne 8,3% de plus qu'un homme de la même grande région et du même âge faisant partie de la même CSP et dont les caractéristiques sont équivalentes en matière de formation, d'expérience professionnelle, de taux de travail (temps partiel ou plein-temps), de santé, d'état civil, de situation familiale et de statut migratoire. Pour les femmes, ce différentiel s'élève à 13,1%.
- L'adjonction de l'anglais (seul) dans les langues utilisées au travail est plus valorisée que l'ajout d'une langue nationale pour les deux sexes. Par rapport au monolinguisme en LCR, ce profil est associé à un revenu plus haut tant chez les hommes (20,4%) que chez les femmes (14,6%).

- Pour les deux sexes, la CPLT qui rapporte le plus est aussi celle qui est la plus plurilingue, c'est-à-dire celle qui comprend la LCR, l'anglais et (au moins) une autre langue nationale. Le différentiel associé à ce profil est de 20,7% pour les hommes et 19,5% pour les femmes.
- Les coefficients estimés pour la catégorie résiduelle (c'est-à-dire les personnes qui n'utilisent pas du tout la LCR au travail) ne sont pas significatifs. Ce résultat découle probablement du fait que la catégorie résiduelle regroupe des personnes aux parcours professionnels passablement différents. En effet, cette catégorie combine des «expats» ne travaillant souvent qu'en anglais et gagnant un salaire tendanciellement élevé avec des travailleurs non qualifiés qui n'utilisent pas la LCR dans leur activité professionnelle et gagnent un salaire relativement bas.

En résumé, la tendance générale est à une rémunération plus élevée pour les profils d'utilisation davantage plurilingues – tout particulièrement si la combinaison de langues concernée comprend l'anglais.

En ce qui concerne la variable *Éducation*, nous remarquons que les coefficients estimés sont fortement significatifs et vont tous dans le sens attendu, c'est-à-dire que toutes choses égales par ailleurs, «avoir plus de formation» rapporte. Ainsi, appartenir au niveau de formation 2 plutôt que 1 ou 3 plutôt que 2 se traduit, toutes choses égales par ailleurs, par un différentiel salarial de 15,6% en moyenne pour l'ensemble de l'échantillon. Cependant, les coefficients associés à l'expérience professionnelle sont de taille modeste et généralement peu significatifs. Cela traduit le fait que l'expérience professionnelle est corrélée avec l'âge, de sorte que le coefficient de cette variable – qui, lui, est élevé et fortement significatif – finit par capter une bonne partie de l'effet de l'expérience de travail. Le coefficient négatif associé au carré de l'expérience de travail et au carré de l'âge est lui aussi parfaitement conforme à la théorie; il indique la présence de rendements marginaux décroissants. En particulier, nos calculs indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, jusque dans la cinquantaine, le revenu augmente avec l'âge (et l'expérience professionnelle). Au-delà de ce niveau, la relation s'inverse en raison d'un effet d'obsolescence: c'est ce qu'on appelle le «point de retournement», qui apparaît dans la dernière ligne du tableau 23.

L'état de santé est positivement associé au revenu, tant pour les hommes que pour les femmes. Conformément à la littérature, nous trouvons qu'avoir des enfants mineurs et être marié ne bénéficie qu'aux

hommes en matière de rémunération. Faire partie de la population issue de la migration n'est pas significativement lié au revenu : en d'autres termes, on ne relève pas, parmi les personnes étrangères, naturalisées ou nées de deux parents eux-mêmes nés hors de Suisse, de désavantage structurel lié à l'origine ou à l'appartenance ethnique ou raciale ; des salaires inférieurs dans des groupes caractérisés par une histoire familiale d'immigration sont donc dus à d'autres déterminants du revenu.

Finalement, dans l'analyse portant sur l'ensemble de l'échantillon, les femmes affichent des revenus significativement plus bas que les hommes. Cependant, nous ne pouvons pas en conclure que cela révèle des distorsions du marché en défaveur des femmes, puisque les données ne comportent aucune indication sur le taux d'activité des personnes interrogées, et que nous savons par ailleurs que les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel : il est dès lors probable que cette différence de revenu liée au sexe soit, en tout cas pour l'essentiel, le fait de taux d'activité différents.

#### *6.1.1.3 Revenu et pratiques linguistiques dans des contextes autres que le travail*

Lorsque l'on étudie la valeur marchande des langues, on peut s'attendre à ce que les pratiques multilingues dans le contexte du travail rémunéré jouent un rôle explicatif important dans la détermination du salaire, même si derrière ces pratiques, on trouve la disposition de compétences dans telle ou telle langue. Afin de tester cette hypothèse en l'absence de données sur les compétences linguistiques (puisque nous travaillons ici à partir des données sur les pratiques), nous exploitons aussi l'information contenue dans les pratiques linguistiques en contexte non professionnel : l'hypothèse est que, si l'on utilise une certaine langue à la maison ou avec les amis, cela implique une compétence relativement élevée dans cette langue. Nous utilisons les données sur ces pratiques plutôt que la variable « langues connues », également fournie par l'ELRC, car la notion de « langue connue » est définie dans l'enquête d'une manière trop vague pour que nous puissions en déduire une capacité effective des individus d'utiliser une certaine langue<sup>67</sup>. Pour la même raison, nous laissons de côté les langues utilisées dans les loisirs, car les questions de l'enquête sur ce contexte portent sur l'utilisation d'une langue afin de l'écouter, de la lire ou de l'écrire, mais pas

<sup>67</sup> Voir note 19.

de la parler<sup>68</sup>. Par conséquent, le contexte des loisirs nous paraît moins fiable en tant qu'indicateur de la compétence linguistique réelle.

Nous reproduisons ici l'analyse présentée dans les paragraphes 6.1.1.1 et 6.1.1.2 en considérant les pratiques linguistiques dans des contextes autres que celui du travail. En particulier, nous examinons les langues parlées dans les situations suivantes :

- « Maison » : à la maison<sup>69</sup>, avec le/la partenaire<sup>70</sup>, ou avec les enfants vivant dans le ménage<sup>71</sup>.
- « Amis » : avec les membres de la famille vivant en dehors du ménage<sup>72</sup> et les amis<sup>73</sup>.

Le tableau 24 décline les profils linguistiques employés jusqu'ici, mais en ce qui concerne les langues parlées à la maison ou avec les amis, selon les définitions ci-dessus.

**TABLEAU 24** Profils de langues parlées dans différents contextes.

Profil	Définition
LCR	Personnes qui parlent à <i>la maison/avec les amis</i> la LCR et éventuellement une/des autres langues, sauf les ALCH et l'anglais
LCR et une/des ALCH	Personnes qui parlent à <i>la maison/avec les amis</i> la LCR, une/des ALCH et éventuellement une/des autres langues, sauf l'anglais
LCR et anglais	Personnes qui parlent à <i>la maison/avec les amis</i> la LCR, l'anglais et éventuellement une/des autres langues, sauf les ALCH
LCR, anglais et une/des ALCH	Personnes qui parlent à <i>la maison/avec les amis</i> la LCR, l'anglais, une/des ALCH et éventuellement une/des autres langues
Catégorie résiduelle	Personnes qui ne parlent pas la LCR à <i>la maison/avec les amis</i>

Note : LCR = langue de la commune de résidence ; ALCH = autre(s) langue(s) nationale(s).

L'estimation de l'équation (1), en remplaçant les variables de CPLT avec les profils de pratiques linguistiques dans les différents contextes, livre les résultats présentés dans le tableau 25.

<sup>68</sup> Voir notes 50, 51 et 52.

<sup>69</sup> Voir note 45.

<sup>70</sup> Voir note 46.

<sup>71</sup> Voir note 47.

<sup>72</sup> Voir note 48.

<sup>73</sup> Voir note 49.

**TABLEAU 25** Revenu et pratiques linguistiques dans différents contextes : différentiels nets, en pourcentage.

Contexte	Maison	Amis
LCR	0,0 [.]	0,0 [.]
LCR et une/des ALCH	0,0 [0,035]	1,2 [0,025]
LCR et anglais	-5,4 [0,057]	0,6 [0,027]
LCR, anglais et une/des ALCH	3,9 [0,083]	4,1 [0,033]
Cat. résiduelle	1,3 [0,024]	0,5 [0,051]
Éducation (1 à 3)	17,8*** [0,028]	17,7*** [0,028]
Expérience de travail (pot.)	0,7** [0,003]	0,7** [0,003]
Expérience de travail (pot.) au carré	0,0** [0,000]	0,0** [0,000]
Âge	11,0*** [0,009]	11,0*** [0,009]
Âge au carré	-0,1*** [0,000]	-0,1*** [0,000]
Population issue de migration	-1,2 [0,019]	-1,2 [0,019]
État civil (1 = marié(e))	-3,7* [0,021]	-4,0** [0,020]
Enfant(s) mineur(s)	2,2 [0,022]	2,0 [0,021]
Santé	8,5*** [0,014]	8,4*** [0,014]
Temps partiel (< 90 %)	-51,0*** [0,024]	-51,0*** [0,023]
Sexe (1 = F)	-18,0*** [0,021]	-18,0*** [0,021]
Constante	6002,9*** [0,200]	5955,1*** [0,200]
CSP – cat. individuelles	Oui	Oui
Grande région – cat. individuelles	Oui	Oui
R2 ajusté	0,470	0,470
N.	5941	5941

Note : Coefficients significatifs à 90 % \* ; à 95 % \*\* ; à 99 % \*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Différentiels sur la base du revenu annuel brut. LCR = langue de la commune de résidence ; ALCH = autre(s) langue(s) nationale(s). Les coefficients sont présentés en pourcentage. La transformation à partir des points de log a été effectuée, pour chaque coefficient estimé  $\hat{z}$ , comme suit :  $\% \Delta y = \exp(\hat{z}) - 1$ . Par rapport à la constante, nous rapportons sa valeur exponentielle, c'est-à-dire  $\exp(\hat{a})$ . Les erreurs standard sont estimées par rapport aux coefficients en points de logarithme. Là où le tableau rapporte des coefficients égaux à zéro mais statistiquement significatifs, l'effet existe malgré tout, mais il n'est pas lisible à une seule décimale.

Les coefficients associés aux différents profils de pratique linguistique (par rapport au profil «LCR») ne sont pas statistiquement différents de zéro. Ainsi, comme attendu, l'utilisation d'une langue dans un contexte autre que le travail ne se traduit pas, en tant que telle, par des différentiels de revenu du travail : pour cerner la valeur marchande des langues, c'est donc bien l'emploi des langues au travail, supposant un niveau professionnellement utile de connaissance, qui reste la variable pertinente. Ce résultat est conforme à celui de Christofides et Swidinsky (2010) pour le Québec. En même temps, on constate (ce qui confirme la robustesse statistique des résultats) que les coefficients associés aux variables de contrôle telles qu'*Éducation*, *Expérience*, etc. sont assez proches de ceux qu'on avait obtenus dans l'estimation précédente (voir la troisième colonne du tableau 23).

Avant de clore ce volet de l'analyse, il convient de remarquer que, étant donné que l'ELRC ne recueille pas d'informations sur les compétences linguistiques, l'information sur les langues utilisées dans des contextes non professionnels est à considérer comme une approximation, nécessairement imparfaite, des langues suffisamment connues. Il serait très intéressant de voir, grâce à d'autres données, si et comment les résultats changent en incluant, parmi les variables indépendantes, les compétences en langues étrangères, compte tenu du niveau de ces compétences (par exemple de A1 à C2 dans le Cadre européen commun de référence pour les langues) et de leur type (comprendre oralement, parler, lire, écrire)<sup>74</sup>; nous revenons sur ce point en conclusion de l'ouvrage.

### 6.1.2 Analyse multivariée et causalité

En soi, l'analyse multivariée n'est pas suffisante pour mettre en lumière des relations de causalité. En effet, même en tenant compte de l'effet de plusieurs déterminants observés du revenu tels que la formation et l'expérience professionnelle, il est toujours possible que des caractéristiques non observées, voire non observables, telles que les

<sup>74</sup> En effet, sur le plan international, la majorité des travaux sur la valeur marchande des langues s'appuient non sur les utilisations, mais sur les compétences et, dans le cas de la Suisse, on a pu montrer grâce à des enquêtes *ad hoc* avec des échantillons représentatifs que les compétences en français, allemand et anglais étaient très rémunératrices (Grin, 1999; 2001; Grin, Rossiaud et Kaya, 2002; Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2009). En outre, le niveau de la prime salariale augmente presque systématiquement avec l'élévation du niveau de compétence capté par un indice basé sur la moyenne arithmétique des compétences en compréhension et expression orales, lecture et écriture.

capacités innées des agents, affectent à la fois le revenu (c'est-à-dire la variable dépendante) et le profil de pratique linguistique (c'est-à-dire la variable d'intérêt).

La non-prise en compte de ces éléments va donc toucher simultanément deux composantes du membre de droite de l'équation que l'on veut estimer : d'abord, comme on vient de le dire, le profil de pratique linguistique, mais aussi le terme d'erreur (noté  $\varepsilon$  dans l'équation (1)). En effet, si l'on n'inclut pas, parmi les variables explicatives de l'équation, un niveau plus élevé de capacités innées, les valeurs de la variable expliquée que prédit l'équation seront moins fiables et le terme d'erreur plus important. En d'autres termes, il y aura corrélation entre le niveau d'une variable indépendante et le terme d'erreur. Dans ce cas, on parle généralement d'*endogénéité*, problème statistique classique auquel on peut apporter, selon les situations, différents correctifs économétriques. Une des conséquences de l'endogénéité est que les coefficients estimés s'en trouvent plus ou moins biaisés ; il est toujours légitime, sur la base des résultats économétriques, de dire que les coefficients estimés révèlent des *associations* ou plus spécifiquement des corrélations conditionnelles<sup>75</sup>, mais il devient plus risqué d'interpréter ces associations comme révélatrices d'une causalité.

Considérons une source possible d'endogénéité dans la relation étudiée ici. Il peut s'avérer que telle ou telle caractéristique individuelle comme l'aisance dans l'apprentissage (ce qu'on appelle parfois « être doué pour les langues ») facilite non seulement l'apprentissage des langues, mais aussi la réussite des études et de la vie professionnelle, d'où un revenu plus élevé. Dès lors, dans l'interprétation de nos résultats, nous ne pouvons pas nous autoriser à invoquer, sans autre forme de procès, une relation de causalité de type  $Y = f(X)$  entre les pratiques multilingues (X) et le revenu du travail (Y) : un plus haut niveau de revenu se trouvera nettement associé à des profils davantage plurilingues, mais il n'en sera pas forcément une conséquence. La façon la plus directe de prendre en compte cette source d'endogénéité supposerait l'utilisation d'un test de QI afin de contrôler l'effet de la facilité d'apprentissage des individus, à l'instar de pans importants de la recherche psychométrique, par exemple quand on estime les déterminants de l'état de santé (Strickhouser, Zell et Krizan, 2017). Dans la recherche en

<sup>75</sup> La corrélation conditionnelle mesure la force et la direction d'une relation linéaire entre deux variables, conditionnellement aux valeurs prises par une ou plusieurs autres variables.

économie des langues, toutefois, ce type d'information est très rare, à quelques exceptions près (voir, par exemple, Hahm et Gazzola, 2022)<sup>76</sup>, et elle n'est pas recueillie dans l'ELRC.

Nous pouvons toutefois noter que l'existence d'une relation de causalité entre des pratiques plurilingues et un revenu du travail plus élevé est rendue plus plausible par le constat suivant, qui part de notre analyse complémentaire sur les langues utilisées dans des contextes autres que le travail (§ 6.1.1.3). Si ce sont des caractéristiques individuelles non observées qui expliquent le revenu *et* le type de pratiques linguistiques au travail, il est raisonnable de s'attendre à ce que les salaires soient en même temps significativement corrélés avec le profil linguistique dans d'autres contextes. Or nous avons vu que tel n'est pas le cas : hormis dans le cadre du travail, les profils linguistiques ne sont pas corrélés avec le revenu. Ce constat est rassurant et atténue la préoccupation autour d'un éventuel biais dû à l'omission d'une variable. Autrement dit, tout donne à penser que le lien dont nous avons fait l'hypothèse existe bel et bien, et l'examen plus rapproché de nos résultats chiffrés conforte cette hypothèse.

### 6.1.3 Extension : estimation par région linguistique

Nous avons examiné conjointement l'ensemble des langues officielles de la Suisse dans l'ensemble du pays. Nous pouvons toutefois souhaiter aller plus loin et examiner la valorisation marchande des pratiques plurilingues séparément par canton, par « grande région »<sup>77</sup> ou par région linguistique. Or, même avec une base de données importante comme l'ELRC, l'exercice rencontre rapidement certaines limites. Le problème tient d'une part au nombre d'observations, nécessairement fragmenté, ce qui a pour conséquence que plusieurs coefficients, significatifs quand on procède aux estimations pour la Suisse dans son ensemble, cessent de l'être quand l'échantillon est fractionné, surtout s'il l'est par canton : par exemple, Uri ne compte plus que 18 observations, Schaffhouse 57,

<sup>76</sup> Avec les données allemandes utilisées par Hahm et Gazzola, les compétences en anglais restent associées à un salaire horaire plus élevé, même en incluant une variable de performance cognitive, une mesure de conscienciosité (*conscientiousness*) et une mesure de motivation ; voir Hahm et Gazzola (2022 : 9-10).

<sup>77</sup> Les « grandes régions » sont des regroupements de cantons (sauf Zurich et Tessin, qui sont des unités aux deux niveaux à la fois [voir le tableau A.2 en annexe]), et cela, dans notre cas, pose problème car certaines des « grandes régions » comptent des cantons bilingues (Berne, Fribourg, Valais), ce qui tend à brouiller les estimations.

et le Jura 52. Nous pouvons néanmoins effectuer les analyses sur les régions linguistiques avec des sous-échantillons d'effectif respectable, comme nous le faisons dans le tableau 26, qui reprend le même modèle que celui qui fournit les chiffres du tableau 23, mais sans séparer les hommes des femmes, afin de ne pas réduire davantage encore l'effectif des sous-groupes (en revanche, le sexe est pris en compte comme variable de contrôle sous forme d'une variable dichotomique).

**TABLEAU 26** Pratiques linguistiques au travail et revenu : différentiels nets par région linguistique, en pourcentage.

Région linguistique	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
LCR	0 [.]	0 [.]	0 [.]
LCR et une/des ALCH	17,6*** [0,039]	4,1 [0,045]	6,9 [0,105]
LCR et anglais	18,5*** [0,028]	13,0*** [0,044]	30,3* [0,142]
LCR, anglais et une/des ALCH	23,4*** [0,032]	13,0*** [0,045]	24,9** [0,090]
Cat. résiduelle	4,8 [0,121]	3,3 [0,080]	33,9* [0,155]
Éducation (1 à 3)	13,9*** [0,037]	19,4*** [0,048]	4,9 [0,107]
Expérience de travail (pot.)	0,2 [0,004]	1,1* [0,006]	2,7* [0,015]
Expérience de travail (pot.) au carré	0,0 [0,000]	0,0** [0,000]	-0,1* [0,000]
Âge	12,3*** [0,011]	10,1*** [0,017]	2,8 [0,040]
Âge au carré	-0,1*** [0,000]	-0,1*** [0,000]	0,0 [0,000]
Population issue de migration	-1,4 [0,025]	2,6 [0,033]	-15,4** [0,071]
État civil (1 = marié(e))	-6,9*** [0,025]	5,3 [0,035]	-6,7 [0,082]
Enfant(s) mineur(s)	-1,0 [0,027]	4,9 [0,037]	11,2 [0,085]
Santé	8,8*** [0,018]	8,2*** [0,024]	5,2 [0,059]
Temps partiel (< 90 %)	-49,2*** [0,030]	-53,0*** [0,042]	-46,4*** [0,090]
Sexe (1 = F)	-22,7*** [0,028]	-9,8*** [0,036]	-13,0 [0,088]

Région linguistique	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Constante	3162,1*** [0,283]	5271,1*** [0,371]	35348,1*** [0,863]
CSP _ cat. individuelles	Oui	Oui	Oui
Grande région – cat. individuelles	Oui	Oui	Oui
R2 ajusté	0,489	0,482	0,393
N.	3539	2000	394

*Note : Coefficients significatifs à 90 % \* ; à 95 % \*\* ; à 99 % \*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Différentiels sur la base du revenu annuel brut. LCR = langue de la commune de résidence ; ALCH = autre(s) langue(s) nationale(s). Les coefficients sont présentés en points de pourcentage. La transformation à partir des points de log a été faite, pour chaque coefficient estimé  $\hat{z}$ , comme suit :  $\% \Delta y = \exp(\hat{z}) - 1$ . Par rapport à la constante, nous rapportons sa valeur exponentielle, c'est-à-dire  $\exp(\hat{\alpha})$ . Les erreurs standard sont estimées par rapport aux coefficients en points de logarithme. Là où le tableau rapporte des coefficients égaux à zéro, mais statistiquement significatifs, l'effet existe malgré tout, cependant, il n'est pas lisible à une seule décimale.*

Les résultats confirment les chiffres obtenus pour la Suisse entière tout en apportant quelques nuances. Premièrement, c'est pour la Suisse alémanique que la valeur des pratiques plurilingues est la plus manifeste, avec un différentiel salarial de 17,6% pour l'usage, outre de la langue locale, d'au moins une autre langue nationale (français et/ou italien), mais sans l'anglais; de 18,5% pour l'usage, outre de la langue locale, de l'anglais, mais sans autre langue nationale; et de 23,4% pour l'usage, outre de la langue locale, d'au moins une autre langue nationale et de l'anglais. Les trois coefficients sont significatifs au niveau de 99%.

Pour la Suisse romande et la Suisse italienne, nous constatons une légère divergence par rapport aux chiffres de la Suisse alémanique. Nous venons de noter que ceux-ci montrent une relation positive claire non seulement entre le revenu et le plurilinguisme dans l'activité professionnelle, mais aussi entre le revenu et le *degré* de plurilinguisme, défini comme le degré de diversité linguistique des pratiques. Dans ces deux cas, l'usage, à côté de la langue locale, d'au moins une autre langue nationale, mais sans l'anglais, est toujours associé à un effet positif, cependant, le coefficient n'est pas significatif. En outre, en Suisse italienne, le coefficient associé à l'usage de l'anglais mais *sans* autre langue nationale se monte à 30,3%, ce qui est supérieur à celui qui est associé aux pratiques trilingues (italien; allemand et/ou français; anglais). Remarquons toutefois qu'il n'est significatif qu'au niveau de 90%, alors que le seuil conventionnel de significativité est de 95%.

Ces légères discrédances entre les résultats du tableau 23 et ceux du tableau 26 ne sont pas forcément à interpréter comme la preuve de valorisations foncièrement différentes entre la Suisse alémanique d'une part, et la Suisse romande ou italienne d'autre part. Il se peut qu'elles doivent tout autant à la nature de notre variable indépendante, à savoir les *pratiques* plurilingues. Il s'agit, en effet, d'une variable assez imprécise<sup>78</sup>. Dans le travail économétrique, elle débouche sur des résultats qui tendent à être moins robustes que ceux que l'on obtient lorsque les données permettent d'étudier l'effet non des pratiques, mais des compétences. De fait, dans les analyses réalisées grâce aux données sur les compétences (Grin, 1999; Grin, Rossiaud et Kaya, 2002; Grin, Sfredo et Vaillancourt, 2010), la gradation et la significativité des coefficients des niveaux de compétence linguistique s'avèrent plus stables que pour les profils de pratiques plurilingues; nous revenons sur ce point dans la section 6.3.

## 6.2 Les avantages pour la société

Dans la section précédente, nous avons montré qu'au niveau individuel, les profils d'utilisation davantage plurilingues reçoivent une rémunération plus élevée sur le marché du travail. Les coefficients sont toujours positifs, presque toujours significatifs, et à quelques nuances près, le message est donc univoque.

À présent, nous allons examiner si un niveau plus élevé de multilinguisme (ou de diversité linguistique) au travail dans la région considérée donne lieu à des bénéfices salariaux sur le plan sociétal; nous passons donc à la valeur marchande sociale. L'idée sous-jacente est simple: si nous pouvons parler ici de valeur (marchande sociale), c'est à condition de mesurer des effets positifs sur le revenu au niveau de la société dans son ensemble, et cela, bien évidemment, à l'aide d'une analyse multivariée. Toutes choses égales par ailleurs, des revenus plus élevés donnent accès à un niveau de vie plus élevé également, ce qui est généralement considéré comme contribuant à la qualité de vie<sup>79</sup>.

<sup>78</sup> Rappelons la question posée par l'enquêteur: « Quelle langue utilisez-vous dans le cadre du travail, que ce soit à l'écrit, à l'oral, ou pour lire? Vous pouvez indiquer plusieurs langues. »

<sup>79</sup> Ceci ne signifie évidemment pas que la consommation de biens et services soit la clé du bonheur. Toutefois, on admet en général que le bien-être a plus de chances de s'élever si les revenus augmentent plutôt que s'ils diminuent – et à plus forte raison quand on parle, comme ici, de revenu moyen.

Nous étudions cette question en recourant à deux types d'analyse différents. Dans un premier temps, nous calculons la corrélation au niveau agrégé (c'est-à-dire au niveau des unités territoriales) entre diversité linguistique au travail et revenu moyen. Dans un deuxième temps, afin de mieux comprendre cette relation, nous effectuons une analyse au niveau microéconomique en mettant les salaires en relation avec le monolinguisme au travail (individuel) et le multilinguisme au travail au niveau de l'unité territoriale.

Pour représenter le multilinguisme au travail dans l'analyse, nous utilisons un index (*Multiling*). Ceci est représenté par le pourcentage d'individus qui, dans chaque unité territoriale, n'utilisent pas seulement la langue de la commune de résidence (LCR) au travail. Nous incluons aussi dans ce groupe les personnes qui n'emploient qu'une langue autre que la langue locale dans leur activité professionnelle, car ces individus contribuent à la diversité linguistique au niveau sociétal<sup>80</sup>. Dans le travail d'estimation, nous allons évidemment « contrôler » l'effet d'autres facteurs afin d'arriver à une estimation plus précise de l'association qui nous intéresse ; et puisque nous nous concentrons sur le lien entre pratiques linguistiques et rémunération, cette analyse n'est basée que sur les 8008 individus ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019.

Signalons que pour cette partie de l'analyse, nous nous inspirons d'une étude bien connue d'Ottaviano et Peri (2005). En utilisant les données concernant 160 villes aux États-Unis, les auteurs montrent que les rémunérations des travailleurs autochtones sont systématiquement plus élevées, toutes choses égales par ailleurs, dans les villes où la diversité linguistique est plus riche. Les auteurs interprètent la diversité linguistique comme une indication de la diversité culturelle, et expliquent qu'elle favorise la productivité agrégée grâce à une plus grande variété de compétences, d'aptitudes et de professions. Cet atout s'avère alors plus important que les éventuels désavantages associés à la diversité linguistique tels que des difficultés d'intégration ou de communication.

### 6.2.1 Définition de l'unité territoriale

Dans l'analyse agrégée ainsi que dans l'analyse de niveau microéconomique, nous introduisons des variables au niveau de l'unité territoriale.

<sup>80</sup> Toutefois, les résultats ne changent pas si l'on exclut ces individus.

Dès lors, avant de présenter nos modèles d'estimation, il est utile de préciser qu'à titre d'unité territoriale, nous utilisons les agglomérations selon leur définition de 2012<sup>81</sup>. Il s'agit de régions à caractère urbain définies par l'OFS à des fins comparatives et statistiques. La méthode définissant les agglomérations repose sur une procédure en plusieurs étapes qui combine une approche morphologique (densité d'habitants et d'emplois) et une approche fonctionnelle (flux de pendulaires) de l'agglomération concernée<sup>82</sup>. La Suisse compte 49 agglomérations où se concentrent environ 73% de la population<sup>83</sup>.

Une agglomération est un groupe de communes totalisant plus de 20 000 habitants (y compris les nuitées dans l'hôtellerie, converties en ce qu'on pourrait appeler un «équivalent de population résidente»). Elle se compose en général d'une zone centrale et d'une couronne d'agglomération. Les communes dont plus de 50% des HEN (habitants + emplois + nuitées dans l'hôtellerie converties) se trouvent dans une zone centrale sont qualifiées de communes-centres d'agglomération. À leur tour, elles sont subdivisées en (i) villes-centres, c'est-à-dire la commune-centre qui présente la plus haute valeur de HEN; (ii) communes-centres principales; et (iii) communes-centres secondaires. Les centres secondaires présentent les mêmes caractéristiques que les centres principaux, mais ils comportent une forte proportion de pendulaires (au moins 26,67%) qui les relie d'un point de vue fonctionnel à un centre plus important (centre principal). Finalement, une commune fait partie d'une couronne d'agglomération lorsque plus d'un tiers des personnes occupées qui y résident travaillent dans les communes-centres d'une même agglomération<sup>84</sup>.

Nous choisissons l'agglomération en tant qu'unité territoriale parce qu'elle présente un nombre d'éléments relativement élevé (49) par rapport aux autres délimitations territoriales telles que les grandes régions (7) ou les régions linguistiques (4). Cela nous permet de travailler avec un nombre plus élevé d'observations et accroît du même coup la fiabilité des estimations. Cependant, ce choix débouche sur deux importantes considérations dont il faut tenir compte pour interpréter les résultats.

<sup>81</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/transport-personnes/comportements-transport/tableaux-2015/agglomerations.html> (consulté le 09.04.2024).

<sup>82</sup> Pour plus d'informations, consulter Office fédéral de la statistique (2014).

<sup>83</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/analyses-spatiales/niveaux-geographiques/regions-analyse.html> (consulté le 09.04.2024).

<sup>84</sup> Pour plus d'informations, consulter Office fédéral de la statistique (2014).

D'abord, les agglomérations sont par définition des espaces urbains. Dès lors, nous ne serons pas en mesure d'extrapoler nos conclusions sur les zones rurales. Ensuite, même pour les zones urbaines, les résultats doivent être interprétés avec prudence car les données ELRC, représentatives nationalement, par grande région et par strate, ne le sont pas au niveau des agglomérations. Cependant, faute d'autres données agrégées équivalentes, et en particulier suffisamment nombreuses et représentatives, l'analyse au niveau des agglomérations est sans doute la meilleure approximation possible.

## 6.2.2 Analyse agrégée : l'effet du multilinguisme des agglomérations

### 6.2.2.1 Modèle d'estimation

Dans cette analyse, nous mettons en lien, au niveau des agglomérations, le multilinguisme au travail et le revenu moyen, tout en contrôlant l'effet d'autres déterminants du salaire (eux aussi calculés en termes de valeurs moyennes pour l'agglomération). Il va sans dire que nous ne prenons pas en compte les données relatives aux personnes qui n'habitent pas dans une agglomération ; cela revient à renoncer à environ 1800 observations, soit 23 % des 8008 individus ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019.

L'équation (2) présente notre modèle d'estimation.

$$(2) M\_Revenu_j = \alpha + \beta Multiling_j + \gamma_1 M\_Éducation_j + \gamma_2 M\_Âge_j + \gamma_3 M\_Âge_j^2 + \gamma_4 M\_PIM_j + \gamma_5 M\_État\_civil_j + \gamma_6 M\_Enf\_mineur_j + \gamma_7 M\_Santé_j + \gamma_8 M\_Tempspar_j + \gamma_9 M\_Sexe_j + \gamma_{10} Taille_j + \varepsilon_j$$

Dans cette équation, l'indice  $j$  représente l'agglomération.  $M\_Revenu_j$  indique le logarithme naturel du revenu annuel brut moyen des individus résident dans l'agglomération  $j$ . En général, le préfixe  $M\_$  signifie que la variable a été calculée comme la moyenne, au niveau de l'agglomération, de la variable individuelle de référence (voir § 6.1.1.1). Par exemple,  $M\_Éducation_j$  représente le niveau moyen de formation des résidents dans l'agglomération  $j$ . La même définition s'applique aux variables d'Âge à Sexe. *Multiling* illustre la proportion de personnes qui n'utilisent pas uniquement la LCR dans le cadre professionnel ; c'est cette variable (*Multiling*) qui représente ici la variable d'intérêt. *Taille*

désigne la taille de l'agglomération en nombre d'habitants (codée de 0 «> 500 000 habitants» à 4 «< 50 000 habitants»). Enfin,  $\varepsilon$  désigne le terme d'erreur. Notons que dans cette analyse, nous n'employons pas les variables d'expérience et d'expérience au carré dans un souci de parcimonie du modèle, car nous n'avons que 49 observations. Puisque les variables d'expérience (*Expérience* et *Experience*<sup>2</sup>) et d'âge (*Âge* et *Âge*<sup>2</sup>) sont strictement corrélées (coefficients de corrélation d'environ 0,8), il faut garder à l'esprit, en interprétant les résultats, que les coefficients des variables d'âge vont aussi capter l'effet de l'expérience de travail. Pour estimer l'équation (2), on emploie la méthode des MCO avec erreurs types robustes à l'hétéroscédasticité<sup>85</sup>.

Le tableau 27 résume les principales statistiques pour les variables au niveau agrégé par rapport (le cas échéant) aux variables originales (individuelles).

**TABLEAU 27** Statistiques descriptives au niveau des agglomérations.

Var.	Rev. (ln)	Éduc.	Âge	Sexe	PIM	Marié	Enf_ mineur	Santé	Tempspar	Multiling	Taille
Moyenne	11,2	2,34	42,4	0,5	0,4	0,5	0,3	3,3	0,4	57,8	4,0
Écart-type	0,2	0,1	1,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	12,3	1,1
Min.	10,8	2,0	37,5	0,1	0,0	0,3	0,0	2,9	0,3	33,3	1,0
Max.	11,8	2,8	47,0	0,8	0,9	0,9	0,6	3,5	0,5	100,0	5,0
N.	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49
<i>Moyenne ind.</i>	<i>10,8</i>	<i>2,36</i>	<i>42,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>3,3</i>	<i>0,4</i>		

*Note: Les statistiques sont calculées à partir des 49 agglomérations qui regroupent les 6175 individus résidant dans une agglomération, ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019. La dernière ligne reprend les valeurs du tableau 22.*

Il convient de rappeler que ces statistiques ne portent que sur la population résidant dans les agglomérations urbaines, tandis que les chiffres au niveau individuel illustrent la situation pour l'ensemble de la population cible ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019. Par rapport aux variables considérées, la différence la plus nette apparaît au niveau du revenu. En moyenne, les habitants des agglomérations gagnent davantage que l'ensemble de la population salariée. Le premier groupe est aussi légèrement plus âgé et a moins d'enfants mineurs.

<sup>85</sup> Voir note 66.

Cependant, en général, les valeurs des variables considérées sont assez proches dans les deux groupes. En moyenne, dans les agglomérations, la proportion de personnes monolingues en LCR est inférieure à 50 %.

#### 6.2.2.2 Résultats

Commençons par examiner la première colonne du tableau 28 ci-dessous (Modèle I), qui présente les résultats de l'estimation de l'équation (2) conjointement pour les deux sexes.

La diversité linguistique au travail est positivement et significativement liée au niveau moyen des salaires. Une augmentation de cet index d'un point de pourcentage correspond à une hausse du revenu moyen de 0,5 % – c'est-à-dire que pour un revenu moyen de 75 680 francs (pour reprendre un ordre de grandeur figurant dans tableau 17), la hausse serait de quelque 380 francs. En d'autres termes, là où le multilinguisme au travail est plus marqué, le salaire moyen est plus élevé, toutes choses égales par ailleurs. Ce montant peut sembler modeste, mais il s'agit d'un chiffre moyen pour *tous* les salariés de l'agglomération (en pratique, certains salaires ne bénéficient pas de ce différentiel, mais d'autres, nettement plus). Le fait saillant est que cet effet est statistiquement significatif, qu'il apparaît déjà avec une variation – modeste – de 1 point de pourcentage dans la proportion de plurilingues au travail, et qu'il s'agit d'une moyenne, qui incorpore autant les salariés qui n'utilisent qu'une seule langue au travail que ceux qui en utilisent plusieurs, et cela, toutes professions confondues. Insistons aussi sur le fait qu'il apparaît alors même que nous contrôlons pour la taille de l'agglomération; autrement dit, le seul *nombre* de résidents dans une agglomération n'est pas, du moins dans le contexte suisse tel que décrit par les données, ce qui explique le niveau des revenus; la diversité des pratiques linguistiques au travail s'avère davantage déterminante (en effet, le coefficient de la variable « Taille » n'est pas significatif). Enfin, nous remarquons que notre résultat sur l'association positive entre la diversité linguistique et les salaires converge, tout en étant un peu plus élevé, avec des chiffres dus à Ottaviano et Peri (2005). Ces derniers estiment qu'une augmentation d'un écart-type de leur indice de diversité linguistique est associée à une hausse de 4 % des salaires moyens. Dans notre analyse, le chiffre correspondant (augmentation d'un écart-type) s'élève à 6 %<sup>86</sup>.

<sup>86</sup> L'écart-type de *Multiling* (transposé sur un intervalle de 0 à 1) est de 0,123 (voir tableau 27). L'augmentation d'un écart-type de cet indice est associée à une hausse des salaires moyens de  $0,123 \times 0,05 = 0,06$ .

**TABLEAU 28** Avantages marchands pour la société : analyse agrégée. Effet sur les revenus annuels moyens bruts, en pourcentage.

Modèle	I	II
Multilinguisme au travail (%)	0,5** [0,002]	0,4** [0,002]
M_Éducation (1 à 3)	42,3 [0,213]	41,3 [0,216]
M_Âge	13,3* [0,068]	13,7* [0,066]
M_Âge au carré	-0,2* [0,001]	-0,2* [0,001]
M_Population issue de migration	6,5 [0,151]	5,0 [0,157]
M_État civil (1 = marié(e))	26,2 [0,338]	24,4 [0,364]
M_Enfant(s) mineur(s)	-12,8 [0,283]	-11,9 [0,284]
M_Santé	35,9 [0,196]	39,4* [0,197]
M_Temps partiel (< 90 %)	-23,1 [0,259]	-17,9 [0,257]
M_Sexe (1 = F)	-43,2*** [0,179]	-46,8*** [0,205]
Taille	-0,7 [0,020]	-0,7 [0,019]
Évolution établissements 2016-2019		0,8 [0,006]
Constante	1236,5*** [1,308]	1167,9*** [1,269]
R2 ajusté	0,526	0,53
N.	49	49

Note: Coefficients significatifs à 90%\*; à 95%\*\*; à 99%\*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Le préfixe «M\_» signifie que la variable a été calculée comme la moyenne au niveau de l'agglomération de la variable individuelle de référence. Les coefficients sont présentés en pourcentage. La transformation à partir des points de log a été effectuée, pour chaque coefficient estimé  $\hat{z}$ , comme suit:  $\% \Delta y = \exp(\hat{z}) - 1$ . Par rapport à la constante, nous rapportons sa valeur exponentielle, c'est-à-dire  $\exp(\hat{\alpha})$ . Les erreurs standard sont estimées par rapport aux coefficients en points de logarithme. Les données à la base du calcul de la variable Évolution établissements 2016-2019 proviennent des Annuaire statistiques de l'Union des villes suisses (publiés par l'OFS et l'Union des villes suisses).

Nous ne pouvons toutefois pas exclure un risque de causalité inverse: certes, un environnement multilingue peut être vecteur de dynamisme, de créativité et, par conséquent, de productivité. Mais se pourrait-il que la relation aille dans l'autre sens et que ce soient des salaires élevés qui attirent des profils professionnels davantage plurilingues?

Comme nous l'avons déjà signalé, l'analyse multivariée n'est pas faite pour établir des liens de causalité: elle ne démontre pas qu'un changement dans telle ou telle variable indépendante soit la cause de la valeur prise par la variable dépendante. En revanche, en présence d'une explication théorique cohérente allant dans le sens des résultats, elle fournit des corrélations conditionnelles qui tendent à renforcer la plausibilité d'un lien de causalité. En d'autres termes, l'analyse multivariée peut être utilisée pour rendre une explication davantage plausible.

Afin d'exploiter ce potentiel de plausibilisation, nous pouvons tenter de cerner de plus près la relation en présence à l'aide d'une variable explicative supplémentaire. Nous introduisons pour cela une variable *Évolution établissements 2016-2019*, qui représente le changement, en pourcentage, du nombre d'établissements économiques dans l'agglomération entre 2016 et 2019. Cela nous permet de prendre en compte une mesure de la vitalité économique des agglomérations. Si c'est bien celle-ci qui attire les profils professionnels davantage plurilingues – plutôt que la diversité linguistique qui pousse les salaires –, la relation entre multilinguisme sociétal et revenu moyen devrait perdre de la force dans l'estimation (puisque une partie de la relation serait captée par la variable de vitalité économique), et le coefficient associé à la diversité linguistique, tout en haut du tableau 28, devrait baisser sensiblement, voire disparaître, ou devenir non significatif.

Les résultats de l'estimation de l'équation (2) augmentée par la variable explicative *Évolution établissements 2016-2019* sont présentés dans la deuxième colonne du tableau 28 (Modèle II). Nous notons que la significativité du coefficient de diversité linguistique reste inchangée tandis que la taille d'effet baisse légèrement, de 5% à 4%. Ceci donne à penser que, même si la «vitalité économique» des agglomérations joue un rôle, celui-ci n'est pas suffisant pour expliquer la relation positive et significative entre multilinguisme sociétal et revenu moyen. Ce résultat augmente la plausibilité que ce soit donc la diversité linguistique qui pousse la productivité – et non l'inverse.

En conclusion, cette analyse montre qu'une diversité linguistique au travail plus marquée est corrélée à des bénéfices marchands qui apparaissent au niveau sociétal : toutes choses égales par ailleurs, les habitants des agglomérations présentant un plus haut niveau de diversité linguistique perçoivent, en moyenne, des salaires plus élevés – même en contrôlant pour le niveau de vitalité économique.

Cependant, cette analyse ne nous permet pas de comprendre à qui exactement ces différentiels profitent : est-ce que le plus haut niveau de revenu moyen ne reflète que l'ensemble des avantages privés qui échoient aux individus plurilingues ? Ou est-ce que, même pour les travailleurs monolingues, le fait d'habiter dans une agglomération où les pratiques linguistiques sont plus diversifiées donne naissance à des avantages salariaux, par exemple grâce à une productivité agrégée plus élevée ? Nous allons tenter de mieux comprendre cette relation à l'aide d'une analyse de niveau microéconomique.

### 6.2.3 Analyse microéconomique

#### 6.2.3.1 *Modèle d'estimation*

Dans cette analyse, nous mettons une fois de plus en lien le revenu avec les pratiques linguistiques au travail au niveau individuel. Cependant, afin de mieux comprendre les avantages marchands sociaux du multilinguisme, nous incluons la variable *Multiling* qui représente, pour chaque individu, le niveau de diversité linguistique au travail dans son agglomération de résidence. Cette analyse est basée sur les 6175 individus résidant dans l'une des 49 agglomérations suisses, ayant participé à l'ELRC et ayant perçu un revenu d'activité salariée en 2019.

Dans les sections précédentes, nous avons présenté deux résultats : premièrement, au niveau individuel, toutes choses égales par ailleurs, les personnes qui utilisent plusieurs langues au travail gagnent davantage que les personnes qui n'en utilisent qu'une ; deuxièmement, au niveau sociétal, toutes choses égales par ailleurs, les habitants des agglomérations présentant un plus haut niveau de diversité linguistique dans le cadre professionnel perçoivent, en moyenne, des salaires plus élevés. Ici, nous tentons de comprendre si, même pour les personnes qui n'utilisent au travail que la LCR, un multilinguisme plus marqué au niveau sociétal est associé à des avantages sur le plan des rémunérations.

Pour examiner la question, nous utilisons une variable d'interaction (*Interaction*) dont le coefficient va capter l'effet sur le revenu de

la conjonction de deux choses : le monolinguisme en langue locale au travail et l'appartenance à une agglomération avec un certain niveau de diversité linguistique dans le cadre professionnel.

L'équation (3) présente notre modèle d'estimation.

$$(3) \text{Revenu}_{ij} = \alpha + \delta_1 \text{UniquemLCR}_{ij} + \delta_2 \text{Multiling}_j + \beta \text{Interaction}_{ij} + \gamma_1 \text{Éducation}_{ij} \\ + \gamma_2 \text{Expérience}_{ij} + \gamma_3 \text{Expérience}_{ij}^2 + \gamma_4 \text{Âge}_{ij} + \gamma_5 \text{Âge}_{ij}^2 + \gamma_6 \text{PIM}_{ij} \\ + \gamma_7 \text{État\_civil}_{ij} + \gamma_8 \text{Enf\_mineur}_{ij} + \gamma_9 \text{Santé}_{ij} \\ + \gamma_{10} \text{Tempspar}_{ij} + \gamma_{11} \text{Sexe}_{ij} + \sum_{n=0}^3 \nu_n \text{TypeCommune}_{nij} \\ + \sum_{m=0}^9 \mu_m \text{CSP}_{mij} + \sum_{p=0}^6 \pi_p \text{Gregion}_{pij} + \sum_{g=0}^{48} \xi_g \text{Agg}_{gj} + \varepsilon_{ij}$$

La variable *UniquemLCR* est égale à 1 si la personne n'utilise que la LCR au travail et à 0 sinon. Tout comme dans l'analyse agrégée (section 6.2.2), la variable *Multiling* est calculée au niveau des agglomérations. Elle indique la proportion de personnes qui n'utilisent pas uniquement la LCR dans leur vie professionnelle. *Interaction* est la variable d'interaction entre *UniquemLCR* et *Multiling*. Elle représente la variable d'intérêt dans cette analyse. Les variables *TypeCommune* sont toutes quatre des variables dichotomiques qui indiquent de quel type d'agglomération relève la commune de résidence de l'individu (0 = ville-centre; 1 = centre principal; 2 = centre secondaire; 3 = couronne). Pour chaque individu, une seule des variables *TypeCommune* est égale à 1, les autres étant égales à 0. Selon le même principe, *Agg* est constituée de 49 variables binaires, une pour chaque agglomération. Ces effets fixes d'agglomération nous permettent de contrôler l'hétérogénéité au niveau des agglomérations, lesquelles présentent des caractéristiques propres qui valent pour tous les individus qui y résident (par exemple la taille, l'emplacement, le climat, l'environnement réglementaire, etc.). En effet, il se peut que, pour des raisons qui ne découlent pas des caractéristiques individuelles des travailleurs, les conditions salariales soient généralement plus favorables dans certaines agglomérations que dans d'autres. Grâce à cet ensemble de variables *Agg*, nous pouvons écarter l'influence que pourraient avoir de telles caractéristiques. Quant aux autres variables du modèle, elles sont définies comme à l'accoutumée (voir § 6.1.1.1). Comme auparavant,  $\varepsilon$  désigne le terme d'erreur.

Pour estimer l'équation ci-dessus, on emploie la méthode des MCO

avec erreurs types robustes à l'hétéroscédasticité<sup>87</sup>.

### 6.2.3.2 Résultats

Le tableau 29 présente les résultats de l'estimation de l'équation (3).

**TABLEAU 29** Avantages marchands pour la société : analyse microéconomique. Effet sur les revenus annuels moyens bruts, en pourcentage.

Modèle	I
Uniquement LCR au travail	-48,1*** [0,167]
Multilinguisme au travail (%)	-1,3 [0,027]
Uniquement LCR au travail × Multilinguisme au travail (%)	0,9*** [0,003]
Éducation (1 à 3)	15,3*** [0,033]
Expérience de travail (pot.)	0,3 [0,004]
Expérience de travail (pot.) au carré	0,0 [0,000]
Âge	12,7*** [0,011]
Âge au carré	-0,1*** [0,000]
Population issue de migration	-4,6** [0,022]
État civil (1 = marié(e))	-1,6 [0,022]
Enfant(s) mineur(s)	2,9 [0,024]
Santé	8,0*** [0,017]
Temps partiel (< 90 %)	-51,1*** [0,027]
Sexe (1 = F)	-14,6*** [0,024]
Constante	11 293,7*** [1,750]
Type de commune - cat. individuelles	Oui
CSP - cat. individuelles	Oui
Grande région - cat. individuelles	Oui
Agglomérations - cat. individuelles	Oui
R <sup>2</sup> ajusté	0,472
N.	4559

Note: Coefficients significatifs à 90%\*; à 95%\*\*; à 99%\*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Différentiels sur la base du revenu annuel brut. LCR = langue de la commune de résidence. Les coefficients sont présentés en pourcentage. La transformation à partir des points de log a été effectuée, pour chaque coefficient estimé  $\hat{\beta}$ , comme suit :  $\% \Delta y = \exp(\hat{\beta}) - 1$ . Pour la constante, nous rapportons sa valeur exponentielle, c'est-à-dire  $\exp(\hat{\alpha})$ . Les

<sup>87</sup> Voir note 66.

*erreurs standard sont estimées par rapport aux coefficients en points de log.*

Le coefficient estimé pour la variable *UniquemLCR* est négatif et significatif, ce qui confirme encore une fois qu'en moyenne, toutes choses égales par ailleurs, le revenu des personnes n'utilisant que la langue locale au travail est moins élevé que celui d'un groupe qui comprend les plurilingues (ainsi que les monolingues dans une langue autre que la LCR).

Le coefficient de *Multiling*, qui représente la pente de la droite de régression pour le groupe plurilingue (c'est-à-dire *UniquemLCR* = 0), est négatif. Nous nous attendions à trouver un coefficient négatif car, à mesure que la présence de plurilingues augmente dans l'agglomération – et donc que les compétences linguistiques deviennent relativement moins rares –, la prime salariale moyenne qui récompense ces compétences s'érode. Toutefois, le coefficient estimé n'est pas significativement différent de zéro.

Finalement, la valeur du coefficient de la variable d'interaction est positive et significative. Ce coefficient correspond à la différence de pente de la droite de régression entre le groupe d'individus qui n'utilisent pas uniquement la langue locale au travail et le groupe des monolingues en LCR. Cela signifie qu'une plus forte diversité linguistique dans l'agglomération a un impact différentiel positif sur le revenu des monolingues. En d'autres termes, notre analyse indique que dans les zones où le multilinguisme sociétal est plus marqué, les salaires des travailleurs monolingues sont poussés à la hausse. Ce résultat est aussi en accord avec les conclusions d'Ottaviano et Peri (2005). Une interprétation possible de cette corrélation positive est que la diversité linguistique favorise la productivité et débouche, par conséquent, sur des bénéfices marchands au niveau sociétal, qui se manifestent sous forme de différentiels salariaux dont bénéficient également les personnes qui n'utilisent qu'une langue au travail.

Quant aux autres variables explicatives, on note que les coefficients estimés ici sont proches de ceux que nous avons calculés grâce aux estimations précédentes (par exemple dans la troisième colonne du tableau 23), ce qui renforce notre confiance dans les résultats.

Il convient pour terminer de dire quelques mots concernant le lien entre les résultats rapportés ici et un autre chiffre, fréquemment cité, sur la valeur du plurilinguisme en Suisse, à savoir que celui-ci contribuerait à hauteur d'environ 10 % au PIB de la Suisse (Grin, Sfreddo et

Vaillancourt, 2010). Les deux ensembles de résultats sont congruents et livrent le même message, mais ils abordent la question de la valeur sous un angle totalement différent, et les chiffres ne sont donc pas à comparer directement. Dans les pages qui précèdent, nous avons établi que les salaires moyens sont plus élevés dans les agglomérations où les pratiques multilingues au travail sont plus répandues, et que ceci ne provient pas uniquement des avantages salariaux engrangés par les travailleurs qui se servent effectivement de plusieurs langues, mais que cela vaut aussi pour les travailleurs qui n'en utilisent qu'une seule.

Les résultats à propos du PIB se placent dans une tout autre optique; ils portent sur l'ensemble du territoire (et non uniquement sur les agglomérations) et, partant des primes salariales qui échoient aux personnes dotées de compétences multilingues et non de leurs pratiques linguistiques, ils sont issus d'une simulation: que se passerait-il, au niveau de l'économie toute entière, si les personnes plurilingues (salarisées ou indépendantes) perdaient soudainement toutes leurs compétences en langues étrangères tout en conservant l'ensemble de leurs autres aptitudes? La part de leur revenu spécifiquement liée (en analyse multivariée) à ces compétences n'aurait plus lieu d'être, dans la mesure où la création de valeur correspondante, qui justifie les différentiels de salaire, n'apparaîtrait plus, et c'est donc la création de valeur ainsi supprimée qui peut être estimée à environ 10 % du PIB.

Les deux séries de résultats répondent donc à des questions différentes, mais les réponses qu'elles proposent vont dans le même sens: en ce qui concerne les valeurs marchandes, il ne fait guère de doute que le plurilinguisme est avantageux non seulement sur le plan individuel, mais aussi sur le plan collectif.

### **6.3 Sur la fiabilité et le sens des estimations : quelques considérations critiques**

Nos estimations de la valeur du plurilinguisme s'appuient sur l'analyse multivariée. Cette méthode nous permet d'estimer en toute confiance des associations, ou plus précisément des corrélations conditionnelles<sup>88</sup>, entre les variables considérées.

Cependant, la recherche économique dominante s'est souvent montrée extrêmement méfiante face à l'idée même que le plurilinguisme

<sup>88</sup> Voir note 75.

puisse sérieusement contribuer à la création de valeur marchande, semblant craindre par-dessus tout ce qu'on appelle « l'erreur de type I » (consistant à croire qu'un effet existe alors qu'il n'y en a pas). Cette erreur peut notamment survenir si la variable indépendante (pour nous, le plurilinguisme, capté par les pratiques multilingues) est, en réalité, endogène.

Dans ce chapitre, nous avons été amenés à traiter à deux reprises ce problème d'endogénéité. Dans la section 6.1.2 consacrée à la valeur marchande privée, nous avons vu que l'analyse multivariée n'est pas suffisante pour démontrer une relation de causalité allant du plurilinguisme aux avantages salariaux, car il se peut en effet que certaines variables non prises en compte affectent en même temps la variable dépendante (que l'on cherche à expliquer) et la variable d'intérêt (dont on veut établir et mesurer la pertinence explicative); ce problème dit de « variable omise » engendrerait un problème d'endogénéité. Toutefois, une stratégie de corroboration indirecte, par la mise en évidence du fait que les pratiques plurilingues en dehors de la vie professionnelle n'étaient pas associées à des revenus plus élevés, nous a permis, sinon d'écartier complètement l'hypothèse que des variables déterminantes auraient pu être omises, du moins de renforcer la plausibilité d'un lien de causalité allant du pluri- et du multilinguisme vers les avantages salariaux.

Dans la section 6.2.2, consacrée à la valeur marchande sociale, nous avons abordé une autre source possible d'endogénéité, à savoir le risque de causalité inverse. Dans ce cas, la stratégie adoptée a été la prise en compte d'une variable indépendante supplémentaire représentant la « vitalité économique » des agglomérations. Comme nous l'avons vu, le coefficient qui capte la relation estimée entre multilinguisme et revenu ne change pratiquement pas. Ce résultat ne permet pas, *stricto sensu*, d'exclure totalement l'existence d'une causalité inverse, mais il est de nature à atténuer fortement les craintes quant à une interprétation erronée due au problème de causalité inverse.

Le risque d'endogénéité constitue une préoccupation majeure pour la recherche en économie appliquée. Parmi les réponses à ce défi, mis à part l'ajout de régresseurs supplémentaires (comme, dans l'exemple donné plus haut, un indicateur du QI, si une telle information est disponible, ce qui est rare), l'une des techniques les plus en vogue est celle de la « variable instrumentale », souvent abrégée par les deux lettres IV (puisque l'expression a d'abord été popularisée en anglais), depuis un

article célèbre dû à Acemoglu, Jonhson et Robinson (2001)<sup>89</sup>.

Le problème se situe au niveau de la variation observée dans la variable indépendante  $x$  (ici, des pratiques linguistiques), qui pourrait être due à un phénomène qui affecte aussi la variable dépendante  $y$  (en l'occurrence, le revenu du travail). Une solution est alors d'identifier une variable dite « instrumentale »  $z$ , qui engendre de la variation dans la variable indépendante initiale  $x$ , mais n'a pas de raison logique d'influencer la variable dépendante  $y$ . Par conséquent, si  $z$  n'est en mesure d'affecter  $y$  qu'au travers de  $x$ , cela prouve qu'il existe bien une relation entre  $x$  et  $y$ . Pour réestimer les équations purgées de toute endogénéité de ce type, on remplace, dans l'équation initiale, la variable indépendante initiale  $x$  par  $x' = f(z)$ , c'est-à-dire sa valeur prédite à partir de  $z$ , puis on l'estime à nouveau; ceci livre des coefficients qu'on ne peut alors plus accuser de refléter l'effet d'une variable omise.

Comme le soulignent Hahm et Gazzola (2022) dans une revue très détaillée de la littérature sur le sujet, il n'y a qu'assez peu d'exemples de recours aux variables instrumentales pour circonvenir le risque d'endogénéité dû aux variables omises lorsqu'il est question de l'influence des langues étrangères sur des variables économiques telles que le revenu du travail. (En revanche, il y en a nettement plus lorsqu'il est question des compétences des migrants dans la langue localement dominante<sup>90</sup>.) Par exemple, certains auteurs utilisent le niveau de formation du conjoint ou de la conjointe (Ginsburgh et Prieto-Rodriguez, 2011) ou les exigences pour l'obtention d'une certification (Saiz et Zoido, 2005).

Recourir formellement à la technique des variables instrumentales supposerait que l'on identifie, dans la base de données ELRC, un instrument approprié. Nous laissons cette entreprise à des recherches ultérieures, tout en soulignant que l'exercice de triangulation utilisé dans la section 6.1.2 s'en rapproche déjà. Pour l'immédiat, nous pouvons à bon droit considérer comme discutable la résistance qu'oppose la recherche économique dominante à l'idée même que le plurilinguisme puisse être rémunérateur, et souligner qu'il n'est peut-être pas impératif de déployer un vaste appareillage économétrique dans le seul but de désarmer cette résistance: en effet, comme le notent Hahm et Gazzola (2022) à propos de la valeur des *compétences* linguistiques, les

<sup>89</sup> Pour une revue récente des études portant sur les questions de causalité en économie des langues, voir Aparicio-Fenoll et Di Paolo (2023).

<sup>90</sup> Ce genre de question apparaît lorsque l'on cherche à chiffrer la pénalité salariale qu'entraîne la méconnaissance de la langue dominante ou majoritaire.

coefficients réestimés avec des variables instrumentales sont tendanciellement supérieurs à ceux qui sont initialement calculés sans cette correction. Autrement dit, si la véritable valeur marchande du plurilinguisme diffère de celle que l'on obtient avec les régressions utilisées dans ce chapitre, c'est, selon toute probabilité, parce qu'elle est plus élevée encore. Tout bien pesé, l'attrait du plurilinguisme, en matière de valeurs marchandes, ne fait donc guère de doute. Qui plus est, à ces valeurs marchandes viennent s'ajouter les valeurs non marchandes, que nous abordons dans le chapitre suivant.

Il reste à discuter une autre forme de biais possible dans les estimations, à savoir celle qui tient au risque d'erreur de mesure et plus particulièrement, dans notre cas, d'erreur dite «de classification». La qualité des données utilisées dépend, bien évidemment, de la fiabilité des informants et des réponses qu'ils fournissent dans le cadre d'une enquête. L'erreur de mesure peut être définie comme la différence entre la véritable valeur d'une variable et la valeur obtenue lors de la procédure de mesure (Lessler et Kalsbeek, 1992). Toute une spécialité en statistique s'attache à développer des solutions pour identifier, minimiser et corriger ces erreurs de mesure (Berzofsky, Biemer et Kalsbeek, 2008). Ce risque est bien présent dans le recueil de données sur les langues, où les répondants sont généralement invités à s'auto-classifier dans une catégorie de compétence (par exemple «savoir une langue» ou non, et la «savoir un peu», «bien» ou «très bien»). Dans le cas du relevé des compétences autodéclarées, ce risque peut être minimisé par le recours à des descripteurs (Grin *et al.*, 2015), ce qui contribue à la robustesse des divers traitements statistiques auxquels on peut ensuite procéder.

Quand on relève non pas les compétences, mais les pratiques, les risques d'erreur de classification sont au moins aussi grands, mais les possibilités de les restreindre sont, par contre, assez limitées. Cela tient au fait «qu'utiliser une langue» peut vouloir dire des choses très différentes. En effet, on peut utiliser une langue une fois par semaine, tous les jours, ou tout au long de la journée de travail. Il y a une différence entre se servir d'une langue à l'écrit ou à l'oral, pour la lire ou l'écrire et pour l'écouter ou la parler. Et bien évidemment, il y a un monde de différence entre une interaction simple et brève n'exigeant que des compétences de base et un usage de haut niveau pour lequel il faut une maîtrise de la langue étrangère comparable à celle d'un locuteur natif. On peut voir ce problème d'imprécision de la mesure (ici, la mesure

de notre variable linguistique) comme une variante du problème classique d'erreur de mesure ou d'erreur de classification, notamment parce qu'il entraîne les mêmes conséquences en ce qui concerne la fiabilité des estimations. C'est notamment pour cette raison que nous jugeons préférable, dans la mesure du possible, d'estimer la valeur du plurilinguisme à partir de données sur les compétences, idéalement objectivées par des descripteurs, voire véritablement vérifiées à l'aide de tests. À l'heure actuelle, cependant, les données représentatives récentes dont nous disposons en Suisse portent essentiellement sur les pratiques, mais l'ELRC comporte aussi une question sur les langues principales dont nous allons pouvoir tirer parti, conjointement aux données sur les pratiques. Ceci nous permettra de vérifier, dans le chapitre suivant, si le plurilinguisme, qui donne lieu à des avantages marchands, fait également apparaître des avantages non marchands.



# 7 La valeur non marchande du plurilinguisme

## 7.1 Cadrage conceptuel

Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, à part leur valeur marchande, les langues ont aussi une valeur non marchande, c'est-à-dire une forme de valeur qui ne se traduit pas immédiatement par des prix observables sur un marché, mais qui est quand même *perçue* par les individus. La valeur non marchande peut revêtir plusieurs formes, et il est donc possible d'en parler au pluriel ; quant aux bénéficiaires de ces valeurs non marchandes, ce sont principalement, mais pas seulement, ceux qui maîtrisent ou pratiquent telle ou telle langue – en l'occurrence, si l'on s'intéresse au pluri- et au multilinguisme, les langues étrangères. Le verbe « percevoir » est du reste ici à saisir non seulement au sens de *ressentir* le fait que le plurilinguisme débouche, à titre net, sur certains avantages, mais aussi dans le sens de *recevoir* ces avantages. Par exemple, savoir la langue X permet de nouer des contacts plus directs avec les personnes et la culture de langue X. Il est aussi utile de souligner que certaines de ces valeurs non marchandes peuvent profiter aux personnes qui ne connaissent pas (et donc ne pratiquent pas) de langues étrangères, notamment parce que celles-ci peuvent prendre la forme de valeurs sociales : les possibilités d'échange et de contact impliquant des plurilingues peuvent, par exemple, favoriser une certaine concorde sur le plan social, dont bénéficieront aussi les monolingues.

Or si le concept est clair dans les grandes lignes, ses dimensions théoriques ne sont pas encore toutes explorées; et en tout état de cause, son opérationnalisation en termes quantitatifs est ardue. De ce fait, les valeurs non marchandes des langues sont systématiquement négligées dans les estimations quantitatives de la valeur des langues.

Un des défis du projet de recherche à l'origine de ce livre était précisément d'aller plus loin. La base de données ELRC nous permet d'essayer une approche préliminaire à l'estimation de certaines des valeurs non marchandes associées aux pratiques plurilingues – en l'occurrence, des pratiques plurilingues qui se déploient également dans le cadre d'activités autres que la vie professionnelle. En effet, l'enquête contient de nombreuses informations sur les activités créatives des agents, et elle contient plusieurs questions qui renvoient à la thématique du vivre-ensemble dans une société plurielle. À partir de ces informations, nous pouvons – à notre connaissance pour la première fois – élaborer des indicateurs de la valeur non marchande du plurilinguisme en Suisse.

Une différence importante entre l'estimation de la valeur non marchande et celle de la valeur marchande des langues tient au fait que, dans ce chapitre, nous ne nous limiterons plus aux pratiques linguistiques *au travail*. En effet, les valeurs non marchandes ne sont pas associées à un ou plusieurs contextes d'emploi particuliers, car elles sont plutôt liées à la maîtrise d'une langue en général, avec la possibilité d'utiliser cette maîtrise dans les situations les plus variées. Par exemple, la connaissance de la langue *X* peut nous apporter des bénéfices non marchands dans des domaines tels que les loisirs (lire de la littérature en langue *X*) ou dans les relations avec des amis, voire des membres de la famille élargie qui parlent la langue *X*. Notons que ces valeurs non marchandes peuvent aussi apparaître dans le contexte du travail, s'il arrive que nous établissons des relations amicales et personnelles avec des collègues ou des clients en raison d'une connaissance partagée de la langue *X*. Il s'agira de bénéfices non marchands si nous retirons une satisfaction directement de cette qualité relationnelle, sans qu'intervienne, de la part de l'employeur, le versement d'un bonus financier qui aurait été accordé pour récompenser un meilleur contact clientèle ayant pu favoriser la marche des affaires – car alors, il s'agirait d'une forme de bénéfice marchand.

À nouveau, et comme déjà noté à diverses reprises, il faudrait utiliser des données sur les compétences plutôt que sur les pratiques dans les différents contextes, car cela nous permettrait d'étudier la relation entre bénéfices non marchands et divers niveaux de compétence linguistique.

Faute de telles données, il est nécessaire de modifier un peu la stratégie d'analyse et de proposer une démarche à caractère exploratoire en mettant à profit une autre information fournie par l'ELRC, à savoir les langues principales plutôt que la notion, nettement plus vague, de langues connues. Ce choix découle du fait que la définition, dans l'ELRC, de « langue connue » est très générale et que cette réponse regroupe des personnes ayant des niveaux de compétence très hétérogènes. En revanche, la définition de « langue principale » est plus précise et concerne essentiellement les personnes qui déclarent maîtriser une certaine langue et être en mesure de l'utiliser dans toutes les circonstances de leur vie. Dès lors, nous pouvons être raisonnablement sûrs que ces personnes ont un bon niveau de compétence dans leur ou leurs langues principales.

En mettant en rapport les attributs linguistiques définis sur la base des langues principales avec des variables qui sont, en réalité, des indicateurs de la valeur non marchande, nous pouvons proposer une première estimation chiffrée des avantages non marchands des langues.

## 7.2 Les avantages pour les individus

Les avantages non marchands de la diversité linguistique sont, nous l'avons dit, potentiellement très variés. Ils sont par ailleurs subdivisibles en deux catégories : d'un côté, les avantages associés à la maîtrise, par l'individu, d'une ou plusieurs autres langues ; de l'autre, les avantages qui sont indépendants de cette maîtrise. Parmi les premiers, on songera surtout à deux phénomènes : premièrement, la satisfaction qu'un acteur plurilingue peut retirer de l'accès direct, sans médiation par la traduction, à des productions culturelles (littéraires, par exemple) provenant d'une ou plusieurs autres sphères linguistiques et culturelles ; deuxièmement, la possibilité de contact interpersonnel plus direct et plus riche avec des locuteurs de ces autres langues. Parmi les seconds avantages, on trouve ce que l'on appelle en général la « valeur d'existence » (Krutilla, 1967), à savoir la satisfaction que l'on peut ressentir du simple fait de savoir que telle ou telle réalité existe, même si l'on n'a pas de contact direct avec elle, et moins encore d'utilisation de cette réalité. La valeur d'existence peut par exemple apparaître à l'égard de la qualité environnementale, et notamment de la survie d'espèces animales ou végétales dans des biotopes lointains qu'on n'aura peut-être jamais l'occasion de visiter.

Malheureusement, pour cerner ces différentes valeurs non marchandes, il faudrait disposer de toute une panoplie de données que

l'ELRC ne fournit pas. La récolte de ces données, en adaptant à la diversité linguistique des méthodes développées ailleurs (Rossi, Lipsey et Freeman, 2019), fait au demeurant partie des recommandations formulées à la fin de ce livre. Pour ce chapitre, nous pouvons néanmoins tirer parti de ce qu'offre l'ELRC, notamment de ce qui a trait au lien entre plurilinguisme et créativité.

En effet, plusieurs recherches mettent en lumière, statistiques à l'appui, un lien positif entre plurilinguisme et créativité (Fürst et Grin, 2018a; 2018b; 2021; Kharkhurin, 2008; 2009). Une créativité plus prononcée peut être considérée comme un avantage non marchand du plurilinguisme, notamment dans la mesure où cette créativité permet la pratique d'activités directement génératrices de satisfaction. Nous utilisons donc les données ELRC sur la pratique d'activités créatives pour tester si les données confirment l'existence d'une relation entre plurilinguisme et créativité.

L'enquête interroge les individus sur la fréquence à laquelle ils ont pratiqué, en tant qu'amateurs, une série d'activités créatives au cours des douze mois précédents. Les réponses sont codées sous forme d'une série de variables ordinales qui représenteront les variables dépendantes dans notre analyse. Les activités considérées sont :

1. Artisanat;
2. Blog;
3. Chant;
4. Danse;
5. Dessin, peinture, sculpture, gravure;
6. Écriture;
7. Vidéo/film;
8. Graffitis, street art;
9. Instrument de musique;
10. Création sur ordinateur;
11. Photographie;
12. Rap ou slam;
13. Théâtre amateur.

Concernant les attributs de plurilinguisme, nous définissons deux profils (profils de langues principales ou PLP) mutuellement exclusifs :

1. N'avoir qu'une langue principale («1 LP»);
2. Avoir deux langues principales ou plus («2 + LP»).

L'équation (4) présente notre modèle d'estimation.

$$(4) \text{FréqActCréat}_i = \alpha + \beta_2 LP_i + \gamma_1 \text{Éducation}_i + \gamma_2 \text{Âge}_i + \gamma_3 \text{Âge}_i^2 + \gamma_4 PIM_i \\ + \gamma_5 \text{État\_civil}_i + \gamma_6 \text{Enf\_mineur}_i + \gamma_7 \text{Santé}_i + \gamma_8 \text{Tempspar}_i + \gamma_9 \text{Revenu}_i \\ + \gamma_{10} \text{Sexe}_i \gamma + \varepsilon_i$$

Dans l'équation ci-dessus, l'indice  $i$  représente les individus. La variable *FréqActCréat* représente la fréquence de pratique d'activités créatives (0 = jamais; 1 = moins souvent; 2 = une à trois fois par mois; 3 = une ou plusieurs fois par semaine). La variable binaire  $2LP$  est égale à 1 si la personne pratique plus qu'une langue principale. Comme dans les autres estimations, le terme *Éducation* représente le niveau de formation (codé de 1 à 3)<sup>91</sup>. *Âge* indique l'âge de l'individu et *Âge*<sup>2</sup>, son carré, et *PIM* indique s'il fait partie de la population issue de migration<sup>92</sup>. *Marié* est une variable binaire égale à 1 si la personne est mariée ou liée par un partenariat enregistré. *Enf\_mineur* indique si la personne a (au moins) un enfant de moins de 18 ans et *Santé* représente l'état de santé (de 0 = très mauvais à 4 = très bon). *Tempspar* nous dit si l'individu travaille à temps partiel (taux inférieur à 90 %) et *Revenu* représente le logarithme naturel de son revenu brut. La variable dichotomique *Sexe* est égale à 1 pour les femmes. Enfin,  $\varepsilon$  désigne comme à l'accoutumée le terme d'erreur.

Pour estimer l'équation (4), nous aurons recours au modèle de régression de type Probit ordonné, qui sert à traiter les cas où, comme ici, la variable dépendante est ordinale, et la méthode usuelle d'estimation par MCO, quoiqu'elle reste applicable *stricto sensu*, est moins performante dans un tel cas (voir Bourbonnais, 2021, chap. 12). La régression Probit ordonné repose sur l'hypothèse selon laquelle la variable dépendante (ordinale et discrète – dans notre cas, la fréquence d'activités créatives de «0 = jamais» à «3 = une ou plusieurs fois par semaine») reflète une variable latente continue qui suit une distribution normale. Les coefficients estimés sont exprimés en fonction de cette variable latente, ce qui les rend non pas impossibles, mais difficiles à interpréter en termes de taille. Cependant, ils fournissent une indication claire du signe (positif ou négatif) et de la significativité du lien entre la variable dépendante et chaque variable indépendante (en supposant que les autres variables du modèle restent constantes).

Le tableau 30 présente les résultats de l'estimation de l'équation (4) pour chacune des activités créatives enregistrées par l'ELRC.

<sup>91</sup> Voir note 62.

<sup>92</sup> Voir note 64.

**TABLEAU 30** Plurilinguisme et pratique d'activités créatives.

Activité	Artisanat	Blog	Chant	Danse	Dessin	Écriture
2 + LP	0,055 [0,056]	0,203*** [0,077]	-0,036 [0,047]	0,067 [0,057]	0,075* [0,045]	0,104** [0,050]
Éducation (1 à 3)	0,112*** [0,040]	0,096* [0,058]	0,094*** [0,033]	0,089** [0,041]	0,088*** [0,031]	0,221*** [0,037]
Âge	0,034** [0,017]	0,013 [0,024]	-0,037*** [0,013]	-0,013 [0,016]	-0,037*** [0,013]	-0,030** [0,014]
Âge au carré	-0,000* [0,000]	0,000 [0,000]	0,000*** [0,000]	0,000 [0,000]	0,000* [0,000]	0,000** [0,000]
PIM	-0,197*** [0,050]	0,080 [0,072]	-0,069* [0,041]	0,069 [0,051]	-0,032 [0,040]	0,015 [0,045]
État civil (1 = marié(e))	0,066 [0,055]	-0,039 [0,083]	0,059 [0,046]	-0,154*** [0,057]	-0,034 [0,045]	-0,190*** [0,050]
Enfant(s) mineur(s)	-0,049 [0,058]	-0,032 [0,086]	-0,023 [0,049]	-0,103* [0,061]	0,089* [0,047]	-0,088 [0,054]
Santé	0,021 [0,032]	-0,042 [0,047]	0,004 [0,027]	0,128*** [0,035]	-0,090*** [0,026]	-0,037 [0,029]
Temps partiel (< 90 %)	0,122** [0,055]	0,104 [0,083]	0,072 [0,047]	-0,004 [0,058]	0,072 [0,045]	0,249*** [0,050]
Revenu du travail	-0,096*** [0,028]	-0,101** [0,040]	-0,112*** [0,024]	-0,066** [0,030]	-0,082*** [0,023]	-0,087*** [0,026]
Sexe (1 = F)	0,418*** [0,053]	-0,276*** [0,077]	0,286*** [0,043]	0,386*** [0,053]	0,253*** [0,041]	0,293*** [0,047]
N.	5988	5989	5988	5990	5991	5990

Note : Coefficients significatifs à 90 % \* ; à 95 % \*\* ; à 99 % \*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Par économie de place, les points de coupure ne sont pas rapportés. Là où le tableau rapporte des coefficients égaux à zéro, mais statistiquement significatifs, l'effet existe malgré tout, mais il n'est pas lisible à trois décimales.

Vidéo/ film	Graffiti, street art	Instrument de musique	Création ordinat.	Photographie	Rap/ slam	Théâtre amateur
0,119** [0,049]	0,046 [0,114]	0,042 [0,046]	-0,039 [0,049]	0,075* [0,041]	0,031 [0,103]	0,035 [0,095]
-0,046 [0,035]	-0,207*** [0,079]	0,285*** [0,034]	0,239*** [0,035]	0,049* [0,029]	-0,167*** [0,070]	0,096 [0,067]
-0,039*** [0,014]	-0,020 [0,031]	-0,051*** [0,013]	-0,003 [0,014]	-0,009 [0,012]	-0,066** [0,028]	-0,035 [0,026]
0,000** [0,000]	0,000 [0,000]	0,000*** [0,000]	0,000 [0,000]	0,000 [0,000]	0,001** [0,000]	0,000 [0,000]
0,100** [0,045]	-0,081 [0,105]	-0,241*** [0,041]	-0,082* [0,043]	0,080** [0,037]	0,139 [0,094]	-0,214** [0,086]
-0,055 [0,052]	-0,210* [0,120]	0,002 [0,047]	-0,089* [0,049]	-0,180*** [0,041]	-0,188* [0,111]	0,073 [0,095]
0,024 [0,053]	0,123 [0,124]	0,018 [0,049]	-0,055 [0,051]	-0,059 [0,044]	0,173 [0,116]	0,031 [0,098]
0,008 [0,030]	-0,022 [0,066]	0,032 [0,027]	0,013 [0,029]	-0,021 [0,024]	0,053 [0,063]	-0,034 [0,053]
-0,067 [0,052]	-0,020 [0,116]	0,130*** [0,047]	0,013 [0,050]	0,021 [0,042]	-0,129 [0,111]	0,148 [0,092]
-0,080*** [0,027]	-0,023 [0,063]	-0,073*** [0,024]	-0,108*** [0,025]	-0,057** [0,022]	-0,106** [0,052]	-0,044 [0,047]
-0,190*** [0,047]	-0,124 [0,102]	-0,139*** [0,043]	-0,439*** [0,045]	0,010 [0,038]	-0,226** [0,095]	-0,169** [0,086]
5989	5985	5992	5984	5989	5982	5990

Dans cette analyse, le profil monolingue en langue principale est pris comme référence. Dès lors, les coefficients estimés pour la catégorie « 2 + LP » représentent les différentiels par rapport au profil « 1 LP ».

Nos résultats confirment l'existence d'un lien positif et significatif entre le plurilinguisme et la pratique de certaines activités créatives (blog, dessin, écriture, vidéo/film, photographie). Pour ces activités, les coefficients estimés pour le profil « 2 + LP » sont positifs et significatifs, ce qui indique que les profils davantage plurilingues ont une probabilité plus élevée d'avoir une pratique plus intense de ces activités. En outre, il est intéressant de remarquer que, parmi les coefficients significatifs, aucun n'est négatif. On peut donc considérer que ce résultat confirme le lien positif entre plurilinguisme et créativité.

En référence aux autres variables explicatives, nous constatons, pour ce qui concerne les relations statistiquement significatives, que l'âge (sauf pour l'activité « artisanat »), le fait d'être marié ainsi que la présence d'enfants mineurs (sauf pour l'activité « dessin ») sont associés à une moindre probabilité de pratique fréquente d'activités créatives. De même, un revenu du travail plus élevé est négativement associé à une pratique fréquente d'activités créatives, tandis que la relation inverse apparaît pour le fait de travailler à temps partiel. Certaines activités sont plus souvent pratiquées par les femmes que par les hommes, en particulier l'artisanat, le chant, la danse, le dessin et l'écriture. En revanche, l'appartenance au sexe masculin est associée de façon statistiquement significative à la tenue d'un blog, au tournage de vidéos ou de films, au fait de jouer d'un instrument, à la création sur ordinateur, ainsi qu'à la pratique du rap et du théâtre. Pour la plupart des activités créatives, un niveau de formation plus élevé correspond à une pratique plus fréquente. Cependant, on constate l'inverse pour les activités de graffiti ou *street art* et de rap ou slam.

Les personnes plurilingues ont souvent une expérience multiculturelle substantielle. Sachant que certaines études (par exemple Maddux et Galinsky, 2009) montrent que l'expérience multiculturelle est elle-même positivement liée à la créativité, il est important de vérifier que le lien entre plurilinguisme et créativité n'est pas entièrement expliqué par le lien entre expérience multiculturelle et créativité.

Les données ELRC ne fournissent pas d'informations sur les expériences multiculturelles des personnes interviewées. Cependant, étant donné que nos profils de plurilinguisme se basent sur les langues principales et que dans une large mesure, le plurilinguisme avec une langue non nationale à titre de langue principale est lié à l'immigration<sup>93</sup> (que ce soit celle de l'individu concerné ou de sa famille), nous prenons le pays de naissance (Suisse ou autre) comme proxy (c'est-à-dire comme variable de remplacement acceptable) de l'étendue de l'expérience multiculturelle des individus : nous supposons donc que les personnes qui ne sont pas nées en Suisse disposeront, en moyenne et toutes choses égales par ailleurs, d'une expérience multiculturelle plus large que les personnes nées en Suisse et y résidant toujours au moment de l'enquête. Par conséquent, inclure le pays de naissance parmi les variables de contrôle nous permet de capter, fût-ce de manière très imparfaite, l'effet de l'expérience multiculturelle et de le séparer de l'effet plus spécifique dû au plurilinguisme.

Pour cela, nous reprenons l'estimation de l'équation (4) en ajoutant une variable indépendante binaire qui indique si l'individu est né en Suisse. Le tableau 31 compare les résultats de ce modèle (partie II) avec ceux de l'analyse principale (partie I, reprenant les chiffres du tableau 30). Chaque ligne rapporte le coefficient d'intérêt estimé par rapport à une certaine activité créative considérée. Autrement dit, nous estimons l'équation (4) treize fois, en utilisant à chaque fois une variable dépendante différente, qui correspond à chacune des activités créatives considérées. Pour des raisons d'espace, on ne rapportera ici que les coefficients d'intérêt.

Comme le montre la partie II du tableau 31, à la suite de l'adjonction d'une variable de contrôle permettant de capter en partie l'expérience multiculturelle des personnes, tous les coefficients maintiennent leur signe, leur taille et leur niveau de signification, sauf celui qui est associé à l'activité « dessin ». En définitive, l'analyse des données ELRC confirme l'existence d'un lien positif et significatif entre plurilinguisme et créativité. Une plus grande créativité constitue donc l'un des bénéfices non marchands perçus par les individus plurilingues.

<sup>93</sup> D'après l'échantillon ELRC, environ deux tiers des personnes ayant un profil 2 + LP font partie de la population issue de la migration.

**TABLEAU 31** Créativité, multiculturalisme et plurilinguisme.

Activité	2 + LP (coefficients estimés par rapport au profil « 1 LP »)			
	Partie I. Analyse principale		Partie II. Contrôle pour expérience multiculturelle	
	Coeff.	Err. std.	Coeff.	Err. std.
Artisanat	0,055	[0,056]	0,056	[0,056]
Blog	0,203***	[0,077]	0,209***	[0,077]
Chant	-0,036	[0,047]	-0,035	[0,047]
Danse	0,067	[0,057]	0,069	[0,057]
Dessin	0,075*	[0,045]	0,073	[0,045]
Écriture	0,104**	[0,050]	0,107**	[0,050]
Vidéo/film	0,119**	[0,049]	0,122**	[0,049]
Graffitis, street art	0,046	[0,114]	0,047	[0,114]
Instrument	0,042	[0,046]	0,043	[0,046]
Création ordinateur	-0,039	[0,049]	-0,037	[0,049]
Photographie	0,075*	[0,041]	0,077*	[0,041]
Rap/slam	0,031	[0,103]	0,037	[0,103]
Théâtre	0,035	[0,095]	0,032	[0,096]

Note : Coefficients significatifs à 90 % \* ; à 95 % \*\* ; à 99 % \*\*\*. Le tableau rapporte les coefficients et les erreurs standard pour le profil 2 + LP par rapport au profil 1 LP. L'analyse principale suit le modèle décrit dans l'équation (4). L'analyse avec contrôle pour expérience multiculturelle utilise aussi l'équation (4) en rajoutant une variable indépendante binaire qui indique si l'individu est né en Suisse.

### 7.3 Les avantages pour la société

La question des avantages sociétaux du pluri- et du multilinguisme recouvre un champ extraordinairement vaste. L'existence de tels avantages – non seulement en termes de valeurs marchandes examinées au chapitre 6, mais aussi en termes de valeurs non marchandes que nous étudions dans le présent chapitre – est souvent affirmée, mais bien plus rarement démontrée, et certains sociolinguistes appellent, à juste titre, à la plus grande prudence dans ce domaine (voir, par exemple, Berthele, 2023). Dans cette section, nous commençons par une analyse relativement circonscrite, mais solidement ancrée dans les données, avant d'évoquer, dans la section suivante, d'autres effets pour lesquels nous ne disposons pas de données, mais qui sont néanmoins plausibles.

### 7.3.1 Plurilinguisme et ouverture

La recherche en psychologie interculturelle (par exemple Dewaele et Botes, 2020) met en évidence un lien positif entre plurilinguisme (individuel) et ouverture, au sens du trait de personnalité généralement désigné par « *openness* », qu'on peut préciser en parlant « d'ouverture d'esprit ». Ce résultat est confirmé dans certains travaux empiriques (par exemple Tiurikova, Haukås et Storto, 2021). En général, l'idée est que la connaissance de plusieurs langues peut contribuer à un état d'esprit ouvert et promouvoir la compréhension interculturelle. Ce lien est aussi implicite dans les déclarations de politique linguistique de l'Union européenne, qui mettent l'accent sur l'importance, pour la société, du plurilinguisme des individus, car « il favorise la sensibilisation à la culture, la compréhension mutuelle et la cohésion sociale<sup>94</sup> ». Dans une société multiculturelle comme la Suisse, une ouverture d'esprit plus prononcée peut être considérée comme un avantage, au niveau social, du plurilinguisme individuel, dans la mesure où cette ouverture contribue à promouvoir le dialogue entre cultures et communautés ainsi que la tolérance et le respect de la diversité, renforçant du même coup des possibilités de coopération plus étendues et partant, l'émergence de gains matériels et symboliques.

Nous utilisons les données ELRC sur les opinions des personnes interviewées par rapport à certains aspects de la vie en société pour vérifier si les données confirment l'existence d'une relation entre plurilinguisme et ouverture d'esprit. L'enquête demande aux individus dans quelle mesure<sup>95</sup> ils sont d'accord avec certaines affirmations. Les réponses sont codées sous forme d'une série de variables ordinales qui, dans notre analyse, représenteront les variables dépendantes. Pour avoir une mesure approximative du niveau d'ouverture d'esprit des individus, nous considérons les affirmations suivantes proposées dans le questionnaire ELRC :

1. La diversité des origines nationales et culturelles constitue un enrichissement pour la culture de notre pays (« Diversité ») ;
2. Tous les enfants devraient recevoir des connaissances générales sur toutes les grandes religions du monde (« Religion ») ;
3. Toutes les communautés religieuses ou spirituelles devraient avoir le droit de pratiquer leurs propres rites funéraires (« Rites »).

<sup>94</sup> Voir <https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/improving-quality/multilingualism/about-multilingualism-policy> (consulté le 09.04.2024).

<sup>95</sup> Les réponses possibles sont : « Pas du tout d'accord » « Plutôt pas d'accord » « Plutôt d'accord » et « Tout à fait d'accord ».

En matière de stratégie empirique, notre analyse du lien entre plurilinguisme et ouverture d'esprit est très similaire à l'étude de la relation entre plurilinguisme et créativité présentée dans la section 7.2. Pour ce qui a trait aux attributs linguistiques, nous considérons deux profils de langues principales (PLP) mutuellement exclusifs :

1. N'avoir qu'une langue principale («1 LP»);
2. Avoir deux langues principales ou plus («2 + LP»).

L'équation (5) présente notre modèle d'estimation.

$$(5) \text{Ouverture}_i = \alpha + \beta 2LP_i + \gamma_1 \text{Éducation}_i + \gamma_2 \text{Âge}_i + \gamma_3 \text{Âge}_i^2 + \gamma_4 PIM_i + \gamma_5 \text{État\_civil}_i + \gamma_6 \text{Enf\_mineur}_i + \gamma_7 \text{Santé}_i + \gamma_8 \text{Tempspar}_i + \gamma_9 \text{Revenu}_i + \gamma_{10} \text{Sexe}_i + \varepsilon_i$$

Dans l'équation ci-dessus, l'indice  $i$  représente les individus. La variable *Ouverture* représente la mesure dans laquelle l'individu est d'accord avec chacune des trois affirmations mentionnées ci-dessus (de 0 = pas du tout d'accord à 3 = tout à fait d'accord). Nous estimons le modèle trois fois, en utilisant à chaque fois l'une des variables d'ouverture d'esprit. La variable binaire  $2LP$  est égale à 1 si la personne a plus qu'une langue principale, et à 0 sinon. Comme dans les autres estimations, le terme *Éducation* représente le niveau d'éducation (codé de 1 à 3)<sup>96</sup>. *Âge* indique l'âge de l'individu et *Âge*<sup>2</sup> son carré, et *PIM* indique s'il fait partie de la population issue de migration<sup>97</sup>. *Marié* est une variable binaire égale à 1 si la personne est mariée ou liée par un partenariat enregistré, et à 0 sinon. *Enf\_mineur* indique si la personne a (au moins) un enfant de moins de 18 ans et *Santé* représente l'état de santé (de 0 = très mauvais à 4 = très bon). *Tempspar* désigne si l'individu travaille à temps partiel (taux inférieur à 90 %) et *Revenu* représente le logarithme naturel de son revenu brut. La variable dichotomique *Sexe* est égale à 1 pour les femmes. Enfin,  $\varepsilon$  désigne comme à l'accoutumée le terme d'erreur.

Pour estimer l'équation (5), nous aurons à nouveau recours au modèle de régression de type Probit ordonné, car la variable dépendante est ordinale. Comme nous l'avons déjà expliqué (voir section 7.2), ce type de régression produit des coefficients estimés qui, bien qu'ils soient difficiles à interpréter quant à la taille, offrent une indication claire du signe positif ou négatif et de la significativité du lien entre

<sup>96</sup> Voir note 62.

<sup>97</sup> Voir note 64.

la variable dépendante et chaque variable indépendante, en supposant que les autres variables du modèle restent constantes.

La partie I du tableau 32 présente les résultats de l'estimation de l'équation (5) pour chacune des variables d'ouverture d'esprit considérées.

**TABLEAU 32** Plurilinguisme et ouverture d'esprit.

Mesure d'ouverture d'esprit	Partie I. Analyse principale			Partie II. Contrôle pour expérience multiculturelle		
	Diversité	Religion	Rites	Diversité	Religion	Rites
2 + LP	0,227*** [0,037]	0,084** [0,038]	0,153*** [0,038]	0,232*** [0,037]	0,085** [0,038]	0,154*** [0,038]
Éducation (1 à 3)	0,203*** [0,026]	0,290*** [0,026]	0,028 [0,026]	0,205*** [0,026]	0,291*** [0,026]	0,028 [0,026]
Âge	-0,040*** [0,011]	-0,044*** [0,011]	-0,024** [0,011]	-0,043*** [0,011]	-0,044*** [0,011]	-0,025** [0,011]
Âge au carré	0,000*** [0,000]	0,001*** [0,000]	0,000** [0,000]	0,000*** [0,000]	0,001*** [0,000]	0,000** [0,000]
Population issue de migration	0,434*** [0,033]	0,114*** [0,033]	0,315*** [0,033]	0,282*** [0,049]	0,075 [0,050]	0,266*** [0,050]
État civil (1 = marié(e))	-0,096*** [0,036]	-0,134*** [0,037]	-0,110*** [0,037]	-0,101*** [0,036]	-0,136*** [0,037]	-0,111*** [0,037]
Enfant(s) mineur(s)	0,042 [0,038]	0,148*** [0,038]	0,037 [0,039]	0,038 [0,038]	0,147*** [0,039]	0,036 [0,039]
Santé	0,057*** [0,021]	0,080*** [0,022]	0,021 [0,022]	0,057*** [0,021]	0,080*** [0,022]	0,021 [0,022]
Temps partiel (< 90 %)	0,171*** [0,038]	0,151*** [0,038]	0,160*** [0,039]	0,177*** [0,038]	0,152*** [0,038]	0,162*** [0,039]
Revenu du travail	0,008 [0,020]	0,028 [0,020]	0,003 [0,020]	0,008 [0,020]	0,029 [0,020]	0,003 [0,020]
Sexe (1 = F)	0,076** [0,034]	0,219*** [0,035]	0,048 [0,035]	0,072** [0,034]	0,218*** [0,035]	0,047 [0,035]
Né(e) en Suisse				-0,213*** [0,051]	-0,055 [0,052]	-0,067 [0,053]
N.	5658	5698	5376	5658	5698	5376

Note : Coefficients significatifs à 90%\*, à 95%\*\*; à 99%\*\*\*. Les erreurs standard sont rapportées entre crochets. Pour un souci d'espace, les points de coupure ne sont pas rapportés. Là où le tableau rapporte des coefficients égaux à zéro mais statistiquement significatifs, l'effet existe malgré tout, mais il n'est pas lisible à trois décimales.

Pour cette analyse, c'est le profil monolingue en langue principale qui est pris comme référence. Dès lors, les coefficients estimés pour la catégorie « 2 + LP » représentent les différentiels par rapport au profil « 1 LP ».

Les résultats confirment l'existence d'un lien entre plurilinguisme et ouverture d'esprit. Pour chacune de nos trois mesures d'ouverture d'esprit, le coefficient estimé est positif et significatif à 95 % ou à 99 %. Cela indique que les profils davantage plurilingues ont une probabilité plus élevée d'avoir une plus grande ouverture d'esprit. Concernant les autres variables explicatives, nous constatons qu'en général un niveau de formation plus élevé, un meilleur état de santé, le fait de faire partie de la PIM, de travailler à temps partiel et d'être de sexe féminin sont positivement associés à l'ouverture d'esprit. L'effet inverse apparaît par rapport à l'âge et au fait d'être marié.

Nous pourrions raisonnablement soulever une objection et faire l'hypothèse que l'ouverture d'esprit est (entre autres) la conséquence d'une expérience multiculturelle plus intense (dont le plurilinguisme pourrait aussi être une conséquence) plutôt que du plurilinguisme lui-même. Les résultats de l'étude empirique de Tiurikova, Haukås et Storto (2021), qui se basent sur des données concernant les élèves de l'enseignement secondaire en Norvège, ne corroborent pas cette hypothèse et amènent plutôt à considérer que le plurilinguisme en tant que tel contribue effectivement à l'ouverture d'esprit. Néanmoins, il est intéressant de vérifier si, dans le contexte suisse, le lien entre plurilinguisme et ouverture d'esprit est expliqué par le lien, déjà mentionné, entre ouverture d'esprit et expérience multiculturelle.

Suivant à nouveau la stratégie exposée dans la section 7.2, nous utilisons le pays de naissance (Suisse ou autre) comme proxy de l'étendue de l'expérience multiculturelle des individus: nous supposons donc que les personnes qui ne sont pas nées en Suisse disposeront, en moyenne et toutes choses égales par ailleurs, d'une expérience multiculturelle plus large que les personnes nées en Suisse et y résidant toujours au moment de l'enquête. Dès lors, afin de capter, et ce, même de manière très imparfaite, l'effet de l'expérience multiculturelle et de le séparer de l'effet plus spécifique dû au plurilinguisme, nous reprenons l'estimation de l'équation (5) en ajoutant une variable indépendante binaire qui indique si l'individu est né en Suisse.

La partie II du tableau 32 présente les résultats de cette estimation. Nous constatons que tous les coefficients maintiennent leur signe, leur taille et leur niveau de signification, ce qui nous montre que le lien

entre plurilinguisme et ouverture d'esprit n'est pas absorbé par le lien entre expérience multiculturelle et ouverture d'esprit.

En fin de compte, notre analyse confirme l'existence d'un lien positif et significatif entre plurilinguisme et ouverture d'esprit. Une plus grande ouverture d'esprit représente un bénéfice social non marchand dans la mesure où il est susceptible de faciliter le vivre-ensemble dans une société multiculturelle.

### 7.3.2 Sur le pluri- et le multilinguisme comme atouts politiques et symboliques

Bien entendu, les avantages du plurilinguisme pour la société ne se limitent pas à ceux que nous venons d'examiner dans la section précédente, et l'idée que la diversité linguistique d'une société est intrinsèquement avantageuse, non en raison des gains matériels qu'elle procurerait, mais d'autres effets salutaires sur le corps social et politique, est extrêmement séduisante. Cependant, ces effets sont difficiles à identifier conceptuellement et plus encore à évaluer empiriquement.

De fait, tant en raison de la relative rareté des données que des défis techniques que soulève le traitement de celles-ci (aussi bien sur le plan des valeurs marchandes que non marchandes), une bonne partie de la littérature se limite à évoquer les avantages de la diversité dans des termes passablement vagues. Et faute de mesures ou d'analyses chiffrées, on se rabat sur des arguments de principe, avec de fréquents glissements du positif au normatif (mélangeant ainsi ce qui *est* avec ce qui, d'un point de vue éthique, *devrait être*) et quelques illustrations à caractère souvent anecdotique, et à partir desquelles il est, à tout le moins, très difficile de généraliser de façon rigoureuse (voir, par exemple, UNESCO, 1995)<sup>98</sup>.

Cette question a déjà été abordée par la bande dans la section 3.2.4: en écho aux avantages intangibles qui échoient aux acteurs individuels en raison de leur plurilinguisme, on admet souvent que les sociétés plurielles (ce qui peut vouloir dire multiculturelles autant que multilingues) sont plus résilientes et mieux à même de faire face aux changements de toute nature, qu'ils soient technologiques, géopolitiques ou environnementaux. Nous considérons cette interprétation comme très plausible, tout en soulignant qu'elle relève parfois davantage de la

<sup>98</sup> Voir aussi la Communication de la Commission européenne du 18 septembre 2008: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52008DC0566> (consulté le 09.04.2024).

pétition de principe que du résultat établi, et qu'il existe une littérature scientifique assez substantielle qui vise à démontrer le contraire, à savoir que la diversité linguistique est dommageable plutôt que profitable (voir, par exemple, Easterly et Levine, 1997), et conclut hâtivement à la supériorité du monolinguisme (Jones, 2000 ; Neeley, 2019).

Dans le cas de la Suisse, on pourrait faire remarquer que la question des avantages de la diversité linguistique ne se pose même pas, dans la mesure où le multilinguisme est définitoire même du pays ; comme nous l'avons rappelé au début de cet ouvrage, «*ohne Mehrsprachigkeit keine Schweiz*». Cela n'empêche pas de s'interroger sur la nature et l'ampleur des avantages non marchands que le pays dans son ensemble, par opposition à ses citoyens ou à ses résidents pris individuellement, retire de sa diversité. Parmi ces avantages, on peut mentionner les suivants :

- Une certaine culture du consensus politique, née de la nécessité de composer avec des groupes aux intérêts qui divergent de ses intérêts propres – et ces groupes, bien entendu, peuvent aussi être définis en termes de langue. Cette culture du consensus est sans doute un facteur de paix sociale.
- L'habitude de gérer les contacts avec «l'autre» linguistique ou culturel peut également favoriser le développement d'attitudes plus ouvertes, et c'est ce que nous avons cherché à évaluer dans la section précédente. Cette attitude plus ouverte peut à son tour renforcer, non seulement chez un petit nombre de spécialistes, mais plus largement dans l'ensemble du corps social, une forme d'expertise dans la négociation et dans l'art du compromis, qui sont utiles dans de nombreuses circonstances de la vie, et qui dotent collectivement la Suisse d'une certaine crédibilité de fait, dans diverses arènes internationales, en matière de prévention et de résolution des conflits.
- Dans la mesure où langue et culture sont corrélées, la diversité des langues s'accompagne d'une diversité des cultures, dont on peut considérer – en fonction des préférences de chacun – qu'elle constitue un atout intrinsèque, qui rend le quotidien plus plaisant ou plus stimulant, un peu sur le modèle de la « valeur d'existence » mentionnée précédemment (Krutilla, 1967) en économie de l'environnement.

Comme on le voit, ces avantages sont diffus, leurs contours sont imprécis, et ils sont surtout très difficiles à isoler dans le but de définir et d'estimer la valeur qui en découle *spécifiquement*. Ceci soulève des questions que nous examinons de plus près dans la section suivante.

## 7.4 Extensions de la recherche sur la valeur non marchande

Comme dans le chapitre 6 pour la valeur marchande, nos estimations de la valeur non marchande du plurilinguisme s'appuient sur l'analyse multivariée; et comme précédemment, il importe de garder à l'esprit que cette approche permet de faire ressortir des associations, ou plus spécifiquement des corrélations conditionnelles<sup>99</sup> entre les variables, mais qu'elles ne suffisent pas à affirmer que nous avons affaire à des relations de causalité. Ici également, nous retrouvons la question classique des variables omises.

Dans le présent chapitre, en examinant la relation entre plurilinguisme et créativité ou plurilinguisme et ouverture d'esprit, nous avons signalé la possibilité que ce soit l'expérience multiculturelle – plutôt que le plurilinguisme en tant que tel – qui favorise la créativité et l'ouverture d'esprit ainsi que les pratiques plurilingues, donnant lieu à une situation d'endogénéité. Nous avons abordé cette question en incluant une variable explicative qui vise justement à se rapprocher de l'expérience multiculturelle des individus. Les résultats de ces tests de robustesse sont rassurants, et atténuent la préoccupation autour d'un éventuel biais dû à l'omission d'une variable. En d'autres termes, nos résultats établissent la forte *plausibilité* d'une relation de cause à effet allant du plurilinguisme à des phénomènes tels que la pratique de diverses activités créatives, ainsi que du plurilinguisme à une plus grande ouverture d'esprit.

Ce qui rend ces estimations chiffrées importantes, fussent-elles préliminaires et partielles, c'est qu'elles sont parmi les tout premiers essais d'opérationnalisation du concept de valeur non marchande du plurilinguisme. Les éléments de cette valeur sont très difficiles à identifier sur le plan théorique et à mesurer en termes empiriques. C'est pourquoi, bien que la question soit connue, le sujet est rarement abordé. En effet, il n'existe, à notre connaissance, aucun traitement systématique de ce concept dans la littérature spécialisée.

L'un des principaux obstacles à l'estimation empirique de la valeur symbolique des langues tient au manque de données adaptées à une telle analyse. Dans ces pages, nous avons exploité les informations ELRC sur la pratique d'activités créatives et sur l'ouverture d'esprit pour proposer

<sup>99</sup> Voir note 75.

une première approche. Notre opérationnalisation de ce concept livre une estimation chiffrée de l'atout symbolique que constituent les pratiques plurilingues en Suisse. Évidemment, cette démarche bénéficierait grandement de la disponibilité de données supplémentaires pour étudier d'autres aspects de la question; on songera par exemple à des informations sur le sentiment de cohésion nationale.

L'évaluation de la valeur non marchande soulève par ailleurs un autre problème. Dans ce qui précède, nous avons identifié et mesuré certains avantages non marchands de la diversité linguistique au niveau des personnes ou des groupes. Nous avons ensuite constaté qu'il existait une forte présomption de causalité entre, d'un côté, cette diversité et, de l'autre, divers avantages que l'on peut alors, de façon plausible, considérer comme découlant de cette diversité. Cependant, nous avons aussi vu, au chapitre 1, qu'il était possible d'associer une valeur monétaire aux avantages marchands. Est-il possible de faire de même pour les avantages non marchands et leur attribuer aussi une valeur monétaire?

Commençons par insister sur le fait que, contrairement à une croyance assez répandue, il ne s'agit aucunement de *réduire* à une valeur marchande les dimensions symboliques du langage, notamment la contribution qu'une langue donnée peut apporter à la construction de l'identité individuelle et collective<sup>100</sup>. Il s'agit plutôt de compléter l'information dont disposent les citoyens pour une meilleure compréhension de leur environnement linguistique et, partant, une plus grande capacité à prendre position à l'égard des questions politiques que soulève la gestion de cet environnement linguistique.

Faisons donc l'analogie entre, d'un côté, l'environnement naturel (mais largement façonné par les sociétés humaines) et, de l'autre, l'environnement linguistique, à savoir l'ensemble des faits de langue, dans une acception très large, qui nous environnent (Grin, 2003a) : distribution des compétences dans telle ou telle langue, niveau de compétence des résidents dans les langues de leur répertoire, fréquence d'utilisation des différentes langues dans différents domaines, visibilité des langues dans l'espace public, statut juridique, politique et social de ces langues, représentations et attitudes des résidents à l'égard de ces langues, etc. Toute politique linguistique, du reste, peut être interprétée comme une intervention délibérée sur l'un ou l'autre aspect de l'environnement

<sup>100</sup> Sur ces malentendus épistémologiques, voir Grin (2018) ou Gazzola *et al.* (2023b).

linguistique. Toute politique (environnementale ou linguistique entre autres, mais la chose vaut également pour n'importe quelle politique publique, de la santé aux transports) comporte des coûts, qu'il conviendra d'estimer, ne serait-ce que pour de très prosaïques raisons de budgétisation, et des avantages, matériels ou symboliques, répartis de manière plus ou moins équitable entre les citoyens. Une politique mérite d'être envisagée si ses avantages excèdent ses coûts; et parmi toutes les options de politique publique qui remplissent cette condition, on retiendra en priorité celles qui présentent la différence la plus importante entre les avantages et les coûts.

Bien entendu, qu'il s'agisse d'une politique de protection de l'environnement ou de promotion d'une langue menacée, il serait absurde de ne comptabiliser que les avantages marchands et d'exclure les avantages non marchands (ou symboliques) au motif que la notion même d'avantage non marchand (du simple fait que le «non marchand» est abordé en termes d'avantages et d'inconvénients, deux notions qui sont dangereusement proches des «bénéfices» et des «coûts») serait entachée de quelque sordide mercantilisme. L'omission des valeurs non marchandes, même si l'on invoque pour cela des considérations qui se donnent à voir comme motivées par l'éthique, revient à *dévaloriser* des objectifs comme la protection de la biodiversité ou la défense des langues autochtones! Par conséquent, il est logique, dans l'intérêt même de telles entreprises et, plus généralement, pour garantir les conditions d'une prise de décision démocratique, non seulement d'identifier et de quantifier des avantages non marchands, mais aussi de chercher à leur donner une expression monétaire. Celle-ci peut ensuite être combinée aux valeurs marchandes estimées à partir des différentiels de revenu (voir chapitre 1). La question est donc celle du choix d'une méthode appropriée pour attribuer une valeur monétaire aux effets non marchands mesurés dans ce chapitre.

Une possibilité est d'utiliser la technique désormais classique des «prix hédoniques» ou «hédonistes» (Lancaster, 1966; Nelson, 1978; Rosen, 1974) et de partir de la valeur monétaire des ressources engagées pour une certaine activité. Ainsi, la pratique de certains loisirs suppose une dépense en biens de consommation (l'abonnement au concert; l'achat d'une raquette de tennis; la location d'un appartement de vacances), ainsi qu'une certaine dépense en temps pour assister au concert, jouer au tennis ou partir en vacances. La valeur de cette dépense en temps peut être approchée par la valeur horaire du temps

ainsi utilisé. La valeur totale des ressources engagées pour une activité de loisir est un indicateur par défaut de la valeur que les acteurs lui consacrent. Car s'ils le font, c'est bien parce que la valeur de la pratique de cette activité est *au moins égale* à la valeur de la somme des ressources qu'ils y consacrent. On peut donc en principe, en procédant à ce calcul pour le *surcroît* de pratique de telle ou telle activité de loisir *associé* au plurilinguisme, estimer en francs, fût-ce de manière très approximative, la valeur des bénéfiques non marchands du plurilinguisme.

Les estimations présentées dans ce chapitre ne se prêtent toutefois guère à cette extension. En effet, la variable dépendante de l'estimation (dans notre cas : par la méthode du Probit ordonné) est la probabilité que la personne *i* choisisse d'appartenir à l'une ou l'autre catégorie, donc à l'une ou l'autre valeur (au sens, ici, de réalisation possible) que peut prendre une variable. En l'occurrence, il s'agit de la probabilité que la personne *i* choisisse d'appartenir à une catégorie caractérisée par un niveau de fréquence *j*. Or ce niveau de fréquence dans la pratique d'une activité créative peut être plus ou moins élevé, et il est influencé par le fait que la personne soit monolingue ou, au contraire, bi- ou plurilingue. La probabilité que la personne *i* choisisse d'appartenir à une catégorie de fréquence *j* est en relation statistiquement significative (comme nous l'avons montré dans les tableaux 30 et 31) avec le fait qu'une personne ait plus qu'une langue principale – donc, *ipso facto*, qu'elle soit bi-, voire plurilingue. Mais il est délicat de s'avancer plus loin dans l'interprétation de ce terme, d'autant plus que « l'événement » qui survient ou non n'est pas la simple pratique (par opposition à l'absence de pratique) de telle ou telle activité créative ; l'événement, ici, est le passage à une catégorie plus élevée de fréquence de pratique de l'activité<sup>101</sup>. On est donc loin d'un terme qui puisse être

<sup>101</sup> Plus précisément, il est possible de calculer, à partir des coefficients estimés, les effets marginaux qui indiquent l'association entre le changement d'une variable indépendante et la redistribution des personnes parmi les catégories de la variable dépendante, en l'occurrence, les catégories de fréquence de pratique. Prenons l'exemple de l'activité « tenir un blog ». L'effet marginal du passage de « monolingue » à « bi- ou plurilingue » entraîne une baisse d'environ 1,4 % de la proportion de l'échantillon dont le modèle prédit qu'elle ne « pratique jamais l'activité blogging », et cette baisse est réattribuée aux trois autres niveaux de fréquence de cette activité (le niveau de chaque fréquence augmentant quelque peu). Ainsi, on peut dire qu'en moyenne, les personnes bi- ou plurilingues ont une probabilité de 1,4 points de pourcentage *moindre* que les monolingues de ne *jamais* pratiquer le blogging. Cette estimation reste donc conceptuellement très éloignée d'une mesure monétaire de la valeur non marchande naissant du plurilinguisme et cheminant par la pratique de telle ou telle activité créative.

interprété comme une estimation du surcroît de pratique (en heures, par exemple), de telle ou telle activité. Les hypothèses éventuellement susceptibles de justifier un tel passage, ainsi que celles qui seraient nécessaires pour y associer une dépense monétaire permettant de raisonner en termes de prix hédoniques, seraient donc très hardies. Par prudence, nous ne nous aventurons pas davantage dans l'application d'une approche de prix hédoniques, tout en rappelant l'essentiel : l'analyse permet de détecter des relations positives et significatives entre le plurilinguisme individuel et la pratique d'activités dont il est naturel de considérer qu'elles sont porteuses de valeur non marchande.

Toutefois, il existe une autre méthode, nettement plus directe, mais qui, à notre connaissance, n'a pas été tentée jusqu'à présent pour évaluer des éléments non marchands de la valeur du plurilinguisme. Il s'agit de l'approche appelée *évaluation contingente* (Kahnemann et Knetsch, 1992; Pearce et Turner, 1990). Pour l'essentiel, l'évaluation contingente repose sur une démarche d'enquête auprès d'un échantillon représentatif. Dans le cadre d'une telle enquête, on demande aux répondants combien ils seraient prêts à payer pour que soit mise en place une politique publique aboutissant à un résultat donné – par exemple, que la société passe de l'environnement linguistique actuel à un autre environnement linguistique, supposé préférable. Le total de ces montants, projeté sur l'ensemble de la population concernée, fournit une estimation de la valeur sociale créée par une politique linguistique calibrée dans ce but. À l'inverse, on pourrait aussi demander combien les mêmes personnes seraient prêtes à payer pour une politique dont l'objectif serait d'éviter un changement considéré peu souhaitable de leur environnement linguistique – par exemple une détérioration des perspectives de survie d'une langue minoritaire résultant de l'inaction des pouvoirs publics. Même si certaines perspectives ont été abordées dans la littérature (voir, par exemple, Grin 1994b; 2022b; Wickström, Templin et Gazzola, 2018), l'essentiel du travail d'adaptation de la technique de l'évaluation contingente aux environnements linguistiques reste à faire; ce défi constitue néanmoins une perspective très encourageante pour la recherche future.



# 8 Bilan, conclusions et perspectives

## 8.1 Les avantages du plurilinguisme : résultats principaux

Résumons de façon synthétique l'ensemble de nos résultats sur les avantages du plurilinguisme, tels qu'on peut les estimer en termes de valeur marchande et non marchande, privée et sociale, à partir des données disponibles pour la Suisse; c'est ce que propose le tableau 33.

**TABLEAU 33** Les avantages du plurilinguisme en Suisse.

Valeur		Privée	Sociale
Marchande	<i>Question</i>	Quels sont les différentiels de revenu associés au plurilinguisme au travail par rapport à l'utilisation de la seule LCR?	(i) Au niveau des agglomérations, quelle est l'association entre revenu moyen et multilinguisme au travail? (ii) Quel est le différentiel de revenu associé, pour les monolingues en LCR au travail, à un multilinguisme plus prononcé dans l'agglomération?
	<i>Résultat</i>	H: + 8,3% à + 20,7% F: + 13,1% à + 19,5%	+ 0,5% + 0,9%
Non marchande	<i>Question</i>	Le plurilinguisme est-il positivement associé à la créativité?	Le plurilinguisme est-il positivement associé à l'ouverture d'esprit?
	<i>Résultat</i>	Oui (tous les coefficients significatifs sont positifs)	Oui (pour chaque mesure approximative d'ouverture, le coefficient estimé est positif et significatif)

LCR = Langue de la commune de résidence.

Les résultats du tableau sont convergents et parlent d'eux-mêmes. Le plurilinguisme des acteurs (saisi principalement, rappelons-le, en termes non de compétences, mais de pratiques) ainsi que le multilinguisme qui en résulte au niveau collectif sont indubitablement avantageux.

Premièrement, comme le montre la colonne de gauche du tableau, le plurilinguisme des individus est associé à des avantages qui échoient aux acteurs eux-mêmes. C'est d'abord le cas en termes marchands, avec des différentiels salariaux très substantiels, statistiquement significatifs et obtenus même en tenant compte, grâce à l'analyse multivariée, de la contribution d'une vaste panoplie d'autres déterminants du revenu du travail. C'est ensuite le cas en termes non marchands, que nous avons approchés par le biais de la pratique de diverses activités de loisir : le plurilinguisme est associé à un niveau plus élevé de fréquence de ces activités. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, qu'il serait trop spéculatif de se hasarder dans une estimation monétaire de cet effet, même si l'existence de ce dernier est indubitable ; en revanche, nous avons examiné une démarche permettant de procéder à une telle estimation, pour autant, bien entendu, que les données nécessaires soient disponibles.

Deuxièmement, les avantages du plurilinguisme pour la société sont également manifestes. Dans une approche plus classique, qui aurait été possible si les données de base portaient non sur les pratiques, mais sur les compétences, nous aurions estimé des taux de rendement sociaux, en mettant en rapport les différentiels nets obtenus au niveau individuel (colonne 1, ligne 1 du tableau 33) avec la dépense moyenne pour l'enseignement et l'acquisition des compétences en langues secondes et étrangères, une méthode d'estimation ayant été développée par ailleurs pour la chiffrer (Grin et Sfreddo, 1997). Cependant, précisément parce que les données linguistiques utilisées dans cette étude portent non sur les compétences, mais sur les pratiques linguistiques, nous avons opté pour une autre stratégie. Nous avons donc agrégé, au niveau de l'agglomération, les chiffres sur les pratiques linguistiques au travail afin d'évaluer leur effet sur le revenu moyen dans l'agglomération. Nous constatons un effet positif non seulement au niveau de l'ensemble de la population de l'agglomération, mais aussi pour les personnes qui, dans cette population, se déclarent monolingues. La taille d'effet peut paraître modeste, mais il ne faut pas perdre de vue le fait qu'il ne s'agit pas d'un effet brut : il est observé au niveau collectif et surtout en tenant compte d'un vaste éventail de variables de contrôle.

Sur le plan non marchand, les avantages de la diversité linguistique pour la société dans son ensemble sont, on l'a vu, difficiles à cerner. Compte tenu des données disponibles, nous avons cherché à approcher cette réalité en partant du plurilinguisme individuel. Nous avons pu établir que celui-ci est effectivement associé à des attitudes plus ouvertes. Nous pouvons donc nous autoriser l'hypothèse que cela contribue du même coup à faire apparaître, sur le plan collectif, un environnement qui sera lui aussi marqué par une plus grande ouverture. À tout le moins, nous pouvons considérer comme nettement plus probable un effet positif qu'un effet négatif du plurilinguisme individuel sur le degré d'ouverture dans les attitudes que l'on rencontre au sein du corps social dans son ensemble.

À ce stade, nos résultats sont donc sans équivoque: la diversité linguistique, qui se manifeste par le plurilinguisme des personnes et le multilinguisme de la société, est assurément un avantage.

## 8.2 Conséquences de politique publique

### 8.2.1 Bénéfices, coûts et décisions

Cet ouvrage porte sur les avantages du plurilinguisme et du multilinguisme, que nous avons approchés en passant par le concept de valeur, elle-même déclinée en valeur marchande privée, valeur marchande sociale, valeur non marchande privée et valeur non marchande sociale. Nous pourrions aussi parler de leurs *bénéfices*, mais le terme d'*avantages* est sans doute préférable, parce qu'il est en général compris comme incorporant une gamme d'effets plus étendue. Nous avons établi, au fil des chapitres qui précèdent, que les avantages du pluri- et du multilinguisme pour la Suisse et ses habitants sont manifestes. En tirant un peu mécaniquement les conclusions de ce constat, nous pourrions en arriver à recommander la *maximisation* de la diversité linguistique: si la diversité comporte tellement d'avantages, au nom de quoi faudrait-il la restreindre? Au contraire, poussons-la aussi loin que possible! Cette conclusion serait toutefois erronée, car la diversité ne comporte pas que des avantages: elle entraîne aussi des coûts.

La chose est patente dans certains contextes relativement simples. Songeons, par exemple, à la diversité linguistique dans le fonctionnement d'organisations internationales ou supranationales: on peut bien entendu reconnaître, comme langues officielles et de travail de

l'organisation, toutes les langues nationales des États membres, et garantir la traduction et l'interprétation de toutes les communications, écrites et orales, à partir de chaque langue vers toutes les autres. Avec  $N$  États ayant chacun sa langue nationale propre, il faut alors s'engager à garantir  $N \times (N-1)$  directions de traduction et d'interprétation. Dans un ensemble quadrilingue, cela veut dire 12 directions; dans le cas de l'Union européenne avec ses 24 langues officielles, cela suppose qu'on en garantisse 552 (Gazzola et Guerini, 2006). Le coût financier de l'opération n'est pas forcément rédhibitoire, et si une volonté s'exprime démocratiquement pour assurer l'égalité entre les langues concernées, cette dépense se justifie; le problème est plutôt de nature logistique (Gazzola et Grin, 2013; Gazzola et Guerini, 2006).

Dans le cas de la Suisse, la diversité linguistique comporte également des coûts (pour une typologie générale des coûts en politique linguistique, voir Gazzola, 2014; Grin, 2003c; Vaillancourt, 2023). Certains d'entre eux prennent la forme de dépenses directes: nécessité d'apprentissage des langues (nationales ou non) pour la population dans son ensemble, frais de traduction et d'interprétation dans le fonctionnement de l'administration fédérale et de certaines administrations cantonales, ou adaptation de la communication commerciale dans le secteur privé. D'autres coûts relèvent davantage de difficultés qui ne seraient peut-être pas apparues en contexte monolingue, notamment des difficultés de compréhension entre communautés linguistiques, difficultés dans lesquelles le linguistique et le culturel ne sont pas forcément faciles à départager (Büchi, 2000). L'évaluation correcte des coûts suppose d'accorder une attention très soutenue à la définition d'un concept abordé dans la section 3.2.4, à savoir le *contre-fait*, c'est-à-dire du point de référence (Grin et Vaillancourt, 2015; Vaillancourt, 2023).

Tel n'est toutefois pas l'objet de ce livre et nous nous contenterons ici de souligner que, de façon générale, il convient de voir la diversité linguistique comme porteuse simultanément de coûts et d'avantages. Or les coûts tendent à augmenter à un taux croissant et les bénéfices à un taux décroissant (Gilman, 1983). Par conséquent, même si les bénéfices sont substantiels, à mesure que le degré de diversité augmente, les coûts augmentent également, mais ils augmentent à un rythme plus rapide que les bénéfices. Immanquablement arrive un point où les coûts de la diversité excèdent leurs bénéfices. À ce stade, tous les avantages engrangés auront été contrebalancés par les coûts et le bilan net de l'opération est zéro. Il convient donc d'identifier le point où la différence

entre les avantages et les coûts est maximale, ce qui définit ce qu'on appelle parfois «une solution intérieure», c'est-à-dire, en l'espèce, un niveau optimal de diversité qui n'est ni nul, ni infini (Grin, 2003a). Cette conclusion, basée sur la logique de l'analyse des politiques publiques (au sens de *policy*), rejoint celle d'auteurs adoptant une vision plus foncièrement politique (au sens de *politics*), comme Kymlicka (1995), Bouchard et Taylor (2008), ou Gagnon et Steele (2014). La relation entre *policy* et *politics* est du reste un des enjeux principaux de toute politique linguistique (Gazzola *et al.*, 2023b). L'une des pierres d'achoppement est que la pratique de la politique publique ne revient pas automatiquement à l'adoption d'une option maximaliste en matière de reconnaissance ou de visibilité de la diversité (Grin, 2003a; Patten, 2014). Certaines des options théoriquement possibles présentent des coûts matériels ou symboliques trop élevés; d'autres n'entrent pas en ligne de compte pour des raisons éthiques, notamment en ce qui concerne la justice linguistique (Oakes et Peled, 2018; Peled et Weinstock, 2020).

Dans la réalité, le niveau de diversité linguistique n'est malléable que dans une mesure limitée, et il n'est du reste pas certain qu'il soit souhaitable de le faire. La question de politique publique est bien plutôt celle de veiller, grâce à des mesures appropriées, à ce que les avantages (marchands et non marchands) que les citoyens retirent de la diversité linguistique soient aussi élevés que possible et les coûts matériels et symboliques associés à la diversité aussi bas que possible.

### 8.2.2 Orientations de politique publique

À l'aide de quelles stratégies et avec quelles politiques publiques pouvons-nous renforcer les avantages et réduire les coûts de la diversité linguistique? On peut voir cette interrogation comme *la* question fondamentale de la politique linguistique (Gazzola *et al.*, 2023b). Sans entrer dans un scénario de planification qui dépasserait de loin les objectifs de ce livre, nous pouvons rappeler ici quelques orientations générales qui recourent dans une large mesure des recommandations déjà faites précédemment (voir, par exemple, Grin *et al.*, 2015: 495-499), et dont le principe central est que la Suisse a tout intérêt à s'engager pour un *ethos* politique et éducatif multilingue. Certes, elle le fait déjà au travers de politiques qui visent un public d'âge scolaire, au moyen des cours de langue dans les programmes et de la promotion des échanges entre régions linguistiques. Cette approche reste toutefois

assez partielle et mérite d'être complétée par une panoplie de mesures supplémentaires visant notamment à :

1. diffuser auprès du public une information précise et détaillée sur les avantages de la diversité linguistique, allant au-delà des exhortations morales ;
2. adopter, dans l'administration fédérale et dans celle des cantons bilingues, des pratiques exemplaires en matière de promotion et de pratique du plurilinguisme ;
3. soutenir activement, grâce à des cours de langues étrangères à prix modique ou grâce à des formules d'apprentissage en tandem, l'entretien et le développement du répertoire plurilingue des adultes ;
4. développer les filières d'enseignement bilingue dans la scolarité post-obligatoire, sans limiter cette offre aux filières gymnasiales et préuniversitaires (donc en l'étendant aussi à la formation professionnelle) ;
5. encourager l'introduction, dans les programmes scolaires relevant de l'autorité des cantons, des approches plurielles comme, par exemple, les approches dites « intercompréhensives » reposant sur l'utilisation de la langue maternelle ou principale pour l'accès aux compétences réceptives dans des langues apparentées ;
6. favoriser l'intégration, dans le parcours scolaire, du concept de langue personnelle d'adoption (Maalouf *et al.*, 2008), c'est-à-dire une langue étrangère que l'apprenant est invité à choisir librement dans un vaste éventail de langues (européennes ou non) et dans laquelle il sera encouragé à pousser très loin son apprentissage ;
7. conditionner le soutien financier que les pouvoirs publics accordent à diverses instances, en particulier dans le monde académique, à la mise en œuvre par ces instances de stratégies qui, dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance, évitent la dérive vers une langue hégémonique et privilégient un véritable multilinguisme ;
8. encourager fiscalement les entreprises du secteur privé à proposer des modules de formation et à adopter des pratiques de travail qui aident les collaborateurs à développer et entretenir leurs compétences linguistiques ;
9. favoriser, grâce à des mesures visant les résidents en âge de scolarité ainsi que les adultes, les possibilités d'entretien des compétences en langues d'origine, tout en veillant à ce que le développement de compétences dans ces langues soit également accessible aux personnes qui ne sont *pas* issues de la migration ;

## 10. s'engager sur le plan international pour des initiatives coordonnées dans le sens des points précédents.

Cette liste de mesures ne se veut pas exhaustive, mais elle permet de mettre en évidence le fait qu'une politique de pluri- et de multilinguisme pour la Suisse ne devrait pas se limiter à des mesures concernant la sphère éducative et ses environs immédiats – même si celle-ci reste essentielle –, mais aller bien au-delà afin de proposer une vision intégrée de valorisation de la diversité linguistique (Baker, 2001; Cummins, 2021; Grin, 2004; Grin *et al.*, 2015; Juvin, 2013; McEntee et Tonkin, 2023; Ost, 2009).

### 8.2.3 Retour sur la dimension distributive

Comme nous l'avons déjà souligné dans la section 3.3, qui situait l'approche économique du plurilinguisme dans la double perspective de l'efficacité et de l'équité, ce livre porte essentiellement sur la première; il est donc ici question d'allocation plus ou moins efficace des ressources matérielles et symboliques en lien avec les pratiques multilingues, mais pas de distribution plus ou moins équitable de ces ressources. Cependant, nous avons souligné alors qu'une meilleure connaissance des processus allocatifs était une condition nécessaire à toute discussion de la dimension distributive de ces processus, débouchant sur la vaste thématique de la justice linguistique (Bonnotti et Mac Giolla Chríost, 2019; Van Parijs, 2011; Wickström, Templin et Gazzola, 2018).

Les données ne permettent pas de traiter directement les questions de justice et de distribution et de proposer, par exemple, une estimation des effets redistributifs que pourraient avoir des mesures précises de politique linguistique adoptées pour donner corps aux dix propositions esquissées ci-dessus. Un important travail théorique et empirique reste nécessaire avant que nous soyons réellement en mesure d'identifier – au-delà des accusations superficielles d'injustice qui parsèment certains travaux de sociolinguistique critique – et de mesurer les conséquences plus ou moins favorables, en matière de justice sociale, de différentes politiques linguistiques et, partant, de telle ou telle modalité précise de mise en œuvre de ces politiques. La méthodologie requise pour l'identification des conséquences distributives et l'élaboration des critères analytiques nécessaires pour décider ce qui est à prendre en compte est loin d'être stabilisée (Kymlicka et Patten,

2003; Oakes et Peled, 2018; Peled et Weinstock, 2020; Shorten, 2017). L'évaluation de ces conséquences distributives, quoique considérée depuis longtemps comme une question clé de politique linguistique (voir, par exemple, Pool, 1991b) n'est pas possible sans données; et l'identification des données pertinentes n'est pas possible tant que les questions qui précèdent n'ont pas de réponse analytiquement satisfaisante. Par conséquent, la récolte des données nécessaires en est repoussée d'autant.

Cependant, les résultats contenus dans les chapitres précédents autorisent quelques considérations à portée distributive: dans la mesure où des pratiques plurilingues sont, comme nous l'avons montré, associées à des avantages marchands et non marchands, et dans la mesure où de telles pratiques ne sont possibles que si l'on dispose des compétences linguistiques nécessaires, il est hautement probable qu'un souci de justice sociale requière que l'acquisition de telles compétences soit accessible à tous. Loin de constituer des démarches élitaires, l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères (y compris et au premier chef, rappelons-le, des langues nationales) apparaissent ainsi comme des entreprises qui peuvent mobiliser la société dans son ensemble et renforcer l'équité.

## 8.3 Perspectives de recherche

### 8.3.1 Vers un relevé des compétences

À diverses reprises au fil de ce livre, nous avons souligné l'importance d'un relevé des compétences linguistiques, non pour remplacer le relevé des pratiques, mais pour disposer d'informations qui se prêtent davantage à divers traitements analytiques; ce n'est pas pour rien que l'essentiel de la littérature en économie du multilinguisme se réfère aux compétences plutôt qu'aux pratiques linguistiques.

La notion de compétence linguistique (forme spécifique de la notion plus générale de compétence) a trait «aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel indépendamment de la valeur sociolinguistique de ses variations et des fonctions pragmatiques de ses réalisations» (Conseil de l'Europe, 2001: 17). L'utilisation de ces compétences linguistiques au sens strict requiert généralement la mise en œuvre de compétences sociolinguistiques et pragmatiques, notamment lorsqu'il s'agit de communiquer, mais ceci

n'est pas forcément vrai pour toutes les utilisations : parmi les activités langagières, la lecture d'une œuvre littéraire ou du mode d'emploi d'un équipement technique ne force pas à activer des compétences sociolinguistiques et pragmatiques. En d'autres termes, la récusation de la notion de compétence (généralement au profit de celle de pratiques) sous prétexte d'un ancrage insuffisant dans la communication n'est pas nécessairement pertinente. Cependant, il y a une excellente raison de saisir les compétences en lien avec des activités : c'est que les compétences sont mises en œuvre dans des activités qui peuvent être plus ou moins complexes quant au degré de maîtrise linguistique qu'elles requièrent. Différentes activités supposent des niveaux de compétence plus ou moins élevés. Parler de compétence renvoie directement à la question du *niveau* des compétences, dont la littérature en économie des langues montre qu'il joue un rôle primordial : par exemple, dans la grande majorité des cas, les différentiels de revenu du travail liés aux compétences linguistiques dans les langues étrangères que le marché du travail valorise augmentent au fur et à mesure que ces niveaux de compétence augmentent (Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010 ; Ridala, 2020).

Une compétence en langue étrangère concerne une langue autre que la langue maternelle ou principale. Même si la notion même de langue maternelle ou principale a été critiquée dans certains segments de la recherche (voir, par exemple, Blommaert et Rampton, 2011 ; Makoni et Pennycook, 2007 ; Pennycook, 2006), elle conserve tout son sens pour l'immense majorité des personnes interrogées (en général, quelque 96 % dans différentes enquêtes réalisées en Suisse ; voir, par exemple, Grin, 1999 et Grin *et al.*, 2015), y compris lorsqu'elles se voient offrir la possibilité d'indiquer plusieurs langues maternelles ou principales (en effet, selon leur biographie linguistique, certaines personnes en ont deux, parfois davantage). La complexité des profils linguistiques n'empêche pas de relever les compétences qui les composent, et nous pouvons pour cela nous appuyer sur l'approche de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), qui s'inspire directement des travaux du Conseil de l'Europe, et dont les documents définissent comme suit la notion de « *foreign language proficiency* » (OCDE, 2021 : 27, notre traduction) :

la compétence en langue étrangère est la capacité à utiliser une langue étrangère pour communiquer efficacement. Elle nécessite une

combinaison de compétences linguistiques et de compétences générales qui permettent à l'apprenant de la langue étrangère de réaliser des activités langagières communicationnelles (réception, production, interaction et médiation), qui impliquent une compétence ou une combinaison des compétences suivantes : lire, écouter et comprendre, parler, ou écrire. Elle requiert aussi l'activation de stratégies langagières appropriées.

Il est difficilement envisageable, pour diverses raisons d'acceptabilité, de praticabilité, de coût et de validité de la mesure de *tester* les niveaux de compétence, en diverses langues étrangères, d'un échantillon représentatif de la population résidante. C'est donc au moyen de descripteurs qu'il convient d'évaluer les niveaux de compétence. On dispose déjà en Suisse d'une expertise dans le relevé statistique des compétences des acteurs en langues étrangères à l'aide de descripteurs empruntés au Cadre européen de compétences pour les langues (CECR) ou directement inspirés par celui-ci, y compris auprès d'une population de plus de 40 000 personnes (Grin *et al.*, 2015). Le relevé des compétences, avec prise en compte des niveaux, ouvre donc la porte à des avancées très prometteuses pour notre compréhension du pluri- et du multilinguisme.

### 8.3.2 Pour une enquête sur les valeurs non marchandes

Nous avons vu que, faute de données bien ciblées permettant d'estimer la valeur non marchande de la diversité linguistique, il faut passer par des méthodes d'estimation indirectes qui sont souvent relativement complexes; qui plus est, leur transposition en termes monétaires (si tant est que l'on souhaite utiliser ceux-ci afin d'exprimer les différents avantages du pluri- et multilinguisme à l'aide d'une unité de mesure transversale) obligerait à recourir à des hypothèses assez hardies. C'est notamment le cas si l'on cherche à cerner la valeur au moyen des prix hédoniques.

Il nous semble préférable, dans la perspective de futures recherches sur les avantages du pluri- et du multilinguisme, d'adopter une approche plus directe, qui est celle de l'évaluation contingente, et de demander directement, par voie d'enquête auprès d'un échantillon représentatif, quelle valeur les résidents attribuent au multilinguisme. Cette suggestion débouche sur un chantier radicalement nouveau car,

à notre connaissance, jamais une évaluation contingente des valeurs non marchandes du pluri- ou du multilinguisme n'a été proposée, même si le principe en a été suggéré (Grin, 1994b; voir aussi diverses contributions dans Janssens *et al.*, 2010). Les informations recueillies peuvent en outre embrasser aussi bien la valeur conditionnelle du multilinguisme (au sens donné à cet adjectif dans la section 3.2.4, à savoir une valeur compte tenu du fait que notre environnement, à un moment donné, est multilingue) que la valeur du multilinguisme dans l'absolu, à savoir sa valeur par opposition à une situation hypothétique qui serait celle de l'uniformité linguistique.

La conception d'une enquête sur la valeur non marchande, ainsi que la formulation exacte des items à inclure dans un questionnaire, débouche sur des questions encore pratiquement inexplorées. C'est pourquoi il est sans doute nécessaire de prévoir une enquête pilote puis une série de révisions permettant d'affiner progressivement la récolte d'informations pour aboutir, à terme, à des relevés réguliers et fiables de la valeur non marchande que les résidents attribuent à diverses manifestations de plurilinguisme individuel et de multilinguisme sociétal. La récolte de ce type de données permettrait non seulement de constituer une base d'information essentielle sur la valeur du pluri- et du multilinguisme, mais aussi d'effectuer des avancées majeures, en comparaison internationale, dans la recherche sur la valeur de la diversité.

### 8.3.3 Horizons de recherche future

Le relevé des compétences en langues étrangères, combiné à la récolte de données sur les valeurs non marchandes, ouvre des possibilités d'analyse d'une grande richesse sur un vaste éventail de phénomènes politiques, économiques et sociaux. Le tableau 34 en donne un aperçu. Il présente en ligne les catégories de questions et en colonnes les angles d'analyse principaux sous lesquels elles peuvent être traitées. Ce tableau ne vise évidemment pas à couvrir tout l'éventail de ces questions, surtout compte tenu de la porosité entre questionnements au sein d'un champ qui reste résolument interdisciplinaire. Cet exemplier de questions types permet toutefois de repérer et de positionner une large palette de thèmes portant sur les compétences en langues étrangères en tant que variables dépendantes ou indépendantes.

**TABLEAU 34** Éventail de questions sur les compétences linguistiques et leur valeur.

	Science politique et sociologie générale	Sociolinguistique et linguistique appliquée	Sciences de l'éducation, pédagogie	Économie*	Psychologie
Effet à mesurer	C11	C12	C13	C14	C15
Valeur de l'effet	C21	C22	C23	C24	C25

Note : \* Au plan macro- et microéconomique.

Voici des exemples du type de questionnements émergeant de chaque élément de cette typologie :

- C11: « Un niveau moyen de compétences plus élevé dans les langues nationales autres que la langue locale d'un pays multilingue comme la Suisse renforce-t-il le sentiment de cohésion nationale? »
- C21: « Quelle valeur les résidents attribuent-ils à l'existence de cette cohésion? »
- C12: « L'insécurité linguistique en situation exolingue tient-elle principalement à des compétences linguistiques perçues comme insuffisantes ou à d'autres facteurs? » « Les acteurs éprouvent-ils de la satisfaction à la présence d'un éventail de langues diverses dans leur environnement quotidien? » « Cet effet s'observe-t-il pour toutes les langues étrangères, ou particulièrement pour certaines langues? »
- C22: « Combien pèse l'insécurité linguistique dans le vécu des acteurs et quelle valeur attribuent-ils au fait de la faire reculer? » « Combien les acteurs sont-ils disposés à investir pour garantir à leur environnement linguistique une certaine diversité ou, au contraire, pour restreindre cette diversité? »
- C13: « La diffusion de compétences en langues étrangères ou secondes dans la population a-t-elle un impact sur la fréquence et la nature des activités de formation continue? »
- C23: « Quel effet l'offre de filières bilingues a-t-elle sur le stock total de compétences plurilingues dans la population et, par ce biais, sur la prospérité générale? »
- C14: « Sur le marché du travail, les différentiels salariaux liés aux compétences linguistiques diffèrent-ils selon le niveau de ces compétences, ou selon que celles-ci sont plutôt orales ou écrites? » « Observe-t-on à cet égard des variations comparables pour toutes les langues étrangères, ou y a-t-il au contraire des écarts systématiques entre langues? »

- C24: «La profitabilité des compétences dans certaines langues étrangères a-t-elle un impact sur les décisions d'acquisition de ces compétences par les acteurs, et dans quelle mesure de telles décisions varient-elles selon la CSP, le genre, la région linguistique, etc.?»
- C15: «Existe-t-il des corrélations systématiques entre le niveau des compétences en langues étrangères et certains traits de personnalité?» «Quels sont les traits de personnalité concernés et quels effets ont-ils sur la réalisation des activités du quotidien?»
- C25: «Quelle valeur les acteurs attribuent-ils aux activités du quotidien dont la réalisation pourrait être ainsi développée ou facilitée?»

Ce bref survol met en relief l'ampleur et la richesse des thématiques liées à la valeur du plurilinguisme et du multilinguisme qu'une récolte élargie de données, notamment sur les compétences et sur les valeurs non marchandes, permettrait d'étudier. Ce livre n'est qu'une étape en direction de nouveaux questionnements qui sont non seulement d'un intérêt indéniable d'un point de vue scientifique, mais aussi d'une importance majeure pour la gestion démocratique de la diversité linguistique en Suisse.



# Bibliographie

- Abutalebi, Jubin, Annoni, Jean-Marie, Zimine, Ivan, Pegna, Alan J., Seghier, Mohamed, Lee-Jahnke, Hannelore, Lazeyras, François, Cappa, Stefano et Khateb, Asaid. 2008. «Language control and lexical competition in bilinguals: An event-related fMRI study», *Cerebral Cortex*, vol. 18, n° 7, p. 1496-1505.
- Acemoglu, Daron, Johnson, Simon et Robinson, James A. 2001. «The colonial origins of comparative development: An empirical investigation», *The American Economic Review*, vol. 91, n° 5, p. 1369-1401.
- Alarcón, Amado et Heyman, Josiah M. 2013. «Bilingual call centers at the US-Mexico border: Location and linguistic markers of exploitability», *Language in Society*, vol. 42, n° 1, p. 1-21.
- André, Virginie. 2015. «Sociolinguistique des interactions verbales: de l'analyse des situations de travail aux interactions sociales», *Langage, Travail et Formation*, n° 0, p. 1-10.
- Angouri, Jo. 2014. «Multilingualism in the workplace: Language practices in multilingual contexts», vol. 33, n° 1-2, p. 1-9.
- Aparicio-Fenoll, Ainoa et Di Paolo, Antonio. 2023. «Language economics», in Zimmermann (dir.), *Handbook of Labor, Human Resources and Population Economics*, Cham: Springer International Publishing, p. 1-23.
- Appel, René et Muysken, Pieter. 1987. *Language Contact and Bilingualism*. Londres: Edward Arnold.
- Arcand, Jean-Louis et Grin, François. 2013. «Language in economic development: Is English special and is linguistic fragmentation bad?», in Erling et Seargeant (dir.), *English and Development*, Bristol: Multilingual Matters, p. 243-266.
- Arquint, Romedi. 2014. *Plädoyer für eine gelebte Mehrsprachigkeit: die Sprachen im Räderwerk der Politik in der mehrsprachigen Schweiz und im europäischen Ausland*, Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Baker, Colin. 2001. *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism* (3<sup>e</sup> éd.). Clevedon: Multilingual Matters.
- Banque Mondiale (World Bank). 2023. *World Development Report 2023: Migrants, Refugees, and Societies*. Washington, D. C.: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1941-4.
- Beacco, Jean-Claude, Bertrand, Olivier, Herreras, José Carlos, Tremblay, Christian et Labaye, Éric (dir.). 2022. *La gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur*, Palaiseau: Les Éditions de l'École polytechnique et de l'Institut polytechnique de Paris.
- Beacco, Jean-Claude, Krumm, Hans-Jürgen, Little, David et Thalgott, Philia (dir.). 2017. *The Linguistic Integration of Adult Migrants: Some Lessons from Research*, Berlin; Boston: De Gruyter.
- Becker, Gary S. 1957. *The Economics of Discrimination*, Chicago: University of Chicago Press.
- Behr, Irmtraud, Hentschel, Dieter, Farges, Patrick, Kauffmann, Michel, et Lang, Carsten (dir.). 2011. *Langue, économie, entreprise: gérer les échanges*, Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Behr, Irmtraud, Hentschel, Dieter, Kauffmann, Michel, et Kern, Anja. 2007. *Langue, économie et entreprise: le travail des mots*, Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.

- Berthele, Raphael. 2023. «Plurilinguisme, école et société: Eine kurze Ideengeschichte zwischen Pathologisierung und Heilsversprechen». Communication présentée lors du colloque *Mehrsprachigkeit*, Haute école pédagogique des Grisons, 9 novembre 2023.
- Berthoud, Anne-Claude et Gajo, Laurent. 2020. *The Multilingual Challenge for the Construction and Transmission of Scientific Knowledge*. Amsterdam : John Benjamins.
- Berthoud, Anne-Claude, Grin, François et Lüdi, Georges (dir.). 2013. *Exploring the Dynamics of Multilingualism: the DYLAN Project*, Amsterdam : John Benjamins.
- Berzofsky, Marcus, Biemer, Paul et Kaslbeek, William. 2008. «A brief history of classification error models», *Proceedings of the ASA Section on Survey Methodology*, <http://www.asasrms.org/Proceedings/y2008f.html> (consulté le 24.04.2024).
- Billig, Michael. 2013. *Learn to Write Badly: How to Succeed in the Social Sciences*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Blaug, Mark. 1992. *The Methodology of Economics, or, How Economists Explain* (2<sup>e</sup> éd.). Cambridge : Cambridge University Press.
- Block, David. 2018. *Political Economy and Sociolinguistics: Neoliberalism, Inequality and Social Class*. Londres : Bloomsbury Academic.
- Blommaert, Jan et Rampton, Ben. 2011. «Language and superdiversity», *Diversities*, 13 (2), p. 1-21.
- Bonnotti, Matteo et Mac Giolla Chríost, Diarmait. 2019. «Introduction: Linguistic justice in an interdisciplinary context», *Sociolinguistica*, n° 33, p. 1-8.
- Borjas, George J. 2000. *Labor Economics* (2<sup>e</sup> éd.). Boston : Irwin/McGraw-Hill.
- Borzeix, Anni et Fraenkel, Béatrice (dir.). 2001. *Langage et travail: communication, cognition, action.*, Paris : CNRS Éditions.
- Bouchard, Gérard et Taylor, Charles. 2008. *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation*. Québec : Gouvernement Québec.
- Bourbonnais, Régis. 2021. *Économétrie* (11<sup>e</sup> éd.), Paris : Dunod.
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Büchi, Christophe. 2000. «Röstigraben»: *das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz: Geschichte und Perspektiven*. Zurich : NZZ.
- Büchi, Christophe. 2006. *De la Suisse dans les idées. Médias et conscience nationale*. Vevey : Éditions de L'Aire.
- Burckhardt, Till. 2021. «Linguistic territoriality in Switzerland: Exploring the roots of a constitutional principle», *Language Problems and Language Planning*, vol. 45, n° 2, p. 187-217.
- Calvet, Louis Jean. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Payot.
- Calvet, Louis Jean. 2004. *Essais de linguistique: la langue est-elle une invention des linguistes?* Paris : Plon.
- Cameron, Deborah. 2000. «Styling the worker: Gender and the commodification of language in the globalized service economy», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 4, n° 3, p. 323-347.
- Casoni, Matteo, Christopher, Sabine, Plata, Andrea et Janner, Maria Chiara. 2021. *La posizione dell'italiano in Svizzera uno sguardo sul periodo 2012-2020 attraverso alcuni indicatori: rapporto di ricerca commissionato dal Forum per l'italiano in Svizzera*. Bellinzona : Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport.
- Castells, Manuel. 2010. *The Power of Identity* (2<sup>e</sup> éd.). Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- Catrina, Werner. 1983. *Die Rätoromanen zwischen Resignation und Aufbruch*. Zurich : Orell Füssli.
- Chaudenson, Robert et Robillard, Didier de (dir.). 1989. *Langues, économie et développement*. Aix-en-Provence/Paris : Institut d'études créoles et francophones.

- Chiswick, Barry R. 1978. « The effect of americanization on the earnings of foreign-born men », *Journal of Political Economy*, vol. 86, n° 5, p. 897-921.
- Chiswick, Barry R. et Miller, Paul W. 2007. *The Economics of Language*, Londres : Routledge.
- Chiswick, Barry R. et Miller, Paul W. 2007. *The Economics of Language : International Analyses*. Londres : Routledge.
- Christofides, Louis N. et Swidinsky, Robert. 2010. « The economic returns to the knowledge and use of a second official language : English in Quebec and French in the rest-of-Canada », *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, vol. 36, n° 2, p. 137-158.
- Church, Jeffrey et King, Ian. 1993. « Bilingualism and network externalities », *The Canadian Journal of Economics*, vol. 26, n° 2, p. 337-345.
- Conseil de l'Europe. 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Éditions Didier.
- Conseil de l'Europe. 2016. *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Suisse. Rapport du Comité d'experts de la Charte (16 juin 2016) et Recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur l'application de la Charte par la Suisse (14 décembre 2016)*. Strasbourg : Conseil de l'Europe (ECRML [2016] 5).
- Conseil de l'Europe. 2020. *Common European framework of reference for languages : learning, teaching, assessment ; companion volume*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Conti, Virginie et Grin, François (dir.). 2008. *S'entendre entre langues voisines : vers l'inter-compréhension*. Chêne-Bourg : Georg.
- Conti, Virginie, Johnsen, Laure Anne et de Pietro, Jean-François (dir.). 2019. *Des mots et des langues qui nous parlent... : représentations langagières, enseignement et apprentissage*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp).
- Conti, Virginie et de Pietro, Jean-François. 2005. *L'intégration des migrants en terre francophone*. Le Mont-sur-Lausanne : Éditions Loisirs et Pédagogie (LEP).
- Coray, Renata et Duchêne, Alexandre. 2017. *Mehrsprachigkeit und Arbeitswelt. Literaturübersicht*. Fribourg : Institut de Plurilinguisme.
- Coulmas, Florian. 1992. *Language and Economy*. Oxford : Blackwell.
- Crystal, David. 1997. *English as a global language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cummins, Jim. 2021. *Rethinking the Education of Multilingual Learners*. Bristol : Multilingual Matters.
- Dardanelli, Paolo. 2012. « Multi-lingual but mono-national : Exploring and explaining Switzerland's exceptionalism », in Requejo Coll et Caminal i Badia (dir.), *Federalism, Plurinationality and Democratic Constitutionalism : Theory and Cases*. Londres : Routledge, p. 295-323.
- Declerck, Mathieu et Koch, Iring. 2023. « The concept of inhibition in bilingual control », *Psychological Review*, vol. 130, n° 4, p. 953-976.
- Deprez, Kas et Du Plessis, Theo (dir.). 2000. *Multilingualism and Government : Belgium, Luxembourg, Switzerland, Former Yugoslavia, and South Africa*. Pretoria : Van Schaik.
- De Schutter, Helder. 2021. « Personality and territoriality in theory and in Belgium », *Language Problems and Language Planning*, vol. 45, n° 2, p. 218-237.
- Dewaele, Jean-Marc et Botes, Elouise. 2020. « Does multilingualism shape personality? An exploratory investigation », *International Journal of Bilingualism*, vol. 24, n° 4, p. 811-823.
- Du Bois, Pierre. 1999. *Alémaniques et Romands entre unité et discord : histoire et actualité*. Lausanne : Favre.
- Dubois, Lise, LeBlanc, Mélanie et Beaudin, Maurice. 2006. « La langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistiques », *Langage et société*, vol. 118, n° 4, p. 17-41.
- Duchêne, Alexandre et Heller, Monica (dir.). 2012a. *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, Londres : Routledge.

- Duchêne, Alexandre et Heller, Monica. 2012b. « Multilingualism and the new economy », in *The Routledge Handbook of Multilingualism*, Londres: Routledge, p. 369-383.
- Duchêne, Alexandre et Piller, Ingrid. 2011. « Mehrsprachigkeit als Wirtschaftsgut: Sprachliche Ideologien und Praktiken in der Tourismusindustrie », in Kreis (dir.), *Babylon Europa. Zur Europäischen Sprachlandschaft*. Bâle: Schwabe, p. 135-157.
- Easterly, William et Levine, Ross. 1997. « Africa's growth tragedy: Policies and ethnic divisions », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 112, n° 4, p. 1203-1250.
- Edwards, John. 2012. *Multilingualism: Understanding Linguistic Diversity*. Londres: Continuum.
- Ellis, Rod. 2003. *The Study of Second Language Acquisition* (10<sup>e</sup> éd). Oxford: Oxford University Press.
- Elmiger, Daniel. 2021. *L'enseignement des langues étrangères en Suisse: enjeux et tensions actuelles*. Neuchâtel: Livreo-Alphil.
- Elster, Jon. 1989. *Nuts and Bolts for the Social Sciences*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fishman, Joshua A. 1972. *The Sociology of Language: An Interdisciplinary Social Science Approach to Language in Society*. Rowley (MA): Newbury House.
- Fishman, Joshua A. 1989. *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Fraser, Graham. 2006. *Sorry, I Don't Speak French: Confronting the Canadian Crisis that Won't Go Away*. Toronto: McClelland & Stewart.
- Furer, Jean-Jacques. 1981. *La mort du romanche*. Coire: Casa Editura Revista Retoromontscha.
- Furer, Jean-Jacques. 1992. « Plurilinguisme en Suisse: un modèle? », in Giordan (dir.), *Les minorités en Europe: droits linguistiques et droits de l'homme*. Paris: Kimé.
- Fürst, Guillaume et Grin, François. 2018a. « A comprehensive method for the measurement of everyday creativity », *Thinking Skills and Creativity*, vol. 28, p. 84-97.
- Fürst, Guillaume et Grin, François. 2018b. « Multilingualism and creativity: a multivariate approach », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 39, n° 4, p. 341-355.
- Fürst, Guillaume et Grin, François. 2021. « Multicultural experience and multilingualism as predictors of creativity », *International Journal of Bilingualism*, vol. 25, n° 5, p. 1486-1494.
- Fürst, Guillaume et Grin, François. 2023. *Liens entre multilinguisme et créativité: de l'individu au groupe*. Université de Genève [non publié; disponible auprès des auteurs].
- Gagnon, Bernard et Steele, Jackie F. (dir.). 2014. *Concilier démocratie et diversité: essais de théorie politique*, Bruxelles: Peter Lang.
- Gazzola, Michele. 2014. *The Evaluation of Language Regimes: Theory and Application to Multilingual Patent Organizations*. Amsterdam: John Benjamins.
- Gazzola, Michele et Grin, François. 2013. « Is ELF more effective and fair than translation? An evaluation of the EU's multilingual regime: An evaluation of the EU's multilingual regime », *International Journal of Applied Linguistics*, vol. 23, n° 1, p. 93-107.
- Gazzola, Michele, Grin, François, Cardinal, Linda et Heugh, Kathleen (dir.). 2023a. *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*. Londres: Routledge.
- Gazzola, Michele, Grin, François, Cardinal, Linda et Heugh, Kathleen. 2023b. « Language policy and planning: from theory to practice », in Gazzola, Grin, Cardinal et Heugh (dir.), *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*. Londres: Routledge, p. 1-31.
- Gazzola, Michele, Grin, François et Vaillancourt, François. 2020. « Evaluating language policy and planning: An introduction to the economic approach », in Vigouroux et Mufwene (dir.), *Bridging Linguistics and Economics*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 109-139.

- Gazzola, Michele, Grin, François et Wickström, Bengt-Arne. 2016. «A concise bibliography of language economics», in Gazzola et Wickström (dir.), *The Economics of Language Policy*. Cambridge (MA) : MIT Press, p. 53-92.
- Gazzola, Michele et Guerini, Federica. 2006. *Le sfide della politica linguistica di oggi: fra la valorizzazione del multilinguismo migratorio locale e le istanze del plurilinguismo europeo*. Milan : F. Angeli.
- Gazzola, Michele et Mazzacani, Daniele. 2019. «Foreign language skills and employment status of European natives: evidence from Germany, Italy and Spain», *Empirica*, vol. 46, n° 4, p. 713-740.
- Gazzola, Michele et Wickström, Bengt-Arne (dir.). 2016. *The Economics of Language Policy*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Gilman, Robert. 1983. «From dismal science to joyful art», *In Context*, vol. 2, p. 28-48.
- Ginsburgh, Victor et Prieto-Rodriguez, Juan. 2011. «Returns to foreign languages of native workers in the European Union», *ILR Review*, vol. 64, n° 3, p. 599-618.
- Ginsburgh, Victor et Prieto-Rodriguez, Juan. 2013. «Is there a gender bias in the use of Foreign languages in Europe?», *Kyklos*, vol. 66, n° 4, p. 552-566.
- Giudici, Anja, Pini, Verio et Ronza, Rocco W. (dir.). 2020. *Il plurilinguismo svizzero e la sfida dell'inglese: riflessioni dal laboratorio elvetico a confronto con l'Europa*. Locarno : Armando Dadò editore.
- Green, David W. et Abutalebi, Jubin. 2013. «Language control in bilinguals: The adaptive control hypothesis», *Journal of Cognitive Psychology*, vol. 25, n° 5, p. 515-530.
- Grin, François. 1992. «Towards a threshold theory of minority language survival», *Kyklos*, vol. 45, n° 1, p. 69-97.
- Grin, François. 1994a. «L'identification des bénéficiaires de l'aménagement linguistique: la langue comme actif naturel», in Philipponneau et Boudreau (dir.), *Sociolinguistique et aménagement des langues*. Moncton (N.-B.) : Centre de recherche en linguistique appliquée, p. 67-101.
- Grin, François. 1994b. «The economics of language: Match or mismatch?», *International Political Science Review*, vol. 15, n° 1, p. 25-42.
- Grin, François. 1997a. «Swiss multilingualism and its relevance for Canada», *Policy Options/Options politiques*, juin, p. 19-24.
- Grin, François. 1997b. «Diversité linguistique et théorie économique de la valeur», in Hatem (éd.), *Lieux de l'intersubjectivité*, Paris : L'Harmattan, p. 155-174.
- Grin, François. 1999. *Compétences et récompenses: la valeur des langues en Suisse*, Fribourg : Éd. Univ. Fribourg.
- Grin, François. 2001. «English as economic value: facts and fallacies», *World Englishes*, vol. 20, n° 1, p. 65-78.
- Grin, François. 2003a. «Diversity as paradigm, analytical device, and policy goal», in Kymlicka et Patten (dir.), *Language Rights and Political Theory*. Oxford : Oxford University Press, p. 169-188.
- Grin, François. 2003b. «Language planning and economics», *Current Issues in Language Planning*, vol. 4, n° 1, p. 1-66.
- Grin, François. 2003c. *Language Policy Evaluation and the European Charter for Regional or Minority Languages*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Grin, François. 2005a. «Linguistic human rights as a source of policy guidelines: A critical assessment», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 9, n° 3, p. 448-460.
- Grin, François. 2005b. *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*. Paris : Haut Conseil de l'évaluation de l'école (<https://www.vie-publique.fr/rapport/27650-lenseignement-des-langues-etrangeres-comme-politique-publique>).
- Grin, François. 2005c. «Économie et langue: de quelques équivoques, croisements et convergences», *Sociolinguistica*, vol. 19, n° 1, p. 1-12.

- Grin, François. 2010. « L'aménagement linguistique en Suisse », *Télescope*, vol. 13, n° 3, p. 55-74.
- Grin, François. 2011. « Using territoriality to support genuine linguistic diversity, not to get rid of it », in de Grauwe et Van Parijs (dir.), *The Linguistic Territoriality Principle: Right Violation or Parity of Esteem ?* Re-Bel E-book n° 11, <http://www.rethinkingbelgium.eu/wp-content/uploads/2019/08/Re-Bel-e-book-11.pdf> (consulté le 09.04.2024).
- Grin, François. 2014. « Le débat sur les langues en quinze questions. Arguments, faits et chiffres », <https://www.unige.ch/fti/elf/files/7114/5865/9204/Le-debat-sur-les-langues-en-Suisse.pdf> (consulté le 09.04.2024).
- Grin, François. 2016a. « 50 years of economics in language policy », in Gazzola et Wickström (dir.), *The Economics of Language Policy*. Cambridge (MA) : MIT Press, p. 21-52.
- Grin, François. 2016b. « Challenges of minority languages », in Ginsburgh et Weber (dir.), *The Palgrave Handbook of Economics and Language*. Londres : Palgrave Macmillan, p. 616-658.
- Grin, François. 2018. « On some fashionable terms in multilingualism research : Critical assessment and implications for language policy », in Kraus et Grin (dir.), *Studies in World Language Problems*. Amsterdam : John Benjamins, p. 247-274.
- Grin, François. 2021. « Misconceptions of economics and political economy in sociolinguistic research », in Petrovic et Yazan (dir.), *The Commodification of Language: Conceptual Concerns and Empirical Manifestations*, New York : Routledge, p. 56-70.
- Grin, François. 2022a. « Reflections on language as a vehicle of economic value », in McLeod, Dunbar, Jones et Walsh (dir.), *Language, Policy and Territory*. Cham : Springer, p. 81-96.
- Grin, François. 2022b. « Progress in LPP : Towards an assessment of challenges from critical perspectives », *Sociolinguistica*, vol. 36, n° 1-2, p. 85-97.
- Grin, François. 2023. « The connections between sociolinguistics and economics, and their implications for sustainability », in McEntee-Atalianis et Tonkin (dir.), *Language and Sustainable Development*. Cham : Springer, p. 167-187.
- Grin, François. 2024. « Les universités francophones entre internationalisation et anglicisation », *Enjeux & Société, sous presse*.
- Grin, François, Amos, Jacques, Faniko, Klea, Fürst, Guillaume, Lurin, Jacqueline et Schwob, Irene. 2015. *Suisse : société multiculturelle : ce qu'en font les jeunes aujourd'hui*. Coire/Glarus : Somedia Buchverlag/Verlag Rügger.
- Grin, François et Fürst, Guillaume. 2022. « Measuring linguistic diversity : A multi-level metric », *Social Indicators Research*, vol. 164, n° 2, p. 601-621.
- Grin, François, Rossiaud, Jean et Kaya, Bulent. 2002. « Les langues de l'immigration au travail : le cas du turc en Suisse francophone », *Zeitschrift für Türkeistudien*, vol. 15, n° 1-2, p. 137-162.
- Grin, François et Sfreddo, Claudio. 1997. *Dépenses publiques pour l'enseignement des langues en Suisse*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE/SKBF).
- Grin, François, Sfreddo, Claudio et Vaillancourt, François. 2009. *Langues étrangères dans l'activité professionnelle (« LEAP »)*. Genève : Université de Genève, <https://www.unige.ch/fti/elf/files/7414/5865/9202/LEAP-RF-7logos.pdf> (consulté le 09.04.2024).
- Grin, François, Sfreddo, Claudio et Vaillancourt, François. 2010. *The Economics of the Multilingual Workplace*. Londres : Routledge.
- Grin, François et Vaillancourt, François. 2015. « The economics of language policy : An introduction to evaluation work », in Hult et Johnson (dir.), *Research Methods in Language Policy and Planning*. Hoboken (NJ) : John Wiley & Sons, p. 118-129.
- Grin, François et Vaillancourt, François. 2021. « The economics of 'language[s] at work' : Theory, hiring model and evidence », in Lewis et McLeod (dir.), *Language Revitalisation and Social Transformation*. Cham : Springer, p. 193-224.

- Grin, François et Vaillancourt, François. 2024. «Multilingualism in economic activity», in Chapelle (éd.), *The Encyclopedia of Applied Linguistics* (2<sup>e</sup> éd.). Malden : Wiley Blackwell, sous presse.
- Gunnarsson, Britt-Louise. 2013. «Multilingualism in the workplace», *Annual Review of Applied Linguistics*, vol. 33, p. 162-189.
- Haas, Walter (dir.). 2010. *Do you speak Swiss ?* Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Hahm, Sabrina et Gazzola, Michele. 2022. «The value of foreign language skills in the German labor market», *Labour Economics*, vol. 76, 102150.
- Harris, Roy. 1990. «On redefining linguistics», in Davis et Taylor (dir.), *Redefining Linguistics*. Londres : Routledge.
- Heilmann, Lisanne et Markowsky, Eva. 2023. «Mehrsprachige Schriftsprachkompetenzen und Arbeitsmarkterfolg», in Grotlüschen, Buddeberg et Solga (dir.), *Interdisziplinäre Analysen zur LEO - Studie 2018 – Leben mit geringer Literalität*. Wiesbaden : Springer Fachmedien Wiesbaden, p. 147-178.
- Heller, Monica, Pujolar, Joan et Duchêne, Alexandre. 2014. «Linguistic commodification in tourism», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 18, n° 4, p. 539-566.
- Hollinger, David A. 1995. *Postethnic America : Beyond Multiculturalism*. New York : Basic Books.
- Houtkamp, Christopher et Marácz, László. 2022. «How to upgrade the status of migrant languages in the European Union», in Grin, Marácz et Pokorn (dir.), *Studies in World Language Problems*, Amsterdam : John Benjamins, p. 68-86.
- Hüning, Matthias, Vogl, Ulrike et Moliner, Olivier (dir.). 2012. *Standard Languages and Multilingualism in European History*, Amsterdam : John Benjamins.
- Jansen O'Dwyer, Esther. 2007. *Two for one – Die Sache mit der Sprache : Didaktik des zweisprachigen Sachunterrichts*. Berne : hep Verlag.
- Janssens, Madeleine, Berchtoldt, Myriam, Ruijter, Arie de, Pinelli, Dino, Prarolo, Giovanni et Stenius, Vanja M. K. (dir.). 2010. *The Sustainability of Cultural Diversity : Nations, Cities and Organizations*. Cheltenham : Edward Elgar.
- Jasso, Guillermina et Rosenzweig, Mark Richard. 1990. *The New Chosen People : Immigrants in the United States*. New York : Russell Sage Foundation.
- Jones, Eric L. 2000. «The case for a shared world language», in Casson et Godley (dir.), *Cultural Factors in Economic Growth*. Berlin : Springer, p. 210-235.
- Juvin, Hervé. 2013. *La grande séparation. Pour une écologie des civilisations*. Paris : Gallimard.
- Kahneman, Daniel et Knetsch, Jack L. 1992. «Valuing public goods: The purchase of moral satisfaction», *Journal of Environmental Economics and Management*, vol. 22, n° 1, p. 57-70.
- Keller, Rudi. 1994. *On Language Change. The Invisible Hand in Language*. Londres : Routledge.
- Kharkhurin, Anatoliy V. 2008. «The effect of linguistic proficiency, age of second language acquisition, and length of exposure to a new cultural environment on bilinguals' divergent thinking», *Bilingualism : Language and Cognition*, vol. 11, n° 2, p. 225-243.
- Kharkhurin, Anatoliy V. 2009. «The role of bilingualism in creative performance on divergent thinking and invented alien creatures tests», *The Journal of Creative Behavior*, vol. 43, n° 1, p. 59-71.
- Kirk, John M. et Ó Baoill, Dónall (dir.). 2009. *Language and Economic Development : Northern Ireland, the Republic of Ireland, and Scotland*. Belfast : Cló Ollscoil na Banríona.
- Kloss, Heinz. 1969. *Research Possibilities on Group Bilingualism : A Report*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Kraus, Peter A. 2012. «The politics of complex diversity: A European perspective», *Ethnicities*, vol. 12, n° 1, p. 3-25.
- Kraus, Peter A. et Frank, Melanie. 2022. «The politics of inclusion, citizenship and multilingualism», in Grin, Marácz et Pokorn (dir.), *Studies in World Language Problems*. Amsterdam : John Benjamins, p. 130-149.

- Krutilla, John V. 1967. «Conservation reconsidered», *The American Economic Review*, vol. 57, n° 4, p. 777-786.
- Kübler, Daniel, Kobelt, Emilienne et Zwicky, Roman. 2020. *Les langues du pouvoir : plurilinguisme dans l'administration fédérale*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kymlicka, Will. 1995. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford: Clarendon Press.
- Kymlicka, Will. 2002. «Multiculturalism and minority rights: East and West», *JEMIE-Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe*, vol. 4, p. 1-24.
- Kymlicka, Will et Patten, Alan (dir.). 2003. *Language Rights and Political Theory*. Oxford: Oxford University Press.
- Lamarre, Patricia et Lamarre, Stéphanie. 2006. «Nouvelle économie et nouvelle technologie à Montréal: entre protection et ouverture linguistique», *Langage et société*, vol. 118, n° 4, p. 65-84.
- Lambert, Richard D. et Moore, Sarah J. (dir.). 1990. *Foreign Language in the Workplace*. Newbury Park (CA): Sage.
- Lancaster, Kelvin J. 1966. «A new approach to consumer theory», *Journal of Political Economy*, vol. 74, n° 2, p. 132-157.
- Lemelin, Clément. 1998. *L'économiste et l'éducation*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lessler, Judith T. et Kalsbeek, William D. 1992. *Nonsampling Error in Surveys*. New York: Wiley.
- Lewis, Huw et McLeod, Wilson (dir.). 2021. *Language Revitalisation and Social Transformation*. Cham: Palgrave Macmillan.
- Lüdi, Georges, Werlen, Iwar et Colombo, Sarah. 2005. *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Lüdi, Georges, Werlen, Iwar, Franceschini, Rita, Antonini, Francesca, Bianconi, Sandro, Furer, Jean-Jacques, Quiroga-Basler, Christine et Wymann, Adrian. 1997. *Le paysage linguistique de la Suisse*, Berne/Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Lynch, Andrew. 2017. «Bilingualism and second language acquisition», in Van Deusen-Scholl et May (dir.), *Second and Foreign Language Education*. Berlin: Springer, p. 43-56.
- Maalouf, Amin, Limbach, Jutta, Agnello Hornby, Simonetta, Green, David et Lourenço, Eduardo. 2008. *Un défi salutaire, comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe*. Bruxelles: Office de publications officielles des Communautés européennes.
- MacSwan, Jeff. 2017. «A multilingual perspective on translanguaging», *American Educational Research Journal*, vol. 54, n° 1, p. 167-201.
- Maddux, William W. et Galinsky, Adam D. 2009. «Cultural borders and mental barriers: The relationship between living abroad and creativity», *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 96, n° 5, p. 1047-1061.
- Makoni, Sinfree et Pennycook, Alastair (dir.). 2007. *Disinventing and Reconstituting Languages*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Mamadouh, Virginie D. et El Ayadi, Nesrin. 2022. «Urban multilingualism: Place-making, mobility and sense of belonging in European cities», in Grin, Marác et Pokorn (dir.), *Studies in World Language Problems*. Amsterdam: John Benjamins, p. 152-170.
- Marcacci, M., Mazzoleni, O. et Ratti, R. 2016. *Frontiere e coesione: perché e come sta insieme la Svizzera*. Locarno: Armando Dadò editore.
- Marschak, Jacob. 1965. «Economics of language», *Behavioral Science*, vol. 10, n° 2, p. 135-140.
- McAuliffe, Marie, Dennison, James et Khadria, Binod. 2019. *World Migration Report 2020*. Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM).

- McEntee-Atalianis, Lisa J. et Tonkin, Humphrey (dir.). 2023. *Language and Sustainable Development*. Cham: Springer.
- McManus, Walter S. 1985. «Labor market costs of language disparity: An interpretation of hispanic earnings differences», *The American Economic Review*, vol. 75, n° 4, p. 818-827.
- McRae, Kenneth D. 1983. *Conflict And Compromise in Multilingual Societies. Switzerland*. Waterloo (Ont.): Wilfrid Laurier University Press.
- McRoberts, Kenneth. 1997. *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*. Oxford: Oxford University Press.
- Mincer, Jacob. 1974. *Schooling, Experience, and Earnings*. New York: NBER & Columbia University Press.
- Mondada, Lorenza. 2012. «The dynamics of embodied participation and language choice in multilingual meetings», *Language in Society*, vol. 41, n° 2, p. 213-235.
- Mouchot, Claude. 1994. *Les théories de la valeur*. Paris: Économica.
- Mühlhäusler, Peter. 2000. «Language planning and language ecology», *Current Issues in Language Planning*, vol. 1, n° 3, p. 306-367.
- Neeley, Tsedal. 2019. *The Language of Global Success: How a Common Tongue Transforms Multinational Organizations*. Princeton: Princeton University Press.
- Nelson, Jon P. 1978. «Residential choice, hedonic prices, and the demand for urban air quality», *Journal of Urban Economics*, vol. 5, n° 3, p. 357-369.
- Oakes, Leigh et Peled, Yael. 2018. *Normative Language Policy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- OCDE. 2021. *PISA 2025 Foreign Language Assessment Framework*, Paris: OECD Publishing.
- Office fédéral de la statistique. 2014. *L'espace à caractère urbain en Suisse en 2012*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique. 2016. *Pratiques linguistiques en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique. 2017. *Sources et concepts des données statistiques de l'OFS sur les langues*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique. 2018. *Les langues au travail: analyse des données de l'enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique. 2021. *Construction d'un nouveau revenu professionnel à partir de la CdC et du Relevé structurel*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Ó Giollagáin, Conchúr, Camshron, Gordon, Moireach, Pàdruig, Ó Curnáin, Brian, Caimbeul, Iain et Péterváry, Tamás. 2020. *The Gaelic Crisis in the Vernacular Community: A Comprehensive Sociolinguistic Survey of Scottish Gaelic*. Aberdeen: Aberdeen University Press.
- O'Regan, John P. 2021. *Global English and Political Economy*. Londres: Routledge.
- Ost, François. 2009. *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*. Paris: Fayard.
- Ottaviano, Gianmarco I. P. et Peri, Giovanni. 2005. «Cities and cultures», *Journal of Urban Economics*, vol. 58, n° 2, p. 304-337.
- Page, Scott E. 2018. *The Model Thinker: What You Need to Know to Make Data Work for You*. New York: Basic Books.
- Papaux, Alexandre. 2015. «Les politiques linguistiques des cantons romands», in Andrey (dir.), *La Suisse romande. Quatre regards*. Genève: Slatkine, p. 77-117.
- Patten, Alan. 2014. *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*. Princeton: Princeton University Press.
- Pavlenko, Aneta. 2019. «Superdiversity and why it isn't: Reflections on terminological innovation and academic branding», in Schmenk, Breidbach et Küster (dir.), *Slogonization in Language Education Discourse*. Clevedon: Multilingual Matters, p. 142-168.

- Pearce, David W. et Turner, R. Kerry. 1990. *Economics of Natural Resources and the Environment*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Peled, Yael et Weinstock, Daniel M. (dir.). 2020. *Language Ethics*. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Pennycook, Alistair. 2006. «Postmodernism in language policy», in Ricento (dir.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method*. Malden (MA): Blackwell, p. 60-76.
- Petrovic, John E. et Yazan, Bedrettin (dir.). 2021. *The Commodification of Language: Conceptual Concerns and Empirical Manifestations*. Londres: Routledge.
- Pinker, Steven. 2018. *Enlightenment Now: The Case for Reason, Science, Humanism, and Progress*. Londres: Allen Lane.
- Pinker, Steven. 2021. *Rationality: What It Is, Why It Seems Scarce, Why It Matters*. New York: Viking.
- Pluckrose, Helen et Lindsay, James. 2020. *Cynical Theories. How Universities Made Everything about Race, Gender, and Identity – and Why This Harms Everybody*. Londres: Swift Press.
- Polli, Marco. 1994. *Comment la deuxième langue nationale vient aux Suisses*. Fribourg: Delval.
- Pool, Jonathan. 1991a. «The official language problem», *American Political Science Review*, vol. 85, n° 2, p. 495-514.
- Pool, Jonathan. 1991b. «A tale of two tongues». Manuscrit, Département de science politique, Université du Washington (Seattle).
- Prattis, James. 1981. «Industrialization and minority-language loyalty: the example of Lewis», in Haugen *et al.* (dir.), *Minority Languages Today*. Édimbourg: Edinburgh University Press, p. 21-31.
- Psacharopoulos, George (dir.). 1987. *Economics of Education: Research and Studies*. Oxford: Pergamon Press.
- Ribeaud, José. 2010. *La Suisse plurilingue se déglingue: plaidoyer pour les quatre langues nationales suisses*. Neuchâtel: Delibreo.
- Ridala, Svetlana. 2020. «Language skills and labour market returns: A meta-regression analysis», *Language Problems and Language Planning*, vol. 44, n° 2, p. 200-241.
- Romaine, Suzanne. 2000. *Language in Society. An Introduction to Sociolinguistics* (2<sup>e</sup> éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Rosen, Sherwin. 1974. «Hedonic Prices and implicit markets: product differentiation in pure competition», *Journal of Political Economy*, vol. 82, n° 1, p. 34-55.
- Rossi, Peter H., Lipsey, Mark W. et Freeman, Howard E. 2019. *Evaluation: A Systematic Approach*. Thousands Oaks: Sage.
- Rubinstein, Ariel. 2000. *Economics and Language: Five Essays*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Saiz, Albert et Zoido, Elena. 2005. «Listening to what the world says: Bilingualism and earnings in the United States», *The Review of Economics and Statistics*, vol. 87, n° 3, p. 523-538.
- Schläpfer, Robert, Knecht, Pierre et Rubattel, Christian. 1989. *La Suisse aux quatre langues*. Genève: Zoé.
- Secrétariat à la politique linguistique (Québec). 2015. *Les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Selten, Reinhard et Pool, Jonathan. 1991. «The distribution of foreign language skills as a game equilibrium», in Selten (dir.), *Game Equilibrium Models IV*. Berlin: Springer, p. 64-87.
- Shorten, Andrew. 2017. «Four conceptions of linguistic disadvantage», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 38, n° 7, p. 607-621.
- Skutnabb-Kangas, Tove et Phillipson, Robert (dir.). 2023. *Handbook of Linguistic Human Rights*. Hoboken (NJ): Wiley.

- Sokal, Alan D. et Bricmont, Jean. 1997. *Impostures intellectuelles*. Paris : Odile Jacob.
- Stickel, Gerhard et Robustelli, Cecilia (dir.). 2015. *Language Use in University Teaching and Research: Contributions to the Annual Conference 2014 of EFNIL in Florence*, Francfort : Peter Lang.
- Stöhr, Tobias. 2015. «The returns to occupational foreign language use: Evidence from Germany», *Labour Economics*, vol. 32, p. 86-98.
- Strickhouser, Jason E., Zell, Ethan et Krizan, Zlatan. 2017. «Does personality predict health and well-being? A metasynthesis», *Health Psychology*, vol. 36, n° 8, p. 797-810.
- Templin, Torsten. 2020. «Language competition modeling and language policy evaluation», *Language Problems and Language Planning*, vol. 44, n° 1, p. 45-65.
- Tirole, Jean. 2022. *Économie du bien commun* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Tiurikova, Irina, Haukås, Åsta et Storto, André. 2021. «The link between multilingualism, language learning and open-mindedness in secondary school students in Norway», *Nordic Journal of Language Teaching and Learning*, vol. 9, n° 2, p. 1-24.
- Tourneux, Henry (dir.). 2008. *Langues, cultures et développement en Afrique*. Paris : Karthala.
- Truchot, Claude. 2015. *Quelles langues parle-t-on dans les entreprises en France? Les langues au travail dans les entreprises internationales*. Toulouse : Éditions Privat.
- UNESCO. 1995. *Notre diversité créatrice: rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement*. Paris : Éd. UNESCO.
- Vaillancourt, François. 1978. «Revenus et langues, Québec, 1961–1971», *Journal of Canadian Studies*, vol. 13, n° 1, p. 63-69.
- Vaillancourt, François. 1985. *Économie et langue: recueil de textes*, Québec : Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, François. 1996. «Language and socioeconomic status in Quebec: Measurement, findings, determinants, and policy costs», *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 121, p. 69-92.
- Vaillancourt, François. 2020. *La rémunération des attributs linguistiques au Québec: résultats pour 2015 et évolution depuis 1970*. Québec : CIRANO.
- Vaillancourt, François. 2023. «Costs and benefits of language policy: how to measure them», in Gazzola, Grin, Cardinal et Heugh (dir.), *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*. Londres : Routledge, p. 258-271.
- Vaillancourt, François, Lemay, Dominique et Vaillancourt, Luc. 2007. «Laggards no more: The changed socioeconomic status of Francophones in Quebec», *C.D. Howe Institute Backgrounder*, n° 103.
- Van Parijs, Philippe (dir.). 2004. *Cultural Diversity Versus Economic Solidarity*. Bruxelles : De Boeck.
- Van Parijs, Philippe. 2011. *Linguistic Justice for Europe and for the World*. Oxford : Oxford University Press.
- Van Parijs, Philippe. 2018. *Belgium. Une utopie pour notre temps*. Bruxelles : Académie Royale de Belgique.
- Vouga, Jean-Pierre et Hodel, Max Ernst. 1990. *La Suisse face à ses langues*. Aarau : Sauerländer.
- Wallot, Jean-Pierre. 2005. *La Gouvernance linguistique: le Canada en perspective*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Wamba, Rodolphe Sylvie. 2006. «Problématique des langues et question de développement en Afrique francophone subsaharienne», *Nouvelles études francophones*, vol. 21, n° 2, p. 136-148.
- Wickstrom, Bengt-Arne. 2005. «Can bilingualism be dynamically stable? A simple model of language choice», *Rationality and Society*, vol. 17, n° 1, p. 81-115.

Wickström, Bengt-Arne, Templin, Torsten et Gazzola, Michele. 2018. «An economics approach to language policy and linguistic justice», in Gazzola, Templin et Wickström (dir.), *Language Policy and Linguistic Justice*. Cham : Springer, p. 3-64.

Williams, Donald R. 2011. «Multiple language usage and earnings in Western Europe», *International Journal of Manpower*, vol. 32, n° 4, p. 372-393.

# Annexes

## A.1 Regroupement de langues

Les données ELRC fournissent des indications linguistiques parfois très détaillées, mais sur la base des déclarations des personnes interrogées. Ainsi, il peut arriver que des désignations comme « autrichien » ou « bavarois » soient enregistrées individuellement, plutôt que sous la rubrique « allemand ». Or les représentations linguistiques des répondants sont susceptibles de prêter à confusion. Pour cet ouvrage, nous avons regroupé les langues d'intérêt dans des catégories plus générales. Le tableau A.1 présente, par ordre alphabétique, les groupes de langues utilisés dans l'étude et les langues et dialectes qu'elles recouvrent dans l'inventaire original brut, basé sur les déclarations des participants à l'ELRC. Nous ne prenons strictement aucune responsabilité quant aux intitulés bruts, qui ne sont pas sans soulever de nombreux problèmes. Nous nous sommes limités, dans le tableau ci-après, à regrouper certaines désignations sans équivoque (par exemple : « gallego » et « galicien » ; « langue d'oc » et « occitan », « persan » et « farsi », « cingalais » et « sinhalese », « tamil » et « tamoul », « thaï » et « thaïlandais », etc.) et à rectifier ou à standardiser certaines graphies apparaissant dans l'inventaire brut (par exemple : « putér » au lieu de « puter », « tigrinya » au lieu de « tigrigna », « swahili » en non pas « souahéli », « wolof » plutôt que « ouolof », « kannada » pour « kannara », etc.), tout en minimisant l'intervention (par exemple, nous n'avons pas regroupé « tsigane » et « romani », « berbère » et « kabyle » ; nous avons conservé « caucasien » même si ce label n'a aucun sens, et maintenu l'inscription « éthiopien » malgré la présence de l'amharique et d'autres langues parlées en Éthiopie). Pour une discussion plus détaillée des problèmes que soulève, de façon générale, le traitement des noms de langues recueillis par voie d'enquête, voir Grin *et al.* (2015 : 584-586).

**TABLEAU A.1** Regroupement de langues et dialectes.

Groupe de langues	Langues et dialectes
Albanais	albanais ; kosovar
Allemand	allemand standard ; autrichien ; bavarois ; souabe ; plattdeutsch ; alémanique ; suisse-allemand*
Anglais	anglais ; américain
Arabe	arabe ; arabe standard ; arabe littéraire ; égyptien
Autres langues non européennes	chavacano ; créole ; créole haïtien ; créole mauricien ; créole réunionnais ; créole anglais des Petites Antilles ; créole jamaïcain ; créole de Sainte-Lucie (créole des Petites Antilles) ; créole seychellois ; autres créoles et pidgin ; hawaïen ; maori ; sangho tok pisin
Autres langues européennes	alsacien ; arménien ; basque ; biélorusse ; bulgare ; catalan ; corse ; daco-roumain ; danois ; estonien ; finnois ; flamand ; franco-provençal ; frioulan ; frison ; frison septentrional ; gaélique d'Écosse ; gaélique d'Irlande ; gallois ; galicien ; géorgien ; grec ; hollandais ; hongrois ; islandais ; judéo-allemand ; ladin ; letton ; lituanien ; lorrain ; luxembourgeois ; maltais ; moldave ; néerlandais ; norvégien ; occitan ; patois romand ; polonais ; provençal ; romani ; roumain ; sarde (et dialecte de Sassari) ; savoyard ; scots ; slavons ; slovaque ; slovène ; suédois ; tchèque ; tchétochène ; tsigane ; ukrainien ; valdotain ; valencien ; wallon ; yéniche ; yiddish ; (autre) langue celtique ; autres langues romanes ; autres langues slaves
Chinois	chinois ; mandarin ; yue (cantonais)
Espagnol	espagnol ; castillan
Français	français ; bourguignon ; québécois
Inclassable	indications non classifiées
Italien	italien ; abruzzese ; calabrese ; dialecte italien ; dialecte tessinois ; dialecte tessinois ou italo-grison ; emiliano romagnolo ligure ; lombard ; napolitain ; piémontais ; sicilien ; vénitien
Japonais	japonais
Langues amérindiennes	campa ; quechua ; guarani ; autres langues indiennes sud-américaines
Langues anciennes	grec ancien ; hébreu ancien ; latin ; sanscrit
Langues artificielles ou planifiées	espéranto ; klingon tlhIngan Hol
Langues d'Afrique	afrikaans ; algérien ; amharique ; bambara ; bamiléké ; bangala ; bantou ; bariba ; bassa ; berbère ; berbice ; bete ; bilen ; binji ; bulu ; dioula ; éthiopien ; éwé ; ewondo ; fon ; tfulani ; fulbe ; haoussa ; ibibio ; ibo ; kabiyé ; kabyle ; kasai ; kikuyu ; kotoko ; lingala ; marocain ; somali ; swahili ; malgache ; kikongo ; kinyarwanda ; luba ; luganda ; makoua ; malinké ; mandingue ; meru ; mooré ; ngbaka ; nyanja ; oromo ; peul ; songhaï ; sousou ; tigrinya ; tunisien ; wi ; wolof ; yoruba ; dialecte africain ; autres langues africaines ; autres langues nigéro-congolaises

Langues d'Asie (y c. région indo- pacifique)	afghan ; araméen ; azéri ; balinais ; bashkir ; bengali ; bhoutanais ; birman ; cambodgien (khmer) ; caucasien ; cingalais ; coréen ; dari ; farsi ; gujerati ; hébreu ; hindi ; ilocano ; ilongot ; indo-aryen et autres langues indo-aryennes ; indonésien ; kachin ; kannada ; kazakh ; kirghiz ; kurde ; laotien ; malais ; malayalam ; manda ; marathi ; minang ; mingrélien ; mongol ; népali ; ouzbek ; palaung ; pampangan (kapampangan) ; pashto ; penjabi ; pilipino ; sorani ; tahitien ; tadjik ; tai chuang ; tamoul ; tatar ; telugu ; thaïlandais ; tibétain ; urdu ; vah cuengh ; visayan (Cebuano) ; sindhi ; vietnamien ; waray ; zazaki ; autres langues austro-asiatiques ; autres langues sino-tibétaines
Langues des signes	langue des signes alémanique ; langue des signes allemande ; langue des signes américaine ; langue des signes anglaise ; langue des signes française ; langue des signes italienne ; langue des signes romande ; langue des signes de Suisse italienne ; autres langues des signes
Langues slaves d'ex-Yougoslavie	bosniaque ; croate ; macédonien ; monténégrin ; serbe ; serbo-croate ; slovène ; « yougoslave » ( <i>sic</i> ) ; langue slave
Portugais	portugais ; brésilien
Rhêto-romanche	putér ; rhêto-roman ; romanche ; rumantsch grischun ; surmiran ; sursilvan ; sutsilvan ; vallader
Russe	russe
Turc	turc

Note : \* Sauf indication contraire, le suisse-allemand est regroupé au sein de l'allemand.

## A.2 Répartition de la Suisse en grandes régions

Le tableau A.2 reporte, par chaque grande région suisse, les cantons qui la composent.

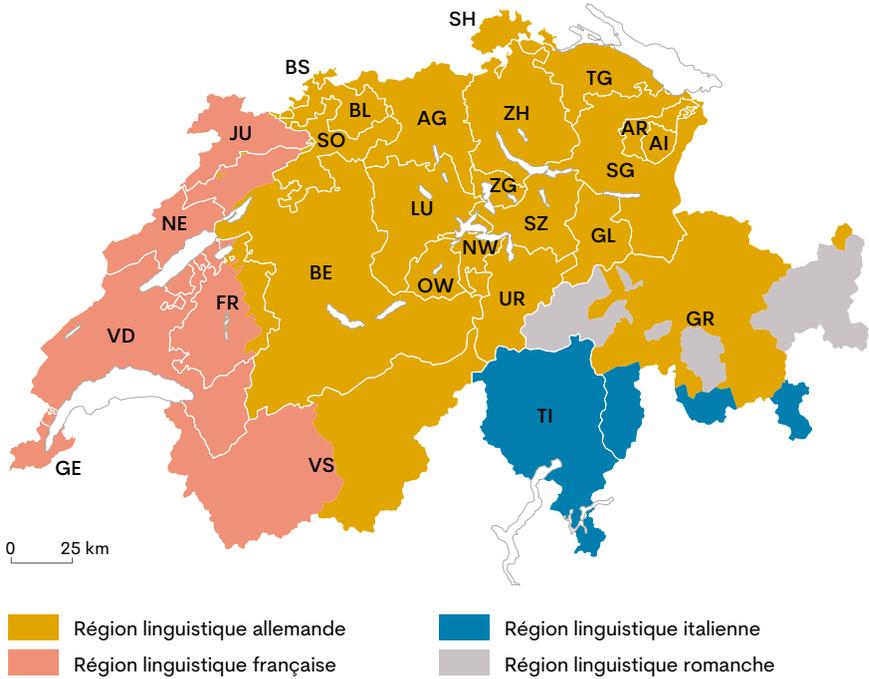
**TABLEAU A.2** Les cantons composant les grandes régions.

Région lémanique	Espace Mitteland	Suisse du nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
Vaud	Berne	Bâle-Ville	Zurich	Glaris	Lucerne	Tessin
Valais	Fribourg	Bâle-Campagne		Schaffhouse	Uri	
Genève	Soleure	Argovie		Appenzell Rh.-E.	Schwytz	
	Neuchâtel			Appenzell Rh.-I.	Obwald	
	Jura			Saint-Gall	Nidwald	
				Grisons	Zoug	
				Thurgovie		

## A.3 Répartition de la Suisse en régions linguistiques

L'OFS définit le profil linguistique de chaque commune et délimite les régions linguistiques en fonction de la langue nationale parlée par la majorité absolue ou relative de la population de chaque commune. Le maintien de la stabilité des régions linguistiques est par ailleurs défini comme une responsabilité des cantons par l'article 70, alinéa 2 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999. La figure A.1 présente la répartition de la Suisse en quatre régions linguistiques pour l'année 2022<sup>102</sup>.

<sup>102</sup> Nous n'avons malheureusement pas pu trouver une carte aussi claire pour l'année 2019. De plus, les données ELRC ne fournissent pas d'informations sur la commune exacte de résidence des individus, ce qui nous empêche de reproduire la carte pour cette année spécifique. Cependant, il convient de noter que le découpage en régions linguistiques est relativement stable, avec seulement deux communes ayant changé de répartition entre 2017 et 2022. Voir <https://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0731> (consulté le 09.04.2024).

**FIGURE A.1** Les régions linguistiques de la Suisse.

Sources: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, Relevé structurel (RS) © OFS 2022.



# Table des figures

- p. 88 **FIGURE 1** Canaux d'apprentissage des langues nationales, en pourcentage des voix de la population cible, par région linguistique.
- p. 95 **FIGURE 2** Langue la plus souhaitée, par canton.
- p. 96 **FIGURE 3** Langue la plus souhaitée pour des raisons professionnelles, par canton.
- p. 99 **FIGURE 4** Revenu médian par âge, hommes et femmes, en CHF.
- p. 191 **FIGURE A.1** Les régions linguistiques de la Suisse.



# Liste des tableaux

- p. 57 **TABLEAU 1** Types de valeur.
- p. 73 **TABLEAU 2** Types de cotisation.
- p. 81 **TABLEAU 3** Langues indiquées comme langues principales.
- p. 82 **TABLEAU 4** Pourcentage de la population cible qui ne déclare aucune langue nationale comme langue principale, par grande région.
- p. 82 **TABLEAU 5** Nombre de langues principales déclarées par la population cible.
- p. 83 **TABLEAU 6** Nombre de langues principales déclarées par la population cible en pourcentage, par canton.
- p. 84 **TABLEAU 7** Nombre de langues connues.
- p. 85 **TABLEAU 8** Pourcentage de la population cible déclarant ne connaître qu'une langue, par canton.
- p. 86 **TABLEAU 9** Pourcentage de la population cible déclarant connaître les langues nationales, par région linguistique.
- p. 87 **TABLEAU 10** Canaux d'apprentissage des langues nationales, en pourcentage de la population cible.
- p. 90 **TABLEAU 11** Pratiques linguistiques dans divers contextes, en pourcentage de la population cible.
- p. 90 **TABLEAU 12** Répartition de la population cible selon le statut sur le marché du travail.
- p. 91 **TABLEAU 13** Langues utilisées au travail.
- p. 92 **TABLEAU 14** Pratiques linguistiques au travail, pourcentage de la population active occupée.
- p. 93 **TABLEAU 15** Pratiques linguistiques au travail, pourcentage de la population active occupée, par canton.
- p. 94 **TABLEAU 16** Langues souhaitées.
- p. 98 **TABLEAU 17** Le revenu brut en CHF.
- p. 100 **TABLEAU 18** Catégories de profils linguistiques au travail.

- p. 101 **TABLEAU 19** Distribution des profils de pratiques linguistiques au travail par sexe, en pourcentage de la population cible.
- p. 102 **TABLEAU 20** Revenu médian par profil linguistique au travail et par sexe: comparaison avec la valeur de référence (base = 100).
- p. 103 **TABLEAU 21** Revenu médian par langue au travail et région linguistique: comparaison avec la valeur pour l'ensemble des personnes utilisant la langue donnée (= base 100).
- p. 109 **TABLEAU 22** Statistiques descriptives.
- p. 110 **TABLEAU 23** Pratiques linguistiques au travail et revenu: différentiels nets, en pourcentage.
- p. 114 **TABLEAU 24** Profils de langues parlées dans différents contextes.
- p. 115 **TABLEAU 25** Revenu et pratiques linguistiques dans différents contextes: différentiels nets, en pourcentage.
- p. 119 **TABLEAU 26** Pratiques linguistiques au travail et revenu: différentiels nets par région linguistique, en pourcentage.
- p. 125 **TABLEAU 27** Statistiques descriptives au niveau des agglomérations.
- p. 127 **TABLEAU 28** Avantages marchands pour la société: analyse agrégée. Effet sur les revenus annuels moyens bruts, en pourcentage.
- p. 131 **TABLEAU 29** Avantages marchands pour la société: analyse microéconomique. Effet sur les revenus annuels moyens bruts, en pourcentage.
- p. 144 **TABLEAU 30** Plurilinguisme et pratique d'activités créatives.
- p. 148 **TABLEAU 31** Créativité, multiculturalisme et plurilinguisme.
- p. 151 **TABLEAU 32** Plurilinguisme et ouverture d'esprit.
- p. 161 **TABLEAU 33** Les avantages du plurilinguisme en Suisse.
- p. 172 **TABLEAU 34** Éventail de questions sur les compétences linguistiques et leur valeur.
- p. 188 **TABLEAU A.1** Regroupement de langues et dialectes.
- p. 190 **TABLEAU A.2** Les cantons composant les grandes régions.

# Table des matières

<b>Sommaire</b>	5
<b>Remerciements</b>	7
<b>Sigles et abréviations</b>	9
<b>1 Introduction</b>	11
1.1 La valeur du plurilinguisme : qu'est-ce à dire ?	11
1.2 Diversité linguistique : concepts clés	14
1.2.1 Plurilinguisme et termes apparentés	14
1.2.2 À propos des « langues nommées »	16
1.2.3 Langue première, maternelle ou principale, et langue seconde ou étrangère	18
1.3 De la question générale aux objectifs spécifiques	19
1.4 Organisation et limites de l'étude	22
<b>2 La question des langues en Suisse: un rapide survol</b>	27
2.1 La diversité linguistique: une réalité très répandue	27
2.2 Cadre historique et sociolinguistique du plurilinguisme suisse	30
2.3 Aspects institutionnels	32
2.4 Les défis contemporains	34
<b>3 Multilinguisme et économie: quel(s) rapport(s)?</b>	39
3.1 Des perspectives mutuellement complémentaires	39
3.1.1 En partant des sciences du langage	40
3.1.2 L'économie des langues	46
3.2 Le concept de valeur	52
3.2.1 La valeur-utilité	52
3.2.2 Valeurs marchandes et non marchandes	54
3.2.3 Valeur privée et valeur sociale	55

3.2.4	Le conditionnel, l'absolu et le choix du contre-fait	57
3.3	<b>Politiques linguistiques : efficacité et équité</b>	61
<b>4</b>	<b>La base de données: pratiques linguistiques et revenu</b>	63
4.1	L'importance des données	63
4.2	L'enquête sur la langue, la religion et la culture	66
4.2.1	Origines et bases légales de l'enquête	66
4.2.2	Population cible	67
4.2.3	Méthode d'enquête	67
4.2.4	Stratification de l'échantillon	68
4.2.5	Pondération	69
4.2.6	Le questionnaire	69
4.2.6.1	<i>Langues et pratiques linguistiques</i>	69
4.2.6.2	<i>Caractéristiques sociodémographiques, pratiques culturelles et religieuses</i>	70
4.2.6.3	<i>Questions supplémentaires</i>	71
4.2.7	Organisation des données issues de l'ELRC	71
4.3	Les données sur le revenu	72
4.4	Traitement et appariement des données	74
<b>5</b>	<b>Pratiques linguistiques et revenu du travail: une vue d'ensemble</b>	77
5.1	Les pratiques linguistiques	78
5.1.1	Langues principales	78
5.1.2	Langues connues	83
5.1.3	Les canaux d'apprentissage des langues nationales	86
5.1.4	Pratiques linguistiques en contexte: maison, amis, loisirs	88
5.1.5	Pratiques linguistiques au travail	90
5.1.6	Langues souhaitées	93
5.2	Le revenu du travail	96
5.3	Pratiques linguistiques et revenu: les différentiels bruts	100
<b>6</b>	<b>La valeur marchande du plurilinguisme</b>	105
6.1	Les avantages pour les individus	106
6.1.1	Analyse multivariée: la relation nette	106
6.1.1.1	<i>Modèle d'estimation</i>	106
6.1.1.2	<i>Résultats principaux: pratiques linguistiques au travail et revenu</i>	110

6.1.1.3	<i>Revenu et pratiques linguistiques dans des contextes autres que le travail</i>	113
6.1.2	Analyse multivariée et causalité	116
6.1.3	Extension : estimation par région linguistique	118
<b>6.2</b>	<b>Les avantages pour la société</b>	<b>121</b>
6.2.1	Définition de l'unité territoriale	122
6.2.2	Analyse agrégée : l'effet du multilinguisme des agglomérations	124
6.2.2.1	<i>Modèle d'estimation</i>	124
6.2.2.2	<i>Résultats</i>	126
6.2.3	Analyse microéconomique	129
6.2.3.1	<i>Modèle d'estimation</i>	129
6.2.3.2	<i>Résultats</i>	131
<b>6.3</b>	<b>Sur la fiabilité et le sens des estimations : quelques considérations critiques</b>	<b>133</b>
<b>7</b>	<b>La valeur non marchande du plurilinguisme</b>	<b>139</b>
7.1	Cadrage conceptuel	139
7.2	Les avantages pour les individus	141
7.3	Les avantages pour la société	148
7.3.1	Plurilinguisme et ouverture	149
7.3.2	Sur le pluri- et le multilinguisme comme atouts politiques et symboliques	153
7.4	Extensions de la recherche sur la valeur non marchande	155
<b>8</b>	<b>Bilan, conclusions et perspectives</b>	<b>161</b>
8.1	Les avantages du plurilinguisme : résultats principaux	161
8.2	Conséquences de politique publique	163
8.2.1	Bénéfices, coûts et décisions	163
8.2.2	Orientations de politique publique	165
8.2.3	Retour sur la dimension distributive	167
8.3	Perspectives de recherche	168
8.3.1	Vers un relevé des compétences	168
8.3.2	Pour une enquête sur les valeurs non marchandes	170
8.3.3	Horizons de recherche future	171
	<b>Bibliographie</b>	<b>175</b>

<b>Annexes</b>	187
A.1 Regroupement de langues	187
A.2 Répartition de la Suisse en grandes régions	190
A.3 Répartition de la Suisse en régions linguistiques	190
<b>Table des figures</b>	193
<b>Liste des tableaux</b>	195